

SODALITUM

N. 39

Edition française - Juin - Juillet 1995

Anno XI - Semestre I n. 3 - Sped. abb. post. - (50% - TO) - Tassa Riscossa, Taxe perçue - Torino CMP



“Sodalitium” Périodique - Bulletin Officiel de l'Institut Mater Boni Consilii - Loc. Carignano, 36 - 10020 VERRUA SAVOIA (TO) - Italie - Téléphone de l'Italie 0161-839.335; Fax 0161- 839.334 - Téléphone de France 19.39.161.839.335 - C/CP 24681108 - Directeur de la publication: *M. l'abbé Francesco Ricossa* Aut. Trib. n. 116 du 24-2-84 - Imprimé en Italie par l'Institut Mater Boni Consilii.

Sommaire

| | |
|---|--------------|
| Editorial | p. 2 |
| Le problème des Marranes | p. 4 |
| “Le Pape du Concile” (XVIème partie) | p. 19 |
| La voix du Pape | p. 32 |
| La montagne de Gelboé | p. 33 |
| RECENSION: “Entrez dans l'Espérance” de Jean-Paul II | p. 46 |
| L'Osservatore Romano | p. 49 |
| Les martyrs du Brésil | p. 69 |
| Un Seul Dieu | p. 76 |
| DÉBAT: Réponse à une objection | p. 79 |
| Vie de L'Institut | p. 82 |

Editorial

“**D**éfendons-leur avec menaces de parler désormais en ce nom-là à qui que ce soit”. Telle fut la décision prise par les hommes du Sanhédrin envers les Apôtres; et en effet, les ayant rappelés, “ils leur interdirent absolument de parler et d’enseigner au nom de Jésus” (Act. IV, 17-18). Le motif de l’interdit, ils l’exprimèrent clairement lorsqu’une nouvelle fois ils convoquèrent les Apôtres devant leur tribunal, leur reprochant d’avoir désobéi à cet ordre sévère: “Vous voulez - dirent-ils - faire retomber sur nous le sang de cet homme!” (Act. V, 28). Les deux fois la réponse des Apôtres fut la même: “Jugez s’il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu’à Dieu! Pour nous, nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu” (Act. IV, 19-20); “On doit obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir en le pendant au bois” (Act. V, 29-30). La réaction des pharisiens était prévisible: “Exaspérés de ce qu’ils venaient d’entendre, les membres du conseil étaient d’avis de les faire mourir” (Act. V, 33).

Bien sûr les rédacteurs de *Sodalitium* ne veulent pas se comparer aux Apôtres, ni

comparer qui que ce soit aux membres du sanhédrin. Cependant ces paroles de l’Ecriture sont un exemple pour nous comme pour tout chrétien: à quiconque intime avec menaces de ne plus parler au nom de Jésus, on doit répondre humblement mais fermement: “nous ne pouvons pas ne pas parler”. Qu’importe si ces paroles nous coûtent des souffrances? “*Qui nous séparera de l’amour du Christ? Sera-ce la tribulation, ou l’angoisse, ou la persécution ou, la faim, ou le péril, ou l’épée?*” (Rom. VIII, 3); car, nous le savons, “tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ Jésus, auront à souffrir persécution” (II Tim. III, 12). Nous savons qu’il s’agit là de la dernière béatitude: “*Heureux êtes-vous lorsqu’on vous insultera, qu’on vous persécutera, et qu’on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l’allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux; c’est ainsi qu’ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous*” (Mt. V, 11). C’est ainsi que doit être notre état d’âme durant toute notre vie terrestre, sans victimisme, mais avec allégresse; sans haine, mais avec amour: “*aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent: afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux*” (Mt. V, 44). Voilà tout simplement l’idéal qui nous anime.

Sur la couverture: La Basilique St Pierre de Rome d’après une gravure ancienne.
“*Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise*” (Matth. XVI, 18).

Cet idéal est pour le moins incompris. Y a-t-il encore liberté de parole pour les catholiques”, nous demandions-nous (n° 38 du bulletin, p. 58) après la dénonciation, suivie du classement du dossier, contre l'un de nos rédacteurs. La société libérale a fait du catholique un marginal, en créant une “civilisation” dans laquelle il est de plus en plus difficile de se sauver, de plus en plus héroïque de conserver la foi, de plus en plus miraculeux de pratiquer la vertu... Mais cette société nous garantissait, à nous comme aux autres la liberté, c'est du moins ce qu'on nous disait: “je ne partage pas tes idées, mais je donnerais ma vie pour que tu puisses les exprimer”; combien de fois ne nous a-t-on pas rabâché cette devise de Voltaire? Nous découvrons maintenant que cette règle a ses exceptions: elle ne vaut pas pour les catholiques, spécialement pour ceux qui n'ont pas embrassé les conclusions libérales et œcuméniques de Vatican II.

Quelques exemples. Pour avoir cité l'Évangile selon saint Matthieu et repris les paroles de saint Pierre dans le verset (V, 30) des Actes des Apôtres cité ci-dessus, Monsieur Junin, après une première absolution, doit subir le procès en appel (chose étrange: cette position est partagée, en substance, par l'ancien président de la République française, Mitterand, dans le livre où il relate son entrevue avec Elie Wiesel!). Un prêtre argentin, directeur de la revue catholique *Pugna*, a été dénoncé ce dimanche 17 mai par la Daia (Delegación de Asociaciones Israelitas Argentinas) pour violation de la loi 23.592, équivalent en Argentine de la loi “Mancino”. *Pugna* avait publié un article tiré de *Sodalitium*... De nombreuses associations catholiques de Vérone sont soumises à enquête (avec séquestration de matériel, perquisitions...), toujours pour violation de la loi “Mancino”; elle avaient distribué des tracts sur les dangers pour la religion de l'immigration incontrôlée, sur les sacrilèges du groupe Benetton et contre l'éventualité d'une légalisation des “mariages homosexuels”. Par contre, une de leurs dénonciations contre les sacrilèges anticatholiques a été promptement classée par le juge.

Si les lois actuelles ne suffisent pas, on en réclame de nouvelles. A Turin, le 13 avril, lors d'une conférence tenue à la Galerie d'art moderne, Tullia Zevi aurait parlé de *Sodalitium* et émit le souhait que soit constitué une sorte de comité de police européenne qui s'occuperait de contrôler toutes les

publications et manifestations de caractère “antisémite”. La chose ne devrait pas nous concerner, si ce n'est que, pour certains comme le rabbin Henry Siegman, “les évangiles demeurent toujours une forme importante d'antisémitisme” (déclaration faite en 1976). Cette nouvelle police s'occupera-t-elle aussi de nous qui croyons aux Évangiles? Nous parlions d'idéal incompris: mais à ce point, c'est impressionnant! Les apôtres de l'Amour seraient-ils instigateurs de haine? Il est impossible de le croire, à moins de soutenir ce qui a été dit à propos du cardinal Lustiger, que la conversion au christianisme peut être aussi grave qu'une extermination (cf. p. 65).

Nous voulons conclure sur une parole d'espoir. Après la Croix vient la Résurrection. Pour nous, “traditionalistes”, le champ des libertés se restreint toujours davantage. Mais sous peu il en sera de même pour tous les catholiques. Demander pardon pour les “crimes” de l'Église contre la liberté et l'unité ne suffit pas: les abjurations ne sont jamais suffisantes. Ce sont les Évangiles même qui doivent disparaître; c'est ce Nom qui ne doit plus être prêché. Plus les hommes d'Église humilient l'Église, plus elle (et eux avec) est méprisée par tous les ennemis de l'Église. Parmi les occupants des sièges épiscopaux, il en est qui ont cru de bonne foi que l'ouverture conciliaire ramènerait les âmes perdues à l'unique bercail. Dieu veuille que les expériences amères de ces trente dernières années et, peut-être, les futures persécutions, ouvrent les yeux à certains et leur fasse abandonner un chemin qui s'est montré désastreux pour l'Église catholique.





LE PROBLEME DES MARRANES

Par M. l'abbé Curzio Nitoglia

LE CRYPTOJUDAÏSME

LE PHENOMENE DU CRYPTOJUDAÏSME, [c'est-à-dire du Judaïsme occulte, caché, secret]... EST AUSSI ANCIEN QUE LES JUIFS EUX-MEMES.

Aux temps helléniques, durant les exercices athlétiques, il y en avait qui, plus faibles que les autres, essayaient de cacher leurs origines pour échapper au ridicule. Sous la domination romaine le recours à des subterfuges fut fréquent pour éviter le paiement de la taxe spéciale juive... instituée après la chute de Jérusalem..." (1).

Celui qui s'exprime ainsi n'est pas un anti-sémite, un maniaque du "complot judéo-maçonnique", mais le juif Cecil Roth, pendant de nombreuses années enseignant d'études hébraïques à Oxford, président de la "*Jewish Historical Society of England*", directeur de l'*Enciclopedia Giudaica*, mort en 1970.

Selon les normes rabbiniques il était licite, pour sauver sa vie ou pour pouvoir rester dans les pays de ses ancêtres, de cacher son Judaïsme, et même de le renier extérieurement.

D'où le problème du cryptojudaïsme, c'est-à-dire de ces juifs qui apparemment devenaient chrétiens, mais qui, au fond de leur cœur, restaient fidèles à la religion talmudique.

L'Eglise Romaine a toujours condamné les conversions forcées, même si, sans l'usage de la force, elle a cherché à convertir tout le monde au Christianisme. Quant aux conversions des juifs on a dû, malheureusement, enregistrer un certain nombre de fausses conversions, dans la mesure où les convertis continuaient à pratiquer en secret le Judaïsme et dans la mesure où, à la première occasion favorable, ils retournaient même extérieurement à la "foi" talmudique.

L'un se faisait baptiser pour s'infiltrer dans l'Eglise et la détruire de l'intérieur (2), un autre, face à une sérieuse difficulté (par ex. la menace d'expulsion), même sans y être contraint, acceptait le baptême mais sans une adhésion intime et sincère, donnant ainsi lieu au phénomène du Marranisme.

"Pour la vérité, l'Eglise... condamnait la conversion forcée... les baptêmes accomplis [de force] généralement n'étaient pas considérés comme valides. Le Pape Grégoire le Grand (590-604) en donne l'exemple... en condamnant à plusieurs reprises la conversion forcée, alors que, d'autre part, il accueillait avec enthousiasme les prosélytes obtenus par quelque autre moyen... Souvent cependant les injonctions papales étaient négligées... La théorie selon laquelle la conversion forcée n'était pas canonique n'était en réalité pas mise en discussion, mais les juifs pouvaient être menacés d'expulsion, étant donné que le baptême les aurait sauvés. Parfois il arrivait qu'ils se plissent à la nécessité et leur acceptation de la foi chrétienne... était considérée comme spontanée" (3). "En Espagne - admet le même Roth - seuls les plus faibles avaient cédé... souvent même en l'absence d'un danger immédiat" (4).

Les rabbins appelaient "*anusim*" (contraints) ces apostats "réticents", et leur réservaient un traitement très différent de celui prévu pour les "renégats" volontaires, c'est-à-dire pour ceux qui se convertissaient sincèrement au Christianisme.

"L'une des premières délibérations énoncées par le rabbinat européen, est une disposition du célèbre Gershom de Mayence... (1000 environ), visant à interdire un traitement dur dans les rapports des convertis 'forcés' qui retournaient à la foi hébraïque (5)... Le Marranisme, cependant, est un phénomène plus important que ne l'est le commun événement de la conversion 'forcée', souvent suivie par la pratique secrète du Judaïsme. SA CARACTERISTIQUE ESSENTIELLE EST QUE CETTE RELIGION CLANDESTINE S'EST TRANSMISE D'UNE GENERATION A L'AUTRE... Un chroniqueur rapporte que ce fait peut expliquer la rapidité avec laquelle les Anglais acceptèrent la Réforme" (6).

LE PROBLEME DES FAUSSES CONVERSIONS

Félix Vernet également, dans le *Dictionnaire Apologétique de la Foi catholique*, reconnaît que «de 313 à 1100 il y eut des conversions de juifs au Christianisme qui n'étaient pas sincères et que les juifs s'efforcèrent de détacher les fidèles du Christianisme. Et comme ils poussaient les chrétiens à renier l'Evangile, l'Eglise leur interdisait d'avoir des serviteurs chrétiens, de vivre familièrement avec des chrétiens et d'exercer les fonctions pu-

bliques... de 1100 à 1500 certains juifs firent semblant de se convertir... MAIMONIDE JUSTIFIA CES JUIFS QUI SIMULAIENT LA CONVERSION... En Espagne, durant la 'tourmente' de 1391, des milliers de juifs demandèrent le baptême. La majeure partie maintint seulement l'apparence du Christianisme, mais accomplissait EN CACHETTE les rites juïques. Le peuple, qui ne se trompait pas sur leurs sentiments intimes, appelait ces nouveaux chrétiens "marranes"... et les détestait encore plus que les juifs manifestes.

L'Inquisition fut fondée en Espagne contre les pseudo-convertis du Judaïsme et de l'Islamisme (1480)... Un juif, LE CABALISTE ABRAHAM ABOULAFIA PROJETA DE CONVERTIR AU JUDAÏSME LE PAPE MARTIN IV ET, POUR REALISER CE DESSEIN, ALLA A ROME (1281). Il se peut que les succès du prosélytisme juif aient influé sur la FORMATION DE LA LEGENDE D'UN PAPE D'ORIGINE JUÏVE, QUI SERAIT VENU D'ALLEMAGNE... Et l'antipape Anaclet II (1113), de la puissante famille des Pierleoni, neveu d'un juif "converti", fut appelé "*nec judeus quidem sed judeo etiam deterior*"⁽⁷⁾.

De 1500 à 1789 les juifs plus que jamais feignirent d'adhérer au Christianisme, surtout en Espagne et au Portugal... Ils furent expulsés d'Espagne en 1492 et du Portugal en 1496... Mais la plus grande partie, POUR EVITER L'EXIL, simula d'être chrétienne... Ainsi Leroy-Beaulieu qui n'a certes pas la réputation d'un antisémite constate-t-il cette DUPLICITE RELIGIEUSE, ADMISE ET, dans certaines circonstances, ERIGEE EN SYSTEME: "Des milliers de juifs, ...ont abandonné extérieurement le Judaïsme, en se déclarant disciples de Jésus... pour obtenir le droit de continuer à vivre... dans le pays où habitaient leurs ancêtres. DES CHRETIENS AUSSI ONT CEDE DURANT LES PERSECUTIONS... LA DIFFERENCE EST QUE LES RABBINS ONT... APPROUVE ET MEME CONSEILLE CES APOSTASIES... De 1789 à nos jours les marranes d'Espagne et du Portugal ont continué à VIVRE DOUBLEMENT: CHRETIENS AU DEHORS, juifs dans l'intimité de leur famille"⁽⁸⁾.

LES DEBUTS DU MARRANISME

Depuis la période romaine les juifs présents dans la péninsule ibérique furent nom-

breux et influents. Après les invasions barbares (Vè s) leur situation dans un premier temps s'améliora: en effet les Wisigoths étaient ariens et tendaient à favoriser les juifs. Mais, quand les Wisigoths se convertirent au Catholicisme la situation des juifs empira; en 589, avec le roi Reccarade, on commença d'appliquer la loi ecclésiastique à l'égard des juifs. En 616 le roi Sisebut promulgua un édit qui ordonnait le baptême de tous les juifs de son royaume, SOUS PEINE D'EXPULSION. Quatre-vingt-dix mille juifs environ se "convertirent", mais évidemment leur conversion ne fut pour beaucoup pas du tout sincère.

L'infidélité des "*conversos*" resta ainsi l'un des problèmes majeurs du gouvernement wisigoth jusqu'à l'invasion arabe (711). "Le nombre des juifs que les Arabes trouvèrent dans le pays démontre l'échec total des tentatives de conversion: déjà s'était formée dans la péninsule ibérique la tradition du Marranisme. L'arrivée des Arabes marqua pour les juifs d'Espagne le commencement d'un âge d'or... la force du Judaïsme dans la péninsule s'accrut immensément, avec des communautés qui dépassaient en nombre, en culture et en richesse celles de tout autre pays du monde occidental"⁽⁹⁾.

La tradition de tolérance des musulmans dans leurs rapports avec les juifs fut interrompue par l'invasion des almoravides (XIIè s). La profession du Judaïsme et du Christianisme fut interdite dans toutes les provinces encore assujetties au gouvernement musulman.

LA "RECONQUISTA"

Avec le début de la *Reconquista* de l'Espagne, les juifs eurent beaucoup de problèmes; toutefois à partir du Xè s les choses commencèrent à changer et, nonobstant certaines manifestations législatives d'ordre religieux, s'affirma une politique favorable à leur égard. On pensait que les juifs auraient pu être d'une grande utilité à la cour, soit comme médecins soit comme financiers. La conquête graduelle des territoires musulmans fit cependant diminuer cet esprit de tolérance dans les relations avec les juifs. Aux XIIIè et XIVè siècles, leur situation empira de nouveau et on eut un retour du Marranisme: FACE A LA DIFFICULTE LE JUIF PREFERAIT FAIRE SEMBLANT DE SE CONVERTIR, tout en restant intérieurement fidèle au Talmud. «Ils étaient juifs en tout, excepté dans le nom, et chrétiens seulement dans la forme.

De plus ILS TRANSMETTAIENT LEUR MECREANCE A LEURS ENFANTS qui, bien que nés dans la foi dominante et baptisés à la naissance, étaient aussi INSINCERES que leurs pères dans les pratiques religieuses... LA JUSTICE, L'ADMINISTRATION, L'ARMEE, LES UNIVERSITES, L'EGLISE MEME SE REMPLIRENT DE "CONVERTIS" DE FRAICHE DATE, A LA FOI PLUS OU MOINS DOUTEUSE, ou de leurs immédiats descendants... En l'espace d'une paire de générations il n'y avait plus une famille aristocratique aragonaise, de la famille royale au bas de l'échelle, qu'on put dire immune de la 'tache' du sang juif»⁽¹⁰⁾.

"Plus débiles, les autres restaient en Espagne - écrit l'historien juif Poliakov - ...et judaïsaient de père en fils, tout en se faisant baptiser de père en fils: telles furent donc les origines de la lignée des marranes... Avant l'avènement des rois catholiques ils ne couraient pas, de ce fait, des risques mortels"⁽¹¹⁾.

LES MARRANES (12)

Parmi les juifs, ces faux "convertis" au Christianisme étaient appelés "*Amusin*", les "contraints", pour les distinguer des vrais convertis, appelés renégats ou apostats. Les espagnols appelaient les "*Amusin*" "*conversos*", ou plus exactement "*Nuevos Cristianos*" pour les distinguer des "Vieux chrétiens". Parfois ils étaient appelés "*Alboraycos*", de al-Burak, le destrier de Mahomet, qui n'était ni cheval ni mule, ni mâle ni femelle, ainsi comme pour lui

Marranes, photographiés en 1984 au Portugal, priant avec les mains jointes à la manière chrétienne...

leur appliquait-on le surnom puisqu'ils n'étaient ni juifs ni chrétiens. Le nom le plus commun était toutefois celui de "*marranos*". L'étymologie de ce mot est discutée; certains la font remonter à l'hébreu "*Mar'sat 'Ayim*": apparition de l'œil, pour signifier que ce n'est qu'en apparence qu'ils étaient chrétiens. Toutefois le fait que le terme fut inconnu des juifs signifie qu'il ne fut pas inventé par eux, mais qu'il faut en rechercher une origine non juive. "Le terme marrane est un vieux vocable espagnol, qui remonte au haut Moyen Age et signifie porc... Le mot exprime... toute la profondeur... du mépris que l'espagnol normal nourrit pour les NEOPHYTES INSINCERES, dont il se trouvait alors entouré"⁽¹³⁾.

Les marranes étaient caractérisés, comme affirme Poliakov, par la "hantise du secret" et par la "duplicité imposée". Ils étaient nombreux, même, "à se faire moines... d'autres allaient à la cour pontificale"⁽¹⁴⁾.

"Les marranes portugais, autrement endurcis que les '*conversos*' espagnols dans la pratique du cryptojudaïsme, se répandirent en grand nombre dans toute la Péninsule. Supérieurement entraînés à la lutte contre l'Inquisition, ils ENTRETENAIENT A ROME UNE SORTE DE LOBBY PERMANENT, QUI... OBTENAIT DES PARDONS COLLECTIFS..."⁽¹⁵⁾. Chassés du Portugal - poursuit Poliakov - "une notable vague d'émigrés marranes alla vers la colonie portugaise du Brésil. (...) C'est pourquoi le Brésil se remplit de 'nouveaux chrétiens' à l'orthodoxie douteuse"⁽¹⁶⁾.

"Etre marrane - continue Poliakov - c'était aussi être AFFILIE A UNE VASTE SOCIETE SECRETE DE PROTECTION ET D'ENTRAIDE"⁽¹⁷⁾, presque une sorte de *Rotary ante litteram*.

Le marrane était et est encore aujourd'hui, plus "INQUIETANT ET EXASPERANT", pour employer les mots de Poliakov, que le juif manifeste; puisqu'il semble être un chrétien, alors que, en réalité, c'est un ennemi du Christ. Pour combattre d'une manière adéquate cette SOCIETE SECRETE des cryptojuifs, qui s'infiltrait progressivement au sein de la Chrétienté, l'Eglise dut se servir d'INFORMATEURS, comme le met aussi en évidence Poliakov, en taxant d'"espionnite chronique à forme religieuse" la légitime défense de l'Eglise contre le Judaïsme occulte qui cherchait de pénétrer en elle: "Elle invitait les bons catholiques à dénoncer les suspects de leur entourage... les noms des témoins... étaient tenus rigoureusement secrets"⁽¹⁸⁾.

L'INSTITUTION DE L'INQUISITION

Au cours du XV^e s il apparut clairement que la récente conversion en masse des juifs au Christianisme avait rendu beaucoup plus embrouillée la situation religieuse en Espagne. En effet, là où d'abord il y avait un nombre déterminé de juifs, il y avait maintenant un grand nombre de CHRETIENS APPARENTS qui constituaient véritablement une "CINQUIEME COLONNE" A L'INTERIEUR DE L'ETAT ET DE L'EGLISE.

"Pour ce qui regardait l'Eglise, la situation était bien plus difficile qu'elle ne l'était avant la fatale année 1391 [année où un mouvement populaire chrétien conduisit à un véritable massacre des juifs, n.d.r.]. Avant cette date, il y avait en effet un important noyau de NON CROYANTS EN DEHORS DE L'EGLISE, FACILEMENT RECONNAISSABLES et rendus inoffensifs du point de vue théologique, grâce à un système de lois laïques et ecclésiastiques. DESORMAIS IL Y AVAIT UNE SORTE DE NOYAU TOUT AUSSI VASTE AU SEIN DES FIDELES, QUI SE FAISAIT INSIDIEUSEMENT JOUR DANS TOUS LES SECTEURS DU CORPS POLITIQUE ET ECCLESIASTIQUE, en méprisant ouvertement, dans de nombreux cas, les doctrines de l'Eglise et EN CONTAMINANT, PAR SON INFLUENCE, LA MASSE ENTIERE DES FIDELES. Le baptême n'avait juste servi qu'à transformer une notable portion de juifs D'INFIDELES EXTERNES A L'EGLISE, EN HERETIQUES A L'INTERIEUR... Inévitablement, le problème des nouveaux chrétiens exigeait donc une attention toujours plus grande, de la part de l'Eglise espagnole" (19).

"Les marranes étaient des juifs hypocrites, qui restaient occultement liés à la Synagogue et extérieurement, en se montrant chrétiens, s'ouvraient le passage jusqu'aux plus hautes charges de l'Etat et de l'Eglise" (20).

Avant d'affronter le discours sur l'Inquisition il faut dire qu'à l'intérieur de l'INQUISITION ESPAGNOLE a été créée une vraie LEGENDE NOIRE, qui a parmi ses auteurs les plus importants ANTONIO LLORENTE, ex-secrétaire général de l'Inquisition, prêtre passé au service de Napoléon quand celui-ci envahit l'Espagne, et auteur, par ordre de Joseph Bonaparte, d'une *Storia critica dell'Inquisizione in Spagna* en deux volumes, œuvre fondamentale pour tous les dé-

nigreurs successifs. Llorente, pour ne pas être démenti dans son œuvre de démolition, "brûla tous les actes des cas criminels qui lui passèrent par les mains", selon l'historien Tuberville, loin d'être tendre avec l'Inquisition (21).

Concernant le NOMBRE DES VICTIMES de l'Inquisition, Llorente parle de trente-deux mille personnes livrées au bras séculier, mais "la vérité est que même le chiffre de trente-deux mille exécutions fourni par Llorente a été obtenu par eux en utilisant un système de calcul que Tuberville n'hésite pas à définir fantastique et ridicule" (22). A supposer que, en tout état de cause, les victimes aient été celles indiquées, il s'agit toujours d'une moyenne de 90 exécutions par an, en considérant l'activité de l'Inquisition espagnole, de 1478 à 1821, d'environ 342 années. Ce chiffre, vu sur une longue période, met en évidence les exterminations de masse auxquelles nous a habitués notre époque, à partir de la Révolution française.

Kamen, historien hostile à l'Inquisition, écrit au sujet de la CONDAMNATION AU BUCHER: "L'Inquisition avait soin d'éviter, chaque fois que c'était possible, le passage extrême du bûcher. On faisait régulièrement de nombreux et énergiques efforts pour essayer de convertir les hérétiques obstinés..." (23).

Concernant la TORTURE Kamen admet également que: "L'Inquisition adoptait une politique de douceur et de circonspection... La norme était que la personne faisant l'objet de l'inquisition ne devait pas subir de dommages dans ses biens et encore moins dans sa vie même" (24).

...Les mêmes marranes priant avec les mains sur les yeux selon le rituel juif (Photos extraites de F. Brenner, Marranes, éd. de la Différence 1992).



Et l'historien Lea, lui aussi adversaire de l'Inquisition, dut cependant convenir que les inquisiteurs, en tant que religieux et donc munis de science solide et de pieuses vertus, étaient, dans le jugement du coupable, plus miséricordieux que tout autre autorité civile: "A l'honneur des inquisiteurs nous devons dire qu'ils furent bien plus cléments que l'opinion publique alors en vigueur" ⁽²⁵⁾. Cela dit, pour parler de la naissance de l'Inquisition ⁽²⁶⁾ il faut confirmer que l'idée de la punition de l'hérésie était aussi ancienne que l'Eglise elle-même. A ce propos on peut lire les ouvrages fondamentaux du Père Eliseo Masini, "*Il Sacro Arsenale ovvero pratica dell'Officio della Santa Inquisizione*", Bologne 1665; et du Père Nicolau Eymerich, "*Directorium inquisitorum*", Avignon 1376, avec un commentaire du Père Francisco Peña, Rome 1578: trad. française éd. Mouton, Paris 1973. Déjà du temps des empereurs romains Théodose et Justinien existaient des tribunaux spéciaux destinés à la répression des erreurs même si, au sens strict, l'Inquisition remonte à la période de l'hérésie des Albigeois (XIII^e s).

Quand le problème albigeois fut résolu, l'attention de l'Inquisition se porta vers les chrétiens judaïsants, les "*conversos*" qui retournaient au Judaïsme; alors que LES JUIFS QUI NE S'ETAIENT PAS FAIT BAPTISER RESTAIENT HORS DES LIENS JURIDIQUES DE L'EGLISE, et n'étaient pas l'objet d'inquisition de sa part, sauf quand ils se rendaient coupables d'interférences religieuses avec les chrétiens qu'ils essayaient de corrompre, ou quand ils essayaient d'attaquer la Chrétienté.

Avec l'accès au trône d'Isabelle la Catholique et grâce aux efforts du Père Tomàs de Torquemada o.p. et du Père Alfonso de Hoze da o.p., le Pape Sixte IV, le 1er novembre 1478, promulgua une bulle par laquelle il instituait l'Inquisition espagnole. Mais les juifs CONSPIRAIENT contre l'Inquisition. A Séville, en effet, grâce aux confidences de la fille d'un des chefs de la conjuration, les inquisiteurs réussirent à déjouer les trames et à faire arrêter bon nombre "des plus riches et des plus estimés citoyens de Séville, y compris plusieurs magistrats et autres dignitaires..." ⁽²⁷⁾.

En 1485 le siège du tribunal de l'Inquisition fut transféré à Tolède. "Les *conversos* de cette ville, riches et nombreux, suivirent l'exemple des frères de Séville et OURDIRENT UN COMLOT pour empêcher que

l'Inquisition n'entre en vigueur. Leur intention était de SUSCITER UNE EMEUTE durant la procession du *Corpus Domini*... avec l'espoir de LIQUIDER les inquisiteurs durant les désordres" ⁽²⁸⁾.

Le 17 octobre 1483, le Pape promulgua un "bref" par lequel il étendait l'autorité de l'Inquisition au royaume d'Aragon, Catalogne et Valence.

Sous la direction du Père Torquemada l'activité de l'Inquisition devint toujours plus importante Torquemada "arriva à mettre sous accusation deux évêques d'origine juive, accusés de protéger leurs coreligionnaires" ⁽²⁹⁾. A Saragosse le complot juif fit deux illustres victimes: la première fut l'inquisiteur Gaspar Juglar, trouvé mort par empoisonnement le 10 mai 1484, l'autre fut St Pierre d'Arbués ⁽³⁰⁾, contre qui "s'organisa... un COMLOT qui impliquait bon nombre de personnes les plus éminentes de l'Aragon. ...Le 15 décembre 1485 Arbués fut attaqué alors qu'il était agenouillé en prière dans la cathédrale... il mourut deux jours après. En 1867 il fut officiellement canonisé" ⁽³¹⁾.

L'un des conspirateurs, Sancho de Paternoy, fut condamné aux travaux forcés; "mais plus tard, GRACE A SES RICHESSES ET A SA GRANDE INFLUENCE, IL REUSSIT A SE FAIRE LIBERER ET A SE REINSERER DANS LE MONDE POLITIQUE" ⁽³²⁾. Les juifs qui ne s'étaient pas fait baptiser ne furent pas même effleurés par l'Inquisition, en tant qu'ils étaient des infidèles hors de l'Eglise et non des hérétiques infiltrés en son sein ⁽³³⁾.

LA PROCEDURE DE L'INQUISITION

Lorsque se constituait un tribunal de l'Inquisition, était publié un "EDIT DE GRACE" dans lequel on invitait les personnes coupables d'avoir commis dans le passé des actions hérétiques à se présenter spontanément pour confesser leurs fautes et obtenir ainsi un traitement miséricordieux. Il était fixé une limite de temps (trente-quarante jours) appelé "TERME DE LA GRACE", passé lequel on pouvait procéder avec sévérité contre les coupables.

Ceux qui se présentaient durant le temps de l'"Edit de grâce", devaient dénoncer tous ceux avec lesquels ils s'étaient associés ou qui s'étaient souillés de fautes semblables; ainsi le Saint-Office entra-t-il en possession d'une grande quantité d'éléments sur lesquels il pouvait travailler.

Dans les temps suivants fut aussi publié périodiquement un "EDIT DE FOI", dans lequel on intimait aux fidèles, sous peine d'excommunication, de dénoncer toute personne coupable d'hérésie.

L'Inquisition avait en outre DES INFORMATEURS MEME PARMIS LES CONVERTIS; comme l'affirme Roth "en 1524 un informateur 'nouveau chrétien'... qui agissait comme agent provocateur... et avait fourni au roi des listes de personnes dont il avait gagné la confiance, coupables de pratiquer le Judaïsme, fut assassiné par des marranes travestis en frères" ⁽³⁴⁾.

En outre "...le tribunal de l'Inquisition était... impartial. Pour cela la charge officielle de l'accusation était assumée par un fonctionnaire spécial, connu comme "*promotor fiscal*". Avant que le cas soit pris en considération, les accusations étaient examinées par des "*calificadores*", qui devaient établir si elles portaient "*calidad de oficio*", c'est-à-dire justification à procéder. Si c'était le cas... le "*promotor fiscal*" avait libre cours pour présenter la "*clamosa*" ou requête formelle pour l'ouverture du procès. ...L'étape suivante consistait dans l'arrestation de la personne accusée" ⁽³⁵⁾.

Mais SI L'INFORMATEUR SE REVELAIT ETRE UN FAUX TEMOIN, IL ETAIT PUNI SEVEREMENT; et Roth témoigne qu'un faux informateur fut exécuté à Lisbonne durant l'autodafé du 10 octobre 1723.

Une fois formulée l'accusation formelle, tout le procès qui s'ensuivait se fondait sur le "désir de faire confesser à l'accusé son délit et de l'admettre ainsi à la pénitence: de cette manière aussi son corps ne souffrirait pas, l'âme immortelle aurait été sauvée (et au cas où la confession ne fut pas spontanée, on pouvait appliquer la torture...). ...En réalité, sous cet aspect, ...l'Inquisition espagnole... se comportait d'une manière MOINS INHUMAINE QUE L'INQUISITION ROMAINE, où la torture pouvait se prolonger même après la confession pour obtenir les noms des présumés complices ou associés" ⁽³⁶⁾.

LA TORTURE

Dans la première période les méthodes les plus communes de torture étaient le "*strappado*" (le torturé était laissé tomber d'une poutre, à laquelle il avait été suspendu au moyen d'une courte corde, et ensuite remonté en haut avec une "secousse" avant

qu'il rejoigne le sol) et le supplice de l'eau, par lequel on faisait ingurgiter au prisonnier une grande quantité d'eau; normalement il y avait un médecin qui assistait à l'opération, afin que le prisonnier ne coure pas de risques trop graves pour sa santé. Le même Roth admet que "... IL EST... juste d'ajouter que l'Inquisition AGISSAIT DE MANIERE JUSTE. Généralement ELLE PROCEDAIT SEULEMENT APRES AVOIR RECUEILLI D'AMPLES PREUVES DE CULPABILITE; et quiconque étudie un procès inquisitorial est frappé par la SCRUPULEUSE PRECISION AVEC LAQUELLE IL EST CONDUIT" ⁽³⁷⁾.

Si l'accusé se déclarait repent, spontanément ou sous la torture, s'ensuivait la "réconciliation" avec l'Eglise. L'accusé devait jurer devant un crucifix d'accepter la Religion catholique dans tout son ensemble. Normalement une réconciliation de ce genre pouvait avoir lieu une seule fois, puisque une seconde condamnation était la preuve que la première abjuration n'avait pas été sincère et l'accusé était livré au bras séculier. Il y avait cependant des EXCEPTIONS: "Dans les cas dans lesquels le Saint-Office se sentait porté à exercer la clémence à l'occasion d'une seconde condamnation, l'accusé était condamné aux peines physiques de la prison" ⁽³⁸⁾.

La peine capitale était réservée à ceux qui ne voulaient pas se repentir, c'est-à-dire:

- les OBSTINES qui se glorifiaient de leur crime;
- les RECIDIVISTES, dont la rechute démontrait l'insincérité;
- les "DIMINUTOS", c'est-à-dire ceux qui se confessaient mais pas complètement et protégeaient leurs complices;
- les "NEGATIVOS", c'est-à-dire ceux qui refusaient de se confesser.

L'Inquisition, grâce au contrôle de l'Eglise, n'est JAMAIS TOMBEE DANS LE FANATISME ou dans la persécution généralisée même des innocents, comme reconnaît Roth: "Le tribunal [de l'Inquisition] s'occupait aussi d'autres fautes. Aussi de la sorcellerie, mais GRACE A SON INFLUENCE MODERATRICE, l'Espagne resta l'unique pays en Europe où aux XVII^e et XVIII^e siècles LA PERSECUTION DES SOI-DISANT SORCIERES N'EUT PAS DE SUITE; à ce propos l'Espagne [catholique] se comporta bien mieux que l'Angleterre ou que l'Amérique du Nord [protestante], et l'influence du Saint-Office dans ce sens ne fut pas sous-évaluée"

(39). Et en outre, même en n'étant évidemment pas un admirateur de l'Inquisition, l'historien juif en reconnaît les mérites: "L'Inquisition, ... même **STIMULEE PAR DES MOUVEMENTS SINCEREMENT RELIGIEUX**, même s'ils étaient complètement erronés, même **EN POSSEDANT UN BON COTE S'IL N'EST PAS FRANCHEMENT BENEFIQUE**, pour de nombreuses générations fut systématiquement occupée à étouffer la liberté de pensée" (40).

Même Poliakov doit reconnaître la pureté d'intention avec laquelle opérait l'Inquisition: "Comme toute **POLICE DES AMES**, l'Inquisition et toute sa procédure étaient conçue en fonction de ce moment suprême qu'est l'**AVEU** (procédure inquisitoire, par opposition à la procédure accusatoire). L'hérésie étant un péché de l'âme, la seule preuve possible [bien qu'elle ne soit pas publique, n.d.r.] en est la confession. ... **CELUI QUI AVOUAIT AVAIT LA VIE SAUVE**; celui qui niait jusqu'au bout allait au bûcher" (41).

Même sur le nombre des hérétiques condamnés à mort (et sur le traitement réservé aux marranes) Poliakov est obligé d'admettre que: "Pour l'Inquisition de Torquemada, les chiffres sont de l'ordre de un à deux milliers. On a pu dire que **LE SAINT-OFFICE FUT BIEN MOINS SANGUINAIRE QUE LES POLICES... DU XX^e SIECLE**. Et, en effet, **SEULS FINISSAIENT SUR LE BUCHER LES PRISONNIERS QUI EURENT LA FORCE... nécessaire POUR DIRE 'NON' JUSQU'AU BOUT**, ...pour refuser l'aveu; ou les récidivistes impénitents de l'hérésie. ... **SES [de l'Inquisition] GEOLES ETAIENT LOIN D'ETRE DES OUBLIETTES. ...DES PRISONNIERS RICHES S'Y FAISAIENT ACCOMPAGNER PAR LEURS SERVITEURS; DES PRISONNIERS PAUVRES Y FAISAIENT EUX-MEMES LEUR CUISINE, ET PARFOIS POUVAIENT MEME TRAVAILLER DE JOUR AUX CHAMPS**. Riches et pauvres pouvaient recevoir des visites, et lire et écrire s'ils étaient lettrés. **LORSQUE LES DETENUS SE TROUVAIENT TROP A L'ETROIT DANS LEUR PRISON, IL ARRIVAIT QUE LES INQUISITEURS LOUAIENT UNE MAISON EN VILLE** pour les y héberger. Les condamnés à la détention perpétuelle, s'ils appartenaient au clergé, étaient le plus souvent confinés dans des monastères; laïcs il leur arrivait quelquefois de purger leur peine à domicile" (42).

"Il faut croire - ajoute l'auteur - que la popularité de l'Inquisition en Espagne demeurait fortement assise, car les 'juntas patriotiques' qui en 1811 boutèrent les Français hors d'Espagne, s'empressaient, province après province, à la rétablir" (43). Ce fut seulement en 1834 que l'Inquisition y fut supprimée (44).

LES TECHNIQUES D'ESPIONNAGE ET D'INFORMATION

L'Inquisition établit dans ce but **UN RESEAU D'INFORMATEURS**, qui n'étaient pas rémunérés et portaient comme signe de reconnaissance une plaque (45). Elle était évidemment munie d'**ARCHIVES** où **ELLE FICHAIT LES SUSPECTS**. Dans ces archives se trouvaient les listes généalogiques des familles des "*convertos*"; si l'un d'eux était reconnu comme un **FAUX CONVERTI**, **SES DESCENDANTS DIRECTS ETAIENT CONSIDERES COMME SUSPECTS**, ils n'avaient donc pas le certificat de sang pur [*"limpieza de sangre"*], qui n'était pas une disposition raciale génétique (nombreux en effet étaient les juifs sincèrement convertis, et qui n'avaient pas de problème avec l'Inquisition), mais seulement une **MEASURE DE PRUDENCE DE L'EGLISE, POUR EVITER QUE DES FAUX CONVERTIS NE S'INFILTENT COMME UNE "CINQUIEME COLONNE" EN SON SEIN**, pour la détruire de l'intérieur.

"En démasquant... les juifs feignant d'être convertis, on diminua l'aversion des 'vieux chrétiens' à l'égard des juifs en général et on donna la tranquillité à ceux sincèrement christianisés, qui n'étaient plus exposés à des réactions populaires sans discernement. L'Inquisition fut donc contre le racisme puisqu'elle ramena sur le plan de la foi une opinion publique qui, en généralisant l'équation: sang juif = faux converti, ... tendait à frapper... le juif en tant que tel. ... **L'AVERSION POUR LES JUIFS NAIT DU PEUPLE, DES COMMUNAUTES LOCALES, ET CE SONT ELLES QUI ETABLISSENT, DE LA SUSPICION DESORMAIS GENERALE POUR TOUT CE QUI EST JUIF, LES STATUTS DE 'LIMPIEZA'**. **DANS CE DEFERLEMENT DE STATUTS DISCRIMINATOIRES DES ORIGINES LOCALES, ...L'EGLISE INTERVIENT POUR REPORTER LE CONFLIT DU DOMAINE RACIAL AU**

DOMAINE RELIGIEUX. Le converti en tant que tel est un chrétien comme tous les autres... Tandis que le faux converti doit être démasqué et exclu... Que l'Inquisition ne frappât pas la race juive en tant que telle est clair: AUX FINS DE L'ACCESSION AUX CHARGES PUBLIQUES, ELLE PASSAIT EN REVUE NON PAS LES ORIGINES ET LE SANG, MAIS LES CONDAMNATIONS DES ASCENDANTS JUSQU'AUX AIEUX, comme la loi canonique prévoyait pour toute personne indépendamment de sa race ⁽⁴⁶⁾. ...L'Inquisition, en somme, veut que la société et l'Eglise soient gouvernées par des chrétiens et non par des ennemis du Christ" ⁽⁴⁷⁾.

L'ennemi principal de l'Inquisition resta toujours le judaïsme, même quand elle dut affronter le problème des protestants. En effet "les réformés ne sont pas loin [pour l'Inquisition] de représenter une sorte de juifs revêtus d'un masque nouveau. ...Il ne faut pas oublier les attaches de la Réforme avec le mouvement humaniste, le retour aux sources antiques, le premier essor de la philologie, et les traductions de la Bible. L'illustre théologien Santotis défendit au Concile de Trente, à la même époque, la thèse suivant laquelle le Protestantisme n'était qu'un retour au Judaïsme; d'autres théologiens... affirmaient que le Judaïsme se trouvait à la base de toutes les hérésies, y compris l'Islam" ⁽⁴⁸⁾.

Même l'auteur juif Albert Sicroff ⁽⁴⁹⁾ reconnaît que le but des statuts de "pureté de sang" était d'empêcher aux chrétiens d'origine juive (qui étaient SUSPECTS de ne pas être vraiment chrétiens mais plutôt des CRYPTO-JUIFS) d'avoir un rôle de PREMIER PLAN dans la société chrétienne d'Espagne.

Puisque la pénétration des "*morisques*" dans la haute société civile et ecclésiastique était peu étendue, les "*statutos de limpieza de sangre*" s'occupèrent peu, et seulement en théorie, de ce problème. C'était surtout le judéo-chrétien ou marrane le sujet principal des statuts.

L'expulsion des "*morisques*" d'Espagne en 1609 mit fin au problème.

"Cette mesure - écrit Sicroff - n'aurait jamais pu être prise contre les Judéo-Chrétiens. Les alliances avaient tellement mêlé leurs lignages avec ceux des 'vieux chrétiens', qu'on n'aurait jamais pu isoler les Judéo-Chrétiens pour les expulser. La diffusion du sang juif parmi les Chrétiens espagnols par l'intermédiaire du Judéo-Chré-

tien... gagna soudain du terrain en 1391 comme conséquence des assauts contre les communautés juives d'Espagne" ⁽⁵⁰⁾.

Le baptême était vu par les juifs comme un moyen très efficace pour freiner les violences populaires contre le Judaïsme en 1391, qui confirment, au dire de Sicroff, qu'"à cette époque les Juifs N'étaient PAS l'objet d'un SENTIMENT RACISTE. CE N'était PAS LEUR RACE, mais LEUR RELIGION qui les distinguait" ⁽⁵¹⁾.

Pour cela les néo-convertis, qui avaient fait partie des classes supérieures de la société israélite, cherchaient à occuper des postes équivalents dans la société espagnole. En cela au début on ne s'aperçut de rien d'anormal ou dangereux, mais, quand au fil du temps, on s'aperçut que beaucoup de néo-convertis étaient en réalité des cryptojuifs, et qui avaient occupé presque tous les postes-clés de la société espagnole, alors la réaction ne tarda pas à se faire sentir, mais uniquement par rapport à ceux qui étaient suspects de cryptojudaïsme.

C'est pourquoi dans les premières années qui suivirent 1391, l'Eglise et la société espagnole n'avaient rien contre le fait que les juifs qui avaient accepté le baptême pouvaient assumer de hautes charges au sein même de l'Eglise et de l'Etat; l'unique objection du côté catholique contre le Judaïsme était en effet celle de l'"aveuglement religieux" et non racial.

"Sans aucun obstacle religieux... la noblesse des 'vieux chrétiens' n'hésitait aucunement à s'allier aux '*conversos*': un mariage ayant le double avantage d'être une expression de la charité évangélique et d'offrir en même temps la possibilité de remonter l'état de leurs fortunes" ⁽⁵²⁾.

Le peuple au contraire montrait moins d'enthousiasme à l'endroit des "*conversos*", puisqu'il se voyait dépassé par les judéo-chrétiens. Et quand éclatèrent les premiers tumultes, l'Eglise devra insister beaucoup pour faire comprendre au peuple la différence entre la foi et le sang, lequel peut être dangereux uniquement s'il véhicule une "foi perversie". En vérité il faut admettre que le premier "chien" à aboyer face au danger du cryptojudaïsme fut justement le peuple, qui mit ainsi en alerte l'autorité ecclésiastique et civile. Elle put légiférer en conséquence et vaincre le mal du Marranisme, et en même temps diriger et canaliser la réaction des masses, afin qu'elle n'outrepasât pas la juste mesure, mais restât sur le plan de la foi et de la légitime défense, sans tomber dans la haine gratuite et personnelle.

Un rôle capital dans la découverte du ‘marranisme’, du ‘*converso*’ fut joué aussi précisément par les SINCERES convertis au Christianisme ⁽⁵³⁾.

Ce fut ainsi que Pablo de Santa Maria, Jerónimo de Santa Fe et Micer Pedro de la Caballeria attaquèrent dans leurs écrits leurs anciens coreligionnaires. “Il n’y a pas d’attaque plus violente contre une croyance que celle qui vient du ‘renégat’, vu sa CONNAISSANCE APPROFONDIE des dogmes qu’il attaque” ⁽⁵⁴⁾. L’Eglise s’est toujours servie des juifs vraiment convertis dans la lutte contre le cryptojudaïsme, et il est stupide de rejeter les écrits de ceux qui peuvent nous éclairer mieux que tout autre sur la perversité de la fausse religion cabalistico-talmudique.

Le *Scrutinium Scripturarum* de don Pablo de Santa Maria (1432), ex-premier rabbin de Burgos, porta un coup décisif aux intrigues des marranes infiltrés dans l’Eglise et dans la société espagnole. Tout aussi utiles furent les ouvrages de Jeronimo de Santa Fe, *L’Azote de los Judios* (Hebraeomastix), et de Micer Pedro de la Caballeria *Zelus Christi contra Judeos et sarracenos*.

LE PREMIER STATUT DE “PURETE DU SANG” EN ESPAGNE: TOLEDE 1449

L’insurrection chrétienne anti-‘*conversos*’ de Tolède, en 1449, fut le prélude d’une série de révoltes populaires contre les cryptojuifs. Ce premier exemple de fureur populaire contre les marranes présente un grand intérêt puisqu’il fut à l’origine du premier statut de “*limpieza de sangre*” ⁽⁵⁵⁾ en Espagne. Il faut aussi dire que les ‘*conversos*’ ne restèrent pas passifs: ils se défendirent avec la plume et parfois avec l’épée...

L’un des premiers à écrire sur les “Statuts de pureté du sang” fut Alonzo Diaz de Montalvo (1449): toutefois, il ne faut pas voir dans l’œuvre de Montalvo, comme certains l’ont fait, une défense à outrance de tous les *conversos*. Il y a en elle la distinction nette entre convertis sincères et faux convertis (ou marranes).

“Il savait qu’il existait des Juifs convertis coupables de revenir à leur ancienne religion. Son but était simplement de rejeter TOUTE condamnation en masse des ‘nouveaux chrétiens’. Ainsi St Jérôme et St Jean Chrysostome sont appelés pour témoigner que tous les hommes sont sauvés, quelle que soit leur origine, pourvu qu’ils ne suivent pas les vices de leurs parents” ⁽⁵⁶⁾.

Pour régler le sort des judaïsants, Montalvo proposait une enquête légale (en pratique d’établir l’Inquisition), afin que les coupables de cryptojudaïsme fussent avertis et punis, et que les incorrigibles soient condamnés comme hérétiques récidivistes.

Fernán Diaz de Tolède reprit bon nombre des arguments de Montalvo dans son *Instrucción del Relator para el obispo de Cuenca, a favor de la nacion Hebraea* (1449).

La même année don Alonso de Cartagena, évêque de Burgos, un juif converti, baptisé dans son enfance en 1390, composa le *Defensorium Unitatis Cristianæ*. Pourtant, comme l’admet Sicroff ⁽⁵⁷⁾, les positions tenues par don Alonso sur l’autorité supérieure du Concile œcuménique par rapport au Pape, font douter de l’intégrité de sa conversion. En outre son *Defensorium* ne fait pas la distinction entre vrais et faux convertis, et se réfère à la doctrine selon laquelle le baptême rend tout le monde vrais chrétiens et fils de Dieu, mais en ignorant que celui qui retourne au Judaïsme perd l’amitié avec Dieu.

Le Pape Nicolas V promulgua un “bref” le 24 septembre 1449, dans lequel il affirmait que les “*conversos*” cryptojuifs devaient être jugés par l’autorité ecclésiastique, c’est-à-dire par les évêques. Cependant les violences populaires continuèrent et en 1467 à Tolède se répétèrent les scènes de 1449; mais cette fois ce furent les “*conversos*” qui engagèrent le combat, en faisant irruption dans la cathédrale “pour donner libre cours à leur haine des chanoines ‘vieux chrétiens’. ...Puis, ils envahirent la ville et prirent possession des ponts et des portes. Leur succès momentané s’arrêta quand ils retournèrent à la cathédrale. ...Bien fortifiés à l’intérieur de la cathédrale, les vieux catholiques, assiégés parvinrent à donner l’alerte, en sonnant le tocsin. Bientôt des renforts arrivèrent... et les ‘vieux chrétiens’ passèrent à l’attaque. Les ‘*conversos*’ furent mis en déroute et vaincus” ⁽⁵⁸⁾.

INFILTRATIONS CRYPTOJUIVES DANS LE CLERGE

Les Franciscains furent les premiers à donner l’alerte (au XVème siècle) à propos des faux convertis présents dans les Ordres religieux ou dans le clergé séculier.

En 1461 ils demandèrent au Général de l’Ordre de Saint Jérôme, Frère Alonso de Oropesa, de les aider à extirper les maux qui naissaient des relations sociales trop étroites

entre les chrétiens, les infidèles et les hérétiques. L'ordre de St Jérôme comptait de nombreux néo-chrétiens et le Général se trouva pris ainsi entre deux feux. Il proposa cependant de confirmer aux évêques la tâche de juger les marranes et d'instituer une Inquisition qui jugerait ces causes. Il écrivit aussi sur ce sujet le traité *Lumen ad revelationem gentium et gloriam Israel* (1465), dans lequel il dénonçait la culpabilité des juifs.

Le Franciscain Alonso de Espina en 1459 écrivit aussi un ouvrage sur la question des cryptojuifs, *Fortalium Fidei*, dans lequel il traitait du déicide, des homicides rituels, de la profanation des hosties, de l'habileté des médecins à nuire aux patients chrétiens et à les tuer.

Si, comme l'enseigne St Paul, dans le Christ il n'y a aucune distinction entre juifs et païens, il faut cependant se souvenir que le même Apôtre (juif sincèrement converti) a écrit, inspiré par l'Esprit-Saint, que "il y a beaucoup de REBELLES, beaucoup de semeurs de vaines paroles, et de SEDUCTEURS; SURTOUT PARMIS LES CIRCONCIS [convertis à l'Evangile]. Il faut leur fermer la bouche, parce qu'ils causent la subversion de toutes les familles, enseignant ce qu'il ne faut pas, pour un gain honteux" (59).

Ce conseil de St Paul était appliqué surtout aux Ordres religieux, dans lesquels s'étaient infiltrés les cryptojuifs "rebelles et séducteurs", afin qu'ils ne bouleversent pas l'Ordre entier et ne puissent pas enseigner "ce qu'il ne faut pas"!

Le Manuel des Inquisiteurs du Père Eliseo Masini



Ce fut ainsi que les "Statuts de pureté du sang" furent appliqués aux familles religieuses, et le Pape Alexandre VI, en 1495 donna sa ratification pontificale dans un "bref" du 22 décembre.

"Ironie du sort - commente Sicroff - l'Inquisition qui aurait dû libérer les 'conversos' des mesures d'exclusion globales [selon les desseins des cryptojuifs] mit à jour assez de preuves accablantes de leur infidélité religieuse" (60).

Paul III en 1548 et Paul IV en 1555 ratifièrent les "Statuts".

En 1578 le théologien franciscain Antonio de Cordova publia le traité *Questionarium theologicum* dans lequel il précisait de manière formelle que le sang par lui seul ne peut pas justifier l'exclusion des hautes charges religieuses et civiles des néo-chrétiens. En effet l'Evangile est destiné à tous, sans distinction de race. On peut refuser l'intégration dans la société chrétienne aux 'conversos' seulement si on les suspecte (avec fondement) de cryptojudaïsme. C'est pourquoi les "Statuts" n'excluent pas "ex ratione generis" (à cause de la race), mais seulement là où il existe des preuves de cryptojudaïsme. Ces "Statuts" sont le fruit de l'attachement à l'intégrité de la foi chrétienne et n'ont rien à voir avec le moderne antisémitisme biologi-co-racial (61), condamné par Pie XI en 1928.

EXISTE-T-IL ENCORE AUJOURD'HUI DES MARRANES ?

"En 1925 les chercheurs sur les questions juives lurent avec émerveillement dans la presse anglo-juive une communication du secrétaire de la communauté de Lisbonne, qui révélait le fait extraordinaire que les marranes, disséminés dans le monde d'une manière aussi étrange et totale un siècle et demi avant, existaient encore et demandaient de l'aide pour pouvoir retourner au sein du troupeau juif. ... "Ce martyr [de l'Inquisition] se prolongea dans le temps... il s'est démontré impuissant à vaincre l'indomptable esprit juif. ... Les marranes ont réussi à conserver leur identité et les éléments essentiels de leur foi, JUSQU'À AUJOURD'HUI".

C'est ce qu'écrivait en 1932 Cecil Roth (62).

Le sujet a été traité de manière spécifique dans une intéressante et récente étude (1992) de Brenner et Yerushalami, qui parle d'une communauté de 120 marranes, résidant actuellement au Portugal, à Belmonte dans la province de Beira à quelques kilomètres de

la frontière espagnole, qui en 1984 se sont laissés exceptionnellement interviewer.

“On est marrane pour soi, au sein de la famille. Le concept même de communauté est étranger à la réalité marrane. Le CLOISONNEMENT est la règle de survie. ... Officiellement, on est chrétien: baptisé, marié devant le curé, recevant les derniers sacrements de l'Eglise. En secret, dans l'intimité de la cellule familiale, on est juif. On célèbre sabbat, *Kippour*, le Jeûne d'Esther, *Pessah*. Concrètement... on ne peut déceler aucun signe apparent du judaïsme: pas de circoncision, pas de livre, pas de trace écrite, mais une tradition orale transmise aux générations. ... Pas de synagogue, mais, comme le montrent les photos [reproduites dans le livre et très significatives], des greniers, parfois des caves, ... à l'abri des regards. Pas de rabbin. Ce sont les femmes [“*las sacirdotissas*”] qui transmettent la tradition de génération en génération, ce sont les femmes qui se réunissent pour prier”⁽⁶³⁾.

En confirmation des déclarations des historiens les paroles d'Elisa: «Dans la maison d'Elisa... on prépare le pain azyne. “Elisa, quand vous faites le pain azyne, vous fermez toutes les portes et fenêtres. Pourquoi?” ... “Nos anciens nous l'ont appris. C'EST UNE CHOSE TROP GRAVE POUR AVOIR UNE PORTE OUVERTE OU VOIR S'OUVRIR UNE PORTE”»⁽⁶⁴⁾.

Les auteurs nous disent aussi qu'une seule femme, du nom d'Emilie, malgré les pressions et les menaces du groupe, a eu le courage de leur confier son secret, en accordant pour la première fois une interview et en se faisant filmer par une caméra de télévision, chose tout à fait extraordinaire pour un marrane.

Ce MONDE SECRET qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, ne peut pas ne pas nous surprendre et nous remplir d'une crainte fondée; il constitue la confirmation de tant d'informations qu'on lit dans les livres et qu'on serait tenté de sous-estimer, comme si elles étaient des légendes ou des exagérations, comme le mystère du sang ou l'homicide rituel, transmis oralement de père en fils, et perpétré dans le secret des caves, en mêlant le sang d'une victime chrétienne aux azymes confectionnés pour la Pâque juive⁽⁶⁵⁾.

«Presque cinq siècles après le baptême “forcé” de leurs ancêtres juifs - écrivent les auteurs - il y a encore au Portugal... des marranes. Hommes et femmes, des individus ou des familles qui vivent extérieurement en chrétiens et pratiquent en cachette les rites

juifs. ... En 1984 Frédéric Brenner ... s'est rendu à Belmonte et, à force de séjours renouvelés, a réussi à établir des contacts personnels avec les marranes, naturellement méfiants. Deux familles l'ont même autorisé à filmer leurs RITES CLANDESTINS... Les marranes avaient pris l'habitude de dissimuler leur origine juive à leurs enfants jusqu'à l'âge de la puberté, où on les initiait alors, avec une grande solennité, à leur “foi” (véritable). La pratique de certains rites juifs, TROP PERILLEUSE, fut complètement abandonnée»⁽⁶⁶⁾. Quand ils doivent entrer dans une église, ils récitent d'abord cette courte prière: “J'entre dans cette maison/ mais je n'adore pas ce dieu⁽⁶⁷⁾ de pierre et de bois./ J'adore seulement les 73 noms/ du Seigneur qui nous gouverne”⁽⁶⁸⁾.

Au Portugal l'Inquisition fut abolie en 1821, pourtant pendant encore 150 ans, des juifs ont vécu EN SECRET leur Judaïsme, se faisant passer apparemment pour des chrétiens! Pourquoi? Nous savons qu'un ingénieur polonais, SAMUEL SCHWARZ, vint s'installer à Lisbonne en 1915⁽⁶⁹⁾. Chercheur passionné de l'histoire juive il commença à étudier surtout le passé des juifs au Portugal. En 1917, durant un voyage à Belmonte, il rencontra un juif qui le présenta à un groupe de marranes comme un des leurs. “Schwarz fut adopté par le groupe comme un coreligionnaire et INITIE A LEURS SECRETS. Il fut stupéfait de découvrir que le cryptojudaïsme était un phénomène bien vivant et que Belmonte n'était pas le seul village où il y avait encore des marranes”. C'est ainsi qu'en 1925 il publia le livre *Les Nouveaux chrétiens du Portugal au XXème siècle*, dans lequel il racontait ses expériences. Cette découverte, à laquelle se réfère également Roth dans son livre, provoqua dans le monde juif l'enthousiasme et le désir de ramener les marranes à la liberté de culte au sein de la communauté israélienne.

Dans ces mêmes années se leva à la tête des marranes la forte personnalité de BARROS BASTO, né en 1887 près de Porto. Il établit son quartier général à Porto, et organisa une congrégation qui en 1929 posa la première pierre d'une belle synagogue avec attenant un “séminaire”, de manière à permettre aux jeunes marranes d'étudier le judaïsme. En 1927 il lança un périodique en portugais au titre juif *Ha-Lapid (La Torche)*, qui s'adressait spécifiquement aux marranes. Barros Basto traduisit la majeure partie de

la liturgie juive traditionnelle, qu'il publia en portugais. Il voulait que tous les marranes se convertissent au Judaïsme officiel. Beaucoup de jeunes marranes vinrent étudier au "séminaire" de Porto. Cependant l'œuvre d'officialisation du cryptojudaïsme échoua. «Dans les années 30, le bruit courut que le 'séminaire' servait à attirer les jeunes garçons dans des intentions immorales, et en 1935 la police ferma le 'séminaire'. Traduit devant un tribunal militaire, Basto fut destitué [il était en effet militaire, n.d.r.] le 20 juillet 1937, après un long procès pour "inaptitude morale". ... Dès que les marranes furent informés ... de la condamnation de Basto, ils furent pris de panique ... et revinrent à leurs anciennes pratiques clandestines»⁽⁷⁰⁾. Basto mourut en 1961. Les marranes étaient retournés à leurs secrets.

Le prêtre résidant actuellement à Belmonte, interviewé sur le sujet, répond que les marranes vont à l'église seulement pour les baptêmes et les mariages et refusent d'être évangélisés, et que, même en ignorant les rites pratiqués chez eux, il sait qu'ils cuisent le pain sans levain; LE SECRET EST LE PLUS ABSOLU.

Malheureusement on doit aussi enregistrer une "victime" de la judaïsation des milieux chrétiens en acte à partir du Concile Vatican II: l'ex-curé de Belmonte (1954-1975), qui vint pour convertir les marranes au Catholicisme, mais après Vatican II fut converti par eux. "J'ai changé - raconte-t-il - parce que tout a changé autour de moi. ... J'étais allé à Belmonte pour convertir les juifs, ET CE SONT EUX QUI M'ONT CONVERTI. APRES VATICAN II, j'ai compris que ce n'était plus le moment de faire du prosélytisme"⁽⁷¹⁾. Maintenant le Père Manuel Marques, ex-curé de Belmonte, a défroqué, s'est marié et enseigne l'histoire à Covilhã. Voilà les fruits du Concile: la judaïsation des chrétiens!

UN CARDINAL PAPABILE CRYPTOJUIF?

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, juif de naissance et "converti" au Catholicisme en 1940, a accordé une inquiétante interview à l'*Agence Télégraphique Juive*⁽⁷²⁾ dans laquelle il exprime des positions théologiques qui ne peuvent pas ne pas nous faire douter de la sincérité de sa conversion.

Il affirme tout d'abord : "La décision de devenir chrétien ne m'est pas apparue comme un reniement, mais comme l'affirmation

de l'identité juive". Il faudrait ici distinguer entre le Judaïsme mosaïque rendu authentique par le Christianisme et le Judaïsme post et par conséquent anti-chrétien, qui renie le Christ et qui, en tant que tel, doit être nié par les chrétiens sincères. ("*Nul ne peut servir deux maîtres*", a dit Jésus).

En second lieu Lustiger déclare: "Prosélytisme [de l'Eglise en milieu juif] non! Cela n'a pas de sens... Aussi bien la foi juive que la foi chrétienne est un appel de Dieu". Cette affirmation est contraire à la Foi catholique, qui professe la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, niée par le Judaïsme actuel, pour qui des deux "fois" une seule peut être vraie, (étant entre elles en opposition de contradiction précisément sur la divinité de Jésus-Christ), et non toutes les deux en même temps.

Le cardinal poursuit: "La vocation d'Israël est que la lumière soit apportée aux '*goyim*' (non juifs). ... Je crois que le Christianisme est une manière d'y parvenir". Non! La Lumière est Notre-Seigneur Jésus-Christ ("*Je suis la Lumière du monde, qui me suit ne marche pas dans les ténèbres*") et non le Judaïsme antichrétien qui a refusé le Messie et la Lumière qu'Il est venu nous apporter (l'Evangile et l'Eglise).

Mgr Lustiger persévère en allant *crescendo* dans ses affirmations: "Je pense qu'en étant disciple du Christ A MA FAÇON..."; lui, cardinal de l'Eglise catholique, fait une déclaration explicite d'hérésie, c'est-à-dire de *choisir* dans le Christianisme ce qui lui plaît et de rejeter ce qui ne lui plaît pas ou ne cadre pas avec sa pensée, en somme d'être chrétien "à sa façon" et non comme Dieu le commande.

Cette foi "*sui generis*" consiste, comme Lustiger avait dit peu de temps avant, dans le fait de penser que le Christianisme est une voie pour revenir au Judaïsme. Or le propre du marrane est de professer ouvertement une religion pour garder l'autre en secret!

VIE DU CARDINAL LUSTIGER

Il naquit à Paris le 17 septembre 1926 d'émigrés juifs polonais et fut appelé Aaron. En 1937 il alla étudier en Allemagne, d'où il partit en 39 pour se réfugier à Orléans. Là, l'abbé Feuillade, aumônier de la *Jeunesse Etudiante Chrétienne* (la J.E.C.) d'inspiration progressiste, le présenta - non encore chrétien - à l'évêque Courcoux, comme un sujet d'élite. Le 15 août 1940, n'ayant pas encore quatorze ans, il fut baptisé dans la cathédrale



Un autre groupe de marranes photographié en 1984 au Portugal, priant dans les champs, selon le rituel juif, la main sur les yeux.

Sainte-Croix d'Orléans, prenant pour prénom Jean-Marie. Puis il vint à Paris pour étudier la philosophie à la Sorbonne et la théologie à l'Institut Catholique. Il entra alors au Séminaire des Carmes où il fut ordonné prêtre en 1954, à 28 ans. L'archevêque de Paris, Mgr Feltin, le nomma aumônier des étudiants parisiens, poste qu'il occupa jusqu'en mai 1968. Il fut ensuite nommé curé de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal, sans avoir jamais été vicaire; il reçut la mitre épiscopale en 1979, à 53 ans, succédant à Mgr Riobé, évêque d'Orléans. Enfin le 2 février 1981, à 55 ans il devint archevêque de Paris et en janvier 1983 il reçut la pourpre cardinalice.

Le jour même où il devenait archevêque de Paris il déclarait à *France-Soir* ⁽⁷³⁾: "Je suis juif. Pour moi les deux religions n'en font qu'une et je n'ai pas trahi celle de mes ancêtres". Déclaration gravissime pour un "successeur des Apôtres"; en effet la religion de ses ancêtres est le Judaïsme-antichrétien qui renie la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et comme telle doit être reniée par un converti sincère. Si au contraire quelqu'un se "convertit" au Christianisme, mais dans son cœur ne renie pas le Judaïsme talmudique, c'est un marrane (ces mots ne doivent scandaliser personne, mais seulement ouvrir les yeux à beaucoup, dans la perspective du prochain Conclave où Lustiger est présenté comme l'un des *papabili* les plus favoris).

Et il n'est pas vrai que les deux religions en fassent, en réalité, une seule. C'est absolument impossible du fait du principe de non-contradiction, car entre les deux existe une opposition de contradiction, dans la mesure où le Judaïsme affirme que le Christ N'EST PAS Dieu, alors que le Christianisme affirme que le Christ EST Dieu ⁽⁷⁴⁾.

"*Qui est le menteur* - nous révèle le Saint-Esprit - *sinon celui qui nie que Jésus soit le*

Christ? Celui-là est l'ANTECHRIST, qui nie le Père et le Fils" (1 Jn. II, 22.)

Et St Jean nous exhorte encore: "*Tout esprit qui confesse Jésus-Christ incarné est de Dieu; et tout esprit qui NE confesse pas Jésus N'EST PAS de Dieu, mais est celui de l'Antéchrist*" (1 Jn. IV, 1 sq). Il est donc divinement révélé que le Judaïsme actuel qui "ne confesse pas Jésus-Christ N'EST PAS de Dieu"!

Dans une autre interview publiée par le *Nouvel Observateur* ⁽⁷⁵⁾ Mgr Lustiger réitère avec plus de force encore les mêmes arguments. Selon lui en effet, Israël est toujours, encore aujourd'hui, après la mort de Jésus-Christ, le peuple élu, le peuple de Dieu: "Israël doit demeurer le témoin de la promesse de Dieu, avec sa vocation propre de FILS AINE". Le peuple juif "n'a pas besoin d'être converti... il est demeuré toujours fidèle à Dieu [même quand il L'a fait mettre en croix? N.d.r.]".

Dans une autre interview accordée au quotidien israélien *Yediot Haharonot* et traduite par le journal français *Le Débat* ⁽⁷⁶⁾, Lustiger raconte avoir lu en cachette, étant enfant, une Bible protestante qui le convainquit que "Jésus était un Messie juif", et c'est pourquoi il se fit baptiser à l'âge de quatorze ans. "Dans son esprit, IL NE S'AGISSAIT PAS D'UNE CONVERSION, mais d'une 'cristallisation' qui ne devait provoquer aucune rupture véritable avec le ... Judaïsme" ⁽⁷⁷⁾.

Et c'est pourquoi nous ne devons pas nous étonner, même en éprouvant une grande douleur, que le même Mgr Lustiger ait déclaré: "Ma nomination de cardinal fut pour moi, comme si tout à coup, les crucifix s'étaient mis à porter l'étoile jaune"! ⁽⁷⁸⁾.

CONCLUSION

Comme nous avons malheureusement dû le constater, le problème des marranes est plus actuel que jamais. Nous avons vu qu'au Portugal existent encore aujourd'hui des colonies de marranes; qu'un prêtre portugais, au contact de cette réalité et déformé par l'esprit du Concile Vatican II, a défroqué; qu'un cardinal *papabile* profère des déclarations cryptojuives sans rien cacher et sans susciter de la part de qui que ce soit des réactions de désapprobation... L'historien juif Léon Poliakov nous informe en outre, concernant Jean-Paul II, que "**ses origines** ne pouvaient pas ne pas le familiariser avec le Judaïsme vécu, voire le Sionisme, et qu'il citait volontiers les philosophes [juifs, n.d.r.] Martin Buber ou Emmanuel Le-

vinas" (79); arrivé à ce point il se demande spontanément quelles sont les véritables origines de Karol Wojtyła. On sait aussi que la famille Montini (dont descendait Paul VI) s'appelait à l'origine De Benedictis... (80). Selon Roberto Fabiani, le célèbre spécialiste de la Maçonnerie le Père Esposito affirmait que Jean-Baptiste Montini, quand il était encore un simple prêtre «avait confié au recteur de l'Université "Pro Deo", Félix Morlion: "Quand les temps seront mûrs la paix se fera entre l'Eglise et la Maçonnerie. Je suis sûr que nous y arriverons: l'Eglise lèvera l'excommunication et les francs-maçons le feront de leur côté en déposant les armes. Mais cela demande du temps. Du temps et de la prudence"» (81). En outre, poursuit Fabiani, le même Père Esposito savait de sources directes que "les déclarations *Dignitatis Humanæ* et *Nostra Ætate*, approuvées par le Concile (...), avaient été élaborées par des prélats ayant des fréquentations dans des loges maçonniques (ibidem) (...). Les déclarations du Concile œcuménique avaient sanctionné le principe, (...) maçonnique, de la fraternité universelle entre tous ceux qui croient en un Dieu quelconque, pourvu qu'ils croient" (ibidem). Nous ne devons donc pas nous étonner si à la mort de Montini la "*Rivista Massonica*" «dans l'éditorial de septembre 1978 écrivait: "Pour les autres, c'est la mort d'un Pape, (...). Pour nous c'est la mort de Celui qui a fait tomber la condamnation de Clément XII et de ses successeurs. C'est-à-dire, c'est la première fois, dans l'histoire de la Maçonnerie moderne, que meurt le chef de la plus grande religion occidentale, en n'étant pas en état d'hostilité avec les francs-maçons. Et pour la première fois dans son histoire, les francs-maçons peuvent rendre hommage à la sépulture d'un Pape, sans ambiguïté ni contradiction [de leur part, n.d.r.]"» (82). Il serait donc très intéressant de pouvoir vérifier, par des recherches historiques opportunes et bien documentées, quelles sont "LES ORIGINES" de Karol Wojtyła et de Jean-Baptiste Montini, et d'établir dans quelle mesure elles ont influé sur leur "foi pervertie" en tout ce qui concerne les rapports entre Eglise et Synagogue talmudique.

Voilà jusqu'où a pénétré la "cinquième colonne" (83) au sein de l'Eglise: jusqu'à son sommet!

Le complot contre le Corps Mystique du Christ, les infiltrations judéo-maçonniques en son sein sont un fait et "*contra factum non valet argumentum*"; c'est surtout grâce



Les mêmes marranes priant, les mains jointes, à la manière chrétienne.

aux phénomènes du marranisme que ce sont réalisées ces très dangereuses infiltrations dans le troupeau du Christ, mais Il nous avertit et nous rassure: "*Nolite timere pusillus grex... Ego vici mundum*". "*Portæ inferi NON PRÆVALEBUNT*".

Quant à nous, nous devons veiller et prier. Il ne faut ni exagérer ni baisser la garde: voir des marranes partout est un excès, et tout excès est un défaut; ne jamais vouloir les voir et en aucun lieu est un défaut. Cependant n'oublions pas que St Pie X disait, au sujet de la lutte contre les modernistes, qu'il était moins grave de pécher par excès que par défaut. Le défaut en effet nous a amenés à la reconnaissance de l'Etat d'Israël... Quoi qu'il en soit essayons de nous maintenir sereinement dans le juste équilibre ("*in medio stat virtus*"), et de lutter de toutes nos forces afin que la très Sainte Vierge puisse écraser, aujourd'hui comme toujours, la tête du serpent infernal ("*IPSA CONTERET*") qui au cours des siècles ne cesse d'attenter à son talon.

"*Gaude Virgo Maria, quia omnes hæreses interemisti in universo mundo*".

Notes

- 1) C. ROTH, *Storia dei marrani*, Serra e Riva éd., Milan 1991, p. 21.
- 2) Cf. "*Sodalitium*", n° 37, pp. 28-40.
- 3) C. ROTH, *op. cit.*, p. 22.
- 4) Ibidem, p. 67.
- 5) Ibidem, p. 23.
- 6) Ibidem, p. 24.
- 7) Cf. "*Sodalitium*", n° 37, pp. 35-36.
- 8) F. VERNET, *Juifs et Chrétiens*, in *Dictionnaire de la Foi Catholique*, Beauchesne, Paris 1911, tome II, col. 1676-1681.
- 9) C. ROTH, *op. cit.*, p. 27.
- 10) Ibidem, pp. 36-37.
- 11) L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme - De Mahomet aux Marranes*, Calmann-Lévy, Paris 1961, vol. II, p. 173.
- 12) On a remarqué que le cryptojudaïsme est un phénomène très étendu au niveau européen avec également des racines en Russie, comme en témoigne l'intéressant livre de De Michelis *La Valdesia di Novgorod*, dans le-

quel il est dit que "la question des judaïsants est parmi les problèmes les plus obscurs du sectarisme russe" (p. 5). L'historiographie traditionnelle parlait en effet, à propos des hérétiques de Novgorod (XV^{ème} s) de "mouvement hérétique chrétien, mais substantiellement cryptojuif; qui niait la Trinité, la divinité du Christ... En principe on ne peut exclure qu'à Novgorod se soit manifesté un pareil syncrétisme de base *cartho-judaïque*" (p. 9). "La conviction que le mouvement hérétique de Novgorod avait quelque rapport avec le Judaïsme se fonde sur des témoignages contemporains, y compris celui de l'archevêque Genndis qui en découvrit et dénonça l'existence en 1487, même si l'historiographie d'aujourd'hui essaye d'en faire plutôt un problème de rapport avec le bogomilisme ou de toute façon avec des hérésies d'inspiration de dualisme cosmologique" (p. 95), que nous savons être de dérivation gnostico-cabalistique. C. DE MICHELIS, *La Valdesia di Novgorod*, Claudiana éd., Turin 1993.

- 13) C. ROTH, *op. cit.*, p. 42.
- 14) L. POLIAKOV, *op. cit.*, vol. II, pp. 174-175.
- 15) Ibidem, p. 217.
- 16) C. ROTH, *op. cit.*, pp. 226-227
- 17) L. POLIAKOV, *op. cit.*, vol. II, p. 239.
- 18) Ibidem, p. 187.
- 19) C. ROTH, *op. cit.*, p. 44.
- 20) Cf. Anaclet II, in "*Sodalitium*", n° 37, pp. 35-36.
- 21) A. S. TUBERVILLE, *L'Inquisizione Spagnola*, Feltrinelli, Milan 1965, p. 177.
- 22) C. A. AGNOLI-P. TAUFER, *La Santa Inquisizione*, éd. Civiltà, Brescia 1988, p. 13.
- 23) M. KAMEN, *L'Inquisizione spagnola*, Feltrinelli, Milan 1966, p. 207.
- 24) Ibidem, p. 193.
- 25) LEA, *Storia dell'Inquisizione*, Feltrinelli-Bocca, Milan, p. 56.
- 26) En plus des ouvrages déjà cités on peut consulter avec intérêt:
 - J. P. VILLANUEVA-B. E. BONET, *Historia de la Inquisicion en España y America*, Bac, Madrid 1984.
 - ABBÉ J. MOREL, *Somme contre le Catholicisme libéral*, éd. Palmé, Paris 1876, tome II, pp. 35-188.
 - R. CANOSA, *Storia dell'Inquisizione spagnola in Italia*, éd. Sapere 2000, Rome 1992.
 - R. CANOSA, *Storia dell'Inquisizione in Italia*, 5 vol., éd. Sapere 2000, Rome 1986-1990.
 - *Bulario Pontificio de la Inquisicion Española*, par le Père Bernardino Llorca s.j., Pontificia Università Gregoriana, Rome 1949.
 - J. GUIRAUD, *Elogio dell'Inquisizione*, Leonardo éd., Milan 1994.
 - M. LUZZATI, *L'Inquisizione e gli ebrei in Italia*, La-terza, Bari 1994.
- 27) C. ROTH, *op. cit.*, p. 53.
- 28) Ibidem, p. 56.
- 29) Ibidem, p. 57.
- 30) Cf. Abbé U. GIUGNI *St Pierre d'Arbués*, in "*Sodalitium*", n° 26, p. 19.
- 31) C. ROTH, *op. cit.*, p. 58.
- 32) Ibidem, p. 59.
- 33) Sur ce sujet lire: J. GUIRAUD, rubrique "*Saint-Office*", in *Dictionnaire de la Foi Catholique*, vol. IV, col. 109-1125, Beauchesne, Paris 1922.
- 34) C. ROTH, *op. cit.*, p. 72.
- 35) Ibidem, p. 100.
- 36) Ibidem, p. 102.
- 37) Ibidem, p. 109.
- 38) Ibidem, p. 305, note 8.
- 39) Ibidem, p. 86.

40) Ibidem, p. 255.

41) L. POLIAKOV, *op. cit.*, vol. II, p. 188.

42) Ibidem, pp. 190-206, passim.

43) Ibidem, p. 298.

44) Sur la dignité avec laquelle l'inquisiteur doit accomplir son mandat qu'on lise ces belles paroles du Père Masini: "L'Inquisiteur étant immédiatement délégué par le Saint Siège Apostolique à connaître et mener à terme les causes concernant la Foi et la Religion, et tenant la place du Souverain Pontife, ... grande est son autorité, souveraine sa dignité, éminente sa fonction. ... Inquisiteur merveilleux fut déjà **Dieu** béni, qui ... châtia Adam et Eve, le Peuple d'Israël..., et tant d'autres pour leurs infidélités, hérésies, idolâtries. ... Inquisiteur fut **Elie**, qui fit couper en morceaux huit cent cinquante prophètes du diable. ... Inquisiteur fut **Judas Maccabée**, qui avec tant de valeur extermina les impies, et les ennemis profanes de son Dieu. ... Inquisiteur premier et suprême de la loi évangélique fut le **Christ** Rédempteur, qui dans toute sa vie n'a tendu à rien d'autre qu'à introduire le culte de la vraie Foi et de la vraie Religion. ... Inquisiteur fut **Pierre** Apôtre, qui en vertu de l'Esprit-Saint donna la mort à Ananie et à sa femme". (ELISEO MASINI, O.P., *Sacro Arsenale, ovvero Pratica dell'Officio della Santa Inquisizione*, Bologne 1665, ristampa éd. Xenia, Milan 1990, pp. 11-12).

Le lecteur pourra également consulter:

- G. DA PERPIGNAN, *Summa de hæresibus*, éd. Ascensiana, Paris 1528.
- C. CARENA, *Tractatus de Officio Sanctissimæ Inquisitionis et modo procedendi in causis fidei*, Crémone 1655.
- 45) Cf. POLIAKOV, *op. cit.*, p. 209.
- 46) Cf. KAMEN, *op. cit.*, p. 141.
- 47) A. AGNOLI-P. TAUFER, *op. cit.*, pp. 93-94.
- 48) POLIAKOV, *op. cit.*, pp. 214-215.
- 49) A.A. SICROFF, *Les controverses des statuts de 'pureté de sang' en Espagne du XVe au XVIIe siècle*, Didier, Paris 1960.
- 50) Ibidem, p. 26.
- 51) Ibidem, p. 28.
- 52) Ibidem, p. 29.
- 53) Cf. SICROFF, *op. cit.*, p. 31.
- 54) Ibidem, p. 31.
- 55) Cf. H. MECHOU LAN, *Le sang de l'autre ou l'honneur de Dieu*, Fayard, Paris 1979.
- 56) Ibidem, p. 38.
- 57) Ibidem, p. 42.
- 58) Ibidem, p. 64.
- 59) Tite, I, 10-12.
- 60) SICROFF, *op. cit.*, p. 85.
- 61) Pour la question des marranes on peut consulter aussi:
 - A. CASTRO, *España en su historia. Cristianos, moros y judios*, Buenos Aires 1948.
 - J. AMADOR DE LOS RIOS, *Historia social, politica y religiosa de los judios de España y Portugal*, V éd., Buenos Aires 1943.
 - M.C. LEA, *A History of the Inquisition of Spain*, New York 1906, Paris 1937.
 - M. BATAILLON, *Erasmé et l'Espagne*, Paris 1937.
 - V. NICOLAS LOPEZ MARTINEZ, *Los judaizantes castellanos y la Inquisición en tempio de Isabel la Católica*, Burgos 1954.
 - A. DOMINGUEZ ORTIZ, *Los Conversos de origen judio después de la expulsión*, Madrid 1955.
 - L. SUAREZ FERNANDEZ, *La expulsión de los judios de España*, Madrid 1991.
 - A. DOMINGUEZ ORTIZ, *Los judeoconversos en España y America*, Madrid 1988.

- Y. H. JERUSHALAMI, *Dalla corte al ghetto*, Garzanti, Milan 1991.
- J. L. DE AZEVEDO, *Historia dos Cristãos Novos Portugueses*, Lisbonne 1921.
- A. J. SARAIVA, *Inquisição e cristãos novos*, Lisbonne 1985.
- R. CALIMANI, *Storia di marrani a Venezia*, Rusconi, Milan 1991.
- R. CALIMANI, *Storia del Ghetto a Venezia*, Rusconi, Milan 1985.
- R. CALIMANI, *Storia dell'ebreo errante*, Rusconi, Milan 1987.
- R. CALIMANI, *Gesù ebreo*, Rusconi, Milan 1990.
- R. CALIMANI, *Stella gialla*, Rusconi, Milan 1993.
- A. FARINELLI, *Marrano. Storia di un vituperio*, Olshki, Genève 1925.
- S. FOA, *Vicende del Ghetto di Torino*, Comunità Israelitica, Milan 1963.
- M. GHIRARDELLI, *I Marrani*, L'Arciere, Cuneo 1976.
- M. MALVOLTI, *Medici marrani in Italia nel XVI e XVII sec.*, éd. Cossidente, Rome 1968, p. 81.
- L. RANDELLINI, *La chiesa dei giudeo-cristiani*, Paideia, Brescia 1968.
- F. DE TORREJONCILLO, *Centinela contra Judios*, Plasencia 1673.
- A. FOA, *Ebrei in Europa*, éd. Laterza, Bari 1992.
- E. LEZMI, *De par ton sang tu vivras*, Biblieurope, Paris 1993.
- 62) *Op. cit.*, p. 297.
- 63) F. BRENNER-Y. M. YERUSHALAMI, *Marranes*, éd. de la Différence, Paris 1992, pp. 12-14, passim.
- 64) *Ibidem*, pp. 130-131.
- 65) Cf. "*Sodalitium*", n° 29, pp. 20-38.
- 66) BRENNER-YERUSHALAMI, *op.cit.*, pp. 19-27, passim.
- 67) Avec le d minuscule, [n.d.r.]
- 68) BRENNER-YERUSHALAMI, *op. cit.*, p. 31, où on lit aussi que dans la religion marrane il y a "la tendance à un certain syncrétisme".
- 69) *Ibidem*, p. 34.
- 70) *Ibidem*, p. 36.
- 71) *Ibidem*, p. 136.
- 72) *Bulletin* n° 2649, 4 février 1981.
- 73) 3 février 1981.
- 74) Le OUI est le OUI, le NON est le NON, le OUI n'est pas le NON: c'est-à-dire le Christianisme est le Christianisme, le Judaïsme est le Judaïsme. Le Christianisme n'est pas le Judaïsme. On peut être ou juif ou chrétien, mais non judéo-chrétien en même temps, à moins que l'on ne soit cryptojuif, c'est-à-dire marrane.
- 75) N° 1, avril 1983.
- 76) N° 20, mai 1982.
- 77) H. LE CARON, *Dieu est-il antisémite?*, Ed. Fideler, Escuroles 1987, p. 106.
- 78) *Ibidem*, p. 113.
- 79) L. POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme 1945-1993*, éd. Seuil, Paris 1994, tome III, p. 329. Les caractères gras sont ajoutés par l'auteur.
- 80) Cf. *Libro d'oro della Nobiltà italiana*, Istituto Araldico Romano, éd. XV, vol. XVI, 1969-72, p. 1049.
- 81) R. FABIANI, *I massoni in Italia*, éd. I libri dell'Espresso, Milan 1978, p. 78.
- 82) Cf. R. ESPOSITO, *La riconciliazione tra la Chiesa e la Massoneria*, Longo éd., Ravenna 1979, pp. 130-131.
- 83) Cf. "*Sodalitium*", n° 37, pp. 28-40.



L'Etat d'Israël autorise la torture

«Déjà dans la soirée seront prévues des arrestations en masse parmi ses partisans [de Hamas, n.d.r.] politiques en Cisjordanie. Les mosquées seront perquisitionnées, les chefs religieux contrôlés, de nouvelles cartes d'identité imposées avec mise sur fiches complètes des empreintes digitales, **des formes de torture seront admises dans les interrogatoires**». "Il Corriere della Sera", 21.10.94, p. 6.

"Le Pape du Concile"

Par M. l'abbé Francesco Ricossa

SEIZIEME PARTIE: LE SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS.

Il semble qu'ils ne se connaissent pas. Au point que, à ce propos, on raconte une anecdote, typiquement roncalienne. Après la mort de Pie XII, le Père Bea "vivait encore plus retiré qu'avant" (1). Et il écrivait: "Je ne connais pas le nouveau Pape de près et, naturellement, je ne cherche pas à l'approcher. J'ai déjà assez à faire" (1). Parmi ces tâches, justement en cette période de 1958, "la lutte (...) en faveur de l'usage de la langue vulgaire dans la liturgie" (2)... L'année suivante, se produisirent les deux premières rencontres entre le Père Bea et Jean XXIII. «La première rencontre en mars 1959, alors que le Pape reçut en audience le personnel, et donc aussi les consultants du Saint-Office. Quand Bea lui fut présenté, le Pape, qui évidemment ne le connaissait pas, se limita à observer: "J'ai lu quelques-unes de vos publications. Continuez bien ainsi". Deux mois après, Bea fut présenté de nouveau au Pape en même temps que les membres de la Commission Pontificale Biblique. Durant la présentation, le Pape demande: "Mais il y a deux Pères Bea?". Il se souvenait, probablement, de l'avoir rencontré au cours d'une audience au Saint-Office. Entre-temps, en outre, Bea lui avait fait parvenir un avis sur l'usage de la traduction de Pie XII du psautier dans la liturgie, si bien que Jean XXIII fut surpris de trouver son nom dans des contextes si différents. A la question du Pape, Bea répondit promptement

ment: “Non, Saint Père, il n’y en a qu’un, et c’est moi”» (1). Il semble vraiment un peu gros que Jean XXIII ne connût pas, au moins de nom, le recteur du Biblicum, le confesseur de Pie XII, l’auteur de la traduction du Psautier, traduction qui ne plaisait pas du tout au cardinal Roncalli... (3). Toutefois, on dirait qu’il en fut ainsi. Le fait est que les deux conscrits, venaient de mondes différents: l’un italien, l’autre allemand; diplomate ou Pasteur Roncalli, qui fut toujours tenu éloigné d’une Curie Romaine qu’il n’aimait pas et qui ne l’aimait pas, intellectuel au contraire le Père Bea, qui à Rome résidait en permanence depuis 1924, et connaissait à fond les Congrégations et les Palais Apostoliques.

Il ne semble pas ensuite que ces premières rencontres aient laissé une grande trace chez Jean XXIII. Il avait déjà nommé, le 15 décembre 1958, les nouveaux cardinaux (parmi lesquels Montini) et, surtout, il avait annoncé, le 25 janvier 1959, la convocation d’un Concile Œcuménique; tout ceci, semble-t-il, sans la moindre influence de Bea, qui se limite à envoyer à ses “amis” certaines de ses “réflexions” sur le Concile “et ses buts œcuméniques” à diffuser “sans toutefois mentionner l’auteur”! (4) Et dans les six mois qui passèrent de mai (date de la seconde rencontre entre Bea et Jean XXIII) à novembre, on n’a pas remarqué d’autres relations entre les deux. Et même, comme nous l’avons vu (n° 37, XIVème partie), trois encycliques avaient déjà été écrites et, justement au cours de ces six mois, la Commission antépréparatoire au Concile, dirigée par le cardinal Tardini, avait commencé et bien engagé ses travaux. Et il n’y a pas de trace de la contribution de Bea, contrairement au temps du Pape Pacelli, lequel lui confia, par exemple, un rôle important dans son encyclique sur les études bibliques, *Divino afflante Spiritu*. D’autre part la santé du jésuite de soixante-dix ans déclinait visiblement: non seulement il passa à l’hôpital tout le temps de la maladie mortelle de Pie XII et du couronnement de son successeur (il resta au repos pendant un mois), mais il eut aussi une rechute entre avril et septembre 1959. Ce n’est pas pour rien que son biographe intitule le chapitre relatif à cette période: “Lentement vers un tranquille couchant?” (5). Malheureusement (pour l’Eglise, et aussi pour l’âme de Bea) il avait encore neuf ans à vivre... qui n’eurent rien à voir avec un tranquille couchant!

Bea devient cardinal

Le tranquille couchant fut interrompu par une nouvelle inattendue, arrivée “comme un coup de foudre dans un ciel serein” (Bea) (6): le Père Bea serait cardinal! Le 12 novembre 1959, Jean XXIII écrivit au Père Bea: “Par cette lettre Nous vous informons qu’au prochain Consistoire Nous vous mettrons au nombre des Cardinaux du Sacré-Collège de la Sainte Eglise Romaine, pour vous manifester Notre bienveillance et pour récompenser par cette insigne dignité vos mérites pour l’Eglise...” (7). Le 15, Jean XXIII obtient l’accord indispensable du Préposé Général de la Compagnie (les jésuites font vœu de refuser toute dignité, à moins que le Pape ne leur donne ordre de l’accepter) et le lendemain la nouvelle fut communiquée d’abord à l’intéressé (qui reçut la lettre) et ensuite au public. Le Consistoire se réunit le 14 décembre 1959, durant lequel furent créés huit nouveaux cardinaux; parmi eux, un professeur de l’“Institut Pontifical Biblique”, le Père Bea précisément, et deux anciens élèves: Gustavo Testa, bergamasque comme Jean XXIII [que le Père Schmidt, à la page 322, confond avec Mgr Giacomo Testa, qui n’était qu’évêque] et Albert Meyer. Comme tous les cardinaux, Bea reçut le titre d’une église de Rome (la sienne fut celle de St Sabbas) (8) et fut inscrit parmi les membres de plusieurs Congrégations: celle des Rites, celle des Séminaires et des Universités, et la Commission Pontificale Biblique. Significativement, bien qu’il en fut consultant, il ne fut pas inscrit parmi les membres du Saint-Office. Le cardinal Bea lui-même eut “l’impression qu’au Saint-Office on en voulait pas” (9). “En effet, quatre années passèrent avant que Bea, à l’automne 1963, soit compté parmi les membres de ce dicastère” (9).

Mais pourquoi Jean XXIII donna-t-il la pourpre au Père Bea?

Certains, déjà alors, pensèrent que Jean XXIII voulut confier à Bea “la direction et la coordination des travaux préparatoires du Concile Œcuménique” (10). Dans l’immédiat, ceux-ci se trompaient, même s’ils furent prophètes (ou bien informés?) pour le futur...

En réalité, nous l’avons vu, Jean XXIII ne connaissait presque pas le Père Bea et la décision de le créer cardinal a tout l’aspect d’une distinction pour une carrière brillamment conclue; un peu comme le titre de général qui se concède aux colonels qui partent en retrai-

te. Selon des témoignages dignes de foi (Schmidt, Capovilla) on voulait récompenser par cette nouvelle dignité un membre de la Compagnie de Jésus, proche de Pie XII, en honorant en Bea le Pontife défunt. Une sorte d'hommage posthume à l'«ancien régime». On pensait ensuite au renouvellement de la Commission Biblique, et Bea, un exégète, était la personne qui convenait. Pas de trace d'un intérêt spécial à Bea en vue de la préparation au Concile, encore aux mains de Tardini. En somme, Bea était considéré un peu comme «un petit vieux qui ne représentait plus rien» et le cardinalat comme «une récompense bien méritée dans le cadre d'une tranquille vieillesse»⁽¹¹⁾. Mais Jean XXIII ne tardera pas à s'apercevoir des «qualités» de son petit vieux, «qualités» qui étaient à l'époque bien remarquées dans les cercles œcuménistes, qui se réjouirent à juste titre de la promotion: **«sans Bea le Pape Jean n'aurait probablement pas eu le Concile qu'il souhaitait»**⁽¹²⁾. (Entre autres - soit dit en passant - le cardinalat guérit Bea de toutes ses maladies!)⁽¹¹⁾.

Les espérances des ennemis de l'Eglise

Si l'élévation au cardinalat de Bea laissa indifférents les milieux romains (sauf un peu d'inquiétude au Saint-Office, comme nous l'avons vu), elle ne manqua pas de réjouir les allemands et... les israéliens! «Le président du **Congrès Mondial Juif** envoyait un télégramme au Préposé Général de l'Ordre, souhaitant que la nomination de Bea contribuerait au renforcement de l'Eglise, dont la prospérité, en ces temps orageux, tenait à cœur à tous les hommes de bonne volonté»! «De Suisse on demandait, toujours de la part des juifs, par personne interposée, s'il n'était pas possible que Jean XXIII, en plus de la convocation du Concile, «convoquât en une réunion commune les fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament»»⁽¹³⁾. Il est vraiment étrange que les juifs connurent Bea encore mieux que Jean XXIII et dirigèrent sur lui leurs espérances quand ils affirment que Bea «avant qu'il devînt cardinal n'avait pas eu de contacts avec les juifs et n'avait pas manifesté un intérêt spécial pour le judaïsme postérieur au Christ»⁽¹⁴⁾. **Si** nous devons considérer comme bonne cette version, quel fut alors le motif pour lequel les juifs faisaient confiance à ce nouveau pourpré? Eux-mêmes le disent: «Il y a pourtant, semble-t-il, une manière (...) de voir la préparation d'Augustin Bea à la

découverte du judaïsme. Là, deux éléments sont décisifs: la Bible et l'œcuménisme»⁽¹⁴⁾. Laissons de côté la Bible, et portons toute notre attention sur l'œcuménisme. Les organisations juives savaient que le prudent et discret cardinal était en réalité un œcuméniste, et savaient que l'œcuménisme travaillait en faveur du judaïsme; Mgr Arrighi ne l'avait-il pas dit? «Quand vous devenez œcuménique, il faut y englober tout le monde»⁽¹⁵⁾. Même les juifs. «Œcuménique», Bea l'était certainement, et ses amis comptaient sur lui maintenant que le cardinalat lui ouvrirait grand les portes: notre vieille connaissance⁽¹⁶⁾, «l'archevêque de Paderborn, écrivait à Bea: «je suis particulièrement heureux (de la nomination), avec référence à la préparation du prochain Concile et à la cause de l'union dans la foi. Or vous pourrez plus efficacement **élever la voix** pour conseiller et pour contribuer à ce que cette cause avance vers sa réalisation». Une autre personnalité de l'Allemagne Fédérale ajoutait: «Je suis l'un de ceux qui se réjouissent le plus de votre nomination. Depuis longtemps je prie le Seigneur **de mettre aux côtés du pape Jean, dans ses efforts en faveur de la réunion de la chrétienté séparée, les bons collaborateurs. Or le Saint-Père a appelé Votre Eminence pour l'aider dans cette œuvre difficile.** Nous savons combien cette cause lui tenait à cœur depuis de nombreuses années»⁽¹⁴⁾. Le même Bea se montra prêt à être comme le représentant en haut lieu des instances œcuménistes, le déclarant, selon Mgr Willebrands, «à Jean XXIII lui-même: «Je me réjouis de l'élection - lui dit Bea - surtout parce que, avec l'autorité et la responsabilité qui me sont confiées, je voudrais œuvrer pour la grande cause de l'union des chrétiens»⁽¹⁷⁾. Donc, jusqu'au moment de l'élection au cardinalat de Bea, Jean XXIII fut mis par lui-même au courant de ses propensions en faveur de l'œcuménisme; on ne peut pas dire, donc, qu'il ne fut pas au courant...

D'autre part, les premiers actes publics du pourtant prudent cardinal ne manquèrent pas de manifester, plus clairement que dans le passé, sa position. Dans la polémique entre l'Université du Latran et l'Institut Biblique, dont nous avons déjà parlé⁽¹⁸⁾, il prit naturellement parti pour l'Institut dont il avait été le recteur, en écrivant «une énergique» lettre à celui du Latran, «lui faisant remarquer que le Biblicum était un Institut «Pontifical» en tout état de cause»⁽¹⁹⁾. Il sa-



Jean XXIII reçoit en 1959 la Sacrée Congrégation du Saint-Office. On remarque parmi les présents Bea (à gauche) qui rencontre à cette occasion Roncalli pour la première fois

vait pouvoir compter sur Jean XXIII dans cette affaire. De la même manière, il confirma la politique johannique d'ouverture à gauche, dont nous parlerons ensuite, avec une homélie qui fut comprise "par l'opinion publique comme une implicite rectification" à celle dans laquelle le cardinal Ottaviani, au même endroit, deux mois avant, avait violemment dénoncé le président de la république italienne, Gronchi, pour son intention de se rendre à Moscou⁽²⁰⁾. Mais sans doute, le projet plus important achevé par le nouveau cardinal avec l'appui indispensable de Jean XXIII, fut la création du *Secrétariat pour l'unité des chrétiens*...

Le projet œcuméniste de Bea et Jaeger (mai-décembre 1959)...

Comment arriva-t-on à la création du tout nouveau *Secrétariat pour l'unité des chrétiens*? "Tout le monde croira (...), jusqu'en 1984, que le plan présenté par Bea au pape dans une lettre du 11 mars 1960 était une émanation spontanée de Paderborn"⁽²¹⁾. Mgr Jaeger aurait eu la brillante idée, aurait envoyé une supplique au Saint-Siège par l'intermédiaire du cardinal Bea, et celui-ci, touché, l'aurait transmise à Jean XXIII accompagnée de sa lettre d'approbation... En réalité, les deux, Jaeger et Bea, pensaient au projet déjà "six mois avant l'annonce de son cardinalat"⁽²²⁾,

c'est-à-dire aux environs de mai 1959, et donc bien dix mois avant la lettre de Bea à Jean XXIII! On comprend maintenant pourquoi à Paderborn "c'est comme si l'annonce du Concile par le pape Jean était attendue depuis longtemps, sinon prévue"⁽²³⁾! Un incident arrivé à Rhodes, durant la réunion du *Comité Central du Conseil Œcuménique des Eglises* (août 1959), convainquit les deux prêtres allemands de passer à l'action en concrétisant leur projet⁽²⁴⁾. Ainsi, le huit novembre 1959, Jaeger écrivit-il à Bea: "Le Vatican devrait (...) créer un bureau d'experts avec en annexe un bureau de presse"⁽²²⁾. Pour l'heure l'archevêque de Paderborn se contentait de peu de chose. Mais, entre-temps, Bea avait reçu l'annonce de sa nomination cardinale! Le 30 novembre il pouvait répondre à son ami, en représentant quelque chose de plus qu'un simple bureau d'experts: "La chose la plus importante - écrivit-il - est certainement que le mouvement œcuménique ait quelqu'un qui le représente à Rome. Dès que les fêtes seront passées, j'en parlerai directement au Saint-Père. Comme à l'époque s'était créée une *Commission pro Russia*, de même maintenant on pourrait en créer une *pro motione œcuménica*"⁽²²⁾. Mais, précisément, comment aurait réagi le "Saint-Père"?

...et les premières réactions de Jean XXIII

"**Nous nous sommes parfaitement compris**" annonça triomphant le cardinal Bea à la sortie de l'audience avec Jean XXIII, le 9 janvier 1960, en s'adressant à son secrétaire, le P. Schmidt. Il ne fit pas d'autre confidence⁽²²⁾, mais le collaborateur du vieux jésuite comprit alors que c'était chose faite: "Je pense - écrit le P. Schmidt - qu'à partir de ce moment naquit entre les deux hommes de Dieu une entente et une confiance qui ensuite ne fera que croître et qui assurera au futur Secrétariat **un vigoureux appui de la part du Pape, sans lequel il aurait eu un chemin bien moins rapide**"⁽²⁵⁾. (Encore une fois se vérifie l'adage: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es"). Bea sonda le terrain et le trouva propice: il pouvait passer ainsi, fort de la sympathie de Roncalli, à la seconde partie du plan, déjà prévue avant la fatidique audience. En effet, le 1er janvier 1960, le cardinal avait écrit au directeur de l'Institut Johann-Adam Möhler de Paderborn⁽²⁶⁾, Mgr Stakemeier, pour lui proposer son plan: l'Institut aurait dû envoyer à Bea une instance formelle de création

d'une Commission pour le mouvement œcuménique; lui l'aurait appuyé et transmise au Pape; entre-temps il lui en aurait parlé à la première occasion (probablement il le fit déjà le 9 janvier suivant) ⁽²⁷⁾. Fort de la compréhension et de l'encouragement de Roncalli, Bea se mit au travail, corrigea le projet de Paderborn et rassura Stakemeier, par une lettre du 20 janvier: **“Le Saint-Père sait que je m'occupe de la question œcuménique, et en est très content”** ⁽²⁸⁾. Là-dessus aucun doute: Jean XXIII voyait dans le projet-Bea la réalisation de ses propres désirs pour le Concile qu'il avait convoqué. Mais... et la Curie? Et le Saint-Office? Et les cardinaux non œcuménistes? Que diraient-ils? Bea les connaissait bien. Ils devaient s'apercevoir du danger le plus tard possible. Il revient sur le projet qu'il avait demandé à l'Institut Möhler et le corrige à nouveau. Voilà les astuces du cardinal Bea (“Bea, le jésuite, est jésuitique” ⁽²⁹⁾) écrit, malicieusement, l'ex-jésuite Hebblethwaite): «J'ai tenu compte - écrit-il - de l'expérience que j'ai acquise au cours des années dans les Congrégations romaines et à leur contact, **pour éviter toute chose qui puisse heurter ou susciter des critiques. Ainsi j'ai... omis exprès de déterminer plus précisément les finalités et les charges de la Commission, pour ne pas irriter la susceptibilité des autres organes et créer des difficultés au projet... Après une longue réflexion, j'ai formulé le nom de manière à ne pas employer le terme “œcuménique”** ⁽³⁰⁾, **puisque les discussions en relation avec le Conseil [Œcuménique des Eglises] ont démontré qu'il avait été compris de différentes manières. Le titre actuel *pro unitate christianorum promovenda* se fonde... sur l'article 381 du Synode Romain de 1960, où il est dit: “*baptismo homo... generali titulo christiani in Mystico Corpore membrum efficitur Christi sacerdotis...*”** ⁽³¹⁾. **Dans la formulation actuelle, le titre évite la question du “retour” et choses semblables»** et il ajouta: «...L'important est que tout soit exprimé de manière à convaincre» ⁽³²⁾. Habilement, Bea évitait de prononcer le mot “œcuménisme”, trop manifestement lié à la conception protestante des rapports entre les “chrétiens”, mais aussi de parler de “retour des non-catholiques au sein de l'Eglise”, selon la conception catholique classique de ces rapports. “Paderborn n'apporta aucun changement. Jaeger fit sien le projet” ⁽³⁴⁾ réécrit par Bea, en y mettant seulement sa signature et en le renvoyant à Bea le 4 mars, à son nom et

à celui de l'Institut Möhler. La demande “spontanée” (!) rappelait le travail accompli jusqu'alors par les œcuménistes (l'*Institut Möhler* de Paderborn, la *Conférence Catholique pour les questions œcuméniques* dirigée par Mgr Willebrands, un Centre de Paris, le monastère de Chevetogne en Belgique, l'Association *Unitas* de Rome...) et souhaitait une coordination de toutes ces activités de la part d'une “Commission Pontificale pour promouvoir l'unité des chrétiens” dont l'institution aurait réjoui les catholiques (!) mais aussi les protestants de bonne volonté. Bea transmit la supplique à Jean XXIII le 11 mars 1960, en l'accompagnant de sa lettre de présentation. Bea y écrivait: “Le mouvement œcuménique, tant parmi les catholiques que les non-catholiques, a pris aujourd'hui de telles dimensions que l'Eglise ne peut s'en désintéresser (...). La question devient encore plus importante en vue du Concile Œcuménique imminent si heureusement annoncé par Votre Sainteté”. Enfin, Bea exprima l'opinion que la Commission aurait eu comme charge aussi celle d'examiner les points de vue “du côté protestant”, concernant l'Eglise et le Concile. “A remarquer - écrit Schmidt - comment, en comparaison avec la supplique, ici l'horizon s'est notablement élargi sur tout le mouvement œcuménique et de manière particulière sur ce que pensent et font les autres chrétiens” ⁽³³⁾. Vraiment, avec Jean XXIII, le cardinal Bea pouvait parler ouvertement...

La nomination la plus importante du pontificat (14 mars 1960)

En effet, «la réaction du Pape à la supplique fut positive et étonnamment rapide. Le Cardinal [Bea] écrivit plus tard: “La supplique fut transmise avec ma lettre du 11 mars. Deux jours plus tard, le Pape me fit savoir son accord de principe et le désir d'en discuter les détails ultérieurs, ce qui arriva en effet durant l'audience que j'eus ce jour-là”» ⁽³⁴⁾. Jean XXIII “avait tout lu” et “était d'accord”. Le 12 mars il consulta à ce sujet le cardinal secrétaire d'Etat, Tardini. Il semble que Jean XXIII n'ait pas rencontré d'objections, pas même “à la désignation du cardinal Bea à la présidence du nouvel organisme” (Mgr Capovilla). Même, Capovilla témoigne que Tardini aurait observé: “Oui, c'est un homme tranquille qui ne nous créera pas de difficultés” ⁽³⁴⁾. Vraiment, on reste déconcertés en face de l'ingénuité des bons! La voie étant

libre, Jean XXIII convoqua Bea le dimanche 13 mars, et le soir nota: "...Ce matin j'ai reçu *in privatis* le Cardinal Bea à qui j'ai confié la charge de préparer, *comme chef nommé par moi*, une Commission *pro unione christianorum promovenda*" (34). Enfin, au bas de la lettre du cardinal Bea, Jean XXIII écrit: "On s'est mis d'accord avec le Cardinal Secrétaire d'Etat et avec le Cardinal Bea (12-13 mars). Que l'on fasse comme il est proposé. Que le Cardinal Bea soit Président de la Comm. Pont. proposée, qu'il réponde et prenne contact avec l'évêque de Paderborn. On prépare tout. Mais quant à une publication officielle on attend après Pâques, en se conformant aux autres Commissions qui seront nommées sur les différents sujets du Concile... *Ita. Die XIV martii 1960. Jo. XXIII*" (34). Hebblethwaite commente: "*Ita.*, écrit Jean, oui, qu'il en soit ainsi. **Réalise-t-il qu'il vient de procéder à la nomination la plus importante de son pontificat?**" (35). Bea lui-même fait comprendre que Jean XXIII s'en rendait compte: «"Cette rapidité de décision semble indiquer comment le Pape ait essayé peut-être depuis l'annonce du Concile une manière par laquelle concrétiser **la finalité œcuménique qu'il avait assignée au Concile et qu'il ait vu dans la proposition de constituer un organisme spécial la voie providentielle à ce but**". Le secrétaire particulier de Jean XXIII [Capovilla] nous révèle encore un autre aspect, tout surnaturel [*sic*], de la rapide décision du Pape, quand il écrit: "Devant la proposition **qui répondait concrètement à l'appel contenu dans l'annonce du Concile... le Pape éprouva un grand bonheur, comme s'il avait reçu un nouveau signe du ciel, d'autant plus agréable qu'il provenait d'un Pays où catholiques et protestants avaient déjà commencé à mettre en pratique la norme évangélique [!!] de la tolérance...** Le projet lui était transmis par un cardinal jésuite qu'il appréciait beaucoup"» (36). Jaeger et Bea n'abusèrent donc pas Jean XXIII, mais lui donnèrent l'opportunité de réaliser le Concile comme lui, et non comme la Curie, le rêvait. Et de fait, quand encore les Commissions théologiques préparatoires au Concile n'étaient pas encore nées, déjà vagissait, dernière née, celle de Bea! La *Commission pour promouvoir l'unité des chrétiens* aurait eu, donc, son rôle à jouer dans la préparation du Concile et, par la suite, dans son déroulement, à côté et en concurrence avec les autres Commissions. Mais, à partir de l'audience au cardinal

Bea du 13 mars, Jean XXIII garantissait au nouvel organisme la survivance au Concile même: il "précisait penser **pour le moment** à un organisme au service du Concile. A le rendre organe stable de la Curie romaine, on y penserait plus tard" (34).

La "théologie du baptême", fondement du Secrétariat pour l'unité des chrétiens

Tandis que le cardinal Tardini et la Curie romaine préparaient les Commissions préparatoires au Concile Vatican II, le cardinal Bea, de son côté, sur ordre de Jean XXIII, rédigeait le Statut du nouvel organisme "pour promouvoir l'unité des chrétiens".

Un premier changement, par rapport au projet initial, consista dans le changement du nom même de la nouvelle entité, qui de *Commission* devenait *Secrétariat*. «Le changement - écrit le Père Schmidt - fut entièrement dû à l'initiative personnelle du Pape. Le Cardinal le rapporta dans un article de 1965, intitulé *Le Secrétariat pour l'unité des chrétiens*. Quelques semaines plus tard (après l'audience du 13 mars), après une réunion de la Sacrée Congrégation des Rites tenue en présence du Saint-Père, il m'appela pour me dire qu'il croyait préférable que le nouvel organisme, au lieu de "Commission", s'appelât "Secrétariat": ainsi, disait-il, il pourrait se mouvoir plus librement dans le domaine plutôt nouveau et insolite qui lui est assigné. Je dois dire que dans cet article le Cardinal a complété pas mal de paroles du Pape. Je me souviens que dans nos conversations il me rapportait ceci: "**Les Commissions ont leur tradition. Appelons le nouvel organisme Secrétariat, ainsi vous ne serez liés à aucune tradition, vous serez plus libres**"» (37). De ces paroles, et les faits le démontrèrent, il semble évident que le passage de *Commission* à *Secrétariat* ne fut pas un déclassement pour l'organisme œcuménique (comme le soutinrent ensuite les éléments "conservateurs") mais une mesure tactique de Jean XXIII pour donner la voie libre au cardinal Bea et à ses projets révolutionnaires.

Le travail pour l'élaboration des Statuts du nouvel organisme dura un mois et demi, c'est-à-dire jusqu'au 23 avril 1960. Dans les statuts, "l'indication de la base théologique du nom de la nouvelle Commission est remarquable" (36), appelée par la suite, comme nous l'avons déjà vu, Secrétariat. Commission ou Secrétariat "**ad unitatem christianorum fo-**

vendam”... «En parlant d’unité des *chrétiens* - écrit encore Schmidt - on fait allusion au canon 87 du Code de Droit Canonique et à l’article 372 de la “Constitution du premier Synode Romain” (38). Or, le canon précité dit: “Dans l’Eglise du Christ, c’est le sacrement de baptême qui fait acquérir à un homme la personnalité chrétienne, qui lui donne tous les droits et lui impose tous les devoirs propres aux chrétiens, sauf si la jouissance des droits est empêchée par une cause”. L’article du Synode Romain, au contraire, en s’inspirant de l’encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, affirmait: **“Avec le baptême, par le titre général de chrétien, l’homme devient membre du Corps Mystique du Christ Prêtre”**. Ainsi le Cardinal anticipe ici l’une de ses grandes contributions à l’œcuménisme, celle concernant la “théologie du baptême”, un thème qu’il élabora et proposa au grand public de l’Eglise comme peut-être personne d’autre» (39). Je m’excuse auprès du lecteur si à ce point j’insère une digression sur la “théologie du baptême” inventée par le cardinal Bea. Il ne me semble pas m’écarter du sujet. **Cette théorie, en effet, est à la base de ce Secrétariat pour l’unité des chrétiens approuvé et créé par Jean XXIII. Par cette approbation, il se rendit coresponsable de l’erreur qui fondait doctrinalement cet organisme et qui se retrouve dans les textes conciliaires** (40).

Précisons surtout le rôle de cette “théologie du baptême”. Elle est mise comme fondement du *Secrétariat pour l’unité des chrétiens* mais elle n’est pas le fondement des erreurs des œcuménistes. Il s’agit seulement, nous le verrons, d’un de leurs **sophismes** (un argument faux apparemment vrai) pour porter atteinte à ces points de la doctrine catholique incompatibles avec l’œcuménisme. Elle n’est pas une fin, mais un moyen.

Précisons ensuite le champ d’application de la “théologie du baptême” défendue par Bea: l’ecclésiologie, ou doctrine sur l’Eglise. Les œcuménistes ont une idée nouvelle de l’Eglise; la “théologie du baptême” sera un instrument sophistique pour la réaliser. Plus précisément, cette théorie intéresse la question vitale (pour le salut éternel, puisque **“hors de l’Eglise point de salut”**) (41) de l’appartenance à l’Eglise.

Présentons ensuite les thèses opposées. Pour les catholiques, tous les non-catholiques, même s’ils sont baptisés valablement, ne font pas partie de l’Eglise. Pour les œcuménistes (Bea, Jean XXIII, Vatican II), les

non-catholiques, au moins s’ils sont baptisés, font partie, d’une certaine manière, de l’Eglise. Les deux thèses, comme on le voit, sont contradictoires.

Voici la doctrine catholique, admirablement résumée par Pie XII: **“En réalité, il ne faut compter comme membres de l’Eglise que ceux qui ont reçu le bain de la régénération et qui, professant la vraie foi, n’ont pas eu le malheur de se séparer d’eux-mêmes de l’ensemble de ce Corps, et n’en ont pas davantage été séparés par l’autorité légitime en raison de fautes graves”** (42). Cette doctrine, comme l’admet le Père Schmidt, est un “problème” (43) pour les œcuménistes. **Il ne suffit pas d’être baptisés** pour faire partie du “Corps Mystique du Christ qui est l’Eglise” (Pie XII, *Mystici Corporis*, DS. 3809). Il est nécessaire **aussi** de professer la vraie foi (la foi catholique), de ne pas se séparer de soi-même par l’apostasie, l’hérésie ou le schisme, ou de ne pas avoir été séparés par l’autorité légitime par l’excommunication. Apostats, hérétiques, schismatiques et excommuniés (*vitandi*) **ne** font pas partie du Corps Mystique du Christ, **ne** font pas partie de l’Eglise.

Voyons maintenant le sophisme mis en acte par Bea pour surmonter le “problème”. D’abord, quelles sont les **“origines de la pensée du cardinal à ce sujet”**? (44). Le Père Schmidt nous présente deux “maîtres” de Bea: le Monseigneur de Paderborn, Josef Höfer, et **“le célèbre pasteur luthérien R. Baumann, qui visita le Père Bea en 1956”** (45). Une doctrine d’origine œcuménico-protestante, donc, totalement inconnue à l’Eglise Catholique. «Le cardinal Willebrands fait remarquer combien les relatives explications du président du Secrétariat constituèrent, à ce moment, **une authentique nouveauté**: “La pensée du baptême commun et de ses conséquences œcuméniques est devenue, aujourd’hui, notre patrimoine naturel. Alors, les choses étaient bien différentes. Un savant théologien romain - non italien - déclarait publiquement que les relatives explications de Bea étaient *absolument insoutenables*”» (44). Ce théologien, révèle dans une note le Père Schmidt, était le Père Sébastien Tromp S.J., secrétaire de la Commission théologique dans la phase préparatoire et au Concile, et même, ce qui est encore plus intéressant, théologien inspirateur de Pie XII précisément pour l’encyclique *Mystici Corporis*!

Pour soutenir cette doctrine insoutenable Bea prit «comme point de départ dif-

férentes déclarations du Pape Jean XXIII, en particulier un passage de l'encyclique-programme *Ad Petri cathedram*, dans laquelle le Pape désignait les autres chrétiens comme des fils et des frères: "Permettez que avec un ardent désir je vous appelle frères et fils (...)"» (44), et aussi le discours à la commission préparatoire du 13 novembre 1960 (46). Il en concluait, faisant dire à Pie XII ce qu'il n'avait pas dit: "L'encyclique *Mystici Corporis* nie l'appartenance des hérétiques et des schismatiques au Corps Mystique, qui est l'Eglise, *seulement dans ce sens plénier* selon lequel on le dit des catholiques, c'est-à-dire elle nie la *pleine* participation à la vie que le Christ communique à son Eglise, et à l'Esprit divin du Christ qui anime et vivifie l'Eglise... Mais l'encyclique *n'exclut pas complètement toute appartenance à l'Eglise et tout influence de la grâce du Christ*. (...) L'Esprit-Saint opère d'une manière spéciale et abondamment aussi en eux, bien que, nous l'avons dit, pas d'une manière aussi pleine que dans les membres visiblement unis à l'Eglise Catholique" (47). Cette doctrine a été reçue par Vatican II (48):

"Avec ceux qui, étant **baptisés**, portent le beau nom de chrétiens sans professer pourtant intégralement la foi ou sans garder l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre, l'Eglise se sait unie pour de multiples raisons. (...) A cela s'ajoute la communion dans la prière et dans les autres bienfaits spirituels, bien mieux, **une véritable union dans l'Esprit Saint, qui, par ses dons et ses grâces, opère en eux aussi son action sanctifiante** et dont la force a permis à certains d'entre eux d'aller jusqu'à verser leur sang".

(Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, n° 15).

"Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés [séparées], et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Eglise Catholique les entoure de respect fraternel et de charité. **En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise Catholique. (...) Justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Eglise Catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur.** (...) En conséquence, ces Eglises et communautés séparées, bien que nous les croyions

souffrir de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. **L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut**, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise Catholique".

(Décret sur l'œcuménisme, *Unitatis redintegratio*, n° 3).

Dans son style brutal mais direct, Hebblethwaite commente ainsi les sophismes de Bea: "D'une ecclésiologie qui exclut les autres chrétiens on passe à celle qui les englobe; elle s'appuie sur une ancienne tradition [*sic*] qui voit dans le baptême le lien commun entre tous ceux qui invoquent le nom du Christ. **Elle exclut l'encyclique *Mystici Corporis*, la laisse en rade dans les pages de Denzinger, à titre de curieux monument historique de 1943**" (46). Jean XXIII, étant mort deux ans avant, n'a pas pu signer ces documents conciliaires. Cependant, en approuvant l'œuvre et la pensée du cardinal Bea, il a approuvé aussi implicitement ces textes de Vatican II qui ont reçu, comme nous l'avons vu, les thèses du Président du *Secrétariat pour l'unité des chrétiens*.

Superno Dei Nutu (5 juin 1960) et les Commissions préparatoires

«Le 30 mai 1960 (...) le Pape réunit les cardinaux dans la bibliothèque privée pour les informer sur l'imminente publication des Commissions préparatoires du Concile. Il mentionna aussi l'institution de "certains Secrétariats", en premier lieu celui pour l'unité des chrétiens, en ajoutant qu'il pensait que certainement le cardinal Bea aurait dirigé parfaitement le nouvel organisme. **Ce fut l'unique nom mentionné dans tout le discours** et qui en outre ne figure pas dans le texte officiel publié. Le Pape l'avait donc ajouté spontanément. **Signe que la chose lui tenait particulièrement à cœur.** Les Commissions conciliaires préparatoires comme d'ailleurs les Secrétariats furent publiés le 5 juin, jour de la Pentecôte, par le Motu Proprio *Superno Dei Nutu*. Le lendemain furent publiés les noms des présidents» (49) mais le secrétaire général du Conseil Œcuménique des Eglises, Visser't Hooft, avait déjà été informé depuis quelques jours par Mgr Willebrands, chargé exprès par Bea.

Avec le Motu Proprio *Superno Dei Nutu* commençaient les travaux des Commissions

et des Secrétariats pour la préparation prochaine au Concile, l'activité de la Commission Pontificale Antépréparatoire (instituée, rappelons-le, le 17 mai 1959, fête de la Pentecôte de l'année d'avant) étant terminée.

Les *Commissions Préparatoires Pontificales du Concile Œcuménique Vatican II* ⁽⁵⁰⁾ étaient composées de 12 Commissions et 3 Secrétariats: la Commission Centrale, présidée par Jean XXIII lui-même ⁽⁵¹⁾, la Commission Théologique (président: cardinal Ottaviani, secrétaire: le Père Tromp), la Commission des Evêques (p.: card. Mimmi), celle de la Discipline du clergé et du peuple chrétien (p.: card. Ciriaci), celle des Religieux (p.: card. Valeri), celle de la Discipline des Sacrements (p.: card. Aloisi Masella), celle de la Sacrée Liturgie (p.: card. G. Cicognani, secrétaire: Annibale Bugnini), celle des Etudes et des Séminaires (p.: card. Pizzardo), celle des Eglises Orientales (p.: card. A. G. Cicognani), celle des Missions (p.: card. Agagianian), celle de l'Apostolat des Laïcs (p.: card. Cento), et la Commission Cérémoniale (p.: card. Tisserant), le secrétariat de la Presse et du Spectacle (p.: Mons. O'Connor), celui pour l'Unité des Chrétiens (p.: card. Bea, secrétaire: Mons. Willebrands) et le secrétariat Administratif (p.: card. di Jorio).

La longue tirade n'est pas inutile: une analyse attentive est révélatrice. D'un côté, les noms des présidents (tous cardinaux sauf O'Connor et... Jean XXIII) sont normalement ceux "du préfet de la Congrégation romaine (ou dicastère) correspondante", dont "les *Commissions* étaient pour leur plus grande part sous contrôle de la Curie" ⁽⁵²⁾ et, donc, des "conservateurs". "Voilà qui devint tout à fait évident - commente écœuré Hebblethwaite - quand furent révélés les noms des membres des commissions préparatoires. Ils étaient plus de 800. Il n'est pas facile d'exprimer un jugement d'ensemble sur un groupe aussi important, mais les critiques feront observer qu'ils représentent, pour l'essentiel, l'*école romaine*, pour qui la théologie est l'exposition et la défense de la vérité connue plutôt qu'une exploration aux frontières de la connaissance" (Qu'auraient-ils dû faire?) ⁽⁵²⁾. "**Mais Montini lui-même est encore exclu des préparatifs (du Concile) à cette date**" ⁽⁵²⁾, suprême scandale pour les modernistes! Mais... un œil vigilant perçoit déjà les signes sinistres de l'infiltration progressiste. "Le cardinal Jean-Baptiste Montini - ajoute avec complaisance Hebblethwaite -

s'arrangea pour introduire son mentor [et futur cardinal], le Père oratorien Giulio Bevilacqua, dans la Commission liturgique (...)" ⁽⁵²⁾. L'issue de la manœuvre fut positive, et cela ne surprend pas si on pense **que le secrétaire de la Commission** est le futur père de la "nouvelle messe", Annibale Bugnini ⁽⁵³⁾. Ensuite, Hebblethwaite se trompe en partie quand il écrit que "les exclus des commissions préparatoires (...) représentaient l'élite [des hérétiques, n.d.a.] de cette époque; n'ont pas été invités les jésuites John Courtney Murray [l'un des pères de la liberté religieuse, n.d.a.], et John L. McKenzie des Etats-Unis, les frères Karl et Hugo Rahner, bavarois, et encore moins les français Henri de Lubac et Jean Daniélou. Absents aussi les dominicains français Yves-Marie Congar et Marie-Dominique Chenu. En résumé, tous ceux qui avaient été pris pour cible par l'encyclique *Humani Generis* ou qui avaient eu d'autres problèmes avec le Saint-Office, se trouvèrent rigoureusement exclus" ⁽⁵²⁾. Si c'était vrai! Ç'aurait été le minimum de la décence de ne pas faire préparer le Concile à ceux qui avait été sévèrement condamnés, quelques années auparavant, par Pie XII. Et au contraire... bien que seulement parmi les consultants de la *Commission Théologique*... pointent déjà les noms de **Congar** et **de Lubac**! Difficile de penser que ce soit le président de la Commission, le cardinal Ottaviani qui les ait nommés. Et alors... qui? **Qui, sinon Jean XXIII, le supérieur direct d'Ottaviani?** Toutefois, le plus grand danger pour la foi ne se trouvait plus dans la *Commission Liturgique* ou dans quelque consultant moderniste de la *Commission Théologique*, mais plutôt dans le *Secrétariat* du cardinal Bea. Là, il n'y avait pas que deux ou trois néomodernistes, ils l'étaient pratiquement tous. En effet, "une bonne partie des consultants du nouveau Secrétariat fut choisie parmi les participants à la *Conférence Catholique pour les questions œcuméniques*" de Mgr Willebrands, qui devint secrétaire... du Secrétariat ⁽⁵⁴⁾. Donnant un peu libre cours à son imagination (mais pas trop) Wynn décrit les réactions du cardinal Ottaviani à l'institution du *Secrétariat*: "Ottaviani se fâcha tout rouge parce qu'il était convaincu qu'il appartenait au Saint-Office la charge de contrôler toute l'activité œcuménique, pour se rassurer que les catholiques n'auraient fait aucune concession, en matière doctrinale, dans leur zèle pour la ré-

unification”⁽⁵⁵⁾. Au contraire de Wynn, je ne connais pas les réactions immédiates d’Ottaviani, ou des autres, à l’institution du *Secrétariat* mais, s’il y en eut, elles étaient plus que motivées. Il se présente comme un corps étranger au sein des Commissions. Celles-ci, nous l’avons vu, imitaient les Congrégations de la Curie romaine. Or, le Secrétariat, à la Curie, n’existait pas, et Bea n’était préfet d’aucun dicastère. Des deux autres Secrétariats, l’un était purement administratif, sans influences doctrinales, l’autre secondaire, le seul à ne pas avoir un cardinal pour le présider. Celui de Bea, au contraire, concernait un thème très délicat relativement à la foi, jusqu’alors de la stricte compétence du Saint-Office. En pratique, deux organismes, la plus prestigieuse et antique Congrégation romaine et le nouveau *Secrétariat*, devaient s’occuper de la même matière... de deux points de vue contradictoires: combattre les hérétiques et les hérésies, pour l’un, fraterniser avec les mêmes, pour l’autre! Alors que le Saint-Office était un peu le symbole de l’Eglise de toujours, le Secrétariat était l’embryon de la “nouvelle Eglise conciliaire” en train de naître.

Jean XXIII, en l’instituant, décrivit d’une manière “très sobre et plutôt générique”⁽⁴⁹⁾ la nouvelle entité: “Pour montrer de manière spéciale Notre amour - disait le Pape - et Notre bienveillance envers ceux qui portent le nom de chrétiens, mais sont séparés de ce Siège Apostolique, **et pour qu’ils puissent suivre les travaux du Concile** et trouver plus facilement la route pour rejoindre cette unité que Jésus-Christ a implorée du Père céleste par une ardente prière, Nous avons institué un Comité (en latin: *cætus*) particulier ou Secrétariat” [AAS, 52 (1960), 436]. “Cela créera - admet Schmidt - quelque ambiguïté concernant la compétence du Secrétariat à préparer des schémas pour le Concile”, par laquelle naîtront, inévitables, les conflits entre Ottaviani et Bea. Mais il s’agit d’une ambiguïté voulue, comme nous l’avons vu, par Jean XXIII pour faire accepter le Secrétariat, en en diminuant le poids, en apparence, pour ensuite le soutenir de son appui et le faire triompher.

Le travail des Commissions préparatoires

Le 9 juin 1960, quatre jours après l’institution des commissions préparatoires par le Motu Proprio *Superno Dei Nutu*, Mgr Felici, secrétaire de la Commission Centrale, soumit

aux personnes chargées des travaux “le texte des sujets à étudier, tels qu’ils avaient été choisis ou approuvés par le Souverain Pontife”⁽⁵⁶⁾. Les sujets en question étaient ceux choisis suite à l’enquête de la Commission Antépréparatoire, dirigée par le cardinal Tardini; or, les Commissions Préparatoires devaient préparer les schémas que, normalement, les Pères conciliaires auraient dû, par la suite, voter. “Quatre mois plus tard [donc en octobre], ces organismes commençaient officiellement leur activité: Jean XXIII reçut dans Saint-Pierre les 871 personnes impliquées (...). Après deux années de travail, qui prirent fin à la veille du Concile [commencé le 11 octobre 1962] lors de la dissolution de la plupart de ces organes, 75 schémas étaient prêts”. Examinés par la Commission Centrale, ils furent réduits à 20. Selon un membre du Secrétariat général, Mgr Carbone, «aucun concile n’avait bénéficié d’une préparation “aussi vaste, menée avec une telle diligence, et si profonde”»⁽⁵⁶⁾.

Je ne peux, dans les limites que je me suis imparties par ce court chapitre, examiner en détail les deux années de travail des commissions. D’autre part, je consacrerai toute mon attention, dans la description des événements de ces deux années de pontificat roncallien, au travail réalisé par le Secrétariat de Bea, et ceci à partir de la prochaine partie. Mais il est bon, pour conclure ce chapitre, de donner déjà un jugement d’ensemble sur le travail préparatoire au Concile.

On sait que la première session du Concile Vatican II, celle qui s’est déroulée sous Jean XXIII du 11 octobre au 8 décembre 1962, fut caractérisée par une vraie “révolution”, consistant dans le refus de la quasi totalité du travail préparatoire au Concile: “Vatican II - écrit Romano Amerio - a eu un aboutissement tout différent de ce à quoi préluait la préparation du Concile, et même, comme on le verra, les travaux préparatoires furent subitement et entièrement mis de côté”⁽⁵⁷⁾. Ce fait, indiscutable, a mis un peu dans l’ombre les graves déficiences déjà présentes dans le travail préparatoire lui-même. Voici comment Mgr Lefebvre, par exemple, décrit ce travail: “Personnellement, ayant été membre de la commission centrale préconciliaire (...) j’ai pu constater que la préparation du Concile a été très sérieuse et très conforme à la tradition. Il serait heureux que l’on puisse maintenant éditer tous ces schémas préparatoires du Concile, pour constater où en était la doctrine de l’Eglise au jour qui a précédé le Concile”⁽⁵⁸⁾. Malheureusement, les

choses ne sont pas exactement ainsi: “des traces de pensées modernisantes sont apparues dans la phase préparatoire”, admet Romano Amerio, qui collabora avec l’évêque de Lugano, également membre de la Commission préparatoire centrale. Et il cite le schéma sur la liturgie, celui sur les sacrements, avec des facilités pour l’absolution collective, celui sur l’ordre sacré, avec le projet d’ordonner prêtres des personnes mariées ⁽⁵⁹⁾, celui sur la discipline du clergé, avec la “mise à la retraite des évêques et des prêtres ayant atteint un âge donné”, celui sur la formation des séminaristes, “assimilée le plus possible à la formation des laïcs”, celui sur la “réunification des chrétiens” qui reposait “sur une parité partielle implicite entre catholiques et non catholiques”, un *vœu* particulier concernant la soutane, “une position discutable sur les limbes des petits enfants ou même des adultes” et enfin “l’optimisme général qui colore le diagnostic et les pronostics de la Commission centrale préparatoire dans sa minorité”, qui au Concile deviendra majorité. Mais, surtout, il y avait déjà le schéma “*de libertate religiosa* (cardinal Bea), (...) [lequel] présentait en substance la grande nouveauté qui finit par être adoptée, faisant sortir, semble-t-il, la doctrine de la voie commune, canonisée et perpétuellement professée par l’Eglise Catholique” ⁽⁵⁷⁾. Ce schéma était le fruit du travail œcuménique du *Secrétariat* voulu par Bea et Roncalli. Je reviendrai sur lui en illustrant le travail du

Jean XXIII



Secrétariat de 1960 à la mort de Jean XXIII. Mais dès maintenant, je tiens à souligner encore une fois la gravité de la création roncallienne de cet organisme, en l’illustrant par un exemple. Mgr Lefebvre, en tant que témoin oculaire, s’en souvient: «Je dois raconter ici un petit incident arrivé en 1962, quand j’étais membre de la Commission centrale préparatoire du Concile. Nous tenions nos réunions au Vatican, mais la dernière fut dramatique. Dans les fascicules donnés à la Commission centrale il y en avait deux sur le même sujet: l’un venait du cardinal Bea, président de la Commission pour l’unité et l’autre du cardinal Ottaviani, président de la Commission théologique. Quand nous les avons lus, quand moi-même j’ai lu les deux schémas, j’ai dit: “c’est très étrange, ce sont deux points de vue sur le même sujet complètement différents, c’est-à-dire la liberté religieuse ou l’attitude de l’Eglise face aux autres religions”. Celui du cardinal Bea était intitulé *De libertate religiosa*; celui du cardinal Ottaviani *De tolerantia religiosa*. Vous voyez la différence, la profonde différence? ⁽⁶⁰⁾ Qu’arrivait-il? Pour quel motif deux schémas complètement différents sur le même sujet? Au moment de la réunion, le cardinal Ottaviani se leva et, le désignant du doigt, dit au cardinal Bea: “Eminence, vous n’aviez pas le droit de faire ce schéma, vous n’aviez pas le droit de le faire parce que c’est un schéma théologique et donc du ressort de la Commission de théologie”. Et le cardinal Bea se levant dit: “Excusez-moi, j’avais le droit de faire ce schéma en tant que président de la Commission pour l’unité: s’il y a une chose qui concerne l’unité c’est bien la liberté religieuse”, et il ajouta tourné vers le cardinal Ottaviani: “Je m’oppose radicalement à ce que vous dites dans votre schéma *De tolerantia religiosa*”. (...) Ce fut la dernière séance de la Commission centrale et clairement nous avons pu être avertis, à la veille du Concile, que s’annonçait devant nous, toute la lutte qui se déroulerait durant le Concile. **Cela veut dire que ces choses étaient préparées déjà avant le Concile.** Le cardinal Bea n’a certes pas fait son schéma *de libertate religiosa* sans s’être entendu avec d’autres cardinaux» ⁽⁶¹⁾ et, je peux ajouter, avec Jean XXIII. C’est lui qui a soutenu Bea. C’est lui qui a voulu le *Secrétariat*. Et seulement deux années de travail de cet organisme ont donné comme fruit, entre autres, un schéma opposé à la doctrine de l’Eglise à présenter au Concile pour être approuvé. Tout ceci sous la responsabilité, devant Dieu et Son Eglise, d’Angelo Giuseppe Roncalli.

Notes

1) STJEPAN SCHMIDT, *Agostino Bea. Il Cardinale dell'unità*. Città Nuova Editrice, Rome 1987, p. 313. A la page 327 l'épisode est ainsi rapporté, comme il est raconté par le Père Duncker O.P.: «... le nom de Bea fut prononcé. Le Pape demanda: "L'un de vous s'appelle Bea?". "Oui, moi, Saint Père", répondit le Père Bea. "Mais comment", répliqua le Pape, "il y a donc deux Bea à Rome?". "Non, que je sache - répondit le Père - ; depuis tant d'années je suis à Rome, mais je n'ai jamais entendu parler d'un autre Bea". "Alors - s'exclama le Pape - vous êtes donc Bea, c'est vous Bea!". Il est clair que jusqu'au moment de l'audience, le Pape ne connaissait pas encore le Père Bea».

2) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 312.

3) Que Mgr Roncalli n'appréciât pas la nouvelle version des Psaumes élaborée par l'Institut Biblique dirigé par le Père Bea et promulguée par Pie XII, est démontré par le fait que, devenu Jean XXIII, il la mit au rancart et réintroduisit le texte de St Jérôme. A ce propos le Père Colosio O.P. raconte: «En juillet 1950 je fus invité à déjeuner à Paris par le Nonce Roncalli, qui pendant bien trois heures consécutives me fascina par une très aimable et très intéressante conversation qui m'enthousiasma beaucoup; enthousiasme ensuite en partie tombé quand je sus qu'il racontait plus ou moins les mêmes choses à tout le monde. Dans ces circonstances le Nonce eut de dures paroles de réprobation pour les Dominicains français qui dans une de leurs publications avaient critiqué de manière acerbe le latin affecté, livresque, bâtarde, ni classique ni chrétien, avec lequel l'Institut Biblique avait traduit le Psautier par ordre de Pie XII. "Ils ne devaient pas le faire pour ne pas chagriner le Pape qui tenait tant à cette version...". Avec faiblesse je me suis permis de dire qu'ils avaient très bien fait; puisque dans les questions philologiques le fait de plaire ou déplaire au Pape n'a rien à voir. Mais le Nonce en fin de compte partageait l'avis des Dominicains; au point que, une fois Pape, il ordonna de reprendre l'ancien Psautier, en le corrigeant seulement dans les passages les moins heureux et correspondants le moins au texte hébreu. A ce propos, voici le témoignage explicite de Mgr Marcel Lefebvre dans son livre *Un Evêque parle* (Dominique Martin Morin, Ed. Jarzé 1974, p. 169): "Jean XXIII... n'aimait pas le nouveau psautier. Il l'a dit ouvertement à la Commission centrale avant le Concile. Il nous l'a dit à nous tous qui étions là: - Oh moi, je ne suis pas pour ce nouveau psautier -". Mais s'il avait été moins diplomate, il aurait dû le dire d'abord à Pie XII lui-même. Par de nombreux indices il me semble que son obéissance aux supérieurs avait été trop servile. Ainsi, certes, en ne le contrariant pas, peut-être même quand il aurait été de son devoir de le faire, il jouissait de cette fameuse *pax* intérieure et extérieure qui avoisine en partie avec la vie tranquille». En somme, le cas du nouveau Psautier fut l'un de ceux pour lesquels Roncalli, d'après le Père Colosio, appliqua son mot désabusé: "je me plie, mais je ne me casse pas"! (Cf. PERE INNOCENZO COLOSIO O.P., *Discussioni sulla "bontà" del Papa Giovanni XXIII*, in *Rassegna di Ascetica e Mistica*, Août-Septembre 1975, année XXVI, n° 3, pp. 244-245). Il y a cependant une autre version, celle du secrétaire et biographe du cardinal Bea, Stjepan Schmidt S.J., selon lequel "Jean XXIII ne veut pas retourner à l'"ancien psautier" qui, au contraire, "avait confirmé (...) la charge donnée à l'Institut (Biblique) par Pie XII" et l'avait étendu à "une nouvelle traduction latine des lectures bi-

bliques de l'Ancien Testament pour le Bréviaire". Le Père Schmidt avance, pour soutenir cette thèse, la correspondance de Bea de 1959 (cf. *op. cit.*, p. 312 et note 22). Mais il reste alors à expliquer pourquoi, de fait, Jean XXIII réintroduisit l'ancien psautier.

4) Sur les opinions de Bea à propos du Concile tout juste convoqué, voir le Père Schmidt (*op. cit.*, pp. 313-317). Pour Bea on aurait dû résoudre le "problème" des relations entre Etat et Eglise (liberté religieuse?), donner un plus grand rôle à l'épiscopat (collégialité?), favoriser la cause de l'union (œcuménisme). Mais, à cette époque, il était encore très prudent sur la réalisation de ses espérances.

5) Cf. S. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 309-318.

6) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 322

7) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 320.

8) Comme le fait remarquer SCHMIDT (*op. cit.*, p. 333) le cardinal Bea sera responsable d'une "entreprise vraiment historique": la "restitution" des reliques de St Sabbas, conservées à Venise, à l'"Eglise Orthodoxe" de Jérusalem, c'est-à-dire à une société d'hérétiques et de schismatiques! Il s'agit donc d'un acte sacrilège et offensant pour St Sabbas, imaginé déjà en 1962 (sous Jean XXIII, donc) et réalisé entre mars et octobre 1965 par le *Secrétariat pour l'unité des chrétiens*, fondé par Jean XXIII et dirigé par Bea. Le 20 octobre, à Venise, les reliques furent transférées dans l'église "orthodoxe" St Georges, et de là partirent le 25 octobre pour être installées à Jérusalem le 26. Le don servit aussi, "providentiellement", à faire mieux digérer aux orientaux, catholiques et "orthodoxes", la déclaration conciliaire sur les juifs, *Nostra Aetate*, à laquelle ils s'opposaient farouchement, qui fut approuvée précisément ce 28 octobre (cf. AGOSTINO BEA, *L'Ecumenismo nel Concilio*, Bompiani éd., Milan 1968, pp. 220-223 et note 6, p. 223).

9) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 329.

10) Lettre à Bea de 1959; cf. S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 327.

11) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 336.

12) PETER HEBBLETHWAITE. *Jean XXIII. Le Pape du Concile*. Ed. du Centurion, 1988, p. 414.

13) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 331. Les préoccupations du Congrès Mondial Juif pour la prospérité de l'Eglise Catholique sont vraiment touchantes...!

14) *Sidic (Service international de documentation judéo-chrétienne)* Via Garibaldi, 28. Rome. Numéro spécial 1969. *L'architecte de Nostra Aetate*, p. 7.

15) Cf. *Sodalitium*, n° 38, p. 61.

16) Cf. *Sodalitium*, n° 38, p. 62.

17) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 332. Sur le cardinal Bea reposaient aussi les espérances des partisans du "Mouvement de Schönstatt" et des adeptes "**du renouveau et de la réforme liturgique**" (Cf. S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 331).

18) Cf. *Sodalitium*, n° 35, pp. 14-16.

19) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 339, note 21.

20) Pour tout l'épisode, voir S. SCHMIDT *op. cit.*, pp. 338-339.

21) P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 414.

22) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 342.

23) P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 411.

24) Le zèle œcuméniste trahit, à cette occasion, le futur cardinal Willebrands et son collaborateur, le Père Christophe Dumont, O.P. Présents à Rhodes comme "journalistes" (l'Eglise catholique leur interdisait de participer à ces réunions œcuméniques de manière officielle), ils firent des avances... œcuméniques à des théologiens "orthodoxes". Pris sur le fait, ils furent accusés de prosélytisme, et une réunion catholico-orthodoxe qui aurait dû se tenir à Venise fut supprimée par dépit. Nos

héros attribuèrent le fait non à l'esprit anticatholique du *Conseil Œcuménique des Eglises*, mais au fait qu'ils agissaient à titre personnel, sans appuis et couvertures dans l'Eglise. D'où, le désir de la création d'une Commission catholique qui consacrerait officiellement l'œcuménisme et les nommeraient plénipotentiaires catholiques dans les réunions panchrétiennes.

25) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 347.

26) Sur l'Institut J.A. Möhler, cf. *Sodalitium*, n° 38, p. 63. L'organisation œcuménique avait été créée en 1952 par Mgr Jaeger sur conseil de Bea.

27) « La question d'une Commission pour le mouvement œcuménique m'a été posée de différents côtés. La meilleure chose sera probablement de les affronter en liaison avec les commissions théologiques (!) conciliaires, mais celles-ci n'ont pas été encore formées. Je profiterai d'une prochaine occasion favorable pour en parler aussi au Saint-Père. Ne serait-il pas utile que précisément l'Institut Möhler, si compétent en la matière, en fit une demande formelle, la motivant explicitement par l'importance de la chose? ». Et il ajoute: "S'il n'en a pas fait le projet, je l'examinerai bien volontiers et, s'il le faut, je le compléterai... Ensuite, il pourra m'envoyer l'original de la demande. J'y ajouterai mon avis et la transmettrai à qui de droit" » (lettre de Bea à Stake-meier, 1er janvier 1960, in SCHMIDT, *op. cit.*, p. 343).

28) "Certainement que depuis longtemps vous attendez de savoir votre instance concernant l'institution ici à Rome d'une *Commissio Pontificia de re œcumenica* (je l'appellerai ainsi). J'ai examiné à fond le projet... et j'ai proposé plusieurs changements, ajouts et suppressions. Entre-temps, j'en ai parlé aussi avec Mgr Höfer, qui s'y est intéressé autant que moi... Naturellement, la demande doit être adressée au Saint-Père lui-même, à qui je la ferai parvenir avec mon avis. Le Saint-Père sait que je m'occupe de la question œcuménique et il en est très satisfait" (lettre de Bea à Stake-meier, du 20 janvier 1960, in SCHMIDT, *op. cit.*, p. 343).

29) P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 417.

30) Nous avons vu que Bea projetait de l'appeler "commission *pro motione œcumenica*" le 30 novembre 1959, et "Commission Pontificale pour l'œcuménisme" le 20 janvier 1960. Maintenant (28 février) l'intitulé devient "Commission Pontificale pour promouvoir l'unité des chrétiens". Jean XXIII la transformera en un "Secrétariat".

31) "Par le baptême, l'homme... devient dans le Corps Mystique, à titre général de chrétien, membre du Christ Prêtre".

32) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 343.

33) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 345 et note 41.

34) S. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 345-346, et note 43 à la page 346. Pour ce qui concerne le cardinal Tardini, il est cependant probable que son approbation du projet de Bea et de Jean XXIII fut plus extérieure qu'intérieure. "Le 16 mars", c'est-à-dire seulement quatre jours après avoir été consulté à ce sujet, il déclara à la presse: "Quand quelqu'un comprend ne plus pouvoir être utile, il s'en va". Une fatigue, celle de Tardini, qui n'était pas seulement physique, selon le commentaire de GIANCARLO ZIZOLA, in: *Giovanni XXIII. La fede e la politica*, Laterza, Rome-Bari 1988, p. 125. Tardini mourut le 30 juillet 1961.

35) P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 414. C'est en tout cas l'avis d'Hebblethwaite.

36) S. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 346-347.

37) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 348. Le Père STRANSKI, dans un article publié sur le numéro spécial de *Sidic* déjà cité, affirme la même chose: "En mai, Jean XXIII informa le cardinal qu'il serait préférable d'appeler le nouvel

organisme *secrétariat* plutôt que *commission*. **La décision n'était pas fondée sur l'importance respective des deux organisations.** Mais puisque le secrétariat - pensait-il - allait se trouver dans un domaine complètement nouveau et inconnu, **et par conséquent exposé à la critique**, il était important qu'il soit maintenu indépendant des procédures traditionnelles de la Curie romaine. Celles-ci ne lui seraient probablement d'aucune aide, et pourraient être, au contraire, une entrave à ses activités. **C'est précisément cette liberté d'action qui laissait au Secrétariat la porte ouverte pour s'occuper des rapports judéo-catholiques au Concile. Jean XXIII était persuadé que le savant bibliste était l'homme le plus compétent pour prendre en mains la question, et son Secrétariat le seul organisme préparatoire du Concile qui pouvait jouir d'une certaine liberté de manœuvre**" (article *Deux pionniers. Le Pape Jean XXIII et le cardinal Bea, le Secrétariat et les juifs*, *op. cit.*, p. 3). Le Père Stransky est certainement la personne adéquate pour s'occuper des rapports judéo-chrétiens, en tant que prêtre d'un côté, et que juif de l'autre (cf. SAMUELE SCHAEFER, *I cognomi degli ebrei d'Italia*, Ed. Israel, Florence 1925, p. 28).

38) Je rappelle au lecteur que le **Synode Romain** fut annoncé par Jean XXIII au Concile Vatican II en même temps que la révision du Code de Droit Canonique. Il eut lieu avant le Concile et devait en être une répétition générale. Ses documents, en eux-mêmes valables pour le seul diocèse de Rome, considérés par Jean XXIII lui-même (allocution du 29 juin 1960) comme "un acte préfiguratif et une réalisation anticipée" du Concile, furent promulgués **les 25, 26 et 27 janvier 1960**. "Dans tous les ordres de la vie de l'Eglise (...) le Synode proposait une vigoureuse restauration" - écrit Romano Amerio - c'est pourquoi " (...) il n'est personne qui ne voie qu'une telle réintégration massive de la discipline [ancienne] voulue par le Synode fut contredite et démentie par le Concile presque en chaque article. De la sorte, le Synode Romain, qui aurait dû être la préfiguration et la norme du Concile, dégingolée en quelques années dans l'Erèbe de l'oubli: c'est vraiment *tamquam non fuerit*, comme s'il n'eût jamais existé. Pour donner un échantillon de cet anéantissement, je ferai remarquer qu'ayant cherché dans des Curies et des archives diocésaines les textes du *Synode Romain*, je ne les y ai point trouvés, et ai dû les emprunter à des bibliothèques publiques civiles". (Pour l'exposition et le commentaire du *Synode Romain* voir, précisément, l'ouvrage de ROMANO AMERIO, *Iota Unum*, Nouvelles Editions Latines, Paris 1987, § 31, pp. 53-55). D'après Amerio, le Synode est donc un exemple "de l'aboutissement paradoxal du Concile au regard de sa préparation", c'est-à-dire du comment le Concile trahit et dénatura les attentes de ceux qui l'avaient préparé. Cette interprétation, certainement valable pour les attentes de la Curie romaine, est probablement à corriger pour celles de Jean XXIII qui, pour le moins, ne sont pas cohérentes. Et le même Synode Romain Ier est-il ensuite si univoquement restaurateur, si le cardinal Bea y trouve le fondement de sa théologie œcuménique? Parfois une seule goutte de venin détruit le meilleur plat...

39) S. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 347-348. Naturellement, Bea s'appuie tout à fait abusivement sur le Code de Droit Canonique et sur Pie XII. Celui-ci, dans l'encyclique *Mystici Corporis* dément l'interprétation que Bea donne de *Mediator Dei*. Quant au Code (de 1917) Bea ampute le canon 87 de sa dernière partie: "...**Néanmoins la jouissance des droits est empêchée par toute cause qui rompt le lien de la communion ecclésiastique, ou par une censure de l'Eglise!**" Aux hérétiques et aux

excommuniés est enlevé tout droit: seuls restent les devoirs. Comme, par exemple, le déserteur est considéré expulsé de l'armée, mais cependant toujours punissable par les autorités militaires (l'hérétique n'est pas **membre** mais est cependant toujours **sujet** de l'Eglise).

40) La "théologie du baptême" a eu une telle influence que non seulement elle est devenue doctrine conciliaire, mais elle a été soutenue même par certains des catholiques qui s'opposent à Vatican II. Moi-même j'ai entendu de mes propres oreilles un représentant bien connu "sédévacantiste", aujourd'hui décédé, s'appuyer abusivement, comme le cardinal Bea, sur le canon 87 du Code de Droit Canonique pour soutenir que les "Orthodoxes" font eux aussi partie du Corps Mystique du Christ et, par conséquent, de l'Eglise.

41) Cf.: St Cyprien, ep. 73 *ad Iubaianum*, DS. 575 (XVI Conc. de Tolède), DS 792 (Innocent III, abjuration imposée aux Vaudois), DS. 802 (Concile du Latran IV), DS. 870 (Boniface VIII), DS. 1191 (Concile de Constance), 1351 (Concile de Florence), DS. 2730 s. (Grégoire XVI), DS. 2865, 2867, 2917, 2998 (Pie IX), 3304 (Léon XIII), 3821 s. (Pie XII, *Mystici Corporis*), DS. 3866 s. (Saint-Office, à l'évêque de Boston).

42) AAS, 35 (1943), 202 s.; Denz. 2286, Denz.-Sch. 3802.

43) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 434

44) S. Schmidt, *op. cit.*, p. 436.

45) L. c.; Baumann «écrit lui avoir continuellement suggéré: "Ne vous adressez pas à nous comme à des païens, des juifs ou des musulmans, mais comme à des personnes baptisées au nom du Dieu Unique en trois personnes, c'est-à-dire en tenant compte du baptême. (...) Le baptisé est une personne dans l'Eglise. Ce qui manque à nous non-catholiques doit être expliqué dans le cadre de la communion baptismale déjà existante, sous l'autorité de la Parole de Dieu".

46) Cf. P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 421.

47) Cit. par S. SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 435-436. Bea exprima publiquement cette pensée à partir de novembre 1960, à Ferrare, pour ensuite la développer et la répéter constamment durant les années suivantes.

48) Les citations de Vatican II sont extraites des *Documents Conciliaires, Concile Œcuménique Vatican II*, vol. I, "L'Eglise, l'œcuménisme, les églises orientales", Ed. du Centurion, Paris 1965, pp. 51-52 et 198-199. Pour une critique consciencieuse (y compris une censure théologique) de ces erreurs, cf. AA.VV., *Lettre à quelques évêques...*, Société Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 1983, pp. 23-40 et 70/3-70/4 (III *Addendum*); voir aussi (bien que moins précis): R. AMERIO, *op. cit.*, pp. 453-454.

49) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 349.

50) Cf. *Annuario Pontificio per l'anno 1961*, Città del Vaticano, pp. 1105-1127.

51) Elle comptait 90 membres (parmi lesquels 49 cardinaux, 5 patriarches, 32 évêques et 4 supérieurs religieux), et 26 Conseillers. Le Secrétaire Général était Mgr Pericle Felici. Parmi les membres notons les futurs adversaires, les cardinaux Ottaviani et Bea et, à titre de curiosité, Mgr Lefebvre et Mgr Ngô-Dinh-Thúc, qui par la suite s'opposèrent à Vatican II.

52) P. HEBBLETHWAITE, *op. cit.*, p. 409.

53) Pour la vérité, Bugnini était déjà secrétaire de la *Commission pour la réforme liturgique* instituée par Pie XII le 28 mai 1948, et dirigera toutes les réformes sous Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, de 1948 à 1975! Cf. ANNIBALE BUGNINI, *La riforma liturgica (1948-1975)*, CLV, Ed. Liturgiche, Rome 1983. Pour un jugement sur les réformes liturgiques précédant Vatican II, sous Pie XII et Jean XXIII, cf. *Sodalitium*, n° 20, pp. 34-53.

54) S. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 351. D'après l'*Annuario Pontificio* de 1961 (pp. 1226-1227) le Secrétariat comptait, sous la présidence de Bea, 11 membres (6 évêques: Jaeger, Martin, Heenan, Charrière, De Smedt et Nierman, et 5 prêtres: Höfer, Maccarrone, Boyer, Corr et Cunningham) et 15 consultants (Volk, Davis, Vodopivec, Bellini, Feiner, Stakemeier, Thijssen, P. Dumont de Chevetogne, C. Dumont, Hamer - futur cardinal -, Baum, Bévenot, Weigel, Tavard et Hanahoe). Comme aides au secrétaire du Secrétariat le futur cardinal Willebrands, le "professeur de protestantisme de Jean XXIII", Arrighi, et le Père Stranski, comme le Père Baum d'origine juive.

55) WILTON WYNN, *Custodi del Regno*, Frassinelli, Milan 1989, pp. 83-84.

56) RALPH M. WILTGEN S.V.D., *Le Rhin se jette dans le Tibre. Le Concile inconnu*, Editions du Cèdre, Paris 1976, p. 22. L'édition originale est de 1967 (Hawthorn Book Inc., New York) avec *imprimatur* de l'archevêque local.

57) R. AMERIO, *op. cit.*, pp. 49-53.

58) MGR MARCEL LEFEBVRE, *Un Evêque parle*, Dominique Martin Morin, éd., Jarzé 1974, p. 101.

59) La doctrine catholique à ce sujet a été admirablement repropagée par le CARDINAL ALFONS STICKLER dans l'article: *El celibato eclesiástico, su historia y sus fundamentos teológicos* publié dans la revue *Scripta Theologica* de la Faculté de Théologie de l'Université de Navarre (janvier-avril 1994, vol. XXVI/1, pp. 13-78). Mais comment concilier la tradition apostolique défendue par l'auteur avec l'autorisation donnée actuellement d'ordonner diacres des personnes mariées même si elles ne se séparent pas de leurs épouses?

60) Suivant le schéma de Bea, les religions non-catholiques doivent jouir, en tout cas, de la *liberté*. Suivant celui d'Ottaviani (et selon la doctrine catholique) elles n'ont pas droit à la liberté, mais peuvent, dans certaines circonstances, être *tolérées* par l'Etat quand on ne peut faire autrement.

61) MGR MARCEL LEFEBVRE, *Il colpo da maestro di Satana*, Il Falco, Milan 1978, pp. 12-15. On ne trouve pas ce récit dans l'édition française; le même épisode a été relaté par Mgr Lefebvre dans "Un Evêque parle", pp. 101-102.



La voix du Pape

«Si jamais vous rencontriez des gens qui se vantent d'être croyants, dévoués au Pape, et veulent être catholiques mais considéreraient comme la plus grande insulte d'être appelés cléricaux, dites solennellement que les fils dévoués du Pape sont ceux qui obéissent à sa parole et le suivent en tout, non ceux qui étudient les moyens d'éluder ses ordres ou de l'obliger par des instances dignes d'une meilleure cause à des exemptions ou des dispenses d'autant plus douloureuses qu'elles causent plus de mal et de scandale».

St Pie X, allocution au consistoire, 27 mai 1914.

Nous publions ici, dans une traduction française réalisée par nos soins, l'article paru dans le numéro XII de *Sacerdotium (Pars aetiva 1994, pp. 1 à 43)* et intitulé "The Mountains of Gelboe". Notre but n'est absolument pas de faire de la polémique vis-à-vis de la Fraternité, de ses membres ou de ses fidèles. L'article de l'abbé Sanborn, autrefois membre important de cette même Fraternité en qualité de directeur du séminaire des Etats-Unis, se veut un simple document, le témoignage d'un prêtre qui se rend compte du rôle capital que la Fraternité pourrait tenir dans la défense de la foi catholique, rôle qu'elle ne tient pas, hélas, comme elle le pourrait à cause d'une contradiction doctrinale qu'elle traîne avec elle depuis sa fondation. *Sodalitium* a déjà présenté à ses lecteurs de nombreux articles sur l'œuvre fondée par Mgr Lefebvre, entre autres celui d'un autre prêtre ayant appartenu à la Fraternité, l'abbé Belmont; il s'agissait d'un article de caractère plus doctrinal et moins descriptif (cf. *Sodalitium*, n° 33, pp. 49 à 52). L'article de l'abbé Sanborn, par contre, aborde le problème d'un point de vue pour ainsi dire historique et sera peut-être plus facilement compris par les lecteurs. Dans cet article de nombreuses expressions sont propres au style de son auteur; différentes par conséquent de celles que *Sodalitium* utilise couramment, spécialement ces dernières années. Mais l'article conserve toute sa force de témoignage et une grande logique de fond. Il a été publié avant l'élection du nouveau supérieur général de la Fraternité et dans cette perspective. Le fait que l'abbé Schmidberger n'est pas été reconfirmé dans sa charge ouvre peut-être une porte à l'espoir. Que les membres et les fidèles de la Fraternité Saint Pie X répartis dans le monde ne s'offensent donc pas de la publication de ces lignes mais les regardent comme une occasion de réflexion sur la situation actuelle et sur les fondements doctrinaux des décisions à prendre et, pourquoi pas, comme une occasion de débat entre eux et avec les opposants aux réformes conciliaires.

Sodalitium

LA MONTAGNE DE GELBOE

Par M. l'abbé Donald. J. Sanborn

À la fin du Premier Livre des Rois, on peut lire la terrible défaite de l'armée israélienne après une bataille désespérée contre les Philistins. Leur roi Saül était distrait par une obsession de longue date, tuer David, et ce pour la simple et unique raison que David l'avait défait au combat. Prise au dépourvu, l'armée israélienne fut massacrée; Saül, mortellement blessé,

se suicida en se laissant tomber sur son épée. Tout cela se passait sur la montagne de Gelboe. *Cependant les Philistins combattaient contre Israël; et les hommes d'Israël s'enfuirent devant les Philistins, et tombèrent morts sur la montagne de Gelboe (I Rois, XXXI, 19).*

David qui n'avait pas pris part à la bataille fut submergé par le chagrin. Il pleurait Saül son persécuteur parce que c'était son roi. Il pleurait Jonathan son plus cher ami. Il pleurait les hommes valeureux d'Israël tombés sur la montagne. *Les illustres, ô Israël, ont été tués sur tes montagnes: comment des forts sont-ils tombés (II Rois, I, 19)?*

Le compositeur George Hændel a mis en musique cette scène dramatique de l'Ancien Testament dans l'oratorio intitulé *Saül*. Ces paroles aux sombres accents d'hymne funèbre, pleurent la perte de la vaillante jeunesse d'Israël:

*Pleure Israël, pleure ta beauté perdue
Le meilleur de ta jeunesse fauché à Gelboé!
Tes plus beaux espoirs évanouis!
Quel amoncellement de puissants
guerriers sur la plaine!*

Chaque année, en juin et juillet, le prêtre en lisant son bréviaire récite à plusieurs reprises la complainte de David sur les événements de Gelboe:

*Montes Gelboë nec ros nec pluvia veniant
Super vos, ubi ceciderunt fortes Israël.*

Montagnes de Gelboe, que ni pluies ni rosées ne viennent sur vous, là où sont tombés les braves d'Israël.

Là où sont tombés les braves d'Israël

Lorsque l'on considère qu'Israël dans l'Ancien Testament est la préfiguration de l'Eglise Catholique dans le Nouveau, et que les Philistins, ennemis de longue date des Israélites sont une préfiguration des ennemis de l'Eglise, il est difficile de ne pas faire la comparaison avec notre époque.

Jamais l'Eglise n'a été aussi harcelée par ses ennemis; jamais avec autant de succès. Jamais auparavant l'Eglise n'avait mené un combat aussi décisif contre ses ennemis. C'est vraiment pour elle la montagne de Gelboe.

La bataille est féroce. Les Philistins sont les modernistes naturellement. Les Israélites sont les catholiques fidèles à leur sainte Foi.



La montagne de Gelboé

Là les Philistins s'étaient réunis en une force terrible pour répondre à l'humiliation subie avec le meurtre de Goliath; à notre époque ce sont les modernistes, humiliés sous le règne de Saint Pie X, qui ont assailli l'Eglise avec une vigueur nouvelle.

Cependant les braves d'Israël - les Catholiques fidèles - tombent peu à peu, massacrés dans ce funeste combat.

La constitution d'une grande armée

Un dimanche de novembre 1964, au retour de la Messe dominicale, je me rappelle avoir été sérieusement démoralisé. C'était le premier dimanche de l'Avent, et les premiers changements opérés par Paul VI avaient été introduits dans la Messe. Plus de prières au bas de l'autel, plus de dernier Evangile. La Messe dialoguée avait été introduite, et quelques hymnes aux consonances protestantes avaient résonné à nos oreilles. Toutes choses qui ont été largement dépassées par les standards actuels d'aberration liturgique; mais instinctivement, je me rendis compte alors que quelque chose de profond n'allait vraiment pas dans l'Eglise Catholique. Malgré mes quatorze ans, je sentis que la religion protestante s'était infiltrée dans l'Eglise Catholique.

Ma vie ne devait plus jamais être la même. Le désarroi intérieur provoqué en moi par les changements ne fit qu'empirer avec le temps. Les changements s'ajoutaient les uns aux autres; l'Eglise - ou ce qui semblait l'être - était toujours plus protestantisée.

En 1967 j'entrai au séminaire diocésain pour suivre mes études secondaires. Naïvement j'avais pensé que le séminaire serait un paradis d'orthodoxie et de conservatisme par rapport à la paroisse libérale. En fait, à ma grande tristesse, je découvris dès le premier jour que c'était tout le contraire. Je me rappelle avoir été horrifié en entendant des sémi-

naristes plus âgés réclamer le mariage pour les prêtres entre autres changements libéraux.

Vers 1970 je compris que je ne serais jamais capable de tenir une fonction dans le contexte de Vatican II, de sa religion du futur. Je me rendis compte alors de ce qu'allait devenir la religion du *Novus Ordo* - exactement ce qu'elle est maintenant. Les séminaristes libéraux de cette époque sont maintenant prêtres ou évêques, et il faut s'attendre à bien davantage encore de leur part.

Avec quelques autres séminaristes nous nous sommes mis à la recherche de diocèses plus conservateurs. En ce temps-là tout ce que nous recherchions ou espérions était un certain conservatisme, un petit abri où résister à la tempête du libéralisme. Presque tous les conservateurs pensaient que l'orage serait bientôt passé, à partir du moment où le Saint-Père, Paul VI à l'époque, aurait réalisé ce que tramaient les méchants libéraux, et les aurait châtiés. Nous pensions tous: Le Saint-Père ignore tout de ce qui se passe - voilà quelle est la raison du libéralisme. - Chaque année le séminaire devenait plus libéral; et tous les ans je me disais, "C'est pour l'an prochain, ça va craquer". Ca n'a jamais craqué.

Dans la tête de tout conservateur il y avait toujours l'idée implicite que les libéraux étaient de vrais catholiques, mais qu'ils se laissaient entraîner. Une fois qu'ils auraient vu que les changements n'allaient pas, ils feraient marche arrière.

C'est au cours de ces années-là qu'avec d'autres séminaristes, nous nous mîmes à fréquenter la Fordham University dans le Bronx pour écouter les conférences du Dr von Hildebrand sur les changements.

Je fus introduit par le Dr William Marra, bien connu aujourd'hui. Je lisais également le magazine *Triumph* et toutes les publications traditionnelles ou conservatrices sur lesquelles je pouvais mettre la main.

Mais rien n'y faisait. Tout allait de mal en pis.

Finalement, fin 1970, un de mes camarades séminaristes eut l'idée d'écrire à *The Voice*, journal traditionnel publié dans le nord du comté de New York, pour demander si quelqu'un aurait entendu parler de l'existence d'un séminaire traditionnel quelque part dans le monde. La lettre fut publiée. Un prêtre du nom de Father Ramsey répondit. Il disait ne rien connaître de valable aux Etats Unis, mais il avait entendu parler d'un petit séminaire tout récemment fondé, en Suisse, par un Archevêque fran-

çais. En outre, cet Archevêque devait venir aux Etats Unis au printemps prochain.

Intéressé évidemment, j'écrivais à cet Archevêque et, assez rapidement, recevais une aimable réponse. Il venait en mars et serait heureux de me rencontrer ainsi que d'autres séminaristes intéressés. Cette rencontre avec Mgr Lefebvre eut lieu à New York le lundi 15 mars 1971. Encore une fois ma vie prenait un tournant décisif.

Cette conversation avec Mgr Lefebvre contenait *en germe* toutes les forces et tous les problèmes qui seraient le partage du mouvement traditionnel dans le futur.

Son Excellence était en chemin pour Covington, Kentucky, où elle devait rencontrer un autre membre de la Congrégation du Saint-Esprit, l'Evêque de Covington.

L'Archevêque entama la conversation en nous montrant l'approbation qu'il avait obtenue du Diocèse de Fribourg pour la Fraternité. Il était donc clair qu'il avait l'intention de travailler à l'intérieur de la structure du *Novus Ordo*. A l'époque aucun d'entre nous n'aurait jamais pensé agir diversement - nous cherchions seulement un refuge, un endroit où pouvoir être catholique et nous occuper de nos propres affaires.

Dans la suite de la conversation cependant, Monseigneur Lefebvre expliqua qu'il était nécessaire de conserver la Messe Latine exclusivement, et que c'était la messe en usage dans son séminaire. Quoiqu'heureux à l'idée de retrouver la Messe Latine traditionnelle, car je *haïssais* la Nouvelle Messe, l'idée de conserver la traditionnelle me troublait. Considérant que Paul VI était le Pape, ce que nous pensions tous à l'époque, comment pouvais-je lui résister sur ce point? Je me rappelle que l'un des séminaristes lui souleva cette objection. L'Archevêque donna une vague réponse concernant sa légalité, et il insista davantage sur la nécessité de conserver la Messe traditionnelle pour sauvegarder la Foi. Il avait évidemment raison mais la question de la légalité demeurait, déconcertante et troublante.

Cette conversation faisait présager tous les événements qui se dérouleraient par la suite. Le désir de collaborer avec le *Novus Ordo* allait finalement entrer en conflit avec la résolution de maintenir la Messe traditionnelle et la Foi Catholique en général. L'Archevêque, et avec lui la Fraternité, allait passer vingt-cinq ans d'agonie à essayer de marier ces deux éléments contradictoires: le *Novus Ordo* et la Foi

Catholique. Et parce que le *Novus Ordo* est promulgué par le "pape", l'Archevêque et la Fraternité chercheront une voie moyenne impossible entre reconnaître en lui l'autorité du Christ et résister en lui à l'autorité du Christ.

Ces deux tendances contradictoires de Monseigneur Lefebvre, travailler avec le *Novus Ordo* d'un côté et de l'autre préserver la Foi Catholique, seront à l'origine des deux factions qui prendront naissance à Ecône: la *ligne des mous*, les libéraux qui préféreront le compromis avec la Foi Catholique dans le but d'obtenir l'approbation du *Novus Ordo*, et la *ligne des durs* qui préféreront abandonner tout espoir d'approbation de la part du *Novus Ordo* plutôt que de compromettre la Foi.

Comme je le disais il y a dix ans dans un article intitulé *The Crux of the Matter*, Monseigneur donna aux deux factions des motifs d'espérance. Certaines déclarations et certains actes se rangeaient du côté des *mous*, d'autres du côté des *durs*. Le résultat fut que chaque parti pouvait se vanter d'être l'interprète des idées et des tendances de Monseigneur.

En fait celui-ci suivait une voie qui n'était ni celle de l'un ni celle de l'autre parti. La méthode qu'il préconisait pour résoudre la crise de l'Eglise consistait à mettre sur pied une grande armée de prêtres traditionalistes qui seraient *envoyés partout* dire la Messe; par leur Messe et leur apostolat ils auraient attiré les catholiques. Le *Novus Ordo* périra faute de vocations, pensait-il, et rapidement le Vatican et les évêques devront capituler devant le fait que les seuls prêtres à demeurer seront traditionalistes. Bon gré mal gré ils devront retourner à la tradition. Par ailleurs, Monseigneur sentait qu'il était absolument nécessaire de préserver la doctrine catholique, la liturgie et la pratique et par conséquent de résister à l'autorité du *Novus Ordo*, c'est-à-dire, en particulier à Paul VI.

De ce double propos naquit la seule solution possible: "le filtrage". Reconnaître l'autorité du *Novus Ordo* comme l'autorité catholique, mais passer au filtre ses doctrines, ses lois et sa liturgie pour retenir ce qui est catholique et rejeter ce qui ne l'est pas.

Aussi Monseigneur Lefebvre chercha-t-il à former des séminaristes qui acceptent cette solution et, bien entendu, regardent la Fraternité - c'est-à-dire lui - comme l'autorité habilitée à jouer ce rôle de "filtre". C'est ainsi que prit naissance le "*culte de Monseigneur*". Incapables de résoudre le problème de l'autorité, les séminaristes considéraient

Monseigneur Lefebvre comme le porte-parole exceptionnel de Dieu dans cette crise. Rome n'était plus un problème du moment que Monseigneur était là pour en interpréter la pensée et pour nous conduire entre les divers obstacles modernistes qu'elle suscitait.

De 1970 à 1975, ces trois courants, *ligne des durs*, *ligne des mous* et ligne de Monseigneur se développèrent parallèlement et n'eurent que de rares accrochages d'ordre mineur. Les "durs" faisaient connaître ouvertement leurs opinions sédévacantistes vis-à-vis de Paul VI. Ils ne voyaient pas non plus la nécessité de cacher leur allégeance au Bréviaire et aux rubriques de Saint Pie X, et partout dans le séminaire, on pouvait voir des séminaristes avec ces bréviaires.

En classe, les "durs" bataillaient contre les professeurs de tendance moderniste; un certain anglais bien connu, maintenant évêque, menait la troupe. Les "mous" défendaient les professeurs et harcelaient les "durs". Monseigneur Lefebvre restait généralement en dehors.

En 1974, le Vatican décida d'effectuer une enquête sur Ecône et envoya des Visiteurs interviewer enseignants et séminaristes. Prévoyant que le rapport serait mal reçu, Monseigneur Lefebvre fit sa fameuse *Déclaration* qui plut beaucoup aux "durs" et fut un coup pour les "mous". Un an plus tard, en mai 1975, Paul VI interdisait la Fraternité. Monseigneur Lefebvre décida de résister et maintint ouvert son séminaire d'Ecône. Les "durs" jubilaient, pleins d'enthousiasme pour cette nouvelle guerre ouverte avec le modernisme plus particulièrement localisé au Vatican. Ils n'avaient rien à faire de l'interdiction, considérant les actes de Paul VI comme nuls et non avenue.

Pour les "mous" c'était la tempête. Beaucoup quittèrent Ecône. Ceux de la ligne de Monseigneur se turent et continuèrent loyalement à le suivre.

Les événements, de 1975 à 1978, firent présager le triomphe des "durs". Monseigneur semblait abandonner tout espoir, et même tout désir de se réconcilier avec le moderniste Montini. Il parlait de l'église de Vatican II comme d'"une église schismatique" et de la nouvelle Messe comme d'une "Messe bâtarde". A ce moment-là il semblait que la dichotomie du Monseigneur Lefebvre des années précédentes se soit résolue avec la décision logique et cohérente de poursuivre la guerre avec le *Novus Ordo*. La Fraternité aurait été la grande armée de l'Eglise Catho-

lique face à ses ennemis modernistes, les Philistins, à l'intérieur des murs, les murs du Vatican principalement. Elle aurait attiré les vocations du monde entier, les aurait formées selon l'esprit de l'Eglise catholique et anti-moderniste pour les renvoyer ensuite sur les champs de bataille de tous les coins de la terre. Le futur s'annonçait brillant, sûr, glorieux.

C'est alors qu'eut lieu un événement qui fit la joie de beaucoup de gens: Paul VI cessa de vivre. C'était le 6 août 1978.

L'embrassement fatal

Les quelques jours concédés à Luciani étant écoulés, c'est l'actuel et apparemment immortel Wojtyla qui fut élu, en octobre 1978, comme troisième "pape" de Vatican II.

Monseigneur voulut voir le nouveau "pape". La rencontre eut lieu peu de temps après l'élection de Wojtyla. Au cours de cette conversation historique, Wojtyla déclara à Mgr Lefebvre qu'il pouvait continuer tout en "acceptant le Concile à la lumière de la tradition", formule que Monseigneur avait toujours utilisée jusqu'alors dans sa tentative de coexistence avec "*le Novus Ordo*". Cela signifiait: pour Monseigneur, évaluer le Concile pour en retenir seulement ce qui était catholique; pour Wojtyla, avoir une autre couleur dans le spectre des idées. Pour Monseigneur Lefebvre c'était la reprise des espoirs, nourris avant le pontificat de Paul VI, de recevoir l'approbation de la part du *Novus Ordo*; pour Wojtyla, c'était le moyen de réintégrer les traditionalistes dans une "High Church". Pour Mgr Lefebvre c'était l'espoir d'obtenir une chapelle latérale traditionaliste à l'intérieur de la cathédrale moderniste; pour Wojtyla également.

Cet espoir de réconciliation les ayant réunis, Wojtyla donna à Monseigneur une accolade fatale. La guerre était finie.

Du moins celle-là. Après cette entrevue, il ne restait à Monseigneur qu'une chose à faire: transformer la ligne dure de sa Fraternité rangée en ordre de bataille en un instrument de compromis plein de souplesse. Le dialogue allait être l'ordre du jour pour les années à venir, et il avait besoin derrière lui d'un clergé qui travaille, non pas l'épée mais la plume en main, à la signature d'un traité de paix avec les saboteurs du catholicisme.

Il s'ensuivit un règne de terreur à l'intérieur de la Fraternité. Convaincu qu'il avait désormais à mettre sur pied une armée de dialo-

guez et de gens disposés au compromis pour faire aboutir sa longue recherche en vue de l'approbation du Vatican moderniste, Monseigneur réalisa qu'il devait ou convertir ou éliminer l'opposition. C'est ce qu'il fit avec une décision implacable et même cruelle. Le sédévancisme fut banni. Il vous fallait ou bien reconnaître que Jean-Paul II était pape, ou bien vous en aller et vivre dans l'exil et la pauvreté.

A la grande joie des *mous*, tout *dur* de la Fraternité fut systématiquement démolie, soit par la conversion obtenue par des pressions, soit par l'expulsion. C'est avec l'expulsion des quatre prêtres italiens que se conclut le procédé en 1986, et pas un de ceux qui considéraient Wojtyla comme l'ennemi ne demeura à la Fraternité. La voie était dès lors ouverte pour un compromis qui permettrait la coexistence, la chapelle latérale dans la Cathédrale moderniste de l'Œcuménisme.

En dépit de l'échec de la réunion d'Assise, et malgré d'autres crimes œcuméniques outrageants de la part de Wojtyla, les négociations avec l'ennemi poursuivirent leur cours jusqu'au jour fatidique du *Protocole*: 5 mai 1988, fête de Saint Pie V, quelle coïncidence!

Après des mois de négociation avec Ratzinger, un document considéré comme préparatoire avant le dernier accord définitif plus formel, fut présenté à la signature de Monseigneur Lefebvre. Dans ce fatidique *Protocole*, comme on l'appelle, Monseigneur Lefebvre 1) promettait fidélité à Jean-Paul II et au corps des évêques du *Novus Ordo*; 2) il était d'accord pour accepter le chapitre 25 de *Lumen Gentium*, reconnaissant ainsi Vatican II comme l'enseignement de l'Eglise catholique sans aucune réserve; 3) il acceptait le dialogue avec le Vatican sur des points disputés à Vatican II, la nouvelle liturgie, les problèmes disciplinaires, en "évitant toute polémique", autrement dit en abandonnant la dénonciation publique d'erreur; 4) il reconnaissait la validité de la Nouvelle Messe et des nouveaux sacrements tels qu'ils étaient promulgués par Paul VI et Jean-Paul II dans leurs éditions officielles, ce qui implique qu'il s'agit là de rites Catholiques promulgués par l'Eglise ne pouvant donc être invalides; 5) il reconnaissait le Code de Droit Canon qu'il avait de sa propre bouche déclaré rempli d'erreurs sinon d'hérésies.

En retour Ratzinger concédait à la Fraternité une place dans ce que Monseigneur Lefebvre avait toujours appelé "l'église conciliaire". De plus, il était d'accord pour suggérer au "Saint Père" de nommer un évêque choisi

parmi les membres de la Fraternité. En outre encore le Vatican acceptait de constituer une "Commission de la Tradition" pour aider à sauvegarder les pratiques traditionnelles.

Le lendemain même, le 6 mai, Monseigneur Lefebvre violait l'accord à peine accepté en disant à Ratzinger que si le "Pape" n'avait pas nommé un évêque et préparé le Mandat Apostolique (la permission de consacrer) à la mi-juin, il procéderait sans plus attendre à la cérémonie. Il avançait comme raison le fait que remettre l'événement à plus tard causerait chez les traditionalistes un sentiment de désillusion. De plus, ajoutait-il, "hôtels, moyens de communication, tentes immenses à monter pour la cérémonie, devraient être retenus".

Ratzinger et Monseigneur se rencontrèrent le 24 mai. Ratzinger assura Monseigneur que le "Saint Père" choisirait un évêque dans la Fraternité et qu'il approuverait une consécration faite le 15 août, quarante-cinq jours seulement après le 30 juin tant désiré. Monseigneur répondit par deux lettres, l'une à Ratzinger, l'autre à Wojtyla; il insistait sur le nombre trois pour les évêques, sur la date du 30 juin pour la consécration, et il demandait que la "Commission pour la Tradition" comporte une majorité de membres de la Fraternité.

Ratzinger répondait le 30 mai en insistant sur les termes du *Protocole* du 5 Mai, et sur la soumission de l'Archevêque au "Pape" en ce qui concernait la consécration. Le 2 juin Monseigneur répondait en dénonçant l'esprit de Vatican II, et il annonçait à Ratzinger qu'il avait l'intention de procéder à la consécration le 30 juin, se réclamant de la "permission" accordée par Rome pour le 15 août.

Les tergiversations continuaient. Le 15 juin, Monseigneur Lefebvre donnait une conférence de presse dans laquelle il déclarait que Jean-Paul II n'est pas catholique, qu'il est excommunié, qu'il est en dehors de l'Eglise, mais qu'il est néanmoins le chef de l'Eglise. Le 16, il disait à un journaliste qu'il changerait d'opinion si Jean-Paul II - qui la veille n'était même pas catholique - approuvait ses quatre évêques.

Le 30 juin Monseigneur Lefebvre consacrait ses quatre évêques. Le 2 juillet Jean-Paul II l'excommuniait lui et tous ceux qui le suivent.

Les deux visages de l'Archevêque

Le déroulement de ces tractations avec le Vatican moderniste montre de façon évidente

LES DEUX VISAGES DE MONSEIGNEUR LEFEBVRE

D'UN COTE:

LETTRE DE MONSEIGNEUR LEFEBVRE A JEAN-PAUL II, POUR DEMANDER RECONNAISSANCE ET COEXISTENCE - 8 mars 1980 (cf. *Itinéraires*, août 1982, pp. 22-23)

Séminaire International Saint Pie X,
8 mars 1980

Très Saint Père,

Afin de mettre fin à des doutes qui se répandent actuellement soit à Rome, soit dans certains milieux traditionalistes d'Europe et même d'Amérique concernant mon attitude et ma pensée vis-à-vis du Pape, du Concile et de la Messe du *Novus Ordo* et craignant que ces doutes ne parviennent jusqu'à Votre Sainteté, je me permets d'affirmer à nouveau ce que j'ai toujours exprimé:

1) Que je n'ai aucune hésitation sur la légitimité et la validité de Votre élection et qu'en conséquence je ne puis tolérer que l'on n'adresse pas à Dieu les prières prescrites par la Sainte Eglise pour Votre Sainteté. J'ai dû déjà sévir et continue de le faire vis-à-vis de quelques séminaristes et quelques prêtres qui se sont laissés influencer par quelques ecclésiastiques étrangers à la Fraternité.

2) Que je suis pleinement d'accord avec le jugement que Votre Sainteté a porté sur le Concile Vatican II, le 6 novembre 1978 à la réunion du Sacré Collège: "que le Concile doit être compris à la lumière de toute la Sainte Tradition et sur la base du magistère constant de la Sainte Eglise".

3) Quant à la Messe du *Novus Ordo*, malgré toutes les réserves qu'on doit faire à son égard, je n'ai jamais affirmé qu'elle est de soi invalide ou hérétique.

Je rendrais grâce à Dieu et à Votre Sainteté, si ces claires déclarations pouvaient hâter le libre usage de la Liturgie traditionnelle et la reconnaissance par l'Eglise de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X ainsi que de tous ceux qui, souscrivant à ces déclarations, se sont efforcés de sauver l'Eglise en perpétuant sa Tradition.

Que Votre Sainteté daigne agréer mes sentiments de profond et filial respect en Jésus et Marie.

*Marcel Lefebvre
ancien Archevêque de Tulle*

DE L'AUTRE:

EXTRAIT DE LA DECLARATION DE MONSEIGNEUR LEFEBVRE DU 2 août 1976 (cf. *Itinéraires*, n° spécial avril 1977, *La condamnation sauvage de Mgr Lefebvre*, pp. 175-177, 8ème édition)

D'autre part il nous apparaît beaucoup plus certain que la foi enseignée par l'Eglise pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreurs, qu'il n'est d'absolue certitude que le pape soit vraiment pape. L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection sont autant de causes qui, éventuellement, peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou ne le soit plus. Dans ce cas évidemment très exceptionnel, l'Eglise se trouverait dans une situation semblable à celle qu'elle connaît après le décès d'un souverain pontife.

Car enfin un problème grave se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un pape vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance du Saint-Esprit, peut-il présider à la destruction de l'Eglise, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire?

Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement, acceptent et adhèrent à cette nouvelle Eglise conciliaire comme la désigne Son Excellence Mgr Benelli dans la lettre qu'il m'adresse au nom du Saint Père, le 25 juin dernier, entrent dans le schisme.

qu'il y avait en Monseigneur Lefebvre deux aspects opposés, capable chacun de dicter sa propre théorie distincte et contradictoire ainsi que son propre mode d'action.

D'un côté il y avait la foi de Monseigneur. Je le connaissais depuis de nombreuses années et je peux attester du fait que, *de cœur*, il était profondément catholique, anti-libéral, anti-moderniste. Il détestait les changements de Vatican II, et, comme nous tous, aspirait au retour de la Foi catholique.

D'autre part il y avait la diplomatie de l'Archevêque. Il y croyait fermement, et, bien entraîné dans cet art pour avoir été Délégué Apostolique, il pensait pouvoir résoudre les problèmes de l'Eglise au moyen de la diplomatie.

Libérée des considérations diplomatiques, sa foi resplendissait, enflammée par sa force d'âme. Les énonciations qu'il faisait dans ces moments d'humeur non-diplomatique et sans calcul étaient excellents. Ils étaient exactement ce dont l'Eglise avait besoin: une simple déclaration sans ambiguïté de la vérité, une dénonciation directe des modernistes, un programme fort d'action positive contre eux au moyen de la formation et de l'ordination de prêtres traditionnels. C'est dans ce dernier aspect que réside toute la grandeur de Monseigneur Lefebvre.

Par contre, lorsque la diplomatie dictait ses pensées et ses actions, une toute autre personne se faisait jour. Prêt à faire de honteuses capitulations pour atteindre son but, il offrait en pâture aux modernistes des affirmations ambiguës, espérant qu'ils s'en contenteraient pour lui assurer une place à la table moderniste. Par exemple, tout en ne voulant rien savoir de la Nouvelle Messe, il accepta officiellement d'autoriser la célébration d'une Nouvelle Messe dans la vaste église parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet:

Le Cardinal [Ratzinger] nous fait savoir qu'il serait alors nécessaire d'autoriser la célébration d'une Nouvelle Messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il insiste sur l'existence d'une seule église, celle de Vatican II. Malgré ces déceptions, je signe le Protocole du 5 mai (1).

Sous l'influence de la diplomatie, son courage habituel se transformait en une faiblesse indicible et craintive devant les adversaires de l'Eglise. Ainsi en 1974, c'est en réalisant que sa brillante *Déclaration* était une *gaffe* diplomatique, qu'il avait présenté comme excuse au Cardinal Seper, excuse indigne de sa foi et de sa force, qu'elle

avait été composée dans un moment de colère.

A Ratzinger, dans une tentative d'amener le Vatican à approuver les consécérations espérées, il avançait comme raison que les "tentes étaient déjà louées", comme si ces consécérations n'étaient guère davantage qu'une réception de mariage.

Pensait-il réellement que le Vatican se laisserait toucher par une histoire de tentes? Pensait-il vraiment que l'inconvénient de décommander les tentes avait quelque chose à voir avec l'affaire du moment? Bien sûr que non. En réalité Monseigneur savait dans son cœur que Jean-Paul II n'était pas plus pape que vous et moi, et ses relations avec lui n'étaient pas la traduction d'un esprit de soumission à son "autorité" mais plutôt une tentative pour obtenir de Wojtyla ce que Wojtyla pouvait donner: une apparence de légitimité.

La preuve en est dans la position qu'il exprima aux quatre futurs évêques le 28 août 1987, juste avant que commence le long processus des négociations finales: "La Chaire de Pierre", leur écrit-il, "et les positions d'autorité à Rome sont occupées par des antéchrists" (?). Comment pouvait-il honnêtement mener des négociations avec ces antéchrists s'efforcer d'obtenir d'eux la reconnaissance, de façon à travailler de concert avec eux? On se le demande. Comment pouvait-il appeler Vicaire du Christ celui qu'il condamnait comme antéchrist?

La réponse réside dans les deux visages de Monseigneur Lefebvre.

Comme deux disques aux enregistrements différents qui tournent en même temps, les deux aspects de Monseigneur Lefebvre, celui de la foi et celui de la diplomatie, pouvaient se manifester simultanément, parfois le même jour, dans ses déclarations, dans ses prises de position et dans ses actes.

Une armée qui combat pour la coexistence avec les hérétiques

On entend souvent dire que s'il n'y avait pas eu Monseigneur Lefebvre, il n'y aurait pas de mouvement traditionaliste du tout, pas de prêtres, pas de Messe traditionnelle, rien.

Cette affirmation est en grande partie vraie. Remarquons qu'il est impossible de dire ce qu'auraient fait d'autres évêques si le mouvement traditionnel n'avait pas été "pris en mains" par Mgr Lefebvre. Il est aussi permis de penser que certains évêques peuvent s'être éloignés, effrayés par ce qu'ils percevaient

comme une position essentiellement non-catholique consistant à affirmer que Wojtyła a l'autorité de Pape, et à l'ignorer dans le même temps. Du fait de cette position impossible de Monseigneur Lefebvre, presque tout le mouvement traditionnel porte sur son visage une flétrissure non-catholique. C'est à Monseigneur Lefebvre cependant qu'il appartient d'avoir conçu l'idée d'une grande armée de prêtres disséminés dans le monde entier qui travaillent d'une manière cohérente et unifiée contre le clergé moderniste. C'est à lui que revient le mérite d'avoir mis en place un système pour réaliser ce but avec la fondation de séminaires et l'implantation de nombreuses maisons religieuses, d'écoles, de couvents et de noviciats. C'est encore à lui que revient le mérite d'avoir formé une armée bien équipée, du moins sur le plan matériel et organisationnel.

Grâce à cette prouesse matérielle et organisationnelle, ainsi qu'au charisme qui lui attirait naturellement tant de gens, il entraîna derrière lui presque toutes les vocations à la prêtrise de ceux qui résistaient aux changements. La création d'Ecône en 1970 fut l'appel au clairon des troupes de l'Eglise pour la dernière bataille avec les puissances des ténèbres, avec les portes de l'enfer. Beaucoup répondirent à l'appel et continuent à y répondre. C'est la jeunesse choisie d'Israël dans la bataille féroce contre les Philistins.

Cependant comme lors de la bataille sur la montagne de Gelboé, notre jeunesse d'élite est en train de se faire massacrer et l'armée de se faire battre par les Philistins.

Car aussi longtemps que l'armée des prêtres résistant au modernisme ne réalise pas que les Philistins sont l'ennemi, elle sera anéantie.

En effet si c'est à Monseigneur Lefebvre que revient le mérite d'avoir levé et équipé cette armée de prêtres, c'est également à lui que revient la responsabilité d'avoir entraîné ces prêtres - ainsi que les simples laïcs qu'ils assistent - dans le piège du grand ennemi. Ce piège de l'ennemi consiste à appâter la résistance au modernisme en la faisant passer pour une branche traditionnelle de la religion moderniste, une "High Church", sur le modèle du rameau conservateur de l'anglicanisme.

Ce piège, cette "solution" du problème de Vatican II et de ses réformes sert parfaitement les fins du modernisme. Comme l'araignée dans sa toile, il capture ainsi virtuellement à l'intérieur de sa religion réformée, hérétique, toute résistance que pourrait lui opposer le catholicisme. Il la capture, il lui pose

ses conditions, la contient et la dévirilise. L'Eglise "catholique" serait alors aux yeux du monde entier semblable à l'Eglise d'Angleterre, une église où l'adhésion à la Foi catholique serait réduite à la pompe liturgique et où la "croyance catholique" serait en communion avec l'hérésie. Un tel système réduit l'Eglise catholique à une secte, car elle ne peut prêter le nom de catholique aux hérétiques modernistes et en même temps s'appeler la véritable Eglise du Christ.

C'est pourtant la solution que les lefebvristes voient aux problèmes de l'Eglise: coexistence des modernistes et des catholiques dans la même Eglise, au sein de laquelle ils auraient leurs églises et nous les nôtres, tous sous le même pape qui serait le Saint-Père tant des hérétiques que des catholiques.

Cette attitude n'est pas de Dieu. Jamais dans l'histoire de l'Ancien ou du Nouveau Testament, Dieu n'a fait de compromis avec ses ennemis. Jamais Il n'a permis le mélange de fausses religions avec Sa doctrine sacrée. C'est même, en fait, pour cette raison, parce qu'il cherchait toujours à mélanger sa foi divinement révélée avec les religions païennes des peuples voisins, que dans l'Ancien Testament le peuple élu était continuellement châtié.

Non, ou bien Vatican II est de Dieu, ou bien il n'est pas de Dieu. Ou bien les changements apportés par ce Concile viennent du Saint-Esprit ou ils ne viennent pas du Saint-Esprit. S'ils viennent du Saint-Esprit, ils doivent être alors acceptés et notre résistance est péché. S'ils ne viennent pas du Saint-Esprit, c'est qu'ils viennent du démon et il n'existe qu'une réponse de l'Eglise dans ce cas, c'est l'*anathème*, mille fois l'*anathème* et l'excommunication de tous les hérétiques. Pas de coexistence avec l'hérésie et les hérétiques. Réclamer une telle coexistence, c'est réduire l'Eglise à une secte, comme celles des protestants.

La résistance que nous opposons à Vatican II et à ses changements n'a donc pas pour but l'obtention d'une chapelle latérale traditionnelle à l'intérieur de la grande cathédrale moderniste. Non, notre voix s'élève pour rejeter et dénoncer l'hérésie, c'est la voix de la foi contre ces hérétiques qui ont envahi nos édifices sacrés et les ont remplis de l'abomination hérétique.

Monseigneur Lefebvre a pourvu ses prêtres de tout excepté de la théologie adéquate pour distinguer les ennemis de l'Eglise; il a formé une armée qui ne sait pas où est l'ennemi. Ils combattent pour la "recon-

naissance” par les “autorités” modernistes. Ils cherchent à être absorbés par les Philistins, pas à les vaincre. Ils veulent travailler avec le modernisme à l’intérieur de Vatican, et non l’en extraire. Ils combattent pour la coexistence avec les modernistes, pour le partage de la même Eglise avec les hérétiques.

L’esprit de “négociation avec Rome” continue à faire son chemin à l’intérieur de la Fraternité. Le terme même sonne schismatique car les catholiques ne négocient pas avec Rome, ils se soumettent à Rome. Peu de temps après les consécutions de 1988, Monseigneur Lefebvre déclarait que les négociations continuaient, et qu’il se pouvait que dans cinq ans tout soit résolu. Récemment encore nous avons entendu parler de nouvelles négociations, de nouveaux pas vers Wojtyla. *Veritas Splendor*, la dernière encyclique de Wojtyla, a fait l’objet de l’éloge du *Recteur d’Ecône* (!) qui l’a qualifiée “d’antilibérale, anti-œcuménique, anti-collégiale” “ne nécessitant aucune révision”.

La racine du problème

La raison pour laquelle la Fraternité poursuit la voie de la négociation avec les modernistes, avec pour but ultime d’être absorbée par eux, c’est qu’elle considère que Wojtyla a l’autorité papale. Elle sent la nécessité de se soumettre à lui, d’être reconnue par lui, pour être soumise au Christ, pour être reconnue par le Christ. Car l’autorité papale est l’autorité du Christ

Cependant, dans le même temps, à la Fraternité, ils regardent presque tout ce que dit ou fait Wojtyla comme hérétique, erroné, scandaleux ou dangereux pour les âmes. Ils disent ouvertement qu’un catholique ne peut pas survivre spirituellement au *Novus Ordo*. C’est-à-dire que la Messe et les sacrements, la doctrine et la discipline qui nous ont été donnés officiellement par le Pape (Pape à leurs yeux) sont tellement nocifs pour les âmes que c’est pour elles une cause de mort spirituelle.

Devant ce danger de mort spirituelle pour les âmes, la Fraternité considère qu’elle a *carte blanche* pour continuer tout l’apostolat qu’elle veut dans n’importe quel diocèse du monde. Dans le même temps, elle poursuit les négociations avec l’agent de mort spirituelle, dans l’espoir de pouvoir travailler coude à coude avec lui dans les diocèses, comme le fait la Fraternité Saint-Pierre.

Que la Fraternité abandonne cette position insoutenable et adopte la position

catholique, et elle deviendra alors la véritable et courageuse armée de résistance qu’elle aurait toujours dû être.

Leur position est absurde parce qu’avec leur façon de voir ils *combattent* la véritable Eglise catholique dont ils veulent faire partie. Mais les catholiques ne *combattent* pas leur Eglise, ils s’y soumettent parce qu’elle est indéfectible et infaillible. Elle est l’Eglise du Christ, et son autorité est l’autorité du Christ.

Il est donc impossible que l’autorité catholique - l’autorité du Christ - prescrive pour l’Eglise catholique tout entière des doctrines, des disciplines, des Messes ou des sacrements erronés ou fauteurs de mort; telle est la position catholique. Puisque les réformes de Vatican II sont fausses et cause de mort, il est impossible qu’elles procèdent de l’autorité catholique, l’autorité du Christ. Il est par conséquent impossible que Wojtyla ait l’autorité papale qu’il prétend posséder. Il ne représente pas l’Eglise catholique. Les réformes de Vatican II ne nous viennent pas de l’Eglise catholique.

La conclusion pratique de la position catholique est évidente: *il ne peut y avoir de compromis* avec les hérétiques des chancelleries vaticane et épiscopales. Il est du devoir de l’Eglise de dénoncer les modernistes et les imposteurs qui prétendent avoir l’autorité catholique, et de pousser les catholiques à ne pas leur donner de crédit, à leur refuser le nom de catholique. Cette dénonciation de leur fausse autorité est essentielle à l’indéfectibilité de l’Eglise, car l’Eglise serait défectible si elle acceptait comme catholiques les doctrines, disciplines et liturgie non-catholiques qui sont émanées de Vatican II, de Montini et de Wojtyla.

La Fraternité Saint-Pierre, une fille de Monseigneur Lefebvre

Les effets désastreux de la diplomatie de Monseigneur Lefebvre et de la fausse ecclésiologie sur laquelle elle est basée, on les voit dans la Fraternité Saint-Pierre et dans la Messe de l’Indult. La seule et unique raison pour laquelle nous avons et l’une et l’autre est que Monseigneur Lefebvre les a demandées et a travaillé dur pour les obtenir.

L’idée d’une congrégation religieuse travaillant à l’intérieur des structures diocésaines du *Novus Ordo*, tout en conservant dans le même temps la Messe et la théologie traditionnelles, a été, dès le début, le rêve de Monseigneur Lefebvre. Ce rêve se réalisa lorsque

le *Protocole* fut posé devant lui pour qu'il y appose sa signature. Il obtenait enfin ce que, si longtemps et grâce à une habile diplomatie, il avait cherché à obtenir et projeté. Et si l'on peut dire que, sans Monseigneur Lefebvre, nous n'aurions aucun prêtre traditionaliste, on peut également dire que, sans Monseigneur Lefebvre, nous n'aurions pas de Fraternité Saint-Pierre ni de Messe avec Indult. Je crois qu'avec le temps, Fraternité Saint-Pierre et Messe de l'Indult supplanteront la Fraternité Saint-Pie X. C'est une question de bon sens: si Wojtyla est le Pape et Vatican II un vrai Concile catholique, comment pouvons-nous logiquement leur résister alors qu'ils nous offre une niche traditionaliste? Comment pouvons-nous dire logiquement que leurs doctrines sont erronées ou leur liturgie fautive de mort? Evidemment nous ne le pouvons pas. Avec la Fraternité Saint-Pierre, "vous tuez la poule et vous avez les œufs", c'est-à-dire que vous avez la tradition et Wojtyla en même temps. Si vous vous en tenez à la Fraternité Saint-Pie X, vous demeurez avec le problème constant et lancinant de l'autorité. L'"autorité du Christ" a excommunié la Fraternité Saint-Pie X. Que peut-elle apporter comme réponse à ce problème si ce n'est que "l'autorité du Christ se trompe"?

Nous constatons aussi la chute de la vaillante jeunesse de l'Eglise dans le nombre significatif de défections de la Fraternité Saint-Pie X. Lorsque des prêtres quittent ce groupe, c'est toujours *vers la gauche* qu'ils s'orientent, c'est-à-dire toujours plus près du *Novus Ordo* via la Fraternité Saint-Pierre ou l'Indult. Jamais ils ne s'éloignent du *Novus Ordo*. Voilà qui en dit long sur la formation qu'ils reçoivent dans les séminaires lefebvristes.

Le Père John Rizzo en est un exemple. C'était l'un de mes séminariste à Ridgefield. Il était très dur à l'époque sur ses positions théologiques, et ne voulait rien avoir affaire avec le *Novus Ordo*. A l'heure actuelle nous lisons qu'il a été accepté dans un diocèse du *Novus Ordo* et qu'il travaille avec les modernistes. Que s'est-il passé? Simplement dix ans de lefebvrisme. Pendant ces dix ans on lui a inculqué que la position dure des "neuf mauvais prêtres" [qui quittèrent la Fraternité en 1983, n.d.r.] était schismatique parce qu'ils ne reconnaissaient pas le Pape. Eh bien, chapeau à vous de la Fraternité Saint-Pie X pour avoir pris en charge un bon séminariste et l'avoir ruiné, car il n'a rien fait d'autre que de mener à leur conclusion logique vos positions théologiques!

Si vous n'abandonnez pas vos positions inconsistantes et dangereuses, vous verrez le fiasco du Père Rizzo se multiplier à grande échelle.

Aucune base logique pour l'apostolat

Car aussi longtemps que la Fraternité reconnaîtra à Wojtyla la pleine possession de l'autorité papale, elle n'offrira aucune base logique qui justifie son apostolat.

Lorsqu'un prêtre exerce cet apostolat en temps normal, il ne peut pratiquer aucune activité sacerdotale sans y être autorisé par l'autorité compétente, autrement dit l'évêque du diocèse. C'est cette autorisation qui fait que la Messe du prêtre et ses sacrements sont *catholiques*, c'est en tant qu'administrés par un agent dûment autorisé de l'Eglise catholique. C'est ce défaut d'autorisation qui fait de la Messe grecque orthodoxe une Messe non-catholique: bien que validement ordonné et bien qu'il dise une Messe valide, le prêtre n'agit pas au nom de l'Eglise catholique mais contre elle.

Quand le prêtre traditionaliste exerce sa fonction, donc qu'il dit la Messe et distribue les sacrements sans la permission de l'évêque du lieu, il doit justifier d'une façon ou d'une autre le fait de le faire sans autorisation. La seule justification possible qu'il pourrait présenter est la suivante: "l'Eglise veut que je le fasse". Aucune autorité ne l'a autorisé à dire la Messe et à distribuer les sacrements, aussi doit-il avoir un argument cohérent et convainquant pour dire que l'Eglise - en dernière instance le Christ - veut qu'il fasse ainsi.

Mais si le prêtre traditionaliste dit que l'autorité est revêtue par Wojtyla ou l'évêque du lieu, comment peut-il alors mettre en avant que l'Eglise veut qu'il exerce un apostolat non-autorisé? Si l'autorité du Christ repose dans l'évêque du lieu, comment donc l'autorité du Christ peut-elle vouloir que le prêtre traditionaliste agisse contre l'évêque du lieu? Si c'est en Wojtyla que réside l'autorité du Christ, comment le Christ peut-il désirer qu'un groupe de prêtres exerce un apostolat au mépris de Wojtyla? Le Christ est-il contre le Christ?

Regardons aussi l'autre face de la médaille? Si l'autorité du Christ ne réside pas en Wojtyla, comment donc le Christ, ou l'Eglise, autorise-t-Il l'apostolat de ceux qui affirment avec insistance que Wojtyla l'hérétique est véritablement le Pape? Comment le Christ, ou l'Eglise, peut-il désirer l'apostolat de prêtres qui cherchent à amener les



L'abbé Sanborn avec Mgr Lefebvre en 1976

fidèles dans le troupeau des faux bergers, des bergers hérétiques? De prêtres qui dénoncent comme schismatiques ceux qui ne reconnaissent pas les faux bergers?

Tout cela pour dire qu'il n'est pas possible de séparer l'autorité de l'Eglise de l'autorité du Christ, non plus que séparer l'autorité de l'Eglise de l'Eglise elle-même. C'est une seule et même chose. On ne peut donc prétendre représenter l'Eglise catholique si l'on agit contre son autorité. On ne peut pas non plus prétendre représenter l'Eglise catholique si l'on reconnaît une fausse autorité. *Là où est Pierre, là est l'Eglise*. Si votre apostolat n'est pas celui de Pierre, votre apostolat n'est pas celui de l'Eglise, ni celui du Christ. Reconnaître comme Pierre celui qui condamne votre apostolat c'est condamner par conséquent de votre propre bouche votre propre apostolat.

Ce fait de reconnaître l'autorité du Pape d'un côté mais d'"agir pour son propre compte" de l'autre, a été un signe révélateur de nombreux hérétiques et schismatiques. C'était l'attitude des Jansénistes et des Gallicans, celle également des Vieux Catholiques. Elle fut condamnée par le Pape Pie XI:

A quoi sert de proclamer à haute voix le dogme de la suprématie de Saint Pierre et de ses successeurs? A quoi sert de répéter et répéter la profession de foi en l'Eglise catholique et d'obédience au Siège Apostolique si les actions démentissent les paroles? En outre, le fait que l'obédience soit reconnue comme un devoir ne rend-elle pas la rébellion encore plus impardonnable? Et qui plus est, l'autorité du Saint-Siège ne s'étend-elle pas à l'approbation des mesures qu'elle s'est trouvée dans l'obligation de prendre, ou bien est-il suffisant d'être en communion de foi avec le Siège Apostolique sans y ajouter la soumission de l'obédience; n'est-ce pas là une chose qui ne peut être soutenue sans dommage pour la foi catholique?... En réalité,

vénérables frères et très chers fils, il s'agit de reconnaître l'autorité (de ce Siège) sur vos églises aussi, et pas seulement en ce qui regarde la foi, mais également en ce qui concerne la discipline. Qui le nie est hérétique; qu'il soit anathème celui qui, tout en le reconnaissant, s'y refuse obstinément (Quæ in patriarchatu, 1er septembre 1876; au clergé et aux fidèles de rit chaldéen).

Et nous ne pouvons passer sous silence l'audace de ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, prétendent que: "Quant à ces jugements et à ces décrets du Siège Apostolique dont l'objet regarde manifestement le bien général de l'Eglise, ses droits et sa discipline, on peut, du moment qu'ils ne touchent pas aux dogmes relatifs à la foi et aux mœurs, leur refuser l'assentiment et l'obéissance, sans péché et sans cesser en rien de professer le catholicisme" (Enc. Quanta Cura, 8 décembre 1864).

La position de la Fraternité n'est donc pas une position catholique. Que pratiquement toute la jeunesse de l'Eglise, *les vaillants d'Israël*, aient eu le crâne bourré de principes non-catholiques dans leur combat contre le modernisme, voilà qui est rien moins qu'un désastre. Cela signifie qu'il n'y a aucune voix vraiment catholique de résistance au modernisme, mise à part celle de ces quelques prêtres disséminés dans le monde qui dénoncent les modernistes comme privés d'autorité.

C'est, pour l'Eglise, la montagne de Gelboé.

Une fausse notion de l'Eglise

Le problème de fond de la Fraternité et de ses membres est qu'ils travaillent à partir d'une fausse notion de l'Eglise. Ils considèrent l'élection de Wojtyla par un collège de cardinaux du *Novus Ordo*, et de là ils concluent qu'il est un pontife légitime.

Et comme la difficulté d'être en communion avec un hérétique ne leur échappe pas non plus, ils disent que Jean-Paul II est à la tête de deux églises: l'une, l'Eglise conciliaire et l'autre, l'Eglise catholique. Parfois il parle et agit en tant que chef de l'Eglise conciliaire; parfois il parle et agit en tant que chef de l'Eglise catholique.

Comment savoir ce qui est de l'une ou de l'autre? Par Monseigneur Lefebvre qui a reçu de Dieu la mission de peser les faits et les paroles de ces papes modernistes, et de nous dire ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut penser. Maintenant que Monseigneur est mort, cette autorité est passée à l'abbé Franz Schmidberger.

De ce principe on devrait tirer la conclusion logique que l'infailibilité et l'indéfectibilité de l'Eglise catholique, le dépôt de la Foi, le salut de tous les fidèles sont entre les mains de l'abbé Franz Schmidberger. L'Eglise catholique, la Foi catholique, la validité des sacrements, ce que nous devons croire pour être sauvés, tout est confié au jugement de l'abbé Franz Schmidberger.

On pourrait comparer ce type d'écclésiologie, ou de théologie de l'Eglise, aux "différentes sonneries" des lignes téléphoniques. Pour l'arrivée d'un fax, vous avez une sonnerie; pour un coup de téléphone, une autre. Ainsi, par analogie, si Wojtyla dit quelque chose de catholique, vous recevez de la Fraternité un certain son de cloche; s'il dit quelque chose de moderniste, vous recevez de la Fraternité un autre son de cloche.

Inutile de dire que non seulement un tel système est absurde mais qu'il réduit à zéro l'infailibilité de l'Eglise catholique. Dans un système de ce genre l'autorité n'est plus le Pape, mais le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, pour le présent l'abbé Franz Schmidberger.

Leur système est défectueux en ce sens qu'ils ne comprennent pas que c'est la détention de l'autorité papale qui fait que le pape est Pape. Cette autorité garantie par le Saint-Esprit en matière de doctrine, morale, liturgie et discipline générale, *ne peut pas* prescrire pour l'Eglise de fausses doctrines ou de mauvaises lois que le fidèle serait dans la nécessité de rejeter, auxquelles il devrait nécessairement résister. Mais en général, le mouvement traditionaliste porte en soi le rejet systématique des doctrine, morale, liturgie et discipline générale du *Novus Ordo*, au point d'avoir mis en œuvre un apostolat en opposition avec celui du "pape" et des évêques de diocèse. Il agit ainsi parce qu'il a saisi, à juste titre, que doctrine, morale, liturgie, et discipline générale du *Novus Ordo* sont condamnées par l'enseignement antérieur de l'Eglise catholique romaine. Mais alors, s'il est nécessaire de résister à leurs doctrine, morale, liturgie et discipline générale, il faut en conclure que ces "papes" ne détiennent pas véritablement l'autorité papale et qu'ils ne sont donc pas de vrais papes. Et ce, quel que soit le procédé électoral qui les a désignés pour cette charge. Car l'élection ne fait que les désigner pour recevoir le pouvoir, elle ne leur donne pas le pouvoir lui-même. Le pouvoir vient du Christ: c'est pour cette raison même que notre soumission au Pape est une soumission au Christ.

Considérer, cependant, que les "papes" du *Novus Ordo* sont de vrais Papes - ce que pense la Fraternité - revient à identifier l'Eglise catholique avec eux, car *là où est Pierre, là est l'Eglise*. Mais identifier l'Eglise catholique avec eux établit une sorte d'attraction gravitationnelle exercée sur les membres de la Fraternité par Jean-Paul II et sa religion. De toute façon, par une voie ou par une autre, la Fraternité doit réintégrer le giron de Wojtyla. Cette attraction gravitationnelle vers le *Novus Ordo* considéré comme l'Eglise est responsable du libéralisme des prêtres de la Fraternité et des nombreuses défections en faveur du *Novus Ordo* ou de la Fraternité Saint-Pierre.

Cette notion de deux Eglises, une catholique, une autre conciliaire, n'est pas conforme à la réalité. La réalité est que Wojtyla fut élu pour être un Pape catholique, et qu'il prétend être le Pape catholique. Il ne prétend à rien d'autre, qu'à être le chef de l'Eglise catholique. La réalité, c'est qu'il essaye de flanquer les structures de l'Eglise catholique d'une nouvelle religion, le modernisme. Du fait même qu'il tente de remplacer la Foi catholique par une nouvelle religion, il est impossible qu'il possède l'autorité papale qu'il prétend avoir, ou semble avoir, ou qu'il était désigné pour avoir. Pourquoi? Parce que la nature de l'autorité est d'amener la communauté à ses propres fins. Et l'une des fins *essentiels* de l'Eglise catholique étant le maintien de la Foi catholique, qui-conque tente de mettre obstacle à cette fin ne peut être tenu pour détenteur de l'autorité de l'Eglise catholique qui est l'autorité du Christ. Il est par conséquent impossible que ces papes de Vatican II soient de vrais papes, car ils veulent pour les structures de l'Eglise catholique une fin essentiellement désordonnée.

La Fraternité ne regarde qu'aux structures externes de l'Eglise, elle remarque la continuité qu'elles présentent entre les périodes pré-conciliaire et post-conciliaire, et elle en conclue que le *Novus Ordo* est l'Eglise catholique. Le clergé moderniste est de fait en possession des structures catholiques, mais cela ne signifie pas qu'il représente l'Eglise catholique.

C'est ainsi que la Fraternité est la proie d'une attraction fatale vers la hiérarchie moderniste en possession de nos édifices catholiques. Cette attraction fatale est dévastatrice, car elle fait de leur combat un combat pour obtenir la reconnaissance de la part des modernistes. Cette "légitimité" que les modernistes peuvent accorder n'a rien d'une légitimité, elle n'en a que l'apparence, et aux dépens de la pureté de la Foi catholique. Pourtant la Fraternité

est éblouie, hypnotisée par ce vain espoir de "légitimité", un peu comme le daim égaré sur une autoroute qui, ébloui, s'arrête le regard fixé sur les phares d'une voiture lui arrivant droit dessus et rencontre ainsi une fin tragique.

Face à cette tentative inique des modernistes de mettre en œuvre ce plan qui consiste à remplir de leurs abominations nos églises catholiques, il est du plus solennel devoir des catholiques de *les dénoncer comme de fausses autorités*, et donc de prendre une position catholique qui préserve l'infailibilité et l'indéfectibilité, une position qui refuse d'identifier l'Eglise catholique avec une fausse hiérarchie investie d'une fausse autorité.

L'avenir du mouvement traditionaliste

Qu'on le veuille ou non, l'avenir du mouvement traditionaliste est en grande partie lié à celui de la Fraternité Saint Pie X, ou du moins à ses membres actuels. En ce temps de crise pour l'Eglise, ce sont eux qui ont les vocations au sacerdoce et, en tant que tels, ils sont les *vaillants d'Israël*.

Comme un missile expédié hors de sa trajectoire par une mise à feu manquée, ces vocations, prêtres et séminaristes, progressent à pleine vitesse en direction d'une réconciliation avec les ennemis de l'Eglise. Rien ne pourrait plaire d'avantage aux modernistes, et au démon. C'est presque toute l'énergie, toute la puissance de la foi catholique concentrées en une arme qui s'est enrayée.

Que plusieurs membres de la Fraternité finissent par se rendre au *Novus Ordo* sous une forme ou sous une autre, voilà qui est inévitable. Il est probable que la Fraternité conclura un accord avec le *Novus Ordo*, qu'elle obtiendra la "reconnaissance" en des termes considérés par elle comme plus acceptables que ceux de l'accord avec la Fraternité Saint-Pierre, et qu'elle se trouvera ainsi absorbée par la religion moderniste. A mon avis, un tel accord devrait provoquer la défection d'environ 20% de leurs adhérents actuels qui quitteront et se regrouperont, mais seulement pour redémarrer le même processus. Ils reprendront le flambeau du lefebvrisme, d'une absurde théologie de l'Eglise, un pied dans chacune des deux religions, catholique et moderniste, continuant à filtrer documents et décrets du Vatican. Et, inévitablement, ce noyau des 20%, tensions et forces de contradiction le feront éclater une nouvelle fois.

Le véritable avenir du mouvement traditionaliste qui est aussi l'avenir de la réponse catho-

lique à l'ennemi moderniste, se trouve dans une position *catholique* vis-à-vis de l'autorité papale et de la nature de l'Eglise catholique. Voilà pourquoi je considère qu'il est de la plus urgente et suprême nécessité que nous, prêtres et laïcs qui ne voulons pas de compromis avec l'ennemi, travaillions de concert à l'établissement de séminaires catholiques. Et il n'est pas moins important que des jeunes gens issus de nos "paroisses" renoncent aux multiples attraits du monde et s'offrent à l'Eglise pour le saint sacerdoce.

Si nous manquons à ce devoir - former des prêtres catholiques adéquatement et correctement préparés - nous aurons manqué devant Dieu à n'avoir pas protégé notre bien le plus précieux, notre foi catholique. Et ce trésor sacré qui nous a été transmis avec un soin jaloux par nos ancêtres, au prix parfois de leur propre sang, aura été, par notre négligence, jeté comme des miettes aux chiens modernistes.

Nous ne pouvons pas nous soustraire au devoir de former des prêtres catholiques qui à notre époque pensent juste, savent qui est l'ennemi de l'Eglise, savent où il se trouve et qui veulent le combattre avec une ardeur zélée et sacrée plutôt que de signer un compromis avec lui. Si nous manquons à ce devoir, nous recevrons ce que nous méritons: ces chapelles et ces écoles que nous avons préservées avec tant de soin et de peine du modernisme seront prises en mains par des prêtres - même s'ils sont validement ordonnés - qui ont trahi la pureté de la foi catholique en se faisant reconnaître par les hérétiques modernistes.

Un appel à la Fraternité Saint-Pie X

Vous avez presque toute la valeureuse jeunesse de l'Eglise dans vos rangs. Dans vos séminaires, vous les avez formés à penser que la coexistence avec la hiérarchie moderniste est la solution aux problèmes de l'Eglise. A cause de cela vous avez donné naissance à la Messe de l'Indult et à la Fraternité Saint-Pierre et à d'autres organisations de même nature.

Vous continuez à dialoguer avec les hérétiques, vous efforçant d'être réabsorbés par eux. Vous dénoncez comme schismatiques tous les prêtres déclarant que les hérétiques n'ont pas d'autorité sur les catholiques. Vous les avez persécutés, chassés, calomniés, et réduits en de nombreux cas à la pauvreté et à la misère.

Encore maintenant votre organisation gémit sous les tensions des contradictions inhérentes à votre position et abrite, à l'intérieur de ses murs, "libéraux" et "conservateurs"

qui se définissent en fonction du prix qu'ils mettent pour le compromis avec les hérétiques modernistes considérés par eux comme la véritable autorité de l'Eglise catholique romaine.

Maintenant qu'approche votre Chapitre de juillet et l'élection de votre nouveau Supérieur Général, laissez tomber une fois pour toutes votre désir de coexistence avec les hérétiques. Déclarez la guerre une fois pour toutes à ceux qui ont détruit notre foi. Dénoncez-les comme hérétiques et adoptez la position catholique considérant que ne peuvent avoir reçu du Christ la mission de diriger l'Eglise ceux qui imposent à l'Eglise une foi différente. La première mission de l'Eglise catholique, avant toute autre, est de témoigner de la vérité. Notre Seigneur a dit: "C'est pour cela que je suis né, et c'est pour cela que je suis venu en ce monde, pour témoigner de la vérité". Si Vatican II n'est pas la vérité, et vous savez qu'il ne l'est pas, celui qui l'enseigne comme vrai à l'Eglise ne peut avoir reçu du Christ la mission d'enseigner la vérité.

Cessez de vous emparer des jeunes de l'Eglise qui se présentent à vous pour être instruits et d'en faire les apôtres d'une impossible théologie qui les amène à embrasser le *Novus Ordo*.

Cessez d'être la Gelboé de l'Eglise dans son combat contre les Philistins.

Soyez plutôt David contre l'Eglise des Philistins. Prenez une position catholique contre les ennemis de l'Eglise, une position claire, droite, simple. Dénoncez l'ennemi comme ennemi, et armés non pas de diplomatie humaine mais de force divine, abattez le Goliath du *Novus Ordo*.

FRATERNITAS, FRATERNITAS, CONVERTERE AD DOMINUM DEUM NOSTRUM

Notes

1) Dossier sur les consécrations épiscopales, Ecône 1988, p. 4.

2) *Ibid.*, p. 1.

David et Goliath



Recension

“Entrez dans l’Espérance” de Jean-Paul II

En octobre 1994 est paru, aux éditions Mondadori, un livre-interview de Vittorio Messori avec Jean-Paul II intitulé: “*Varcare la soglia della speranza*” (au cours de cet article, nous nous référons à l’édition française: “*Entrez dans l’Espérance*” Plon-Mame, 1994). Ce livre présente comme d’habitude, de très beaux passages mais suivis immédiatement de passages erronés et (au moins) matériellement hérétiques.

Voyons quelles sont les erreurs qu’il contient, nous référant à l’axiome “*Bonum ex integra causa, malum ex uno defectu*”. Souvenons-nous aussi que St Pie X dans l’encyclique “*Pascendi*” avait dit des modernistes “telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique; tournez la page, vous croyez lire un rationaliste”.

LA DIVINITE DE JESUS

Selon Jean-Paul II Jésus est Fils consubstantiel au Père, c’est la Révélation définitive et ON ne PEUT que l’accepter ou la rejeter. «On peut refuser tout cela et écrire en lettres majuscules: “Dieu n’a pas de Fils”. “Jésus-Christ n’est pas le Fils de Dieu, il n’est qu’un de ses prophètes”» (p. 33). Il semblerait que Jean-Paul II parle de POSSIBILITE PHYSIQUE et NON MORALE de rejeter la Révélation de la divinité du Verbe. Mais il ajoute: “Une telle position peut-elle nous surprendre [qui nie la divinité du Christ, n.d.r.] alors que nous connaissons les difficultés éprouvées par Pierre lui-même?” (p. 33). Pierre n’a pas eu seulement des difficultés, il a malheureusement renié la foi dans la divinité du Christ, en fuyant et en laissant Jésus aux mains de ses bourreaux. Cet acte fut un péché, mais St Augustin nous dit: “*il pécha tellement qu’il pleura toujours*”. Quoiqu’il en soit, cet acte peccamineux de Pierre ne doit pas et ne peut pas servir de justification pour ceux qui s’obstinent encore aujourd’hui à nier la divinité de Jésus-Christ. Au contraire de Pierre, il y eut Judas qui s’obstina à ne pas vouloir demander pardon de son péché, et Judas n’est pas sauvé

mais, malheureusement, damné. Jean-Paul II se sert du péché de Pierre justement pour NE PAS S'ETONNER et par conséquent justifier l'attitude du Judaïsme et de l'Islam qui font de Jésus-Christ un simple homme. En effet il poursuit: "Doit-on s'étonner que même ceux qui croient en un Dieu unique... éprouvent des difficultés à accepter la foi en un Dieu crucifié?... C'est ainsi qu'une profonde déchirure s'est introduite au cœur même de la grande tradition monothéiste" (pp. 33-34).

Comme si la faute de la déchirure était au Christianisme, qui a introduit l'Idée Trinitaire à l'intérieur de la "grande tradition monothéiste", combien cette affirmation pue le 'guénonisme'! La Foi catholique apostolique et romaine enseigne qu'il existe une seule vraie Tradition commencée oralement au Paradis terrestre, où Dieu révéla à Adam le mystère de l'Incarnation, de la Passion et de la Mort du Verbe et par conséquent le Mystère de la Trinité. Cette Tradition primordiale et pure a été corrompue par la "Cabale impure" rabbinique, qui a voulu nier (même en la connaissant) la divinité du Christ et le mystère de la T.S. Trinité; cette fausse conception ou tradition impure, a été reprise par l'Islam qui n'est rien d'autre qu'un Talmudisme simplifié et abrégé. On pourrait dire que le Coran actuel est l'"aide-mémoire" du Talmud! C'est pourquoi nous pouvons et nous devons nous étonner de la perfidie de ceux qui, même en sachant par tradition orale que le Christ était Dieu, n'ont pas voulu Le reconnaître pour tel "par envie et par jalousie"; précisément comme Lucifer qui par envie, orgueil et jalousie ne voulut pas obéir à l'ordre de Dieu, tout en sachant parfaitement quelles seraient les conséquences de son "*non serviam*"!

LE PANCHRISTISME

La théorie que tout homme, que toute créature est unie à Dieu par le fait même que le Verbe s'est incarné (*Gaudium et Spes*, 22) est reprise à la p. 36: "N'ayez pas peur d'être les témoins de la dignité de CHAQUE PERSONNE HUMAINE, DE L'INSTANT DE SA CONCEPTION JUSQU'À CELUI DE SA MORT". La Foi nous enseigne que du moment de la conception jusqu'au Baptême (d'eau, de désir ou de sang) l'âme n'a pas en elle-même la grâce sanctifiante mais la "*macula pœccati*" qui est la privation de la grâce sanctifiante. Nous savons aussi que du baptême jusqu'au moment de la mort, pour un seul péché

mortel nous pouvons perdre cette grâce, et St Thomas nous enseigne que la dignité de la personne humaine consiste dans l'adhésion au vrai et dans le fait de faire le bien. Or, quand l'homme adhère à l'erreur et fait le mal, il perd la dignité propre à la personne humaine. C'est pourquoi *nous devons avoir peur* d'affirmer ce qu'a dit plus haut Jean-Paul II puisque ce n'est pas conforme à la droite raison et à la Foi catholique d'affirmer la dignité INAMISSIBLE (de la conception jusqu'à la mort) de la personne humaine, qui serait ainsi dans le même instant créée et confirmée en grâce.

LA COLLEGIALITE

A la page 37 est reprise l'erreur selon laquelle le "*Collège des Evêques*" est une "classe stable" et permanente qui a avec le Pape le pouvoir du Magistère et de la Juridiction suprême, constamment et non (comme l'enseigne la Foi catholique) de manière exceptionnelle, provisoire et extraordinaire, quand le Pape veut unir à lui le Corps des Evêques (ou réuni en Concile ou disséminé dans le monde) et le rendre participant de SON pouvoir suprême du Magistère et de Juridiction.

En conséquence, Jean-Paul II parlant de la dignité de l'Evêque de Rome affirme qu'"elle ne peut être considérée sans évoquer en même temps la dignité de tout le *Collège épiscopal*, à laquelle elle est étroitement liée" (p. 37).

LE SACERDOCE UNIVERSEL DE TOUS LES FIDELES

A la p. 42 Jean-Paul II dit que "l'homme est prêtre de toute la création", phrase qui sent le Luthéranisme ne faisant pas l'opportune distinction entre le sacerdoce ministériel qui appartient aux seuls ordonnés et le sacerdoce participé qui est celui de tous les baptisés et non de tout homme (même non baptisé). Cette phrase sent aussi le "Teilhardisme": c'est la fameuse "Messe sur le monde" dans laquelle désormais tout homme offrirait, selon Teilhard, non plus l'hostie consacrée, mais le monde lui-même qui, faisant une même chose avec le Christ cosmique, peut être offert comme nouvelle hostie agréée par Dieu. "L'homme, répète Jean-Paul II, a été créé pour devenir prêtre, prophète et roi de toute la Création" (p. 44). Comme s'il était Jésus-Christ ou le Pape, lesquels ont le pouvoir de sanctifier (*Sacerdotium*), enseigner (*Magisterium*) et gouverner (*Imperium*).

L'ANDROGYNE PRIMITIF

«“Homme et femme Il les créa”. Mais peut-être serait-il plus exact de dire: “Homme et femme Il les sauva”» (p. 88). Concernant les implications de ces phrases cf. “*Sodalitium*” n° 36, “L'Osservatore Romano” pp. 63-66, “*Sodalitium*” n° 37, “L'Osservatore Romano”, pp. 55-64 et “*Sodalitium*” n° 38, pp. 42-56.

LE COMLOT CONTRE LE CHRIST

En lisant le livre on découvre avec plaisir que même Jean-Paul II croit à la théorie du COMLOT... mais ne précise pas qu'il est judéo-maçonnique! En effet il écrit: “La condamnation de Dieu PAR L'HOMME n'est pas fondée sur la vérité... mais sur un lâche COMLOT” (p. 112) sans dire de qui, même en laissant les choses dans le vague avec l'expression générique “par l'homme”.

LA DAMNATION ETERNELLE

Jean-Paul II nous surprend parfois, par exemple là où il affirme le dogme de la damnation éternelle (p. 120)! Mais tout de suite après il affirme - *more modernistico* - que “sa résurrection, sa victoire sur la mort, entraîne chaque être humain” (p. 122). Sans expliquer si c'est avec une volonté antécédente ou conséquente [La volonté *antécédente* est celle que Dieu a vis-à-vis d'une chose en elle-même (par ex. le salut de tous les hommes en général), et la volonté *conséquente* est celle qui concerne une chose revêtue de toutes ses circonstances particulières et concrètes (par ex. la damnation d'un pécheur qui meurt impénitent)]; en acte ou en puissance. Plus loin, il reprend le discours sur la damnation éternelle, mais il précise et la rend presque vaine: «La damnation éternelle (...) dans quelle mesure cela s'accomplit-il dans l'au-delà? C'est (...) un grand mystère. Il n'autorise cependant pas à oublier que Dieu “veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité” (I Tim II, 4)» (p. 123).

Dieu veut que tous soient sauvés de volonté antécédente et non conséquente. Quant ensuite au mystère du nombre des élus, il nous a été révélé par Jésus dans l'Évangile, et amplement et unanimement confirmé par les Pères, que “spacieuse est la voie qui conduit à la perdition; et NOMBREUX sont ceux qui s'y engagent. Combien est étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il

en est PEU qui la trouvent”. C'est pourquoi hélas l'enfer est plein et n'est pas vide comme affirmait (maintenant je ne crois plus...) Von Balthasar et comme le laisse entendre entre les lignes Karol Wojtyła, et que le nombre des élus tout en étant grand en lui-même, est plus petit par rapport à celui des damnés.

LE DESIR DE VOIR DIEU

Jean-Paul II affirme que dans l'homme il y a une aspiration inscrite dans son être même à voir Dieu face à face (p. 123), mais il n'affirme pas, comme ce serait opportun après les erreurs du modernisme et de la *nouvelle théologie*, que ce désir est inefficace de la part de l'homme et conditionné de la part de Dieu. En d'autres termes cette aspiration est inefficace pour l'homme sans la grâce de Dieu, et conditionnelle de la part de Dieu qui concède aux créatures de Le voir face à face à condition qu'elles meurent en état de grâce.

SAINTS NON CATHOLIQUES

Karol Wojtyła parle explicitement de “saints orthodoxes” (p. 126). Tandis que St Augustin affirme que même si quelqu'un était “martyrisé” mais mourait en dehors de l'Église, sa mort ne serait pas un vrai martyre, puisqu'on est martyr seulement quand on est tué en haine de la Foi catholique. Or l'orthodoxe n'a pas la Foi catholique, donc ne peut pas, en tant qu'“orthodoxe”, être saint. “*Sine fide impossibile est placere Deo*”.

L'AN DEUX MILLE

“Le deux millième anniversaire de Sa [du Christ, n.d.r.] venue en ce monde sera une fête pour les juifs aussi” (p. 161). Et comment? Le Judaïsme en tant que religion nie la divinité du Christ et l'a condamné à mort comme blasphémateur justement parce qu'Il l'avait révélée explicitement devant Caïphe. Nous savons que le Christ reviendra une seconde fois sur la terre et ce sera la Parousie ou la fin du monde. Le Judaïsme attend encore le Messie et les Pères affirment qu'il est l'Antéchrist, étant un “messie-autre” ou différent de Jésus de Nazareth, qui vint il y a deux mille ans en ce monde. Cette phrase lue à la lumière de “*Tertio millennio adveniente*” résonne d'une signification sinistre et terrible... je dirais carrément apocalyptique.

LE *SUBSISTIT IN*

A la page 211 est reprise l'erreur du Concile (*Lumen Gentium*, n° 8; *Unitatis Redintegratio*, n° 4) selon laquelle l'Eglise du Christ subsiste aussi dans l'Eglise romaine, mais ne coïncide pas, n'est pas l'Eglise romaine: "Le Concile [Vatican II, n.d.r.] est loin de proclamer un quelconque 'ecclésiocentrisme'. L'enseignement conciliaire est christocentrique". La question de Messori avait été: "Pourquoi seule l'Eglise Catholique posséderait-elle la plénitude de l'Evangile et serait-elle seule capable d'enseigner?". La réponse de Karol Wojtyła sépare pratiquement Jésus-Christ de l'Eglise. Si le Christ est le centre pour nous catholiques, l'Eglise aussi, Corps Mystique du Christ, l'est. Mais si l'Eglise Romaine n'est pas l'Eglise du Christ (comme l'enseigne Vatican II) alors elle n'est pas le centre et Rome n'est pas seule à avoir raison. Alors que St Augustin affirmait: "*Roma locuta est, causa finita est!*"! La doctrine conciliaire sur l'Eglise, dit Wojtyła, "est aussi ouverte qu'il est concevable. On n'a pas le droit d'y voir la marque d'une espèce d'exclusivisme ecclésiologique" (p. 214). Le Professeur Di Bernardo sera très content (cf. "*La philosophie de la Maçonnerie*", in "*Sodalitium*" n° 25, pp. 3-8). Karol Wojtyła fait profession de NON EXCLUSIVISME, l'un des "dogmes" fondamentaux de la philosophie de la Maçonnerie.

LA VALEUR THEOLOGIQUE DE VATICAN II

Jean-Paul II affirme qu'"Au Concile, l'Esprit Saint a parlé à toute l'Eglise" (p. 238). C'est pourquoi la théorie du Concile seulement pastoral et donc non assisté infailliblement (*de jure*) par l'Esprit-Saint, est démentie par Jean-Paul II lui-même, qui est reconnu comme Autorité, même par ceux qui voudraient interpréter le Concile à la lumière de la Tradition, pour le relativiser et l'historiciser. En d'autres termes, par ceux qui veulent ménager... "la chèvre et le chou": c'est-à-dire qui veulent maintenir un certain contact avec la présumée Autorité en vue d'une reconnaissance, sans devoir cependant accepter effectivement et réellement Vatican II.

Abbé Curzio Nitoglia



L'OSSERVATORE ROMANO

L' "ERE NOUVELLE" DE JEAN-PAUL II

Le 10 novembre 1994 Jean-Paul II a signé la "*Lettre Apostolique Tertio Millennio Adveniente*" (*L'Osservatore Romano*. Documents), sur la préparation au Jubilé de l'An 2000. Jusque là, rien de plus traditionnel, depuis que Boniface VIII, en 1300, proclama la première Année Sainte. Le texte est divisé en cinq chapitres (pour un total de 59 numéros): un d'introduction, trois sur le Jubilé et un de conclusion. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'annoncer, comme tant d'autres fois, un Jubilé. «*Le pontificat actuel - écrit Jean-Paul II - depuis son premier document parle du Grand Jubilé d'une manière explicite et invite à vivre la période d'attente comme "un nouvel avent"*» (*Encyclique Redemptor hominis*, 4 mars 1979, n° 1). Il est ensuite revenu bien d'autres fois sur ce thème, s'y étendant largement dans l'*Encyclique Dominum et vivificantem* (18 mai 1986, n° 49 sq.). **En effet, la préparation de l'An 2000 devient comme une de ses clés d'interprétation**» (n° 23). Pour comprendre tout le "pontificat" de Jean-Paul II, donc, il faut réfléchir sur ce que signifie, pour lui, l'An 2000. Un peu bizarre n'est-ce pas? N'est-ce pas, au fond, une année comme les autres? Et le Jubilé de l'An 2000, ne serait-il pas au fond une Année Sainte comme les précédentes, même si elle est plus solennelle ("avec la Porte plus large" comme veut Jean-Paul II)? Il semble que non. En effet, dès la première ligne commencent les surprises.

Une nouvelle ère. Une nouvelle religion?

"*Alors qu'approche le troisième millénaire de l'ère nouvelle...*". La *Lettre Apostolique* commence (n° 1) par cette curieuse expression d'"ère nouvelle" pour désigner l'ère chrétienne. Le terme rappelle le *new age*, l'ère nouvelle, justement, prêchée par les néognostiques et qui devrait remplacer le christianisme. Mais, dira-t-on, Jean-Paul II s'oppose à cette conception en écrivant précisément que l'"ère nouvelle" est l'ère chrétienne, commencée il y a deux mille ans. Tout est clair, donc, et tout est conforme à la doctrine.

Ou presque. Parce que, d'un côté, la nouvelle ère chrétienne ne serait que la "récapitulation" de tout ce qui est humain et, de l'autre,

se subdiviserait, à l'intérieur, en une période "ancienne" et une période "nouvelle".

Dans le 1er chapitre (n° 4), Jean-Paul II repropose inévitablement l'anthropologie conciliaire de *Gaudium et spes* (n° 22): "Il manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la grandeur de sa vocation", "Par son incarnation, le Fils de Dieu lui-même s'est en quelque sorte uni à tout homme". Avec une interprétation abusive du thème paulinien de la "récapitulation", thème très cher (pour le manipuler) aussi à Teilhard de Chardin, Jean-Paul II écrit: "**Le Verbe incarné est donc l'accomplissement de l'aspiration présente dans toutes les religions de l'humanité (...)** En cet Homme, la création entière répond à Dieu. Jésus-Christ est le nouveau commencement de tout: en lui, tout se retrouve, tout est accueilli et est rendu au Créateur de qui il a pris son origine. De cette façon, le Christ est la réalisation de l'aspiration de toutes les religions du monde et, par cela même, il en est l'aboutissement unique et définitif. Si, d'un côté, Dieu, dans le Christ, parle de lui-même à l'humanité, de l'autre, dans le même Christ, l'humanité entière et toute la création parlent d'elles-mêmes à Dieu, plus encore, elles se donnent à Dieu. Ainsi, tout retourne à son principe. Jésus-Christ est la récapitulation de tout (cf. Eph. 1, 10) et en même temps l'accomplissement de toute chose en Dieu, accomplissement qui est à la gloire de Dieu" (n° 6). Christocentrisme de Jean-Paul II, dira-t-on. Christocentrisme, ou panchristianisme? (La théorie selon laquelle tout est uni au Christ, et que le Christ est tout). Toute l'humanité se donne à Dieu dans le Christ? A la voir, il y a de quoi en douter! Toutes les religions conduisent au Christ? A les connaître, il y a de quoi ne pas y croire! Certes, si l'on veut dire que le Christ est cette Vérité que tant d'hommes ont cherchée et cherchent en vain, la proposition est vraie. Mais si l'on veut dire que tous les hommes et toutes les religions inventées par les démons cherchent le Christ sans le savoir, et par le fait même, inéluctablement, mènent à Lui, et par Lui au Père, cela revient à dire que tous les hommes sont chrétiens sans le savoir, tous destinés au Paradis, puisque tous unis (comment?) au Christ. Une hérésie. D'autre part, l'homme pré-chrétien, pour Jean-Paul II, s'était éloigné de Dieu, pour s'enfoncer toujours plus dans les voies du mal; mais on ne parle pas, en décrivant cet "éloignement" de péché originel ou originé. L'homme était détourné du droit chemin, trompé, sur des mau-

vaises voies: mais il n'est pas dit que tous les hommes étaient, et sont encore, de leur conception au baptême, en état de péché mortel (n° 7). La Rédemption serait seulement "vaincre le mal présent dans l'histoire humaine", histoire humaine qui, de toute façon, devait aboutir au Christ. Voilà, à grands traits, la cadre du premier chapitre.

Dans le deuxième chapitre, Jean-Paul II annonce le "Grand Jubilé" de l'An 2000. Un Jubilé, naturellement, "œcuménique": "L'une des prières les plus ardentes en cette heure exceptionnelle où s'approche le nouveau millénaire est celle par laquelle l'Eglise demande au Seigneur que **croisse l'unité** [ne peut croire que ce qui existe déjà; sommes-nous unis avec les hérétiques? N.d.a.] **entre tous les chrétiens des diverses Confessions jusqu'à atteindre la pleine communion. Je forme le vœu que le Jubilé soit une bonne occasion pour collaborer efficacement à la mise en commun de tout ce qui nous unit et qui est certainement plus important que ce qui nous divise** [comme on le voit, le slogan de Jean XXIII, condamné à l'époque par le Saint-Office fonctionne toujours, n.d.a.]" (n° 16). L'œcuménisme est si important, pour Jean-Paul II, qu'il indique, comme nous le verrons, un "avant" et un "après" à l'intérieur de l'ère chrétienne: l'"avant" de l'Eglise pré-conciliaire (n° 22) et l'"après" de l'"Eglise post-conciliaire" (n° 32).

Vatican II, "préparation du Grand Jubilé"

Le troisième chapitre est consacré à la "préparation du Grand Jubilé". On sera quelque peu étonné d'apprendre que, sans que personne l'ait su ou ne s'en soit jamais aperçu, c'est depuis 1962 que nous préparons l'An 2000, au "Grand Jubilé" et au commencement du "Troisième Millénaire". En effet, "on peut affirmer que le Concile Vatican II [commencé en 1962, n.d.a.] constitue un événement providentiel, par lequel l'Eglise a commencé la **préparation immédiate du Jubilé du deuxième millénaire**" (n° 18). Et encore: "Avec le Concile a été comme inaugurée la préparation immédiate du Grand Jubilé de l'An 2000, au sens le plus large du terme. Si nous cherchons quelque chose d'analogue dans la liturgie, on pourrait dire que la liturgie de l'Avent qui revient chaque année est la plus proche de l'esprit du Concile. En effet, l'Avent nous prépare à la rencontre de Celui qui était, qui est et qui vient constamment (cf. Ap. 4, 8)" (n° 20). Pour Jean

XXIII, le Concile devait être la “nouvelle Pentecôte”. Comme rien de tout ceci n’est arrivé (au contraire!) la Pentecôte est renvoyée à l’An 2000 (le Concile n’étant qu’une “*préparation du nouveau printemps de vie chrétienne qui devra être révélé par le Grand Jubilé si les chrétiens savent suivre l’action de l’Esprit Saint*” (n° 18) et Vatican II est devenu un Avent. L’exemple adopté par Jean-Paul II est inquiétant. L’Avent, on le sait, commémore l’attente de la première venue du Christ et du Nouveau Testament par les Patriarches de l’Ancien. Il prépare, en outre, à la seconde venue du Christ, à la fin du monde, précédée de l’apparition de l’Antéchrist, au moment de la grande apostasie. Vatican II est un Avent. Teilhard de Chardin écrivit que la nouvelle religion du futur aura, dans ses rapports avec l’ancienne (la nôtre), la même relation que le Nouveau Testament a avec l’Ancien. Or, le Nouveau Testament croît sur l’Ancien, et l’Ancien trouve dans le Nouveau une expression plus accomplie. Vatican II sera-t-il peut-être, dans la pensée wojtylienne, “l’avent” de cette nouvelle religion teilhardienne? Si l’on ne peut l’affirmer avec certitude, on peut le craindre sans témérité. Il écrit en effet: “*On dit souvent que le Concile Vatican II marque une époque nouvelle dans la vie de l’Eglise. C’est vrai, mais en même temps il est difficile de ne pas remarquer que l’Assemblée conciliaire a eu largement recours aux expériences et aux réflexions de la période antérieure, spécialement du patrimoine de pensée de Pie XII* [Soupir de soulagement de tous les bien-pensants! Mais lisez plus loin... et vous verrez que Pie XII est ‘le vieux’!]. *Dans l’histoire de l’Eglise ‘le vieux’ et ‘le neuf’ sont toujours étroitement mêlés. Le ‘neuf’ croît sur le ‘vieux’, le ‘vieux’ trouve dans le ‘neuf’ une expression plus accomplie. Ainsi en a-t-il été pour le Concile Vatican II et pour l’activité des Papes liés à l’Assemblée conciliaire, à commencer par Jean XXIII, puis Paul VI et Jean-Paul I, et enfin le Pape actuel*” (n° 18). Il y a donc le “vieux” avant le Concile, le “nouveau” après, puisque “*il s’agit*” c’est vrai, “*d’un Concile semblable aux précédents, et pourtant [aussi] très différent; un Concile centré sur le mystère du Christ et de son Eglise, et en même temps ouvert au monde. Cette ouverture a été la réponse évangélique à l’évolution récente du monde...*” (n° 18). Evolution expliquée dans une fresque de notre siècle dans laquelle, à sa manière, Jean-Paul II décrit l’action des “*Papes de la période pré-conciliaire*” de St Pie X à Pie XII. Ce n’est pas la

défense de la foi contre le modernisme et le néomodernisme (dont on ne parle même pas) mais la lutte pour la “paix” et la “justice” qui les aurait animés, contre les guerres et “*les menaces des systèmes totalitaires ou non respectueux de la liberté humaine*”, qui prirent le pouvoir en Allemagne, en Russie, en Italie, en Espagne et au Mexique. L’historien catholique s’étonne de voir mis sur le même plan des régimes qui avaient conclu un concordat avec l’Eglise (Espagne, Italie et même Allemagne) et des régimes qui la persécutaient violemment (Mexique et Russie); des régimes ouvertement anticatholiques (Allemagne, Russie et Mexique) avec d’autres partiellement (Italie) ou en grande partie (Espagne), bien que pas complètement catholiques. Régimes totalitaires ou seulement illibéraux, comme si le libéralisme était la doctrine de l’Eglise. On s’étonne de voir oubliés, dans la liste des gouvernements antichrétiens, ceux de tant de “démocraties”, où la “dignité humaine” est maçonniquement exaltée, et la foi continuellement relativisée. Présenter le totalitarisme comme l’unique ennemi (quand il est, au contraire, un ennemi parmi les autres) sert à justifier la “nouveau du Concile” en faveur de la liberté religieuse et autres “droits humains”, que l’Eglise “pré-conciliaire” n’approuvait pas, et même combattait. Dans la pensée de Jean-Paul II, donc, le Concile est comme une conséquence de la période d’après-guerre et du triomphe des démocraties occidentales (et de leur culture) dans cette seconde moitié du siècle.

D’où Vatican II, avec “*la réforme de la liturgie*”, “*la collégialité épiscopale*”, l’ouverture “*aux chrétiens des autres Confessions, aux membres des autres religions, à tous les hommes de notre temps. Dans aucun autre Concile on n’a parlé avec autant de clarté de l’unité des chrétiens, du sens spécifique de l’Ancienne Alliance et d’Israël, de la dignité de la conscience personnelle, du principe de la liberté religieuse...*” (n° 19). Telles sont, les principales “nouveau” de Vatican II quant aux contenus. Mais ce ne sont pas seulement certains points de la doctrine qui sont changés: c’est toute l’attitude, le “ton”, la mentalité qui est “nouveau” par rapport à avant. “*Une grande richesse de contenu et le ton nouveau, inconnu jusqu’alors, avec lequel les questions ont été présentées par le Concile constituent comme une annonce de temps nouveaux*” (n° 20). Vraiment le Concile annonce, prépare, c’est l’Avent de temps nou-

veaux, d'une ère nouvelle, utilisant un ton inconnu à l'Eglise. Eglise ("pré-conciliaire", dirait Jean-Paul II) qui évidemment ne parlait (plus) le langage de l'Évangile, qui serait "le ton nouveau, inconnu avant": "Les Pères conciliaires ont parlé le langage de l'Évangile, le langage du Discours sur la montagne et des Béatitudes" (*ibidem*). Et quel serait le langage de l'Évangile? Voici la réponse: "Dans le message du Concile, Dieu est présent dans sa seigneurie absolue sur toutes choses, **mais aussi comme garant de l'authentique autonomie des réalités temporelles**" (*ibidem*). "Autonomie" vient des mots grecs *autòs* (même) et *nòmos* (loi), et signifie "se donner la loi soi-même, se gouverner par soi-même". Selon Jean-Paul II, donc, les "réalités temporelles" (la société, l'État, etc.) seraient "autonomes", indépendantes des autres qu'elles-mêmes (donc aussi de Dieu, de la loi éternelle, de l'Eglise, etc.), règle d'elles-mêmes. Que reste-t-il, alors, de la seigneurie absolue de Dieu sur **toutes** choses? Mais est-ce vraiment la doctrine de Jésus, ou bien celle, entre autres, de Cavour et Montalembert?

La préparation immédiate. Première phase: les fautes des catholiques, la sainteté des hérétiques.

Vatican II a marqué le commencement de la préparation prochaine au fatidique An 2000. Mais il faut aller plus loin. Les années de 1994 à 1999 en seront la préparation immédiate (quatrième chapitre de la "Lettre Apostolique"). Il en a été question au Consistoire extraordinaire du 13 et 14 juin 1994, dont nous avons déjà parlé dans *Sodalitium* (n° 36, pp. 2-3), et auquel nous renvoyons. Les "cardinaux" étaient un peu sceptiques, mais aucune considération n'a arrêté Jean-Paul II. Par conséquent, d'ici à l'An 2000, nous devons nous préparer, et ce, en deux phases: une première phase "*anté-préparatoire*" (1994-1996), et une seconde phase "*à proprement parler préparatoire*". Nous nous trouvons donc dans la phase "*anté-préparatoire*" du nouvel Avent, qui est une phase de "*sensibilisation des fidèles*" (n° 30). Sensibiliser les fidèles, à quoi? A l'idée que les catholiques sont pleins de fautes, et les hérétiques pleins de saints.

Tout d'abord, avant de nous approcher de la célébration de l'An 2000, les catholiques doivent reconnaître leurs propres péchés, les passés et les présents. Pour ce qui est du passé, "*il est donc juste que, le deuxième millénaire*

re du christianisme arrivant à son terme, l'Eglise prenne en charge, avec une conscience plus vive, le péché de ses enfants, dans le souvenir de toutes les circonstances dans lesquelles, au cours de son histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, présentant au monde, non point le témoignage d'une vie inspirée par les valeurs de la foi, mais le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient de véritables formes de contre-témoignage et de scandale. Bien qu'elle soit sainte par son incorporation au Christ, l'Eglise ne se lasse pas de faire pénitence: elle reconnaît toujours comme siens, devant Dieu et devant les hommes, ses enfants pécheurs (...) Elle ne peut passer le seuil du nouveau millénaire sans inciter ses fils à se purifier, dans la repentance, des erreurs, des infidélités, des incohérences, des lenteurs. Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage (...)" (n° 33). Ou de reniement? Ici Wojtyła est extraordinairement ambigu. C'est de foi que l'Eglise comprend des justes et, comme membres morts, des pécheurs. Personne nie, par conséquent, que des catholiques aient été pécheurs et cause de scandale. Mais il faut rappeler que beaucoup d'autres furent saints, et motif de crédibilité! De plus, les pécheurs furent tels parce qu'ils agirent **contre** la morale enseignée par l'Eglise, ou pensèrent **contre** la foi enseignée par l'Eglise, au point que, dans les cas les plus graves, ils furent séparés de l'Eglise par l'excommunication. Donc, l'Eglise ne se charge pas du péché de ses fils dénaturés, comme Dieu n'est pas responsable du péché de ses créatures. Mais voici le hic: Jean-Paul II entend-il parler des péchés, erreurs, infidélités commis par des catholiques en tant qu'individus, contre la doctrine de l'Eglise, ou bien commis par des catholiques en tant que tels, qui agissaient selon les préceptes de l'Eglise "pré-conciliaire"? Dans le second cas, l'Eglise elle-même serait coupable, qui ne serait plus sainte dans sa doctrine, dans sa morale, dans la praxis de cette doctrine. Si Jean-Paul II insinue cela, il blasphème l'Eglise du Christ. **Mais quelles seraient donc les fautes passées des catholiques? Jean-Paul II en cite seulement deux: les péchés contre l'œcuménisme (n° 34) et ceux contre la liberté religieuse (n° 35).** Commençons par le crime de lèse-œcuménisme: «*Parmi les péchés qui requièrent un plus grand effort de pénitence et de conversion, il faut évidemment compter ceux qui ont porté atteinte à l'unité voulue par Dieu pour son*

peuple [donc, le “Peuple de Dieu”, l’Eglise, n’est pas une, comme le dit au contraire le *Credo*]. *Au cours des mille ans qui arrivent à leur terme, plus encore qu’au premier millénaire, la communion ecclésiale, “parfois par la faute de l’une et de l’autre des parties” (Vatican II, Unitatis redintegratio, 3), a connu de douloureux déchirements qui s’opposent ouvertement à la volonté du Christ et sont pour le monde un objet de scandale. Malheureusement, ces péchés du passé font encore sentir leur poids, et demeurent, même à l’heure actuelle, comme des tentations. Il est nécessaire d’en faire amende honorable, en invoquant avec force le pardon du Christ”* (n° 34). Cette phrase, en tant que telle, est malsonnante et suspecte d’hérésie. En tant qu’elle attribue indifféremment à l’Eglise catholique et aux dissidents le scandale de la séparation, elle est scandaleuse et injurieuse à l’Eglise. En effet, à supposer que les catholiques se soient mal comportés, la faute de la dissidence retombe sur les dissidents, puisqu’il n’y a pas de motif valable pour quitter l’Eglise ou tomber dans l’hérésie! Mais, pour Vatican II, “l’unité des chrétiens” est “un problème crucial pour le témoignage évangélique dans le monde” (n° 34) puisque la division entre les chrétiens serait “pour le monde un objet de scandale” et ferait “obstacle à la plus sainte des causes: la prédication de l’Evangile à toute créature” (*Unitatis redintegratio*, n° 1). Les théologiens de la Lettre à quelques évêques commentent: cette phrase, en tant qu’elle affirme que la dissidence des non-catholiques dans les rapports de l’Eglise compromet la crédibilité de l’Evangile et de l’Eglise catholique, favorise l’hérésie sur la nature de l’Eglise et conduit à nier la réalisation, dans l’Eglise catholique, de la note divine d’unité et à nier la doctrine catholique qui affirme que l’Eglise est dotée des “notes manifestes de sa divine institution”. En d’autres termes, les schismatiques et les hérétiques sont les seuls responsables de leurs fautes contre l’Eglise et du scandale donné, et l’Eglise elle-même est reconnaissable par tous comme l’unique vraie Eglise du Christ, même si des malheureux, pour leur ruine, s’en sont séparés. Bien loin de cette idée, Jean-Paul II inculque au contraire l’erreur œcuménique; même, “on peut dire - écrit-il - que toute l’activité des Eglises locales et du Siège apostolique” ont eu “ces dernières années un souffle œcuménique. Le Conseil pontifical pour la promotion de l’Unité des Chrétiens est devenu l’un des centres principaux où est stimulé le



Photomontage de “L’Osservatore Romano”: les deux pôles du jubilé de l’An 2000: Rome et la Terre Sainte

processus vers la pleine unité” par lequel, grâce à un bon “examen de conscience” œcuménique, au “dialogue doctrinal” et à la “prière œcuménique” on pourra se présenter au Grand Jubilé “sinon totalement unis, du moins beaucoup plus près de surmonter les divisions du deuxième millénaire” (*ibidem*).

Passons maintenant aux péchés contre la liberté religieuse: «Il y a un autre chapitre douloureux sur lequel les fils de l’Eglise ne peuvent pas ne pas revenir en esprit de repentir: le consentement donné, surtout en certains siècles, à des méthodes d’intolérance et même de violence dans le service de la vérité. Il est vrai que pour juger correctement l’histoire, on ne peut se dispenser de prendre attentivement en considération les conditionnements culturels de l’époque: sous leur influence, beaucoup ont pu considérer en toute bonne foi que, pour porter authentiquement témoignage à la vérité, il fallait réduire au silence l’opinion d’autrui ou au moins la marginaliser. De multiples motifs concouraient souvent à la création d’un terrain favorable à l’intolérance, alimentant un climat passionnel auquel seuls de grands esprits vraiment libres et pleins de Dieu [dites-nous qui étaient ces “grands esprits”, de quelle loge ils sortaient!] réussissaient d’une certaine manière à se soustraire. Mais la considération des circonstances atténuantes ne dispense pas l’Eglise du devoir de regretter profondément les faiblesses de tant de ses fils [qui sont-ils? Donnez-nous des noms!] qui ont défiguré son visage et l’ont empêchée de refléter pleinement l’image de son Seigneur crucifié, témoin insurpassable d’amour patient et d’humble douceur. De ces attitudes douloureuses du passé ressort pour l’avenir une leçon qui doit inciter tout chrétien à s’en tenir fermement à la règle d’or définie par le Concile: “La vérité ne s’im-

pose que par la force de la vérité elle-même, qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance" (*Dignitatis humanæ, n. 1*)» (citation intégrale du n° 35). Il n'y a pas de doute que la doctrine et la praxis de l'Eglise catholique "pré-conciliaire" comportaient la réduction au silence de l'opinion d'autrui (les hérésies) ou au moins leur marginalisation. Les Croisades, les guerres de religion, le Tribunal de l'Inquisition, furent des "méthodes de violence" dans le service de la vérité (exactement comme le sont l'armée, la police, les tribunaux et les prisons dans la société civile!). Les constitutions des états catholiques et même beaucoup de concordats, réprimaient, sur volonté de l'Eglise, ou marginalisaient socialement les communautés non catholiques. **Donc, ce serait l'Eglise elle-même, et non des fils dégénérés, qui serait responsable, selon Jean-Paul II, de la défiguration de son visage, qui ne reflétait plus celui du Christ! Et ceci durant "des siècles"! Et de la part de tous les catholiques** (à part les "grands esprits vraiment libres"). Entre Luther qui affirme (en paroles!) que "brûler les hérétiques est contre le Saint-Esprit" et le Pape Léon X qui le condamne pour cette affirmation, qui, pour Jean-Paul II, défigurait le visage de l'Eglise par la violence et l'intolérance, et qui au contraire était un grand esprit libre? Nous voudrions une réponse sincère à cette question. Certes, la vérité ne peut s'imposer par la force. Mais on peut la défendre par la force. Et on doit la favoriser par les lois. Affirmer le contraire signifie concevoir l'homme comme exempt du péché originel, prêt à embrasser la vérité dès qu'il en a connaissance. Une idée contraire à la foi et à la réalité de tous les jours.

Quant aux péchés du présent, Jean-Paul II parle certes de l'indifférence religieuse et de l'abandon disciplinaire et doctrinal de notre époque (n° 36), (et, naturellement, de la violation des droits humains), mais n'en trouve pas la racine dans Vatican II, qui en est la cause. Pas du tout. "*L'examen de conscience ne saurait omettre la réception du Concile, ce grand don de l'Esprit Saint à l'Eglise au déclin du deuxième millénaire*" (*ibidem*). Et il énumère: "*la Parole de Dieu plus pleinement l'âme de la théologie*" (*Dei Verbum*), "*la liturgie*" comme le souhaite *Sacrosantum Concilium*, "*l'écclésiologie de communion de la constitution Lumen gentium*", le "*dialogue ouvert*" demandé par *Gaudium et spes*...

Si les catholiques sont chargés de péchés

(contre l'œcuménisme, la tolérance, le Concile Vatican II...) au point de défigurer le visage de l'Eglise, les hérétiques au contraire peuvent être saints. "*Le témoignage rendu au Christ jusqu'au sang est devenu un patrimoine commun aux catholiques, aux orthodoxes, aux anglicans et aux protestants, comme le notait déjà Paul VI dans son homélie pour la canonisation des martyrs ougandais [AAS 56 (1964), p. 906]. C'est là un témoignage à ne pas oublier. (...) Comme il a été suggéré lors du Consistoire, il faut que les Eglises locales fassent tout leur possible pour ne pas laisser perdre la mémoire de ceux qui ont subi le martyre, en rassemblant à cette intention la documentation nécessaire. Et cela ne saurait manquer d'avoir un caractère œcuménique marqué. L'œcuménisme des saints, des martyrs, est peut-être celui qui convainc le plus. La voix de la communio sanctorum est plus forte que les divisions et les dissidences (!)*" (n° 37). Nous avons déjà rappelé les paroles de St Cyprien: "**On ne peut être martyr quand on n'est pas dans l'Eglise**". Le martyr, en effet, est témoin de la foi, pour laquelle il donne sa vie en pratiquant la charité au plus haut degré. Or, le schismatique n'a pas la charité, puisqu'il déchire l'Eglise, et l'hérétique n'a pas la foi. Même s'ils étaient de bonne foi, ils ne peuvent être des modèles à imiter (comme tout saint doit l'être) étant visiblement séparés de l'Eglise. L'œcuménisme des saints n'est donc pas proposable, et les canonisations des "orthodoxes", dont parle Wojtyła (*ibidem*), n'ont aucune valeur. De plus, la sainteté est une note pour reconnaître la vraie Eglise du Christ. Admettre la sainteté dans les sectes séparées de l'Eglise Romaine, signifie leur donner aussi la qualification de vraie Eglise. Enfin, comment peut-on dire que des catholiques hérétiques sont unis dans une "*communio des saints*" et, qui plus est, que cette "*communio des saints*" parle "*avec une voix plus forte que celle des divisions et des dissidences*"? Que sont, en effet, ces "*divisions et ces dissidences*"? Ni plus ni moins que les vérités de foi niées par les "*orthodoxes, anglicans et protestants*": l'infallibilité du Pape, la présence du Christ dans l'Eucharistie par les paroles de la consécration, le Purgatoire, la valeur des

Note

1) Nous nous permettons de nous écarter ici de la traduction française officielle de *L'Osservatore Romano* qui s'éloigne du texte latin officiel, là où elle traduit la phrase "*communio sanctorum elatius loquitur quam divisiones et dissidia*" par "La voix de la communio sanctorum est plus forte que celle des fauteurs de division".

bonnes œuvres (pour les protestants), l'indissolubilité du mariage, les dogmes mariaux, la structure monarchique de l'Église etc. etc. En un mot: la foi (puisque refuser une seule vérité de foi signifie ne pas avoir la foi). L'œcuménisme (des saints) est donc, pour Jean-Paul II, plus important que la foi catholique.

La préparation immédiate. Seconde phase: l'«esprit d'Assise» à Bethléem, Jérusalem et sur le Sinaï

Les trois dernières années (le «temps» de l'Antéchrist!) avant l'An 2000 constitueront la seconde et dernière phase du nouvel «Avent»: 1997 sera consacrée à Jésus-Christ, 1998 à l'Esprit Saint, 1999 à Dieu le Père. L'An 2000, enfin, sera l'année du Grand Jubilé. L'année du Fils rappellera la centralité du baptême, qui, selon le *Catéchisme de l'Église Catholique*, «constitue "le fondement de la communion entre tous les chrétiens, aussi avec ceux qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique" (n° 1271)» (n° 41), oubliant que l'hérésie, le schisme ou l'excommunication détruisent totalement la communion créée par le baptême (cf. *Sodalitium*, n° 39, pp. 24-26). L'année de l'Esprit Saint verra les chrétiens occupés à méditer sur l'ecclésiologie de *Lumen gentium* (n° 47). L'année de Dieu le Père fera redécouvrir «chaque jour l'amour **inconditionnel** [de Dieu] pour **toutes les créatures humaines**» (n° 49); ici Jean-Paul II oublie de dire que l'amour de Dieu pour toute créature humaine est au contraire **conditionnel** pour le moins à la possibilité de conversion de cette créature (à moins de vouloir soutenir que Dieu aime les damnés) et que la Sainte Écriture parle fréquemment de la «haine» de Dieu à l'égard du péché **et** des pécheurs (cf. Gen. 25, 23; Ps. 5,7; Mal. 1, 2-3; Rom. 9,13) en tant que tels. Ensuite pour la fin du deuxième millénaire, attendons-nous aux plus terribles manifestations de l'«esprit d'Assise». En effet, «la vigile de l'An 2000 sera une circonstance favorable (...) également pour le dialogue inter-religieux, selon les indications claires données par le Concile Vatican II dans la déclaration *Nostra ætate* sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes» (n° 53). «Dans ce dialogue - poursuit Jean-Paul II - **les juifs et les musulmans** devront avoir une place de choix. Dieu veuille que, pour confirmer la rectitude de ces intentions, puissent se réaliser aussi des rencontres com-

*munes dans des lieux significatifs pour les grandes religions monothéistes. Pour cela, on étudiera la possibilité de prévoir des rendez-vous historiques à Bethléem, à Jérusalem et sur le Mont Sinaï, lieux de haute valeur symbolique, afin d'intensifier le dialogue avec les juifs et les fidèles de l'Islam, et aussi des rencontres avec les représentants des grandes religions du monde en d'autres villes» (ibidem). Le Jubilé de l'An 2000 devrait rappeler, en toute rigueur, l'Incarnation du Fils de Dieu, mystère que les juifs et les «fidèles» (sans foi) de l'Islam considèrent comme un blasphème inacceptable. Jean-Paul II met au contraire Judaïsme, Islamisme et Christianisme dans le chaudron commun des «grandes religions monothéistes» et substitue à la **prédication de l'Évangile le dialogue inter-religieux!** Certes, il invite à «être attentif à ne pas provoquer de dangereux malentendus, en veillant au risque du syncrétisme et d'un irénisme facile et trompeur» (ibidem). On pourrait répondre que les malentendus sont déjà répandus parmi les fidèles, et que personne n'a jamais rien fait pour les dissiper. Mais, en allant plus en profondeur, il faut rappeler que par ces mots Jean-Paul II ne donne pas une interprétation catholique et orthodoxe des réunions œcuméniques; en effet, il dit quelque chose que n'importe quel Grand-Maître de la Maçonnerie pourrait signer! En parlant de la tolérance maçonnique, en effet, l'ex-Grand-Maître Di Bernardo écrivait qu'elle consiste «en une attitude qui, **tout en repoussant par principe une façon de penser considérée comme erronée**, la laisse subsister par respect pour la liberté des autres». Aucun syncrétisme, donc, et aucun irénisme même pour les Maçons: «La Maçonnerie n'est pas indifférente aux autres modes de penser; la Maçonnerie n'est pas tout et le contraire de tout». Si donc Jean-Paul II ne prêche pas l'indifférentisme, le syncrétisme ou l'irénisme entre les religions (bien que c'est cela que les gens tirent de ses «rencontres communes» dans le style de celle d'Assise), il ne s'éloigne pas pour cela de l'esprit maçonnique, à condition de conserver, comme de fait il conserve, le non-exclusivisme, la pratique du dialogue, le respect de l'autre, de la liberté de religion et de conscience, la considération de ce qui nous unit plutôt que de ce qui nous divise... (cf. *Sodalitium*, n° 25, pp. 3-8). Comme certainement cela se produira à Bethléem, à Jérusalem et sur le Sinaï...*

Troisième phase: le Grand Jubilé «pan-chré-

rien” et le retour à Jérusalem

Après les trois années de préparation immédiate, arrivera enfin l'An 2000, dédié à toute la Trinité, et consacré par le Grand Jubilé. Deux nouveautés par rapport aux autres jubilés du passé. Tout d'abord, le Jubilé n'est plus attaché à Rome: il "aura lieu simultanément en Terre Sainte, à Rome et dans les Eglises locales du monde entier" (n° 55). La Terre Sainte, Jérusalem, reprennent l'avantage sur Rome, où Pierre a établi le Siège du Vicaire du Christ. Le Jubilé perd ainsi son caractère "romain", de pèlerinage, c'est-à-dire de tous les catholiques à Rome, la "Cité Sainte" du Nouveau Testament, après que Dieu Lui-même ait définitivement abandonné la Jérusalem terrestre (cf. Gal. 4, 22-31). La seconde nouveauté est qu'il s'agira d'un Jubilé "pan-chrétien": "La dimension œcuménique et universelle du saint Jubilé, pourra être mise en évidence opportunément par une **rencontre pan-chrétienne**" (n° 55). Le terme "pan-chrétien", d'origine protestante, a été couramment remplacé par celui d'"œcuménique", peut-être parce que pesait trop la condamnation que Pie XI fit, dans son encyclique *Mortalium animos*, des réunions "pan-chrétiennes". Or, à trente années et plus du Concile et de l'"encyclique" *Ecclesiam suam* de Paul VI, la condamnation du Pape Rattini ne fait plus peur, et Jean-Paul II peut donc exhumer, sans crainte aucune, le terme proscrié de "pan-chrétien". Nous, sincèrement, nous préférons rester seulement chrétiens.



Sainte Catherine a-t-elle défiguré le visage de l'Eglise?

Dans la "Lettre Apostolique" *Tertio millennio*, au n° 35, Jean-Paul II parle de "tant de ses fils" [de l'Eglise] "qui ont défiguré son visage et l'ont empêchée de refléter pleinement l'image de son Seigneur crucifié", mais ne donne pas de noms. Finalement nous en connaissons un: Sainte Catherine de Sienne. Oui, elle aussi, en effet, a incité à faire usage de "méthodes d'intolérance et même de violence dans le service de la vérité" (*ibidem*) prêchant une croisade contre les infidèles. Jean-Paul II le rappelle dans son *Angelus* du 12 février (O.R., éd. fr., 14 février 1995, p. 1): "Certes, il faut reconnaître qu'elle aussi était une fille de son temps puisque, dans le zèle, bien que juste,

pour la défense des Lieux saints, elle faisait sienne la mentalité alors dominante, selon laquelle ce devoir pouvait même exiger le recours aux armes" (n° 2). Jean-Paul II accorde les "circonstances atténuantes" à la Sainte siennoise, pour employer les mots de *Tertio millennio*, mais elle n'était pas de ces "grands esprits vraiment libres et pleins de Dieu" qui, comme Luther, s'opposait aux Croisades (Denz. 774), [let qui] "réussissaient d'une certaine manière à se soustraire" à la mentalité alors dominante. "Aujourd'hui - a dit encore Jean-Paul II à l'*Angelus* - nous devons rendre grâce à l'Esprit de Dieu, qui nous a fait comprendre toujours plus clairement que la manière appropriée, et en même temps la plus conforme à l'Evangile, d'affronter les problèmes qui peuvent naître dans les rapports entre les peuples, les religions et les cultures, est celle d'un dialogue patient, aussi ferme que respectueux" (*ibidem*). Reste un doute: comment se fait-il que l'Esprit de Dieu ait pu se contredire, en faisant passer, par la bouche de tant de Papes, pour une œuvre sainte et indulgenciée un péché comme les croisades? Lui aussi il vient de s'en apercevoir seulement **aujourd'hui**?

Jean-Paul II et les "Orthodoxes".

Nous devons revenir à nouveau sur ce sujet (cf. *Sodalitium*, n° 35, pp. 40-42: "Les hérétiques orientaux? Ce sont nos frères, et pas des frères séparés!"), parmi les plus chers à Jean-Paul II; lui-même, en effet, y est revenu au moins dans trois discours. Le premier est celui du **28 juin 1994**, adressé "à la Délégation du Patriarcat Œcuménique de Constantinople" (O.R., éd. française, 5 juillet 1994, p. 3), l'hérétique et schismatique Bartholomée Ier, auteur du texte du *Chemin de Croix* récité par Jean-Paul II le Vendredi Saint de la même année. Le discours en question (prononcé en français) n'est pas seulement (!) contraire à la foi, mais il est aussi gravement offensant envers les apôtres Pierre et Paul, et ce justement à l'occasion de leur fête. En effet, selon Jean-Paul II, "Pierre et Paul, sans jamais cesser d'être frères, étaient bien différents (...) par leur origine (...) par leur histoire spirituelle (...). Mais, malgré des cheminements divers et, parfois, de rudes oppositions, leur 'ambition' est unique: 'plaire au Seigneur' (cf. 2 Cor. 5, 9). (...) Leur origine les divise, leur mission les unit: Pierre et Paul 'plairont' au Seigneur par leur commun témoignage" (n° 1). Alors? De quelle façon Jean-Paul II aurait of-



Le Père Spidlik et Jean-Paul II unis par la doctrine gnostique de Soloviev

fensé les Apôtres? Voyons. Pour lui Pierre et Paul, avec leurs origines différentes et même de rudes oppositions, mais avec leur foi et mission commune, également agréable au Seigneur, sont le symbole de l'Eglise catholique et de l'Eglise orthodoxe! Si vous ne nous croyez pas, lisez vous-mêmes les paroles du présumé successeur de St Pierre: *"Une complémentarité analogue existe dans nos traditions orientale et latine, mais, comme pour Pierre et Paul, au service de la même et unique mission. Aussi mon espérance est grande que ma rencontre prochaine avec le Chef de l'Eglise sœur de Constantinople plaise également au Seigneur"* (n° 2). Jean-Paul II comme St Pierre, donc, et Bartholomée Ier comme St Paul. La vraie Eglise et une communauté tombée depuis neuf siècles dans l'hérésie et le schisme seraient "sœurs" et également agréables au Seigneur. Les vérités de foi qui nous divisent (et sont nombreuses: la plus connue, mais non la seule, est le primat de juridiction du Souverain Pontife nié par les "orthodoxes") seraient seulement des "traditions" différentes. Telle est la pensée de Karol Wojtyła. Le même concept se retrouve dans un autre discours, **du 28 août 1994**, *"aux jeunes solistes du programme de bienfaisance internationale 'Novye Imena'"* (O.R., éd. it., 29-30 août 1994, p. 4). *"Rome regarde avec amour et avec espérance vers le peuple russe - a dit Jean-Paul II aux jeunes solistes (et jusque-là, rien de mal) - vers l'Eglise orthodoxe, et le Pape de Rome regarde avec espérance vers son Frère Patriarche de Moscou, Alexis II"*. Mais peut-on regarder avec amour une "Eglise" séparée de l'unique troupeau et de l'unique Pasteur? Certainement, au moins pour une personne qui met **Soloviev** parmi *"les grands penseurs"* (*ibi-*

dem). Mais les paroles les plus troublantes (même si, hélas, elles ne sont plus une nouveauté) sont celles prononcées le **11 mars 1995** par Jean-Paul II au Vatican, en conclusion de la semaine des Exercices Spirituels prêchés par le Père Tomáš Spidlik (O.R., éd. fr., 14 mars 1995, p. 3). Après avoir dit que *"le plus cité au cours de nos saints Exercices spirituels"* a été **Soloviev**, Jean-Paul II a immédiatement ajouté, parlant du Père Spidlik: *"Nous le remercions beaucoup de cela, nous le remercions également au nom de notre bonne volonté œcuménique. Nous voulons vraiment nous rapprocher toujours plus de nos frères orientaux, byzantins, russes, parce que nous sommes profondément convaincus que la même foi nous unit. Ce sont deux traditions extrêmement riches et utiles pour l'Eglise, mais il s'agit de la même foi"*. Quand il parle des "frères orientaux, byzantins, russes", Jean-Paul II n'entend pas se référer aux orientaux catholiques (les "Uniates"), puisqu'il évoque sa "bonne volonté œcuménique"; il s'agit donc des "orthodoxes" russes ou grecs, avec lesquels il se dit uni par la "même foi". Or, la foi catholique et la "foi" des "orthodoxes" ne coïncident pas.

"L'Eglise Romaine - écrit Mgr A. Semenov-Tian-Chansky dans son *'Catéchisme Orthodoxe'* (Ymca Press, Paris, 1984, pp. 140 sq.) - s'est progressivement éloignée de la véritable doctrine orthodoxe. Ces déviations se sont surtout exprimées dans les doctrines suivantes:

- a) la procession du Saint-Esprit non seulement du Père, mais aussi du Fils;
- b) le pouvoir et le rôle de l'évêque de Rome à quoi se trouvent liées des déformations concernant la notion de l'Eglise et certains sacrements;
- c) dans l'Eglise romaine dominant encore, bien qu'elles soient heureusement en déclin, certaines conceptions erronées sur l'homme et la chute [originelle], et par conséquent, sur la rédemption, les mérites des saints et la vie dans l'au-delà;
- d) le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu".

Le même théologien "orthodoxe" explique que son Eglise admet le divorce (p. 78) et que l'opinion commune refuse, à propos de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie (réalisée non par le prêtre avec les paroles de la consécration, mais par toute l'Eglise, y compris les fidèles, avec l'épiclese, ou invocation de

l'Esprit-Saint), la transsubstantiation, pour accepter l'impanation luthérienne.

Puisque, au dire même des "orthodoxes", les choses sont ainsi, et puisque Jean-Paul II lui-même affirme avoir la même foi que les "orthodoxes", deux seules conclusions sont possibles:

1) ou Jean-Paul II, en accord avec la foi "orthodoxe", nie la primauté et l'infaillibilité papale, l'Immaculée Conception, etc., etc. (et alors il n'est plus catholique);

2) ou Jean-Paul II croit en l'Immaculée Conception, en la primauté papale etc., etc., mais considère ces vérités comme des opinions ou des traditions différentes, étrangères à la foi (ou tout au plus des vérités "de deuxième division", selon la théorie de la hiérarchie des vérités) que l'on peut nier sans attenter à la foi elle-même.

Dans les deux cas, la position de Jean-Paul II est inconciliable avec la foi catholique.

ORIENTALE LUMEN.

Les lignes que vous venez de lire avaient déjà été écrites, quand *L'Osservatore Romano* du 2-3 mai 1995 a publié la "Lettre Apostolique" *Orientalium Lumen* de Jean-Paul II, datée du 2 mai, "à l'occasion du centenaire de la Lettre Apostolique *Orientalium dignitas* du Pape Léon XIII". Une confirmation, s'il en était besoin, de l'attirance de Jean-Paul II pour l'Orient "Orthodoxe". Pour cette étude, nous nous référons à la traduction de ce document parue dans *L'Osservatore Romano*, édition française en date du 9 mai 1995.

Le contexte de la "Lettre"

L'anniversaire de la Lettre Apostolique de Léon XIII est, manifestement, un prétexte. Tout d'abord, parce que le centenaire est déjà passé (*Orientalium dignitas* est datée du 30 novembre 1894). Ensuite, parce que, si l'on veut commémorer l'œuvre de Léon XIII à l'égard des Orientaux, les documents plus importants que *Orientalium dignitas* ne manquent pas. Enfin, parce que la théologie exprimée dans la Lettre de Léon XIII est radicalement opposée à celle de la "Lettre" de Jean-Paul II; ce n'est pas pour rien que la Lettre *Orientalium Lumen* ne cite pas une seule fois la Lettre Apostolique de Léon XIII. En réalité, plus Jean-Paul II exalte les schismatiques grecs ou moscovites, plus il reçoit, de leur part, des affronts (ou mieux: c'est l'Eglise catholique qui reçoit les affronts): en Grèce le

clergé "orthodoxe" demande au gouvernement des limitations à la liberté religieuse des catholiques, en Serbie et en Bosnie le clergé "orthodoxe" a lancé une "guerre sainte" contre les catholiques; dans les pays (plus ou moins) ex-communistes, la hiérarchie "orthodoxe" gronde contre les Uniates (Orientaux catholiques) et se refuse à leur restituer les églises qui leur ont été données par les gouvernements communistes. Malgré cela, on continue la politique œcuméniste, qui prévoit l'humiliation des Uniates (lesquels montrent, parfois, des signes de lassitude).

Catholiques et hérétiques, porteurs vivants d'une même tradition!

La "Lettre Apostolique" *Orientalium Lumen* va dans le sens de cette dérive œcuméniste. La "Lettre" est composée d'une introduction, d'un chapitre dédié à la connaissance de l'Orient chrétien, et d'un autre dédié à la rencontre œcuménique entre Orient et Occident. Pourquoi connaître la tradition orientale? "*Pour favoriser (...) le processus de l'unité*" (n° 1) qui "*ne peut comporter de retours en arrière, mais qu'il est irréversible, comme l'appel du Seigneur à l'unité*" (n° 3). De cette tradition "*nos frères catholiques orientaux sont tout à fait conscients d'être les porteurs vivants, avec nos frères orthodoxes*" (n° 1); n'y a-t-il pas de différence, donc, entre les orientaux catholiques et ces hérético-schismatiques? Les "frères orthodoxes" **ne sont pas** des "porteurs vivants" de la tradition orientale, puisqu'ils en ont renié une part considérable, perdant la foi catholique!

Sans les "orthodoxes" l'Eglise ne manifeste pas pleinement sa catholicité, et n'est donc pas pleinement crédible.

Il n'en est pas ainsi pour Jean-Paul II; les catholiques de rite latin devraient étudier cette tradition équivoque, commune aux catholiques et non-catholiques, pour "*ressentir ainsi avec le Pape, le vif désir que soit rendue à l'Eglise et au monde la pleine manifestation de la catholicité de l'Eglise, exprimée non par une seule tradition, ni encore moins par une communauté opposée à l'autre*" (n° 1). Très grave affirmation! Comme si l'Eglise romaine ne représentait pas, même seule, l'Eglise universelle... Comme si, en tout cas, les orientaux unis à Rome ne manifestaient pas que l'Eglise est catholique, si on ne leur ajoute pas les séparés... Comme si, sans les hérétiques et les schismatiques, l'Eglise ne manifestait pas plei-

nement l'une de ces notes essentielles qui la caractérisent! La même erreur est répétée dans l'appel final de la "Lettre": "L'écho de l'Évangile, parole qui ne déçoit pas, continue de résonner avec vigueur, **affaibli uniquement par notre séparation**: le Christ crie, mais l'homme a du mal à entendre sa voix **parce que nous n'arrivons pas à émettre des paroles unanimes**. Écoutons ensemble l'invocation des hommes qui **veulent entendre la Parole de Dieu. Les paroles de l'Occident ont besoin des paroles de l'Orient** (...) Que l'homme du troisième millénaire puisse profiter de cette découverte, finalement atteint par une parole unanime et **donc pleinement crédible...**" (n° 28). On peut lire la même chose au n° 19: "Comment pourrions-nous être **pleinement crédibles** si nous nous présentons divisés devant l'Eucharistie, si nous ne sommes pas capables de vivre la participation à l'unique Seigneur que nous sommes appelés à annoncer au monde?". Certes, le schisme de 1054 a gravement endommagé la propagation de l'Évangile et, au contraire, un retour des dissidents à l'unique troupeau sous l'unique Pasteur la favoriserait. Mais Jean-Paul II ne parle pas de cela; pour lui, après le schisme, l'Église ne ferait plus entendre tout "entière" la Parole de Dieu (elle en aurait seulement une partie, la partie "occidentale") et Elle ne serait plus "pleinement crédible" (et donc faut-il penser qu'on est autorisé à ne pas la croire?). Tout cela s'oppose à la doctrine du Concile Vatican I (*Dei Filius*, sess. III, ch. 3) et au Serment antimoderniste, selon lesquels l'Église catholique est dotée des "notes manifestes de sa divine institution", elle est elle-même "un grand et perpétuel motif de crédibilité" et les signes de l'origine divine de la religion catholique sont "parfaitement proportionnés à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes, et même du temps présent".

Le péché gravissime de l'Église catholique: le schisme!

Mais, qui sont les schismatiques? Au contraire de Léon XIII, qui parlait de "ramener à l'unique Église tous les Orientaux quels qu'ils soient qui s'en sont séparés" (Enc. *Christi nomen*, du 24 décembre 1894), Jean-Paul II ne parle ni de schisme, dont seraient coupables les "orthodoxes", ni de retour de ces derniers dans l'Église catholique. On ne parle pas de péché de schisme dans *Orientale Lumen*... Surtout, parce que, par principe, il faut se purifier "de cet attachement jaloux aux

sentiments et aux souvenirs (...) des événements humains qui se sont produits dans un passé qui pèse encore fortement sur nos cœurs" (n° 4); ensuite, parce que le péché de schisme...serait commun aux catholiques et aux "orthodoxes". Si vous ne croyez pas, lisez: "**Le péché de notre division**" - écrit Jean-Paul II après une grande citation de Vatican II (UR 3) et de *Tertio Millennio adveniente* n° 34 - **est très grave**: j'éprouve le besoin d'accroître notre disponibilité **commune** à l'Esprit qui nous appelle à nous **convertir...**" (n° 17); "la sainte nostalgie des siècles vécus dans la pleine communion de la foi et de la charité nous presse, **nous reproche nos péchés, nos incompréhensions réciproques**" (n° 28). Et ici, ou Jean-Paul II a raison, ou Pie IX a raison, qui condamna dans le Syllabus cette proposition erronée: "Les prétentions excessives des Pontifes Romains ont poussé à la division de l'Église en orientale et occidentale" (prop. 38). Les schismatiques auraient donc été (aussi) les Papes? "Le péché très grave de la séparation" doit-il être attribué aussi au Pape régnant à cette époque, St Léon IX? Certes, étant donné que Paul VI, comme le rappelle Jean-Paul II (cf. n° 18) a ressenti l'exigence de faire lever l'"excommunication" infligée par le Patriarche de Constantinople au Pape en 1054! D'autre part, le schisme ne fut pas consommé par Photius d'abord et Cérulaire ensuite "pour une simple question de prééminence" (n° 18) (à quoi est réduite la vérité de foi sur le primat de juridiction du Pape: une "simple question de prééminence"!), mais - selon Jean-Paul II - "pour un éloignement progressif, de sorte que la diversité de l'autre n'était plus perçue comme une richesse commune, mais comme une incompatibilité" jusqu'à arriver à un "durcissement de la polémique et de la division, et que croissent plus encore l'ignorance **réciroque** et les préjugés" (*ibidem*).

L'Église indivise et divisée

Le schisme fut commun, donc, et déchira l'Église qui, dans le premier millénaire, était encore "**indivise**" (n° 9). Après le schisme l'Église est-elle donc **divisée**, parce que privée de sa note divine d'unité? Pour Jean-Paul II l'Église est encore unie, mais non dans le sens que l'Église catholique romaine est l'unique Église... "Nous savons **aujourd'hui** que l'unité ne peut être réalisée par l'amour de Dieu que si **les Églises** [noter le pluriel!] **le veulent ensemble, dans le plein respect des traditions individuelles et de leur nécessaire au-**

tonomie. Nous savons que cela ne peut se réaliser qu'à partir de l'amour d'**Eglises** qui se sentent appelées à manifester toujours plus **l'unique Eglise du Christ, née d'un seul baptême et d'une seule Eucharistie, et qui veulent être sœurs.** Comme j'ai eu l'occasion de le dire, *'l'Eglise du Christ est une; s'il existe des divisions, il faut les dépasser, mais l'Eglise est une, l'Eglise du Christ entre l'Orient et l'Occident ne peut être qu'une, une et unie'* (n° 20). Donc, pour Wojtyła, il y a une seule Eglise du Christ, fondée sur le baptême et sur l'eucharistie. Elle n'est pas l'Eglise catholique. L'Eglise catholique (qu'il appelle *"Eglise de Rome"*) est une des Eglises, Eglises "sœurs", qui malheureusement sont séparées par certaines divisions, qui composent l'unique Eglise. L'*"Eglise de Rome"* a *"la conviction que Pierre (cf. Mt 16, 17-19) entend se mettre au service d'une Eglise unie dans la charité"* (n° 20). Mais alors l'Evangile de Matthieu attribue-t-il à Pierre un primat de juridiction? Ou seulement d'honneur? Est-il le premier entre des égaux au service des frères avec le "charisme" de l'unité dans la charité œcuménique? En lisant *Orientale Lumen* il est impossible de trouver le Primat de juridiction du Souverain Pontife.

Les Chrétiens de toutes les confessions ont la grâce, la foi, et marchent ensemble vers le Seigneur.

Oui, ne nous en étonnons pas, puisque les Eglises font partie de l'Eglise! De ce principe Jean-Paul II en déduit logiquement la doctrine de cet alinéa: *"Trente ans se sont écoulés depuis que les Evêques de l'Eglise catholique, réunis en Concile [Vatican II] en la présence de nombreux frères d'autres Eglises et communautés ecclésiales [les observateurs 'orthodoxes' et protestants], ont écouté la voix de l'Esprit qui mettait en lumière des vérités profondes sur la nature de l'Eglise, montrant ainsi que tous ceux qui croyaient au Christ étaient beaucoup plus proches qu'ils ne l'imaginaient, tous en marche vers l'unique Seigneur, tous soutenus et aidés par sa grâce. Il en ressortait une invitation toujours plus pressante à l'unité"* (n° 17; même idée à la fin du n° 28, où cette doctrine est définie comme une *"découverte"*). A Vatican II l'Esprit-Saint a donc parlé, en donnant aux Pères une nouvelle révélation sur la nature de l'Eglise: même les non-catholiques sont des "croyants" dans le Christ (ont la foi), marchent vers Lui (se sauvent)

et ont la grâce; ils sont donc plus près de ce qu'on pensait avant le Concile, quand on pensait exactement le contraire! Le changement nous le devons à l'œcuménisme (et à l'"Esprit Saint"): *"Dans le premier échange du dialogue œcuménique, l'Esprit Saint nous a permis de nous raffermir dans la foi commune, continuation parfaite du kérygme apostolique"* (n° 18). De cette manière, Jean-Paul II, pour employer une célèbre expression par laquelle Pie XII condamnait cette erreur, réduit à "une vaine formule la nécessité d'appartenir à l'Eglise pour arriver au salut éternel" (Enc. *Humani generis*).

Les Uniates: épave d'une mentalité et d'une ecclésiologie abandonnée.

Vatican II donc, dans la pensée de Karol Wojtyła lui-même, a profondément modifié l'ecclésiologie, c'est-à-dire la doctrine de l'Eglise sur sa propre nature. Le jugement qu'il porte dans *Orientale Lumen* sur les tentatives d'union du passé le confirme. Deux Conciles en effet, ceux de Lyon (en 1274) et de Florence (1439), réalisèrent une union malheureusement éphémère avec les Orientaux; d'autres traités d'union eurent lieu ensuite, le plus connu d'entre eux est celui de Brest-Litovsk de 1596, stipulé avec les ukrainiens. Malgré tout, plusieurs Eglises orientales sont donc encore aujourd'hui unies à Rome, ce qui dérange beaucoup les "frères orthodoxes". Eux, en effet, se réjouirent quand les gouvernements staliniens des pays de l'Est déclarèrent illégales les Eglises catholiques orientales ("uniates"), en contraignant les fidèles à adhérer à l'"Eglise Orthodoxe", alors qu'aujourd'hui ils se préoccupent du fait que les "uniates", après la chute des régimes communistes, sont de nouveau reconnus par la loi. Pour Jean-Paul II ce crime commis par les "frères orthodoxes" n'existe pas: les fautes, s'il y en a, sont réciproques: *"si, parfois, dans leurs rapports avec les Eglises orthodoxes - écrit Wojtyła à propos des uniates - des malentendus et des oppositions ouvertes se sont manifestés, nous savons tous que nous devons invoquer sans cesse la divine miséricorde et un cœur nouveau, capable de réconciliation, au-delà de tout tort subi ou infligé"* (n° 21). Il faut que les victimes demandent pardon aux bourreaux, en somme! Le fait est que les catholiques orientaux posent un problème non seulement aux "orthodoxes", mais aussi à Jean-Paul II: eux, en effet, n'ont pas fait de l'œcuménisme: ils ont

abjuré, dans le passé, le schisme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise catholique! Mais aujourd'hui, il ne faut plus faire ainsi: "*Les tentatives [d'union] du passé étaient limitées par la mentalité de l'époque et par la façon même de comprendre les vérités sur l'Eglise*" (n° 20; même idée au début du n° 21, qui renvoie au Message de Jean-Paul II *Magnum Baptismi donum* du 14 février 1988). Dans les Conciles de Lyon et de Florence, donc, on comprenait les vérités sur l'Eglise (les dogmes ecclésiologiques) différemment de la manière dont ils sont compris par le "Concile" Vatican II. Ce qu'il fallait démontrer... Mais... est-il possible que ce soit le même Esprit qui ait parlé à Lyon, à Florence et au concile Vatican II, donnant une idée si différente de l'Eglise?

La méthode œcuménique: s'occuper seulement de l'essentiel (mais la foi est-elle essentielle?).

Aujourd'hui, pour atteindre le but de l'unité, des attitudes différentes sont nécessaires; par exemple, "*se concentrer sur l'essentiel*" (n° 4). Mais, la foi ne fait-elle pas partie de l'essentiel? On dirait que non, puisque Jean-Paul II s'exclame: "*Un lien particulièrement étroit nous unit déjà. Nous avons presque tout en commun (cf. Vatican II, UR 14-18)*" (n° 3). "Presque tout"... mais pas la foi, puisque celui qui nie même une seule vérité de foi n'a plus la foi! C'est donc justement "l'essentiel" qui, hélas, leur manque. Alors, on passe à une autre méthode œcuménique: connaître les "frères" et exalter leur "tradition".

La "tradition orthodoxe" exaltée, la tradition romaine humiliée.

Jean-Paul II nous invite ainsi à connaître l'Orient chrétien. Grande chose, sans doute. Mais cette connaissance, dans *Orientale Lumen*, se fonde, comme nous avons vu, sur une ambiguïté de fond: la "tradition" que nous sommes appelés à connaître (après que Vatican II ait jeté à la mer les traditions latines!) est-elle celle de l'Orient catholique ou celle de l'Orient schismatique? Pour Wojtyła, catholiques et "orthodoxes" sont, tous les deux, des "porteurs vivants" de cette "tradition". Ne nous étonnons pas, donc, si en elle, avec les perles catholiques nous trouvons la fange schismatique! Mais ceci est la vieille manière de raisonner: "*au regard du monde actuel, il apparaît qu'une véritable union n'était possible que dans le plein respect de la dignité d'autrui, sans considérer que l'ensemble des us et coutumes de l'Eglise latine serait plus com-*

plet et plus adapté pour démontrer la plénitude de la bonne doctrine" (n° 20). Donc, à Lyon, à Florence, l'Eglise ne respecta pas pleinement la dignité d'autrui. Et les us et coutumes de l'Eglise latine ne sont plus adaptés à démontrer la plénitude de la bonne doctrine, même si, au contraire de la doctrine orientale, elle ne s'est jamais détachée du sein de l'Eglise. Non seulement les usages latins ne sont plus adaptés, mais c'est le contraire qui est vrai. Wojtyła, qui se met "*à l'écoute des Eglises d'Orient*" (n° 5) ne peut que rapporter leur voix, qui est une voix de supériorité: "*En effet, par rapport à toute autre culture, l'Orient chrétien a un rôle unique et privilégié, dans la mesure où il constitue le cadre originel de l'Eglise naissante*" (n° 5). Peu compte que Rome ait été évangélisée immédiatement, et consacrée par les Apôtres Pierre et Paul! Léon XIII, dans sa Lettre Apostolique, rappelait que Rome est "*Urbs domina gentium*" [Ville maîtresse du monde] et que l'Eglise de Rome est "*ecclesiarum omnium caput*" [Reine de toutes les autres églises], qui lui étaient soumises. Jean-Paul II parle aussi d'un primat... mais de Jérusalem, définie comme "*Mère de toutes les Eglises*" (n° 2)! Nous ne pourrions nous arrêter longuement sur la description que Jean-Paul II fait de la doctrine et de la spiritualité orientale, qui a une si grande influence sur sa pensée. Pour le moment nous nous arrêterons seulement sur certains points. Le "*caractère inconnaissable de l'essence divine*" pour qui il est "*impossible de savoir ce qu'est Dieu*" (n° 6) serait le fondement de la dogmatique orientale, à laquelle correspondrait, dans la vie spirituelle, "*l'apophatisme*" (n° 16). Sans doute, ce n'est qu'au Paradis que nous verrons l'essence de Dieu, et même alors d'une manière pas *comprehensive*, c'est-à-dire dans la mesure où elle est connaissable. Cependant, il n'est pas vrai que soit admissible seulement une théologie négative (qui nous dise de Dieu seulement ce qu'Il n'est pas); il existe une théologie positive, qui nous fait connaître les attributs de Dieu (Vérité, Sagesse, Justice, Bonté, etc.) et, donc, quelque chose de son essence. Prise dans toute sa rigueur, l'affirmation de Jean-Paul II nous conduit à l'agnosticisme. La vie spirituelle orientale semble également être supérieure à la vie spirituelle latine: "*En Orient, le monachisme a conservé une grande unité, ne connaissant pas, comme en Occident, la formation des divers types de vie apostolique*" (n° 9). Le thème du "Dieu-Mère" ne

manque pas non plus: *“le charisme de la moniale (...) est un signe visible de la maternité de Dieu, à laquelle renvoie souvent l’Ecriture sainte”* (n° 9). L’Eglise orientale, et non l’Eglise latine, serait un admirable exemple d’inculturation; citant les Saints Cyrille et Méthode, qui abandonnèrent la langue liturgique pour introduire les langues vulgaires dans la liturgie, Jean-Paul II écrit: *“la révélation est annoncée de façon adaptée et est rendue pleinement compréhensible lorsque le Christ parle la langue des différents peuples, et que ceux-ci peuvent lire l’Ecriture et chanter la liturgie dans leur langue et en utilisant les expressions qui leur sont propres, renouvelant presque les prodiges de la Pentecôte”* (n° 7). A part le fait que les traductions n’ont rien à voir avec les prodiges de la Pentecôte, cette phrase est d’une extrême gravité. Tous savent, en effet, que l’Eglise romaine a toujours imposé le latin dans la liturgie, et interdit au Concile de Trente, sans son autorisation spéciale, la lecture de l’Ecriture en langue vulgaire. Faut-il conclure alors qu’elle **n’a pas annoncé de façon adaptée la révélation, la rendant en partie incompréhensible?** Faites bien attention: Jean-Paul II ne dit pas que, pour des motifs pastoraux, l’usage des langues vulgaires peut être opportun (thèse discutable mais non condamnée en tant que telle); il dit qu’on ne peut annoncer de façon adaptée la révélation sans l’usage des langues vulgaires, dans la liturgie et dans la lecture de la Bible. N’est-ce pas là la thèse luthérienne anathématisée par le Concile de Trente (Denz. 956)? Autre thème: la *“théologie de la divinisation”*, *“une des acquisitions particulièrement chères à la pensée chrétienne orientale”* (n° 6) et, il faut le dire, à celle de Karol Wojtyła. Il est certainement vrai que, au moyen de la grâce, les hommes peuvent devenir participants à la nature divine, et être fils adoptifs de Dieu. Mais, bien sûr, nous sommes frappés par des expressions comme celles du n° 15 (*“pour que l’homme devienne Dieu, le Verbe a assumé l’humanité”*) ou la citation de Nicolas Cabasilas (hérétique du XIV^e siècle, qui écrivit d’importants ouvrages contre l’Eglise catholique et St Thomas, et adhéra à l’hérésie palamite, selon laquelle la Grâce n’est pas quelque chose de créé mais est Dieu même) où il dit que l’homme est élevé à un tel degré de gloire *“qu’il devient désormais égal en honneur et divinité à la nature divine”* (note 15)! *Et de hoc satis!*

L’“Eglise Orthodoxe”: une, sainte, catho-

lique et apostolique (pour K. Wojtyła).

On peut conclure que, pour K. Wojtyła, l’Eglise “orthodoxe” est vraiment orthodoxe. Elle a la vraie foi (bien qu’elle n’ait pas la “pleine” communion). Elle a, au moins autant que l’Eglise catholique, les quatre notes de la vraie Eglise: une, sainte (il y a les “saints orthodoxes”; cf. n° 22 et 24), catholique et apostolique (“continuation parfaite du kérygme apostolique”). Elle a donc pour elle, avec l’Eglise catholique, les “motifs de crédibilité”. Les catholiques romains doivent donc s’abreuver à cette source orientale, où puise le “pape” lui-même; source polluée, cependant, puisque depuis 1054 y confluent les eaux de l’hérésie et du schisme. Jean-Paul II voudrait nous faire boire cette eau polluée, en la faisant passer pour pure doctrine des anciens Pères. A la suite de Jean-Paul II nous devrions retourner “aux sources”: celles de Constantinople, celles de Moscou, celles, surtout, de Jérusalem. Malgré notre grande admiration et estime sincère pour l’authentique tradition des Eglises orientales catholiques, nous préférons nous en tenir à l’authentique tradition de la Rome immortelle, dont on ne parle plus depuis trente ans, et rester, par dessus tout, vraiment **orthodoxes** (sans guillemets!).

AVEC LES LUTHÉRIENS “IL N’Y A PLUS DE DIVERGENCE SUR LES RAISONS THÉOLOGIQUES DU SCHISME” (RATZINGER).

Après le “schisme d’Orient”, le “schisme d’Occident” ..., c’est-à-dire le schisme...luthérien. Tout va bien: les luthériens ont enlevé l’“excommunication” aux catholiques! “L’évêque [luthérien] de Baden, Klaus Engelhardt a remis au pape un document signé par les évangéliques allemands dans lequel on affirme précisément que les ‘excommunications’ et les ‘condamnations doctrinales’ formulées par les luthériens au seizième siècle ‘ne peuvent être appliquées **aujourd’hui** à l’Eglise catholique’” (*Avvenire*, 17 décembre 1994, p. 16). Pour eux, donc, c’est l’“Eglise catholique” qui a changé, à tel point qu’ils attendent “l’approbation du côté catholique d’un document analogue”, c’est-à-dire la révocation de l’excommunication de Luther. On l’attendait à l’occasion du voyage de Jean-Paul II à Trente, mais n’a pas encore eu lieu; à cette occasion il s’est contenté de plaider la canonisation de De Gasperi et Rosmini (de l’Index à l’aute!). Mais toutes les prémisses pour l’annu-



Pasteurs et "Pastoresses" luthériens réunis en audience au Vatican

lation de l'excommunication y sont. Dans le discours pour la conclusion de la *"Semaine de prière pour l'unité des chrétiens"* (25 janvier) Jean-Paul II a rappelé les paroles de Jésus: *"Moi je suis la vigne, et vous les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui portera beaucoup de fruit; parce que sans moi vous ne pouvez rien faire"* (Jn 15, 5). Les sarments sont les *"disciples du Christ"*, unis à Jésus et unis entre eux en communion de vie et d'amour: *"ils sont tous sauvés par un seul Seigneur"* (n° 2). Maintenant, citant Vatican II (UR n° 22) Jean-Paul II rappelle que *"le baptême est le lien sacramentel d'unité existant entre les disciples du Christ"* pour qui tous les baptisés sont incorporés au Christ, sont sarments liés à la vigne (n° 3). Même les luthériens? Certainement! *"Au cours des siècles, les divisions ont malheureusement introduit un profond trouble dans la communauté chrétienne. Elles ont provoqué des fissures et des séparations parfois graves et dramatiques, cause souvent de pénibles souffrances. Mais aucune division n'a pu briser la communion fondamentale qui perdure entre ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur"* (Vat. II, UR n. 1) (n° 3). Luthériens, "orthodoxes", catholiques, etc. sont tous des sarments parmi lesquels coule *"la sève vitale (...) qui provient par la vigne"* (n° 5) (cf. *Avvenire*, 26/1/95, p. 16). En février, deux autres rencontres, avec les délégués de l'*"Evangelical Lutheran Church in America"* et avec *"l'Institut œcuménique de Bossey"*, du Conseil Œcuménique des Eglises (O.R. éd. it., 14-15 février 1995, p. 10). En mars, au Centre International Brigidien de Farfa Sabina, a eu lieu le Symposium sur *"Les relations Catholico-Luthériennes à trois décennies de Vatican II"* (O.R., éd. it., 16 mars 1995, p. 6). A ce Symposium Ratzinger a prononcé la phrase que nous avons

rapportée (*Avvenire*, 14 mars 1995, p. 16). *"L'argument sur lequel on estime désormais qu'il n'y a plus de divergence - a ajouté Ratzinger - est précisément la doctrine de la justification"* (*ibidem*). Les luthériens auront-ils accepté le Concile de Trente? On peut en douter! Mais tout se résoud: il suffit d'utiliser le sophisme de Jean XXIII. Recevant en audience les catholico-luthériens du Symposium de Farfa le 14 mars, Jean-Paul II a dit: *"Ce que nous avons en commun est bien plus que ce qui nous divise"* (n° 3). Il suffit de *"donner le juste poids aux réalités qui nous unissent et mettre de côté les habitudes profondément enracinées d'enfler les points"* de division, et le tour est joué: même Luther est catholique (et vice-versa, les catholiques sont "luthériens").

RELATIONS AVEC LES JUIFS.

Dans cette première partie de 1995, l'ardeur de Jean-Paul II sur le front des relations avec le judaïsme n'a pas diminué. Le 50ème anniversaire de la *"libération des camps d'Auschwitz-Birkenau par les troupes russes"* (cf. *Avvenire*, 28 janvier 1995) qui, il faut le rappeler (mais personne ne le dit), couvrirent le monde de *camps de concentration* de 1917 à 1989, a été l'occasion de nouvelles déclarations. Les commémorations avaient déjà commencé l'année dernière, avec le concert pour commémorer la *"Shoah"* tenu au Vatican le 7 avril en présence de Jean-Paul II, du Grand Rabbin Toaff, du Président de la République Scalfaro et du Président du Sénat de l'époque, Spadolini; à cette occasion, Jean-Paul II prononça deux discours, l'un à la Communauté juive (O.R., 8 avril 1994, p. 6) et un autre à la fin du concert (O.R., 9 avril 1994, p. 4). Jean-Paul II a consacré l'*Angelus* du 29 janvier au souvenir de l'arrivée des troupes soviétiques à Auschwitz (O.R., éd. fr., 31 janvier 1995, p. 1) disant, entre autres: *"A Auschwitz, comme dans d'autres camps de concentration, moururent tant d'innocents, de différentes nationalités. En particulier, les fils du peuple juif, dont le régime nazi avait programmé l'extermination systématique, subirent la dramatique expérience de l'holocauste". (...) Jamais plus d'antisémitisme! Jamais plus cette arrogance des nationalismes! Jamais plus de génocide"*. Le 27 janvier avaient lieu en Pologne les cérémonies commémoratives de la libération, en présence de seize chefs d'Etat et de l'évêque de Bielsko Biaca, Mgr

Rakokzy. Le quotidien catholique *Avvenire* a rapporté en première page le texte de l'“appel à la paix” signé par les hommes d'Etat et “prix Nobel” présents, dans lequel, entre autres affirmations, on dit: “*nous sommes réunis pour rappeler le **plus grand crime de l'histoire**, le crime qui dans les intentions des responsables aurait dû porter à la 'solution finale', le crime contre les juifs*”. Le meurtre d'un innocent, quel qu'il soit, crie toujours vengeance à la face de Dieu. Mais il s'agit quand même toujours d'une créature. Quand Jésus-Christ a été crucifié, vrai Dieu et vrai Homme, c'est une personne divine qui a été mise à mort injustement. Il nous semble que, en gravité, ce crime n'ait pas de comparaisons (mais, à notre connaissance, personne n'a eu le courage de le dire). Le 6 février suivant Jean-Paul II a à nouveau reçu en audience au Vatican les représentants de l'**American Jewish Committee** (O.R., éd. it., 6-7 février 1995, p. 5). En les recevant le 6 février, Jean-Paul II leur a dit: “*Votre visite à Rome correspond, cette année, avec le 30ème anniversaire de la promulgation de la déclaration Nostra Ætate par le Concile Vatican II. (...) Comme résultat du dialogue et de la coopération avancé avec patience et dans une atmosphère de respect et de bonne volonté, les trois dernières décennies, en vérité, attestent le **profond changement** intervenu dans nos relations réciproques. Les malentendus et les difficultés des temps passés ont été peu à peu remplacés par la confiance et par l'estime réciproque. Qui peut nier que ces changements positifs sont l'œuvre du Tout-Puissant qui renouvelle toute la création et détourne notre regard des choses du passé (cf. Is. 65, 17)? (...) En ce moment, cinquante ans après la libération d'Auschwitz, nous ne pouvons manquer de nous rappeler ensemble les horreurs de la Shoah. (...) Le souvenir de l'Holocauste devrait nous pousser à **renouveler notre engagement commun de travailler ensemble dans***

Les représentants de l'American Jewish Committee avec Jean-Paul II



l'harmonie pour satisfaire la faim et soif de justice, qui est innée en tout homme car il a été créé à l'image de Dieu (cf. Gn. 1, 26-27). (...) Merci pour votre visite. Shalom!” Vera Haller, pour l'Agence de Presse Reuters Ltd, rapporte aussi la teneur du discours tenu par le président de l'*American Jewish Committee* (AJC), Robert S. Rifkind, à Jean-Paul II. Rifkind, à la tête d'une délégation de 40 juifs américains, “a demandé au Pape de publier une encyclique qui condamne l'antisémitisme” renaissant après la chute du communisme. Rifkind a dit à Jean-Paul II qu'“une encyclique qui condamnerait toute forme d'antisémitisme ‘représenterait une contribution durable au bien de l'humanité et le couronnement de son ministère’ (...) Rifkind a dit que le Pape polonais a assuré la délégation que le Vatican étudiera attentivement ces propositions, y compris la demande faite à l'Eglise catholique d'apporter une contribution majeure à la lutte contre le terrorisme international”. Dans l'attente de la nouvelle encyclique, contentons-nous d'un autre *Angelus*, celui du dimanche 26 février, sur la carmélite Edith Stein. Non seulement Jean-Paul II la loue comme “*femme de pensée, capable d'utiliser avec un sage discernement les apports de la philosophie contemporaine*” (la phénoménologie subjectiviste!) mais affirme même: “*Elle fut tuée, comme tant d'autres victimes de la férocité nazie, dans le camp d'Auschwitz. Pour elle, qui était d'origine juive, et avait été élevée dans les traditions de ses pères, le choix de l'Évangile, qu'elle fit après une douloureuse quête, ne signifia pas le refus de ses racines culturelles et religieuses*” (O.R., éd. fr. 28 février 1995, p. 1). Cette affirmation est inacceptable. La conversion d'un juif au christianisme ne le met certainement pas en opposition avec l'Ancien Testament, mais le met cependant dans une totale opposition aux **traditions des pères**, dans lesquelles aussi Edith Stein fut élevée. Qu'écrivait donc St Paul aux Galates? “**Vous avez bien entendu parler de ma conduite de jadis dans le judaïsme: comment je persécutais sans mesure l'Eglise de Dieu et la ruinai (...) plus zélé que personne pour les traditions de mes pères**” (Gal. I, 13-14)! Certainement, parce que, comme dit Jésus, les traditions rabbiniques sont en opposition avec la Révélation Divine, avec l'Ancien Testament lui-même: “**rendant ainsi inopérante la parole de Dieu par votre tradition à vous, que vous vous êtes transmise**” (Mc, VII, 13). La

conversion d'un juif du judaïsme au christianisme comporte donc, contrairement à ce qu'affirment Jean-Paul II et le *cardinal* Lustiger, une abjuration du judaïsme lui-même. C'est la pensée des rabbins eux-mêmes, manifestée à l'occasion de la visite d'Aaron Lustiger en Israël: pour le Grand Rabbin Lau la conversion des juifs au Christianisme est aussi grave que leur extermination de la part des nazis: "Les deux voies - estime le Grand Rabbin - conduisent à la solution finale de la question juive" (*Le Monde*, 26 avril 1995, p. 22). Barbara Spinelli (de mère juive) commente dans *La Stampa*, 27 avril 1995, pp. 1 et 6: "Pour s'être converti au catholicisme dans les années du nazisme, l'archevêque de Paris Jean-Marie Lustiger a été déclaré être en trop en Israël: personne non reçue pour avoir trahi sa religion, son peuple, sa nation, comme s'est exprimé ces derniers jours le rabbin ashkénaze, Meir Lau. Cette conversion est coupable, et la nouvelle foi choisie par l'adolescent polonais il y a cinquante-cinq ans est toujours infâme: par définition, l'archevêque **'représente la voie de l'extermination spirituelle, qui conduit, comme l'extermination physique, à la solution finale de la question juive'**, et ceci interdit à Lustiger de participer aux commémorations actuelles du génocide. La voix du rabbin Lau n'est pas isolée, en Israël. S'y sont associés le rabbin **Rosen**, le ministre de l'éducation Rubinstein, le président du Musée de l'Holocauste, Burg. **Le ressentiment juif à l'égard de la Rome catholique est quelque chose qui résiste au temps, aux ouvertures de Jean-Paul II, à la reconnaissance de l'Etat d'Israël.** (...) Le même rabbin Rosen semble voiler cette réduction [au 'formalisme pharisaïque'] quand il dit, à propos de la conversion, que pour le juif elle 'n'est pas un problème théologique, mais un acte de trahison'. Ce qui apparemment veut dire: la religion n'est pas mise en cause par le converti, mais l'appartenance à un peuple, une ethnie, peut-être carrément à une race. (...) Il y a du pharisaïsme dans leurs réactions, mais c'est un pharisaïsme nouveau: un pharisaïsme ethnique, non plus religieux". On remarque que tant le rabbin Lau (habitué assidu des loges maçonniques) que le rabbin Rosen (du B'nai B'rith) ont été reçus chaleureusement par Jean-Paul II! A la même occasion le rabbin Moshe Zeev Feldman a déclaré: "Durant l'Holocauste, l'Eglise s'est tachée d'une apathie **sadique et criminelle** face au génocide du peuple juif. Et n'en a même pas fait encore

amende honorable". "Plutôt que s'arrêter sur le silence de Dieu" a dit Lau, Lustiger "ferait bien d'expliquer le silence d'un homme en chair et en os, le Pape Pie XII, qui ne remua pas le petit doigt pour empêcher le génocide" (*La Stampa*, 26 avril 1995). Commentaire de Lustiger: "La responsabilité retombe aussi sur l'Eglise" (*La Stampa*, 27 avril, p. 7). Naturellement, qui croit au "magistère" de Jean-Paul II doit penser que désormais, après Vatican II, existent entre juifs et chrétiens **"confiance et estime réciproque"**!

LE NOUVEAU CATÉCHISME JUGÉ PAR DES RABBINS.

Nous rapportons fidèlement de *L'Osservatore Romano* (éd it., 16 mars 1995, p. 6) l'information suivante: "*Le nouveau Catéchisme de l'Eglise Catholique marque un pas grandement novateur et important dans la manière de traiter le thème du Judaïsme. Le rabbin Jack Bemporad, Directeur du 'Center of Christian Jewish Understanding' de l'Université du Sacré-Cœur, à Fairfield (Connecticut), l'a souligné durant une conférence qui s'est tenue le 2 février dernier à Manhattan, à laquelle ont pris part le Cardinal John Joseph O'Connor, Archevêque de New York, (...) et les rabbins Lawrence et Barry Friedman. Cette rencontre a constitué un significatif point de contact entre catholiques et juifs. Les différents orateurs intervenus ont été d'accord sur le fait que le Catéchisme de l'Eglise catholique souligne les développements des rapports entre catholiques et juifs à la lumière du Concile Vatican II et ont exprimé leur reconnaissance envers Jean-Paul II pour son engagement dans le domaine du dialogue entre catholicisme et judaïsme. Le Catéchisme, est-il rappelé entre autres, prend une position ferme à l'égard de certaines incompréhensions du passé et indique clairement les principes d'une nouvelle ère de respect et de dialogue entre catholiques et juifs.*"

«LES BOUDDHISTES ITALIENS: "MERCI WOJTYLA"» (AVVENIRE, 9.2.1995).

Le quotidien "des évêques italiens", *Avvenire*, nous informe d'une audience privée accordée par Jean-Paul II à Ajhan Tavanaro, Massimo Corona, Vincenzo Piga et Angela Falà. Qu'y-a-t-il de mal? Le fait que le quatuor, que nous supposons composé de chrétiens baptisés, constitue la délégation offi-

cielle de l'UBI, c'est-à-dire l'*Unione buddista italiana*. *Avvenire* nous informe que l'UBI "compte environ 25 mille adeptes en Italie" (p. 15). C'est-à-dire... 25 mille apostats qui ont renié Jésus-Christ et les promesses du baptême! Et quatre de ces malheureux ont été reçus en audience, durant laquelle ils n'ont certainement pas été réprimandés pour leur trahison du Seigneur, puisqu'ils ont déclaré « "leur appréciation" pour les paroles d'estime et d'amitié exprimées par le Pape envers le bouddhisme à l'occasion de son dernier voyage international » soulignant « "la reconnaissance" du Pape "que l'engagement altruiste est la grande valeur de l'enseignement de Bouddha et de la pratique de ses disciples" ». Naturellement, "la présidence de l'UBI déclare partager le souhait de Jean-Paul II que puisse avancer le dialogue inter-religieux...". Commentaire de *Sodalitium*: "[Car] il est nécessaire qu'il vienne des scandales; cependant malheur à l'homme par qui le scandale arrive!" (Matth. XVIII, 7).

«JEUDI SAINT: "L'IMPORTANCE DE LA FEMME DANS LA VIE DU PRÊTRE"!

Dans le dernier numéro de *Sodalitium* (pp. 47-50), commentant la *Lettre aux familles* de Jean-Paul II, nous avons souligné comment le *personnalisme* de Karol Wojtyła le conduit à une nouvelle conception de la chasteté et du célibat sacerdotal, en harmonie avec la pensée pansexualiste du jésuite apostat Teilhard de Chardin. Pour mieux propager cette nouvelle conception, Jean-Paul II l'a expliquée, bien que de façon voilée, aux prêtres du monde entier dans sa *Lettre aux prêtres* pour le Jeudi Saint, datée du 25 mars 1995 (O.R., éd. fr., 11 avril 1995, n° 4-5). L'occasion pour revenir sur le sujet lui a été offerte par la "fête du sacerdoce" (le Jeudi Saint, précisément) et par la "Conférence internationale convoquée par l'Organisation des Nations Unies à Pékin en septembre prochain" qui sera dédiée à la femme (n° 2). St Paul recommande au jeune Evêque Timothée "de traiter les femmes âgées comme des mères et les jeunes comme des sœurs, en toute pureté" (I Tm. V, 2). Rien d'étrange, donc, si dans "une Lettre sur le rapport entre le prêtre et la femme" (n° 2), Jean-Paul II invite à considérer les fidèles du sexe féminin comme des "mères" et des "sœurs" dans le Seigneur, sans aucune misogynie blâmable. Et comment craindre, si Jean-Paul II, pour illustrer l'aspect "maternel" des femmes à

l'égard du prêtre, fait référence à la Mère du Souverain Prêtre, la Vierge Marie? (Même s'il ne se limite pas à analyser l'aspect théologique de la question, pour divaguer au contraire sur l'aspect "historique, anthropologique et culturel" n° 2). Seulement il faut le rappeler, Teilhard aussi cachait ses aberrations sous le manteau de la Vierge (Cf. *Sodalitium* n° 38, p. 50)... Jean-Paul II fait observer que, sans les mères, il n'y aurait pas les prêtres; la chose est évidente, puisque le sacerdoce est conféré à des hommes nés d'une femme! Mais il paraît exagéré d'en conclure avec lyrisme: "Qu'elle est réellement présente et discrète à la fois la maternité et, par elle, la **féminité** dans le sacrement de l'Ordre dont nous renouvelons la fête chaque année le Jeudi saint!" (n° 3). Exagéré, parce que le sacerdoce est une réalité d'ordre surnaturel, bien différente de la maternité (même présupposée comme condition *sine qua non*) d'ordre purement naturel. Après la "femme-mère", Wojtyła s'attarde sur le concept de la "femme-sœur" du prêtre (à partir du n° 4). Le passage d'un concept à l'autre cache un premier sophisme très visible. Pour dire que nous sommes tous frères et sœurs, Jean-Paul II écrit: "**Car la famille de Dieu comprend tous les hommes: non seulement ceux qui deviennent fils adoptifs de Dieu par le baptême, mais en un sens l'humanité entière, puisque le Christ a racheté tous les hommes et toutes les femmes, en leur offrant la possibilité de devenir fils et filles adoptifs du Père éternel. Tous deviennent dans le Christ des frères et des sœurs.** Et voici que paraît dans le cours de notre réflexion sur le rapport entre le prêtre et la femme, à côté de la figure de la mère, celle de la sœur. Par la Rédemption, le prêtre participe d'une façon particulière à la relation de fraternité offerte par le Christ à tous les rachetés" (n° 4). Dans ces quelques lignes le vrai et le faux se succèdent et s'entrecroisent (mais ne se mélangent pas) continuellement. La thèse ("la famille de Dieu comprend tous les hommes") et la conclusion du raisonnement ("Tous deviennent dans le Christ des frères et des sœurs") sont vraiment erronées. L'erreur est évidente dans le raisonnement lui-même, où Jean-Paul II passe, indûment, *a posse ad esse*, de la puissance ou simple possibilité à l'acte, ou réalité de fait. Les baptisés sont en acte fils adoptifs de Dieu, et donc frères entre eux et avec Jésus-Christ. Les non-baptisés **ne le sont pas encore**, bien qu'ils puissent le devenir, tant qu'ils vivent. Ils sont sauvés objectivement (le Christ a payé pour eux) mais **non** subjectivement (ils sont encore dans leurs péchés et la

passion du Christ n'a pas été appliquée à leurs âmes). Tous les hommes (et les femmes!) sont appelés à entrer dans la "famille de Dieu", mais tous n'en font pas partie! La Révélation divine le dit clairement (cf. Eph. II, 19; Gal. VI, 10): les "familiers" de Dieu sont seulement les chrétiens! Mais pour Jean-Paul II il n'en est pas ainsi: toutes les femmes, chrétiennes ou pas, sont "sœurs" des prêtres, représentant "une manifestation spécifique de la beauté spirituelle de la femme" (n° 5). Comment renoncer à cette beauté (spirituelle, bien entendu)? On ne doit pas, on ne peut pas; même les prêtres, surtout les prêtres. "Beaucoup d'entre nous qui sommes prêtres avons des sœurs dans nos familles. En tout cas, chaque prêtre depuis son enfance a eu l'occasion de rencontrer des filles, sinon dans sa propre famille, au moins dans son voisinage, dans les jeux d'enfance ou à l'école. **Une forme de communauté mixte présente une importance considérable pour la formation de la personnalité des jeunes gens et des jeunes filles**" (n° 4). A *Sodalitium* nous ne sommes certes pas malades d'une phobie pathologique du *devoto femineo sexu*... Toutefois, nous rappelons que, sur ce point, les Souverains Pontifes ne sont pas d'accord avec Jean-Paul II. La **coéducation** des sexes est, en effet, condamnée par l'Église catholique: par Pie IX (Instruction du Saint-Office du 24 nov. 1875, *Enseignements Pontificaux, L'Éducation*, 55) et par Pie XI (encyclique *Divini illius Magistri*, du 31 décembre 1929, *ibidem*, 284). Cette méthode éducative est définie par le Pape Pie IX comme "**erronée et pernicieuse**" fondée pour beaucoup "**sur le naturalisme négateur du péché originel**" ou, pour le moins, "**sur une déplorable confusion des idées, qui confond la légitime cohabitation humaine avec la promiscuité et égalité niveleuse**". Pie IX renforce la dose: "**Sont menacés d'une corruption certaine** (...) les adolescents des deux sexes" qui "sont réunis dans une même classe pour assister aux leçons, et garçons et filles" qui "doivent s'asseoir sur les mêmes bancs. Le résultat de tout cela est d'exposer malheureusement la jeunesse (...) à mettre en danger les bonnes mœurs". Si cela vaut pour les étudiants qui ne se destinent pas au célibat, que dire des séminaristes et du clergé? Mais pour Jean-Paul II c'est dans la Révélation même que nous trouverions la consécration de cette coéducation que, au contraire, l'Église condamne: "*Nous touchons là* - poursuit la *Lettre aux prêtres* en parlant de l'importance de la promiscuité entre hommes et femmes - *au dessein*

originel du Créateur, qui au début a créé l'être humain 'homme et femme' (cf. Gen. 1, 27)" (n° 4). Et on ne peut pas objecter que cela ne vaut que pour ceux qui se destinent au mariage: "*Le Livre de la Genèse en parle dans le contexte de la vocation au mariage*" qui "*suppose et exige manifestement que l'environnement dans lequel on se trouve soit composé d'hommes et de femmes*". Mais... "*dans ce contexte que voient le jour non seulement les vocations au mariage, mais aussi les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée. Ces dernières ne naissent pas dans l'isolement.* (...) *Pour vivre dans le célibat d'une façon mûrie et sereine, il semble qu'il soit particulièrement important que le prêtre cultive profondément en lui l'image de la femme comme sœur*" (n° 4). Si nous développons logiquement la pensée de Karol Wojtyła, même les séminaires et les couvents devraient être mixtes, naturellement "en toute pureté", puisque les vocations "ne naissent pas dans l'isolement" et la "communauté mixte présente une importance considérable pour la formation de la personnalité des jeunes gens". La *Lettre* opère donc une rupture catégorique avec toute l'ascèse chrétienne, fondée sur la Révélation elle-même (Eccli. III, 27; IX, 5; XXI, 2; Job I, 31...), sur les écrits des Pères, des Saints et des Docteurs, qui tous, unanimement, enseignent, spécialement aux prêtres, la séparation de l'autre sexe et la fuite de la familiarité. Saint Alphonse résume de manière incisive cette doctrine en rapportant les paroles d'un autre Docteur, Saint Bernard, pour qui "il y a moins de vertu à ressusciter un mort qu'à se

"L'importance de la femme dans la vie du prêtre (Jean-Paul II à Manille le 14/01/95)





"L'importance de la femme dans la vie du prêtre". Selon le quotidien des évêques italiens "Avvenire", la doctrine de Teilhard est "en harmonie" avec la "Mulieris dignitatem" de Jean-Paul II. Sur la photo Lucile Swan et P. Teilhard

maintenir chaste en vivant avec une femme" (St Alphonse, *Selva di materie predicabili*, p. II, instruction III, n° 10). A la doctrine des saints, Wojtyla préfère la "doctrine" de Teilhard, selon lequel "pour accéder à la maturité et à la plénitude spirituelle (...) aucun homme ne peut (c'est d'une évidence chaque jour plus éclatante) se passer du féminin". Comme Teilhard, Wojtyla invite les prêtres catholiques à abandonner une "perfection religieuse toujours présentée, théologiquement, en termes de séparation" pour parcourir une nouvelle route, celle de l'"évolution de la chasteté". Wojtyla a toujours vécu, comme prêtre, la doctrine, qu'il enseigne maintenant aux prêtres, de la familiarité avec les femmes. Le triste exemple de Teilhard lui-même, qui de 1925 à sa mort (1955) fut l'amant (platonique!) de la sculptrice Lucile Swan, protestante et divorcée montre où elle conduit (cf. Fabio Mantovani, *Il casto segreto di Teilhard*, in *Avvenire*, 14 février 1995, p. 17). Un mot, enfin, sur les chapitres qui concluent la *Lettre*, dédiés à une exaltation disproportionnée du "sacerdoce universel des fidèles" et de leur "dignité royale" (n° 6). L'Eglise, dans la vision du Concile (*Lumen gentium*, ch. II et III) est "d'abord Peuple de Dieu, puisque ceux qui la composent, hommes et femmes, participent - chacun à la manière qui lui est propre - à la mission prophétique, sacerdotale et royale du Christ". Ce n'est que secondairement qu'elle serait "structure hiérarchique" (n° 6). A la suite du "Christ-Serviteur" (n° 8; "Serviteur de l'homme" au n° 7) et de "Marie servante" (n° 8), les prêtres destinataires de la *Lettre* sont au service du "Peuple de Dieu" et de "sa mission" (n° 7). Pauvres prêtres, scandalisés par ceux qui devraient les édifier, exhortés en même temps au célibat (sacro-saint) et à la familiarité avec les "sœurs", prêtresses, reines et prophétesses. Réussiront-ils à ressusciter les morts?

LA VIA CRUCIS 1995.

A propos des scandales: le Chemin de

Croix présidé, chaque Vendredi Saint, par Jean-Paul II, est désormais devenu source de scandale et non, comme ce devrait être, d'édification. Tout d'abord, "les 14 stations de la Via Crucis 1995 suivent le schéma qui correspond le plus au récit évangélique de la Passion, déjà utilisé dans la Via Crucis au Colisée en 1991, 1992 et 1994" (O.R., éd. fr., 18 avril 1995, p. 3), créant la confusion chez les fidèles et démontrant une sympathie suspecte pour la sensibilité luthérienne qui exclut tout ce qui n'est pas scripturaire. De plus, pour la première fois, trois femmes ont porté la Croix (alors que Notre-Seigneur est, par contre, un Homme). Mais, jusque-là, cela ne vaudrait pas la peine de s'arrêter. Le fait est que, depuis l'année dernière, le Chemin de Croix est devenu, lui aussi, "un événement œcuménique", comme nous le dit Pietro Marini, "Maître des Célébrations Liturgiques Pontificales" (*ibidem*). En effet, nous dit Marini, les méditations en 1994 "furent dictées par S.S. Bartholomaios Ier, Archevêque de Constantinople et Patriarche Œcuménique (...) En ce Vendredi Saint, dans les vieilles rues de Rome, Jean-Paul II et Bartholomaios Ier, l'Eglise de Pierre et l'Eglise d'André, se trouvèrent unies dans la méditation de la Passion de leur unique Seigneur et Rédempteur" (en réalité, Bartholomaios Ier usurpe le siège de Constantinople, et n'est pas le successeur de St André, mais des schismatiques Photius et Cérulaire). "En 1995 - poursuit Marini - les méditations de la *Via Crucis* ont été confiées à une femme, sœur Minke de Vries, moniale de la communauté protestante de Grandchamp, en Suisse française. (...) ...L'invitation qui lui a été adressée constitue, comme dans le cas de l'invitation faite à Bartholomaios Ier, un geste d'une grande signification œcuménique: la communauté ecclésiale de Rome, présidée par son Evêque Jean-Paul II, médite la Passion du Seigneur avec des textes qui naissent du cœur d'une fille de la Réforme". Puisque la malheureuse est luthérienne, ne nous étonnons pas si "de son cœur" ne jaillissent pas des sentiments catholiques. *L'Osservatore Romano* en publie le texte aux pp. 6-7 du 16 avril 1995 (éd. it.); à un lecteur attentif n'échappe pas l'écho luthérien de phrases comme celle de la première néo-station ("après ... avoir inauguré la Sainte Cène") ou de la onzième ("aujourd'hui accueille dans ton Royaume, **seulement** par ta grâce et pour toujours, le bon larron, l'homicide qui s'ouvre à la foi"). "Sœur" Minke interprète à la mode calviniste (comme Ratzinger et Jean-Paul II)

le dogme de la “descente aux enfers” (cf. neuvième station), simple descente dans la tombe, dans la mort ou dans le péché des hommes. Mais, surtout dans la troisième néo-station (“Jésus est condamné par le Sanhédrin”) l’hérésie atteint le sommet. “Sœur” Minke déclame, tandis que Jean-Paul II approuve et médite: “... **tu n’as jamais renié ton peuple: Père, pardonne-leur, parce qu’ils ne savent pas ce qu’ils font. Et ce qu’ils ont fait, nous, ton Eglise, nous le faisons depuis presque deux mille ans...** Père, pardonne-nous: tant de fois nous faisons de la foi notre propriété, un privilège qui nous appartient. Mais c’est seulement par ta grâce que nous pouvons reconnaître Jésus comme le Christ, ton fils, notre Seigneur. **Pardonne-nous aussi d’avoir refusé ton peuple, de l’avoir bafoué, jusque dans nos liturgies**”. Selon la luthérienne (et Jean-Paul II):

1) Jésus n’a jamais renié le peuple d’Israël, qui reste donc le peuple “préféré du Père”,

2) “Ce qu’ils ont fait” (ne pas reconnaître Jésus comme Messie et comme Dieu, le déclarer coupable de blasphème et digne de mort, en demander le crucifiement à Pilate...) l’Eglise le fait depuis presque deux mille ans,

3) Tous ceux qui ont célébré la liturgie chrétienne ont commis un péché, dont ils doivent demander pardon, pour avoir refusé et bafoué le peuple d’Israël. Naturellement, la

principale responsable de ce péché est l’Eglise, c’est-à-dire les Papes qui ordonnaient ces “dérisions” liturgiques (jusqu’à Pie XII inclus). D’autre part, pour “sœur” Minke (et Jean-Paul II), l’Eglise se distingue par “**ses infidélités et ses trahisons**” (Quatrième néo-station: Jésus est renié par Pierre).

Face à ces blasphèmes impies et sacrilèges, prononcés précisément à Rome, et le Vendredi Saint, prenons la défense de notre Mère, offensée, calomniée et vilipendée, la Sainte Eglise catholique, et la défense de Notre-Seigneur Jésus-Christ, trahi, renié et crucifié, qui a dit (et personne ne peut interdire par des lois l’Evangile, espérons!): “C’est pourquoi je vous dis que le Royaume de Dieu vous sera ôté, et qu’il sera donné à un peuple qui en produira les fruits” (Matth. XXI, 43).

(P.S.: Naturellement, “sœur” Minke rompt des lances pour Judas Iscariote: “Qui peut exclure - dit-elle - que Dieu ait eu miséricorde même de lui?” cf. *Avvenire*, 14 avril 1995, p. 17).

Le commentaire des “Encycliques” “*Evangelium vitæ*” et “*Ut unum sint*” sera publié dans les prochains numéros de *Sodalitium*.



Hagiographie

LES MARTYRS DU BRÉSIL

par M. l’abbé Ugolino Giugni

Prémisse

Dans la rubrique consacrée à l’hagiographie sur les pages de “*Sodalitium*” nous nous sommes déjà intéressés aux saints martyrs ayant vécu au moment de la Contre-Réforme catholique et qui furent tués par des protestants, quand nous avons écrit sur les Martyrs de Gorcum (n° 27, p. 20). Nous abordons à nouveau le tribut du sang que l’Eglise catholique a dû payer dans la terrible lutte contre l’hérésie au cours du dix-septième siècle, sous le pontificat de St Pie V dont nous avons parlé dans les numéros précédents.

Les Missions au Brésil

Au cours du XVIème siècle plusieurs pays européens se séparèrent de l’Eglise catholique à cause de la prétendue “réforme” protestante prêchée par des hérétiques comme Luther, Calvin, Zwingli. Mais notre sainte Mère l’Eglise fut consolée par la conversion à la vraie et unique foi de nombreux peuples, aux Indes, en Asie et en Amérique qui laissaient les ténèbres du paganisme de l’idolâtrie pour croire en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ces conversions furent dues aussi au fait que « les souverains catholiques d’Espagne et de Portugal eurent pleinement conscience de leur responsabilité de princes chrétiens vis-à-vis des peuples nouvellement conquis, du devoir de leur faire annoncer l’Evangile. Ce souci fut d’ailleurs puissamment stimulé par l’élan et l’intelligence missionnaire des

Ordres religieux, anciens et nouveaux, spécialement des *Franciscains*, *Dominicains*, *Jésuites* et *Capucins*. Les missionnaires firent preuve non seulement d'un dévouement allant jusqu'à l'héroïsme et ne reculant pas devant le martyre, les hérauts de la foi travaillèrent avec entrain à la diffusion du christianisme. Leurs principaux champs d'action furent l'Amérique du Nord et du Sud et l'Asie orientale. (...) C'est au "nouveau Monde", en Amérique, que les conquêtes de la foi chrétienne furent les plus importantes. **Selon l'arbitrage pontifical** de mai-juin 1493 et le traité hispano-portugais de Tordesillas (7 juin 1494), les terres nouvellement découvertes à l'ouest des Açores revenaient aux Espagnols, les terres à l'est de ces îles aux Portugais, **mais les uns et les autres s'engageaient formellement à œuvrer pour la conversion des habitants au christianisme**. Douze missionnaires franciscains accompagnèrent Colomb dès son second voyage (1493) ⁽¹⁾ ».

Autour de 1549, les Jésuites s'étaient installés au Brésil (découvert en 1500 par le portugais Cabral) durant l'impulsion missionnaire du généralat de Laynez. Au moment de notre histoire le "pape noir" ⁽²⁾ des Jésuites était St François Borgia. Les pères missionnaires s'étaient installés au centre de ce comté et avaient divisé les catéchumènes selon les quartiers ou les populations dont ils s'occupaient spirituellement. Christianiser ces indigènes n'était certes pas chose facile; ils avaient l'habitude de circuler complètement nus et s'adonnaient aussi au cannibalisme. Le Père Juan de Azpilcueta écrivait en effet en 1550, en relatant une visite qu'il avait faite dans un village indigène: "Lors de mon arrivée, ils cuisaient dans un pot les membres d'ennemis tués dans un combat, et six ou sept vieilles femmes dansaient autour du feu comme des démons de l'enfer" ⁽³⁾.

Les missionnaires s'occupaient, outre des indigènes, des européens, en particulier portugais, présents dans ces régions.

"Les Jésuites s'enfonçaient dans les forêts, ils affrontaient toutes les souffrances et toutes les morts pour amener par la Croix les barbares à la civilisation, et sur la route du martyre ils rencontraient encore des hérétiques [plusieurs calvinistes français et genevois s'étaient alliés aux sauvages pour combattre les catholiques]. Les hérétiques persuadaient aux Brésiliens que leur état primitif était plus doux que celui dans lequel les Missionnaires les engageaient. En haine du Catholicisme, ils replon-



Les armes de la Compagnie de Jésus

geaient ces colonies nouvelles dans leur ignorance native, ils les guidaient au combat afin de les unir par le sang contre la Religion" ⁽⁴⁾.

"Le plus grave problème des Jésuites au Brésil fut pendant longtemps le manque de missionnaires. Leurs frères au Portugal ne pouvaient pas grand'chose, car ils avaient déjà la responsabilité des Indes, des Moluques, du Japon, de la Chine et de grands territoires africains, et ne disposaient que de quelques centaines d'hommes. Il n'est donc guère surprenant qu'à la suite du roi et de ses conseillers, ils aient eu tendance à considérer le Brésil comme la Cendrillon de leur famille coloniale et, comme le climat y était sain, qu'ils y aient envoyé leurs invalides, tel José de Anchieta, ce jeune homme contrefait de Ténériffe, qui se vengea d'eux d'une manière vraiment divine en travaillant quarante-quatre ans parmi les Indiens et devint le plus fameux apôtre que le Brésil ait jamais connu" ⁽⁵⁾.

Le bienheureux Ignace d'Azevedo

Ignace Azevedo naquit d'une famille noble à Oporto sur la côte du Portugal en 1528; son père était Emanuele d'Azevedo, sa mère Violanta Pereira. Ses parents lui donnèrent une éducation profondément chrétienne qui développa en bien le bon tempérament de l'enfant et l'inclina à la piété. Il manifesta dès l'enfance un grand amour pour Dieu et la Sainte Vierge, grandit en sagesse et en vertu, en conservant d'une manière particulière la pureté avec la pratique de la prière et de la mortification.

Après avoir constamment refusé de s'occuper de l'administration des biens de famille offerts par son père, ayant obtenu la permission de ses parents, il entra au collège de Coïmbre le 28 décembre 1548 pour y faire son noviciat dans la Compagnie de Jésus. Il

s'appliqua avec ferveur aux exercices de la vie religieuse, n'éprouvant aucune peine pour les épreuves qu'il devait supporter. Avec la même ferveur il se soumit à tout par humilité et obéissance. Ses austérités et ses pénitences furent si grandes que sa santé en fut ruinée.

Ordonné prêtre, à peine âgé de vingt-cinq ans, il se retrouva, à son grand déplaisir, par ordre de St Ignace de Loyola lui-même, recteur du Collège de Saint-Antoine que la Compagnie venait d'ouvrir à Lisbonne. "Notre bienheureux se montra digne de la confiance qu'on avait en lui. Son application, sa vigilance, sa douceur, lui attirèrent la confiance de tous. Après avoir rempli les devoirs de sa charge, il travaillait humblement de ses mains à tout ce que réclamait le service de la maison, montrant ainsi le premier l'exemple de l'humilité et de l'obéissance à la règle. Supérieur attentif à tous les besoins de ses inférieurs, il avait pour eux une sollicitude paternelle, cherchant par tous les moyens à adoucir leurs privations.

Les devoirs de sa charge ne suffisant pas à son zèle, il allait partout où le bien des âmes le réclamait; c'est ainsi qu'on le vit parcourir les prisons, les hôpitaux, pour y porter les lumières et les consolations de la charité. *Il se faisait tout à tous, s'asseyant au chevet des malades, se constituant leur infirmier, les visitant chaque jour, et pansant lui-même leurs plaies. Au milieu des travaux et des fatigues que sa charité lui imposait, il ajoutait les veilles, les jeûnes, la discipline*" (6).

Mais ses aspirations étaient ailleurs. En effet en 1558 Ignace d'Azevedo écrivait à Laynez pour lui manifester son désir d'être missionnaire: "Pour en venir à moi en particulier, je dois manifester à votre Révérence les désirs que Dieu m'a toujours inspiré de Le servir parmi les païens et les peuples inconnus qui aujourd'hui se convertissent à Lui. Par le travail et la prière je pourrais les aider car la science qui me manque serait moins nécessaire là-bas qu'ici" (7).

Dans l'intervalle Azevedo dut exercer, pour un certain temps, la charge de Père provincial de tout le Portugal pour remplacer le Père Miguel Torres qui s'était rendu à Rome pour l'élection du successeur de St Ignace. Comme vice-provincial il se fit aimer de tous ses sujets, bien qu'il ne se sentit pas porté à cet office de responsabilité, qu'il exerçait seulement par obéissance. Par la suite il fut appelé à reprendre la charge de recteur à Lisbonne pour encore huit ans. « Le Père Azevedo sup-

plia encore ses supérieurs de le libérer de sa charge, mais ils lui confièrent simplement le nouveau collège de Braga, fondé par le saint archevêque dominicain, Barthélemy des Martyrs, et par suite du manque d'hommes, Ignace dut être tout à la fois "recteur, ministre, prédicateur" et présider aux constructions » (8). Il manifestait toujours plus souvent le désir d'être envoyé aux Indes ou au Japon mais Laynez lui répondait que pour le moment ses Indes devaient être Braga; il continua donc son travail héroïque dans les prisons, dans les hôpitaux, au confessionnal pour encore trois ans tout en soupirant après les missions.

Première mission au Brésil d'Ignace Azevedo et préparation de la seconde

Ce n'est qu'en 1566 que le Père Azevedo fut nommé visitateur, c'est-à-dire inspecteur officiel des missions des Jésuites au Brésil, par le nouveau Général St François Borgia. Après s'être rendu à Rome pour s'entretenir avec le Père Général, de retour au Portugal il s'embarqua pour l'Amérique du Sud au milieu du regret unanime des Portugais. A peine arrivé il se mit à l'ouvrage, et visita toutes les maisons de la Compagnie. Il fonda un collège à Rio de Janeiro, établit un noviciat à San Salvador, régularisa les études. Dans la première lettre qu'il écrivit à Borgia du Brésil, Azevedo vint tout de suite au problème du manque de confrères pour le soutenir dans l'immense travail, pour lequel il ne voyait d'autre solution sinon celle d'obtenir un plus grand nombre de recrues de l'Europe. Il comptait sous ses ordres environ cinquante-deux Jésuites, ce qui était bien peu de chose par rapport aux milliers de mille marins de côtes à évangéliser et à contrôler. La solution qu'il proposait au Père Général était celle de retourner en Europe pour chercher d'autres hommes à conduire avec lui dans les missions sud-américaines. C'est ce qui arriva en effet: le Père Ignace retourna à Lisbonne vers la fin d'octobre 1568.

« Il séjourna quelque temps à Rome pour se remettre des fatigues des tempêtes sur l'Atlantique, et reçut le plus affectueux accueil du Pape et du Général. Saint Pie [V] lui fit un présent unique: la première copie de la fameuse peinture de la Sainte Vierge de Sainte-Marie-Majeure, que l'on croyait l'œuvre de Saint Luc, et Borgia envoya un appel aux quatre provinciaux d'Espagne pour leur demander vingt hommes pour le

Brésil, y compris un tailleur expert nommé Hernandez, que le Père Azevedo avait remarqué avec envie; mais les Espagnols ne purent disposer que de neuf hommes, et pas de leur précieux tailleur. La province de Portugal répondit de façon bien plus généreuse; vingt de ses prêtres venaient de mourir à Lisbonne, victimes de leur charité au cours de la terrible peste de 1569, et quarante volontaires s'offrirent à Ignace: trois prêtres, vingt-six scolastiques et onze frères.

Héroïsme et sainteté sont contagieux; Ignace n'eut qu'à dépeindre les rigueurs de la vie missionnaire dans ce nouveau monde inconnu, sa pauvreté noire, ses dangers, sa solitude, et leur dire: "venez!" pour qu'ils vinssent. Certains d'entre eux étaient encore de simples garçons de quatorze ou quinze ans; le plus âgé, le Père Pedro Diaz, en comptait quarante-quatre.

En plus de ces quarante-neuf Jésuites, Azevedo emmenait aussi une vingtaine de laïcs, qui consentaient à mettre leurs talents à son service; tous ensemble formaient sans doute le groupe le plus important de missionnaires qui aient quitté l'Europe avec un seul supérieur.

Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, José de Anchieta attendait le retour d'Azevedo. "De cette capitainerie de San Vicente - écrivait-il à St François Borgia - nous espérons chaque jour revoir notre Père Ignace, désireux de profiter de l'esprit de son exemple et de ses conseils" (...) »⁽⁹⁾.

La peste qui faisait rage au Portugal empêcha dans un premier temps Azevedo de s'embarquer avec tout son groupe. Il avait obtenu des passages sur trois navires, au pé-

St François Borgia, troisième Général des Jésuites



ril de sa vie puisque la mer était infestée de pirates. Dans l'attente du jour d'embarquement, au début de 1570, il invita ses hommes à se réunir dans un lieu isolé, près de Lisbonne, la "Vallée des Roses" pour se préparer à l'expédition. « Là, durant cinq mois, il leur fit subir un entraînement spirituel intensif, une sorte de "commando", de renoncement et de prière, qui alluma encore plus vive dans leurs cœurs la flamme du divin amour si bien que toute l'eau de l'Atlantique n'aurait pu l'éteindre »⁽¹⁰⁾.

Le voyage vers le martyre...

Ils appareillèrent, enfin, le 5 juin 1570, sur une flotte de sept navires: Ignace et quarante-deux de ses confrères sur le *Santiago* et le Père Diaz à la tête d'un second groupe sur un navire de guerre sur lequel était embarqué aussi le nouveau gouverneur du Brésil, don Luis de Vasconcellos.

A cause des conditions climatiques le gouverneur don Luis décida de rester ancré quelques temps à Funchal dans les îles de Madère. Là le capitaine du *Santiago* pensait expédier certaines affaires à Palma aux Canaries, à trois cent milles plus au sud. Ignace n'était pas favorable à cette perspective de séparation, pourtant brève, du reste de la flotte, aussi parce qu'on parlait de la présence de pirates dans les parages, mais étant un homme trop gentil pour refuser à son capitaine la possibilité de bonnes affaires, il obtint pour lui le permis nécessaire de Vasconcellos. Mais il tint ce discours à ses hommes: "*Prenez courage, mes chers enfants, Dieu aime son petit troupeau; Il vous a ménagé dans sa miséricorde la plus glorieuse destination. Goûtez d'avance tout votre bonheur; prenez aujourd'hui les sentiments les plus nobles et les plus dignes de la grandeur de votre vocation. Non, ne craignez ni la fureur ni le glaive des ennemis de Jésus-Christ. Portez désormais vos regards vers le ciel, contemplez la couronne qui vous y est préparée, combattez avec une humble défiance de vous-même, mais espérez tout de la protection du Très-Haut. Il y a grande apparence que nous serons attaqués par les calvinistes. La haine qu'ils portent à notre Sainte Religion, les déterminera à nous ôter la vie. Qu'il n'y ait donc que ceux qui sont prêts à mourir pour Jésus-Christ qui me suivent*"⁽¹¹⁾. Et en même temps il invita certains de ses jeunes hommes qui avaient peur des pirates à passer sur un autre bateau. Trois peureux l'abandonnèrent.

“Le soir du départ, 28 juin, il entendit les confessions des trente-neuf qui restaient avec lui, et les communia. Le *Santiago*, navire marchand peu armé, fit un heureux voyage jusqu’à neuf milles de son but, mais alors le vent tomba complètement; à ce moment critique, cinq corsaires français montés par des Huguenots de La Rochelle les entourèrent” (12).

« C’était Jacques Soury, corsaire de Dieppe, qui, sous le titre de vice-amiral de Jeanne d’Albret, reine de Navarre (13), croisait dans ces parages. Le pirate, auquel ses cruautés hérétiques ont fait une espèce de célébrité dans les annales maritimes, avait un double but à remplir. Ecumeur de mer, il tentait la fortune en attaquant les convois portugais; **dévoit à Calvin, il cherchait à intercepter aux missionnaires la route des Indes.** Vasconcellos aussi a en vue ces cinq navires, mais ils sont plus légers que les siens. Ils lui échappent sous le vent, et le corsaire, ayant à son bord trois cents soldats déterminés, se jette à la poursuite du *Santiago*, où l’on ne comptait que quarante hommes d’équipage.

Azevedo voit le danger de la situation; la fuite est impossible, il en appelle au courage des matelots. Les matelots étaient catholiques; ils jurèrent de combattre jusqu’à la mort. Le capitaine demande que les Jésuites non engagés dans les saints Ordres puissent prendre part à sa défense désespérée. Azevedo répond que leur intervention armée sera sans nul effet, et que, voués au culte du Seigneur, ils rendront plus de service à l’équipage en priant pour lui ou en secourant les blessés qu’en les suivant dans la mêlée. Onze restent sur le tillac; les plus jeunes descendent à fond de cale » (14).

C’était le 15 juillet 1570. A l’intimation du pirate de se rendre, le *Santiago* répond par une bordée de canons, qui donne le signal de la bataille. Le bienheureux Ignace, debout au pied du grand mât, tenait entre ses mains l’image de la Vierge que lui avait donnée le Pape St Pie V; il incitait avec le visage enflammé de celui qui voit déjà les cieus ouverts, ses confrères et les marins en disant: “*Voici l’heureux moment de signaler notre amour pour Dieu et notre zèle pour la foi. Il faut que notre sang rende aujourd’hui ce double témoignage, ne craignons rien de ceux qui ne peuvent que faire périr le corps. Fixons tous nos regards au ciel; rappelons-nous ce que nous sommes et ce que nous avons tant de fois désiré: les souffrances ne dureront que quelques instants, et la récompense sera éternelle*” (15).

Soury voyant les Jésuites sur le pont comprit que la proie était pour lui mille fois plus précieuse que tous les trésors des Indes et avec une fureur renouvelée et avec audace se jeta à l’abordage. Après un combat désespéré les calvinistes envahirent le navire s’en rendant rapidement maîtres. Le commandant pirate fit égorger ceux qui s’étaient défendus plus énergiquement et épargna les autres; en effet les religieux l’intéressaient plus que les soldats, et il conserva la vie à ces derniers pour qu’ils puissent raconter les tortures infligées aux premiers: dans sa pensée ce récit aurait dû anéantir l’élan missionnaire. « **“Pour ce qui est des Jésuites - ajouta-t-il - tuez, massacrez ces abominables papistes, qui ne vont au Brésil que pour y répandre une fausse doctrine”**. Les pirates se jetèrent sur Ignace qui dit à ses compagnons: “*Courage, mes frères, donnons courageusement notre vie pour un Dieu qui, le premier, a donné la sienne pour nous*”. Un coup de sabre lui ouvrit le crâne et le renversa sur le pont. Quoique mourant, il eut encore assez de force pour dire: “*J’atteste les Anges et les hommes que je meurs dans la foi de l’Eglise catholique, apostolique, romaine, et que je meurs avec joie pour la défense de ses dogmes et de ses pratiques*”. Puis il dit à ses compagnons: “*Réjouissez-vous avec moi de ce qui fait mon bonheur. Espérez une faveur semblable, je ne vous précède que de quelques moments; aujourd’hui, comme je l’attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel*” » (16). Les pirates essayèrent en vain de lui arracher l’image de la très Sainte Vierge des mains, mais n’y réussissant pas, écumant de rage, ils le précipitèrent, encore vivant, au milieu des flots de l’océan.

Le Père Giacomo d’Andrada en voyant tomber Ignace accourut pour lui donner une dernière absolution et fut blessé de vingt coups de poignard et jeté lui aussi à la mer. Puis leurs jeunes compagnons, qui ne cachaient pas leur profession, furent entraînés sur le pont supérieur à trois à la fois et là, on leur arracha leur soutane, on leur transperça le corps puis ils furent jetés à la mer. Aux plus robustes d’entre eux ils coupèrent les bras pour les empêcher de se sauver en nageant. Mais avant de les tuer les pirates calvinistes les soumièrent à toutes sortes de torture: ils les insultèrent, se moquèrent de leur modestie et de leur timidité de jeunes chrétiens, essayèrent de leur faire manger de la viande pour les forcer à rompre l’abstinence (c’était un



*Le Bienheureux Ignace de Azevedo S.J.
et ses compagnons, Martyrs du Brésil*

vendredi) mais les Jésuites la foulèrent aux pieds. Ils promirent la vie sauve s'ils abjuraient la religion catholique mais ils ne répondirent que par un regard de profond mépris. Un seul, nommé Sanchez, qui servait de cuisinier, fut épargné par les corsaires qui le réservaient pour le même office; c'est lui qui plus tard put raconter la glorieuse mort de ses compagnons martyrs. Trente-neuf Jésuites avaient donné leur vie pour leur Dieu et pour la sainte Eglise. Leur nombre fut complété par le neveu du capitaine qui remplaça Sanchez: durant la traversée, il avait supplié Azevedo de le recevoir dans la Compagnie obtenant une réponse affirmative. Il se tourna donc vers Soury en disant: "*Je suis aussi de la Compagnie de Jésus comme tous ceux qui viennent de mourir*". "Tu n'as pas l'habit des papistes, donc tu ne mérites pas la mort" répondit le corsaire. Ayant entendu ces paroles, le jeune homme voyant sur le pont le cadavre d'un missionnaire, se revêtit de sa soutane encore sanglante, et une seconde après le postulant était martyr lui aussi... Ainsi finit l'affaire de ces quarante espoirs du Brésil ⁽¹⁵⁾.

Le nombre n'est pas encore complet. D'autres couronnes...

Avec le martyre d'Azevedo et de ses 39 compagnons l'histoire, en même temps tragique et glorieuse des martyrs du Brésil,

n'était pas encore finie. A peine la nouvelle arrivée à Madère, les Jésuites qui y étaient restés se placèrent sous l'obéissance du Père Diaz et se préparèrent à continuer avec le reste de la flotte le voyage interrompu.

« Les six compagnons du malheureux *Santiago* partirent de Funchal pour le Brésil dès qu'ils apprirent son sort. Une violente tempête en coula plusieurs, et conduisit le navire du Gouverneur, sur lequel voyageait le Père Diaz et onze Jésuites, si loin de sa route, qu'il se retrouva à la pointe est de Cuba, faisant eau de toutes parts. Il fallut l'abandonner, et comme on ne put trouver aucun autre navire, l'équipage et les passagers tentèrent de gagner par terre La Havane, à cinq cent milles de là. Mais trois jours de la jungle cubaine les réduisirent à une telle extrémité qu'ils furent heureux de prendre la mer dans de petites barques, et atteignirent La Havane, couverts de haillons et affamés. Le Gouverneur affréta un vaisseau avec l'intention de retourner au Portugal pour recommencer son expédition. Mais une fois de plus les îles Canaries servirent de piège fatal. Le navire fut signalé au large de Gomera, et aussitôt pris en charge par quatre navires corsaires huguenots et un anglais [commandés par Capdeville, peut-être le plus célèbre des pirates calvinistes, qui succéda à Soury], il s'ensuivit un épisode magnifique (...). Vasconcelos, le Gouverneur, un homme âgé, usé par ses récentes aventures, en fut le héros principal. Il se confessa, reçut la communion des mains du Père de Castro, et à l'aube du **13 septembre 1571** fit face à ses poursuivants, et à leur sommation répondit par une salve qui abattit le grand mât du navire de tête, un vaisseau deux fois plus grand que le sien, et tua vingt hommes de son équipage; les autres se rapprochèrent et balayèrent le pont de leur mitraille, jusqu'à ce qu'il ne restât plus à bord que dix blessés pour affronter la foule d'ennemis. Les Pères Diaz et de Castro se traînaient parmi les survivants, rassemblés à la proue, et qui attendaient l'assaut final le couteau à la main, cramponnés à une corde pour ne pas tomber. Tous moururent à leur poste, Dom Luis le dernier après avoir fait chèrement payer sa mort. Le Père de Castro fut taillé en pièces, suivi par le Père Diaz, qui mourut au comble du bonheur. Deux jeunes novices et un scolastique les accompagnèrent. Le lendemain, les neuf autres Jésuites subirent toutes sortes de tortures, et

furent jetés nus à la mer; deux d'entre eux, excellents nageurs, se tinrent si longtemps sur l'eau que les Huguenots s'attendrirent, et les reprirent à bord. Ils s'échappèrent et rejoignirent le Portugal pour raconter le martyre de leurs douze compagnons » (16).

Epilogue

Des hommes qu'Ignace d'Azevedo avait pris avec lui pour le Brésil pas un n'échappa au massacre.

Voici la liste des martyrs. *Pères*: Ignazio de Azevedo, Diego de Andrade. *Scolastiques*: Benedetto de Castro, Lodovico de Correa, Giacomo Fernandez, Giovanni Fernandez, Andrea Gonzales, Simone Lopez, Francesco Magalhães, Alvaro Mendez, Pietro Nuñez, Giovanni Rodriguez, Giovanni de San Martino, Antonio Suarez. *Novices*: Marco Caldeira, Antonio Correa, Alessio Delgado, Nicola Diniz, Gonzalvo Henriquez, Giovanni de Pacheco, Didaco Perez, Francesco Perez Godoy, Ferdinando Sanchez, Giovanni Sanjohanino. *Frères coadjuteurs*: Emanuele Alvarez, Francesco Alvarez, Gaspare Alvarez, Giovanni Baeza, Simone da Costa, Gregorio Escribano, Antonio Fernandez, Domenico Fernandez, Giovanni Fernandez, Pietro Fontoura, Giovanni de Mayorga, Biagio Ribeira, Alfonso de Vaena, Mauro De Vaz, Giovanni de Zafra, Stefano Zuraire. Ces quarante confesseurs de la foi furent tout de suite honorés comme martyrs au Brésil, où à Bahia on célébra solennellement leur fête pour la première fois le 15 juillet 1574, et où leur fut attribué le titre de "Protecteurs du Brésil". Ce culte, comme bienheureux, fut approuvé par Grégoire XV et surtout par Pie IX le 8 avril 1854.

Du second groupe (martyrisés le 13 et le 14 septembre 1571) faisaient partie les *pères*: Pietro Diaz et Francesco Castro, les *scolastiques*: Michele Aragnas, Gaspare Goes, Francesco Paoli. Les *scolastiques* Giovanni Alvarez, Pietro Diaz, Alfonso Fernandez, Andrea Paes et les *coadjuteurs* Ferdinando Alvarez et Pietro Fernandez furent soumis à toutes sortes de tortures et jetés nus à la mer le 14. Sebastiano Lopez et Diego Fernandez furent les deux seuls qui ne se noyèrent pas et qui se sauvèrent à la nage pouvant ainsi raconter l'histoire de leurs confrères. Les martyrs de ce groupe sont vénérables.

Si les calvinistes espéraient par ce massacre rogner les ailes aux missions brésiliennes ils se trompaient, et ne tenaient pas

compte de la divinité de la sainte Eglise (à laquelle ils ne croyaient pas...). Puisque "Mes voies ne sont pas les voies des hommes" (cf. Is. 55, 8) dit le Seigneur et **le sang des martyrs est semence de chrétiens**, chacun des Jésuites massacrés fut tout de suite remplacé par deux confrères dans les missions du Brésil. En 1584 en effet, pas plus de quinze années après le martyre des premiers, ils étaient presque 150, et faisaient des milliers de convertis chez les Indiens. En outre "dans les Ordres monastiques (...) lorsqu'ils ont une surabondance de vie, ils se renouvellent avec tant de facilité que la mort venue pour cause de religion est un attrait de plus. Les Jésuites avaient assez de courages intelligents à lancer sur la brèche, pour ne pas placer au nombre des désastres ces pertes que la Compagnie enregistrerait comme des gloires" (17).

"On peut signaler, entre autres, qu'à Avila, Ste Thérèse de Jésus vit dans une extase l'un des martyrs, son cousin Francesco Perez Godoy, monter triomphalement au ciel avec ses compagnons, et en fit part à son confesseur" (18).

Ces hommes témoins de la foi s'ajoutèrent au XVIème siècle aux millions de martyrs chrétiens des premiers siècles de l'Eglise. Ils ont conquis un trône immortel au Paradis puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit: "*Bienheureux ceux qui sont persécutés pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. Bienheureux êtes-vous quand les hommes vous outrageront et maltraiteront disant toute sorte de mal de vous à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse car votre récompense sera grande dans les cieux puisque c'est ainsi que les prophètes qui vous ont précédés étaient persécutés*" (Matth. V, 10 et suivants.). De ce trône éternel ils nous invitent à suivre leur exemple et nous avertissent par ces paroles de l'apôtre St Paul: "*Qui nous séparera de l'amour du Christ? La tribulation ou l'angoisse ou la faim, ou la nudité, ou le danger, ou la persécution, ou l'épée? (...) Mais en toutes ces choses soyons plus que vainqueurs par l'œuvre de Celui qui nous a aimés. Puisque ni les anges ni les principautés, ni les vertus ni les choses présentes ni futures, ni la puissance, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus Notre-Seigneur*" (Rom. VIII, 35-39).

Nolite timere Ego vici mundum... (Jn XVI, 33).



Le Bienheureux José de Anchieta

Notes

1) BIHLMAYER-TUECHLE, "Histoire de l'Eglise" vol. III l'Eglise des temps modernes, éd. Salvator, Mulhouse 1964, pp. 341-342.

2) Le Père Général de la Compagnie de Jésus, successeur de St Ignace de Loyola fut amicalement appelé de cette manière, par opposition au "pape blanc" qui est le Souverain Pontife.

3) JAMES BRODRICK, *Origines et expansion des Jésuites* tome II, éd. Sfelt, Paris 1950, p. 174.

4) J. CRETINEAU-JOLY, *Histoire religieuse politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, Lecoffre Paris 1859, tome II p. 111.

5) J. BRODRICK, *op. cit.*, pp. 175-176.

6) *Les petits Bollandistes vies des saints*, par MGR GUÉRIN, Paris Bloud et Barral Libr., Tome VIII, 15 juillet, p. 346.

7) J. BRODRICK, *op. cit.*, p. 173.

8) J. BRODRICK, *op. cit.*, p. 174.

9) J. BRODRICK, *op. cit.*, pp. 177-178.

10) J. BRODRICK, *op. cit.*, p. 179.

11) *Les petits Bollandistes...*, *op. cit.*, pp. 347-348.

12) J. BRODRICK, *op. cit.*, p. 179.

13) Jeanne d'Albret, reine de Navarre, épouse Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et fut la mère d'Henri IV roi de France qui de protestant se fit catholique (après avoir changé déjà plusieurs fois de religion...) pour monter sur le trône. Jeanne "succéda à son père dans le royaume de Navarre en 1555, qu'elle défendit contre les prétentions françaises et espagnoles. Sympathisante des idées calvinistes, elle prit aussitôt à la cour de France sous sa protection officielle le mouvement calviniste en intervenant ardemment dans les conflits religieux. Après la bataille de Jarnac, où était mort le prince de Condé, elle présenta solennellement au rassemblement armé des calvinistes son jeune fils Henri leur offrant comme un chef à suivre en toute sécurité. En Béarn elle avait interdit la célébration de la Messe et établi officiellement le calvinisme" (Cf. Enciclopedia Cattolica, vol. VI). Il ne faut donc pas s'étonner que cette femme se servit de corsaires calvinistes qui se référaient à elle dans la lutte contre les catholiques.

14) J. CRETINEAU-JOLY, *op. cit.*, p. 113.

15) Les détails de ce récit sont tirés surtout d'une lettre du Père Pedro Diaz à Funchal au Père Leo Henriques, provincial portugais, en date du 18 août 1570, auquel se réfèrent presque tous les biographes. Diaz apprit tous les détails du massacre de deux matelots portugais qui en furent témoins. Le Père Diaz conclut sa lettre par des paroles de profond regret de ne pas avoir été lui aussi sur le *Santiago*, mais comme nous le verrons par la suite il n'avait vraiment pas de quoi s'en lamenter.

16) J. BRODRICK, *op. cit.*, pp. 180-181.

17) J. CRETINEAU-JOLY, *op. cit.*, p. 117.

18) *Bibliotheca Sanctorum*, Pontificia università Lateranense, Rome 1982, vol. III, col. 389.

UN SEUL DIEU

Par M. l'abbé Giuseppe Murro

François, Jean, Marthe et Denis ont fait connaissance en train et sont devenus amis. Ils se revoient pour continuer leurs conversations et approfondir les sujets qui désormais les passionnent. Cette fois, ils se retrouvent chez François et la conversation reprend là où elle s'était interrompue la fois précédente.

- *Denis*: Le point crucial a été de comprendre que Dieu existe: maintenant nous l'avons démontré, nous en sommes convaincus même moi, comme me paraît l'être aussi Jean. Mais une fois un problème résolu, il en surgit cent autres. Par exemple, si Dieu existe, y en a-t-il un seul ou plusieurs? Et s'il n'y en a qu'un, est-ce que ce sera le même pour toutes les religions même si chacune le nomme différemment? Dieu pour les chrétiens, Jehovah pour les juifs, Allah pour les musulmans, le Grand Esprit des différentes tribus indiennes, Bouddha pour les asiatiques; en somme, ce sera le même Dieu, qui a tout créé, qui est la cause de tout ce que nous observons sur la terre et qui a toutes les perfections?

- *Jean*: Vous confondez un peu. Pour les asiatiques c'est Brahma qui est la divinité et Bouddha n'est pas un Dieu, mais un philosophe qui a médité sur l'homme et sur la sagesse. Le bouddhisme est une philosophie plutôt qu'une religion. De Dieu, il dit qu'on ne peut rien savoir même pas s'il existe. Les orientaux suivent la doctrine de la métempsychose considérée comme un vrai dogme, pour laquelle il n'y a pas de véritable distinction entre les hommes et les animaux: les hommes après leur mort deviennent des animaux. Tous les maux viennent du désir de vivre et ainsi la perfection consiste à arriver à une certaine immutabilité, par laquelle l'homme n'a plus aucun désir, même pas celui de vivre, et finit dans une espèce d'annihilation de lui-même. De là, on comprend cette paresse congénitale qu'ont beaucoup d'adeptes du bouddhisme particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la condition sociale: dans les pays où il est répandu, cette paresse a été désastreuse pendant des siècles et elle l'est encore aujourd'hui.

- *Denis*: En Asie il y a plusieurs religions, on croit à beaucoup de divinités différentes, toutes ne sont pas mauvaises et elles ont même des points communs avec le catholicisme.

- *Jean*: Oh, là aussi il faut y regarder de plus près... Toutes les religions asiatiques



Le "dieu"
hindou Shiva

viennent du Védisme, qui est polythéiste. Or moi je pense qu'il y a un seul Dieu, infini, parfait: s'il y en a deux ou trois ou trente-trois comme dans le Védisme, chacun serait privé des perfections de l'autre et donc aucun ne serait parfait; et aucun ne pourrait être infini puisqu'il serait limité par un autre. Bref, aucun ne serait vraiment Dieu. Et puis ces dieux ressemblent à des hommes, avec un corps humain, des passions et des manières d'agir parfois répréhensibles. Pour moi, si Dieu existe, comme nous l'avons démontré, Il doit être parfait: et là ce n'est pas le cas.

- *Denis*: Mais ces religions cherchent la perfection pour l'homme, avec la lutte contre les sens et avec l'obtention d'un état mystique.

- *Jean*: Les païens aussi, les romains, les spartiates et d'autres, avaient compris qu'il est bon de pratiquer certaines vertus naturelles mais leur religion n'en est pas mieux pour autant. Or pour le Védisme, Dieu et l'homme deviennent finalement la même substance et en pratique, ce sont de vulgaires panthéistes. Et puis la division de la société en caste, si d'un côté elle a pu préserver leur société de la désagrégation, est vraiment inhumaine. Non, si comme vous le dites, Denis, il y a un Dieu commun à toutes les religions, cela ne vaut pas pour les religions asiatiques. Et quant aux points proches du catholicisme, cela reste à prouver.

- *Marthe*: Et c'est la même chose pour les indiens d'Amérique. Quand on lit quelle était leur vie avant l'arrivée des européens, on est saisi d'horreur. Adoration des totems, sorciers, danses macabres, cannibalisme, haines entre tribus, sacrifices humains, chasseurs de têtes, mépris des plus faibles, superstitions en tous genres, évocations des esprits, magie. Bref, je ne crois pas qu'un Dieu parfait, Créateur, ait quelque chose à voir avec tout cela.

- *Denis*: Il y a peut-être une perversion de l'idée de Dieu, mais à la base le concept d'un Etre Suprême demeure dans l'esprit de tous les hommes. Les hommes sont différents les uns des autres, et chacun a sa propre façon

d'exprimer son idée religieuse ou sa foi en Dieu. Mais l'important est de croire que Dieu existe, autrement ou tombe dans une absurdité totale en croyant que du néant puissent venir toutes les créatures et on finit dans un matérialisme épouvantable: manger, boire, dormir, s'enrichir sont les valeurs auxquelles généralement les hommes s'attachent. Et celui qui a un niveau plus élevé, qui s'intéresse à des choses supérieures, croit de toute façon en des valeurs destinées à disparaître: l'art, la musique, la solidarité, etc. On reste vraiment terre à terre.

- *Jean*: Si l'idée de Dieu se retrouve chez tous les peuples, même les plus dépravés, au point de n'être pas effacée par le temps ni par la corruption des hommes, cela veut dire qu'Il existe vraiment. A mon avis cependant, il ne suffit pas de croire seulement en un Etre Suprême quel qu'il soit, autrement ceux qui ont des pratiques aberrantes, les indiens, les hindouistes, les sauvages, les païens, les démoniaques en tout genre, seraient des adorateurs de Dieu! Et même ceux qui disent que l'homme est Dieu! Ce que vous dites vaut plutôt pour les chrétiens, les musulmans et les juifs qui représentent les trois grandes religions monothéistes avec bien des éléments communs. Pour tous ceux-ci, Dieu est vraiment un être parfait, transcendant et Créateur.

- *François*: Dieu ne peut pas être le même pour tous, même pas pour ces trois religions monothéistes. Des religions opposées et contradictoires ne peuvent pas être toutes vraies et ne peuvent pas toutes adorer le vrai Dieu. Chaque religion affirme des principes essentiels, que tous ses membres doivent considérer comme vrais; puis elle donne des règles pratiques de vie à observer: elle indique le bien à faire et le mal à éviter. Donc si Dieu était à l'origine de toutes ces religions, même des trois religions monothéistes, Il admettrait la contradiction. Ainsi, par exemple, pour les chrétiens Jésus est Dieu, pour les musulmans c'est seulement un prophète, pour les juifs c'était un homme quelconque ou un imposteur: Dieu pourrait-il être la cause de théories aussi contradictoires?

- *Jean*: Il est possible que les contradictions viennent des hommes. Dieu a pu créer l'homme, lui donner une religion que l'homme a pervertie, comme disait Denis. C'est pourquoi seulement ces trois religions sont issues de la même souche: ce qu'elles ont en commun et donc ce qu'elles ont d'objectivement de bon, dérive de la religion primitive donnée par Dieu.

- *Marthe*: Mais qui décide ce qu'elles ont chacune en commun et ce qui est objectivement bon? Vous même, vous disiez que la ressemblance entre le catholicisme et les religions asiatiques n'est pas du tout prouvée. Il en est de même pour ces trois religions. Chacun décidera et choisira selon ses goûts, sa mentalité, son éducation, ses préférences, sa situation sociale, etc. Alors la religion devient quelque chose de subjectif.

- *François*: En outre, s'il en était ainsi, Dieu aurait abandonné l'homme après lui avoir donné une religion, et le voyant errer sur les vérités les plus importantes, Il ne ferait rien pour le tirer de l'erreur. Supposons que ce soient les chrétiens qui aient raison: alors Dieu ne se préoccuperait en rien de ce que les musulmans et les juifs ne reconnaissent pas Jésus-Christ, mais Le blasphèment et persécutent ceux qui L'adorent. Et même Il serait satisfait de leurs prières et de leurs rites, qui renient Jésus-Christ. Et si, au contraire, ce sont les chrétiens qui ont tort: alors Dieu se soucie peu que les chrétiens adorent Jésus comme un Dieu, qu'ils tombent ainsi dans une idolâtrie grotesque au point d'être prêts à subir la mort plutôt que de renier la divinité de Jésus.

- *Marthe*: Ce ne serait plus le vrai Dieu, qui aime ses créatures, veut leur bien et fait tout pour qu'ils connaissent la vérité.

- *François*: Ce serait comme un grand architecte qui crée le monde et puis dit aux hommes: faites comme bon vous semble.

- *Denis*: Mais dans toutes les religions il y a des choses vraies: est-ce que ce n'est pas la signe qu'elles viennent toutes de Dieu?

- *Jean*: Pas forcément. Toutes peuvent avoir une part de vérité sans l'avoir entièrement. Même les plus grands imposteurs disent toujours quelque vérité, sinon personne ne les suivrait.

- *Denis*: Mais comment peut-on savoir qu'une religion est vraie et les autres pas? Je pencherais plutôt à croire que chacune a une part de vérité. Regardez en politique: chaque parti propose des vérités qui ne sont pas dites par les autres, ou affirme parfois des choses erronées. Tous ont quelque chose de vrai et malheureusement quelque chose de faux. Je me dis qu'il en doit être de même pour les religions.

- *Marthe*: Mais la religion est autre chose que les partis. La religion est quelque chose qui nous porte vers Dieu, les partis au contraire s'occupent des choses de la terre.

- *François*: Les partis sont des organisations faites par les hommes et c'est pourquoi

nous ne devons pas nous étonner s'ils parviennent à affirmer seulement des morceaux de vérité, indépendamment de la rectitude et de l'honnêteté de leurs membres. Si toutes les religions avaient été créées par les hommes on pourrait dire la même chose que pour les partis. Mais si nous disons que Dieu a donné une religion aux hommes, celle-ci ne peut être humaine mais divine. Donc elle ne peut être imparfaite mais elle doit être parfaite en ce qu'il y a de divin en elle: dans la doctrine, dans la morale, dans la discipline, une telle religion ne peut pas contenir de choses erronées ni contradictoires, autrement cela voudrait dire que Dieu admet l'erreur ou la contradiction, et donc qu'il n'est plus Dieu.

- *Denis*: Mais comment peut-on savoir quelle est celle qui est divine?

- *François*: Si Dieu existe, s'Il n'abandonne pas les hommes à leur destin, s'Il leur a donné une religion, cela veut dire qu'à un certain moment, Il s'est révélé et a manifesté aux hommes des vérités et des préceptes.

- *Jean*: Et comment Dieu fait-il pour se révéler? Se montre-t-Il avec une grande barbe comme on le voit sur certains tableaux?

- *François*: Les dessins servent à nous expliquer de manière illustrée la réalité, à la manière des professeurs qui font des schémas et des dessins pour expliquer leur sujet de façon plus claire. Si Dieu a créé l'homme et lui a donné la faculté de parler, de transmettre des idées, alors Il est capable Lui aussi de transmettre des concepts, bien qu'Il n'ait pas de corps et de langue humaine.

- *Denis*: Mais est-ce qu'Il ne viole pas la liberté de l'homme de cette manière? N'aurait-il pas mieux valu que Dieu laisse les hommes Le découvrir par leurs propres forces? S'Il se

La déesse mère Durga-kali se manifeste aux dieux...



révèle, Il fait comme un enseignant qui suggérerait les réponses à ses élèves.

- *Marthe*: Vu le niveau de ses élèves, il valait mieux qu'Il les mette sur la voie de la solution. Voyez un peu combien de sottises ont fait et font les hommes sans Sa révélation. Et même les personnes les plus élevées, qui ont réussi à connaître l'existence de Dieu, qui sait combien de temps elles y auraient employé, en y ajoutant quand même de fausses croyances et des erreurs en tout genre; et de toute façon, très peu y seraient parvenus.

- *François*: Sans parler de vérités supérieures à notre intelligence: s'Il ne nous les avait pas révélés, nous n'aurions jamais pu Le connaître.

- *Denis*: Donner des commandements, est-ce que ce n'est pas pour le moins attenter à la liberté de l'homme?

- *Jean*: Ecoutez, quand j'étais jeune, je raisonnais comme vous. Mais, à voir comment se comportent les gens, s'il n'y a pas une loi qui dit de façon claire et nette ce qui est permis et ce qui est défendu, les hommes finissent dans l'anarchie.

- *Marthe*: Quand j'emmène mes enfants à la montagne, si je ne leur dis pas attention à ceci, attention à cela, ne vous approchez pas des ravins, ne vous baignez pas dans les lacs qui sont gelés, etc. croyez-vous que tout irait bien? Certainement, ce serait mieux qu'ils comprennent tout seuls ce qui est mal: mais tant qu'ils ne le comprennent pas, mes ordres servent à éviter le mal.

- *François*: Et puis les préceptes de Dieu sont conformes à notre manière naturelle de penser. Ne pas voler, ne pas tuer, ne pas blasphémer: tout homme, même s'il ne connaît pas la révélation, sait au fond de sa conscience que ce sont des choses mauvaises.

- *Jean*: J'en reviens à mon idée. Il est vrai que si Dieu avait laissé les hommes dans le vague sur les doctrines et les pratiques morales, Il manquerait à une de ses prérogatives, non seulement de Créateur mais aussi d'Être Suprême pour ce qui concerne la vie des hommes sur la terre. Mais Il a pu donner une religion que les hommes ont pervertie, comme cela arrive souvent dans tout ce que font les hommes. Et Dieu veut que, par l'étude, nous la recherchions pour savoir laquelle est la vraie.

- *Marthe*: Si Dieu a donné une vraie religion, nous devons la chercher sans aucun a priori, autrement la recherche est faussée

dès le départ. Si vous croyez, que Dieu a donné au début une religion commune, ceci est un préjugé.

- *François*: Si Dieu s'est révélé, cette révélation doit être historiquement connue.

- *Jean*: Vous avez raison. Alors nous devons commencer correctement la recherche; étant donné que Dieu existe et qu'Il est parfait, Il veut être connu de tous les hommes. Or il y a sur la terre plusieurs religions. Si Dieu est à l'origine de l'une ou d'un groupe d'entre elles, nous verrons dans laquelle il y a historiquement l'épisode d'une révélation; et dans celle-ci, nous reconnaitrons le doigt de Dieu. Sinon, ces religions seront seulement des organisations humaines comme les partis politiques.

- *François*: Alors, mettons-nous à la recherche. Cela me semble un travail assez long... Nous pourrions faire ainsi: chacun commence de son côté et puis nous nous communiquerons les résultats.

Sur cette proposition, nos amis se saluent et décident de se revoir une fois leur recherche terminée.

DÉBAT

Réponse à une objection

Un lecteur a émis des objections en soi licites à la thèse de la "Cabale impure", reprise par Drach, les Frères Lémann et l'Abbé Meinvielle, et présentée dans "Sodalitium" n° 32, pp. 27-44.

Toutefois je me permets d'observer que, si d'une part un converti a une triste hérédité dont il doit se libérer, d'autre part, on ne doit pas rejeter pour autant ce qu'il peut dire ou écrire: par ex. St Paul était un converti; St Augustin est le plus grand docteur de l'Eglise d'Occident. St Thomas le cite très souvent et quand il n'est pas d'accord avec lui sur un point, il l'interprète "reverenter" (c'est-à-dire lui fait dire ce que St Thomas lui-même pense), sans vouloir le critiquer explicitement, tant est grand le respect que l'Angélique porte à l'autorité des Pères et à celle de St Augustin; et encore moins de rejeter la pensée de St Augustin, à cause de quelques points de divergence.

Il ne me semble pas que la première formation non chrétienne de St Paul ou de St Augustin (et de tant d'autres saints qui sont

des convertis) ait donné un pli définitif à leur intelligence qui aurait résisté aux vérités de la Foi, et qu'ainsi ils ne se seraient pas réellement convertis.

Il ne me semble pas que l'œuvre de la conversion soit toujours incomplète et tronquée, autrement personne n'aurait jamais pu se convertir.

Concernant les thèses de Drach et des frères Lémann sur la Cabale, il me semble qu'elles ont été reprises par tous les grands auteurs - même non juifs - spécialistes du problème juif (Gougenot des Mousseaux, Mgr Jouin, Mgr Deschamps, Mgr Delassus, Copin Albancelli, l'Abbé Barbier, les Pères Jésuites de la Civiltà Cattolica, et l'Abbé Meinvielle). Ces thèses sont en accord avec l'enseignement de St Thomas sur la tradition orale primordiale enseignée par Dieu à Adam, concernant la Trinité des Personnes divines, l'Incarnation, la Passion et la Mort du Verbe; cette "Revelatio specialis" fut faite aussi aux 'Majores' des juifs jusqu'à l'Avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ (cf. S.T., 3a, q. 47, a. 5 - In I ad Cor., ch. 2, lect. 2, n° 93 - In Symb. Ap., a. 4, n° 912 - S.T. 2a 2æ, q. 2, a. 7 - S.T. 2a, 2æ, q. 2, a. 8 - In 3° Sent., dist. 25, q. 2, a. 2, qcq. 2 - De Verit. q. 14, a. 11, Rdq - Ad Hæbr., ch. XI, lectio II, n° 576).

Mais cette tradition primordiale (ou vraie Cabale), fut corrompue petit à petit dans un sens panthéiste, et jusqu'à 150 avant J.C. avec le triomphe du pharisaïsme, les docteurs n'ont plus cru à la Trinité et à la Divinité du Christ, ainsi avec la naissance du Messie, naquit aussi une nouvelle religion: talmudico-rabbinique (le judaïsme post-chrétien) en opposition totale avec la Foi des Patriarches, avec la Loi de Moïse, et avec le Christianisme, unique et véritable héritage de l'Ancien Testament. C'est ce qu'enseignaient les Pères et St Thomas (cf. S.T. 1a 2æ, qq. 98-105- qq. 106-108 - Contra Gentes, lib. 1°, ch. 95, 4 - Ad Gal., c. 3, lect. 8 - Ad Hæb. c. 7, lect. 3 - S.T. 2a 2æ, q. 98, a. 2 - Ad Coloss. c. 2, lect. 4 - Ad Gal., c. 2, lect. 3 - Ad Galatas, c. 3, lect. 7 - De Verit., q. 24, a. 9 - De malo, q. 7, a. 7 ad 8um - Ad Tit., c. 1, lect. 4).

Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même rapproche aux pharisiens de n'avoir pas Dieu pour Père mais le diable, et de rendre vaine la Loi de Dieu pour suivre leur fausse tradition (ou fausse Cabale) comme le démontre amplement l'Abbé Meinvielle ("De la Cabale au progressisme"). Dès le IIème siècle, St Irénée de Lyon notait: "La tradition de leurs anciens,

qu'ils affectait d'observer à l'égard d'une loi, était très contraire à la Loi de Moïse. ... A l'austère précepte de Dieu les anciens mêlaient une tradition aqueuse, c'est-à-dire une loi frelatée et contraire à la Loi (ST IRÉNÉE, *Contre les Hérésies*, IV, 12, 1, éd. du Cerf, 1985).

Concernant la "date de naissance" de la Cabale, il faut distinguer avec St Thomas, la tradition orale primordiale (qui commence avec le premier homme) et les livres écrits, Le Zoar par exemple; d'après certains chercheurs modernes ce n'est pas le plus ancien des livres cabalistes, le "Séfer Bahir" l'aurait précédé et aurait été rédigé sur des matériaux très anciens qui étaient de caractère gnostique (G. SCHOLEM, *Le origini della Cabala*, Bologne 1990).

Le grand rabbin de Rome (converti au catholicisme) Eugenio Zolli écrit que: «Le Zoar fut attribué à un docteur palestinien du IIème siècle (...) **Péditeur** fut Moïse de Léon du XIIIème siècle» (*Enciclopedia Cattolica*, rubrique Cabale, Città del Vaticano 1949, col. 261).

L'actuel grand rabbin de Rome (non converti) écrit que "les cabalistes soutiennent l'antiquité du Zoar (IIème siècle) bien qu'il y ait de nombreux exégètes qui - même en admettant que dans le texte ait été incorporées **des traditions très antiques**, qui remontent au IIème siècle après J.C. - pensent que le Zoar soit d'époque récente (XIIIème siècle)". Il conclut en écrivant que "la Cabale est une doctrine secrète non seulement quant à son objet, mais encore quant aux méthodes de transmission" (*Introduction au Livre de la Splendeur*, Editrice Esperienze, Fossano 1971).

C'est pourquoi la question est aussi disputée par les chercheurs actuels. Je n'ai pas la capacité de pouvoir faire des recherches historico-philologiques sur la date de naissance de ces livres cabalistes parce que malheureusement je ne connais pas l'hébreu, toutefois il me semble que tous les auteurs sérieux (contemporains ou non) admettent l'existence d'une tradition orale bien antérieure à la tradition écrite et qu'ils situent une bonne partie des écrits cabalistes à une époque assez éloignée (cf. GOETSCHHELL, *La Kabbale*, Paris 1985, p. 93). Telle est la deuxième fausse Cabale qui par le gnosticisme chrétien a cherché à s'infiltrer dans l'Eglise pour la judaïser de l'intérieur. La même thèse est reprise par Mgr Jouin, Mgr Meurin et le Cardinal Caro pour expliquer le complot judéo-maçonnique contre l'Eglise catholique. "La Cabale correspond assez bien à la théologie de

la Maçonnerie”, écrit Benamozegh; la “Cabale est une doctrine secrète”, nous dit Toaff; alors si des ex-initiés (rabbins convertis) qui seuls pouvaient connaître une doctrine secrète (réservée seulement aux initiés) se sont convertis et nous ont expliqué la vraie nature de la Cabale, il est naturel que de nombreux exégètes de tendance ésotérique (judéo-maçonnique) cherchent à les discréditer.

N’étant pas un initié, je ne connais pas directement une doctrine secrète, mais si des ex-initiés vraiment convertis me l’expliquent, je les en remercie.

En bref, il ne me semble pas pouvoir admettre que les gnostiques se sont efforcés dès les premiers siècles, de pénétrer dans le judaïsme de la diaspora, de manière à amener **les rabbins fidèles à la Révélation de l’Ancien Testament, à renier le vrai Dieu.**

St Thomas explique très bien qu’avec la mort de Notre-Seigneur la Synagogue cessa officiellement d’être fidèle à la Révélation de l’Ancien Testament; Jésus-Christ Lui-même dans l’Evangile accuse les pharisiens de ne pas connaître Dieu le Père. Donc il est impossible que les rabbins du judaïsme de la diaspora (70-135 après J.C.) aient été “**fidèles** à la Révélation de l’Ancien Testament”. C’est pourquoi je continue à suivre - toujours avec grande conviction - la thèse sur la Cabale de Drach et Lémann, comme étant la plus conforme à la Révélation, à l’enseignement unanime des Pères, du Docteur commun et des grands exégètes du problème juif (sans exclure personne, juifs ou non).

Concernant la formation théologique de Drach, nous savons qu’il fut bibliothécaire de l’Université pontificale “De la Propagande” à Rome, où il fit toutes ses études ecclésiastiques pour devenir prêtre, même s’il ne reçut pas les Ordres. A Rome on enseignait le thomisme et non le fidéisme traditionaliste, Drach était très estimé de Grégoire XVI, qui condamna La Mennais, dans ses livres il cite souvent et en toute connaissance de cause St Thomas.

Concernant son amitié avec Bonnetty (dont je ne sais rien), on peut aussi répondre que le Père Garrigou-Lagrange était ami de Maritain mais qu’il n’en épousa pas les erreurs philosophico-théologiques.

Les Abbés Lémann, sont devenus prêtres, estimés de St Pie X, qui les fit “Monseigneurs”; ils citent eux aussi fréquemment et de façon appropriée St Thomas: il ne me semble pas pouvoir distinguer des erreurs théologiques dans leurs livres,

même si je ne suis pas toutes leurs opinions (par ex. sur les rapports entre Judaïsme et Maçonnerie, je préfère la thèse de Mgr Jouin et de Mgr Meurin), mais ce n’est pas pour autant que je rejette en bloc tout ce qu’ils ont écrit; leurs ouvrages sont solides et sérieux et nous pouvons les étudier en toute sérénité pour apprendre beaucoup de choses. Il suffit de savoir discerner.

Par ailleurs, St Thomas ne suivait pas la thèse de la conception immaculée de Marie, et enseignait que l’âme spirituelle est infusée dans le fœtus quarante jours après la conception. Même si à ce sujet je ne suis pas St Thomas, je ne rejette pas pour autant le thomisme.

Il ne me semble pas possible de suivre ces objections, sous peine de ne pas comprendre le rôle énorme joué par le judaïsme contre l’Eglise romaine, et les rapports entre Torah, Talmud et Evangile comme St Thomas les explique, et la culpabilité du judaïsme-religion dans le déicide et l’opposition radicale entre le judaïsme-religion et le christianisme qui a conduit à la Mort de Notre-Seigneur.

NB.: Le fait que certains auteurs gnostiques et ésotériques, parlent “de façon non appropriée” de la tradition primordiale, ne doit pas nous empêcher d’en parler “de façon appropriée” (comme a fait St Thomas). *Abusus non tollit usum.*

Une précision de *Sodalitium*

Nous voudrions signaler le nœud central de tout ce débat. Selon notre contradicteur l’ennemi principal du Christianisme, la gnose, tire son origine de la philosophie grecque (néo)platonicienne, et elle aurait par la suite essayé de corrompre le Judaïsme et le Christianisme: cette thèse est radicalement démentie par les meilleurs chercheurs. On lit dans l’Enciclopedia Cattolica (à la rubrique GNOSI, vol. VI, col. 879-881, Città del Vaticano 1951): «Il n’y a pas de doute que certains gnostiques aient fait usage d’idées et de termes de la philosophie grecque pour rendre compréhensible leurs spéculations à un public cultivé, éduqué dans les traditions helléniques. Ainsi par exemple la doctrine de la descente de l’homme est exprimée sous les formes de la chute de l’âme telle qu’on la retrouve chez Platon. Il n’en reste pas moins que la vision du monde dans la mentalité gnostique est totalement en opposition avec celle des grecs. Le langage philosophique grec par conséquent n’est qu’une façon de se faire entendre par les gens de culture grecque (...). Au début, la gnose est l’œuvre de juifs ou de judéo-chrétiens (...). En étu-

diant le texte gnostique on y découvre facilement qu'il s'inspire tout spécialement du Pentateuque, et en particulier de la Genèse. Et l'on sait que la cosmogonie faisait partie des doctrines secrètes chez les Juifs (...). La gnose (...) de toute évidence révèle des doctrines secrètes judaïques (...). La gnose est intérieure au Christianisme; mais le respect pour les traditions du peuple juif, dont l'Eglise avait hérité le Livre sacré, comporta l'infiltration d'idées gnostiques et millénaristes dans le milieu chrétien primi-

tif. Toutefois l'Eglise arriva à se délivrer de ceux qui "n'étaient pas des plantations du Père (St Ignace d'Antioche) par sa fidélité à l'esprit et à la lettre de l'Ancien Testament et par la réflexion sur les faits réels de la vie de Jésus (...).».

Comme on le voit, ce n'est pas une soi-disant gnose grecque qui aurait infiltré le Judaïsme post-chrétien, mais c'est plutôt le Judaïsme corrompu qui par la gnose a essayé d'infiltrer le Christianisme qu'elle avait auparavant refusé.



Vie de l'Institut

Entrée dans l'Institut. Le 25 mai, fête de Saint Grégoire VII (et cette année, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ) s'est déroulée la cérémonie d'entrée dans l'Institut *Mater Boni Consilii* d'un nouveau membre: Crist Van Overbeke (Belgique).

Apostolat. D'un commun accord avec les fidèles de Ferrare, nous avons décidé d'intensifier la présence de l'Institut dans l'ancienne capitale de la Maison d'Este; dorénavant la sainte Messe y sera célébrée deux fois par mois, suivie d'un cours de catéchisme pour les adultes militants et amis du *Centre Cultural san Giorgio*. Une initiative analogue a été prise à Turin où l'abbé Nitoglia, outre le cours habituel de catéchisme pour les adultes qui fréquentent l'*Oratoire du Sacré-Cœur*, assure des cours de formation aux membres et amis du *Centro Studi L'Araldo*. De son côté l'abbé Murro a effectué son habituel *Tour de France* (en avril) suivi du *Giro d'Italie* (en mai)... il ne s'agit pas évidemment de cyclisme mais de voyages apostoliques! En Italie par exemple où l'on entrevoit la possibilité d'un travail apostolique en Romagne, dans les Marches ou en Campanie; en France où il n'est pas exclu que l'un de nos prêtres s'établisse définitivement dans les prochains mois... Mais tout ceci doit encore se concrétiser. Jeunes qui lisez ces lignes, rappelez-vous l'appel du Seigneur: *la moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux!* Qui de vous saura se montrer généreux?

Bonne presse. Après la parution italienne, voici, publiée par notre Coopérative d'Édition, l'édition française de l'opuscule de l'abbé Anthony Cekada sur *Les prières de la nouvelle Messe*. Nous avons également instauré

une fructueuse collaboration avec d'autres associations. L'abbé Ricossa, par exemple, a écrit une brève introduction à la traduction italienne de la première partie du livre (désormais classique) de Da Silveira sur le nouveau missel. Il est également l'auteur d'une préface du dernier ouvrage du Père Barbara *La Bergerie du Christ et le loup dans la Bergerie* (Forts dans la Foi, 16 rue des Oiseaux, F-37000 Tours). Le thème du magistère ecclésiastique et de son infaillibilité est certainement des plus actuels et des plus importants; à côté d'œuvres plus strictement théologiques, comme celle de l'abbé Lucien (*L'infaillibilité du Magistère ordinaire et universel de l'Eglise*. Association Saint-Herménégilde. 18, Av. Bellevue, F-06100 Nice) ou celle du Père de Bli-gnières (*A propos de l'objet du Magistère ordinaire et universel*. Supplément à *Sedes Sapientiae*. Société Saint-Thomas-d'Aquin, Chéméré-le-Roi, F-53140 Ballée); il était opportun qu'il y eut un livre plus divulgué et de plus ample portée comme celui du Père Barbara (même si certaines positions exprimées dans cette œuvre ne sont pas partagées par notre Institut).

Pagine libere. C'est par un article intitulé *La guerre pour la paix* que l'abbé Nitoglia a débuté sa collaboration au mensuel *Pagine libere di azione sindacale* (cf. n° 2, février 1995, pp. 52 à 54). Voilà une occasion précieuse de faire connaître la pensée thomiste à un nombre toujours plus important de lecteurs.

Conférences. Sur invitation des organisateurs, l'abbé Ricossa a participé comme l'an dernier au congrès de Civitella del Tronto (10 au 12 mars); il n'était pas cependant du nombre des orateurs. En collaboration avec le

Centro Studi L'Araldo, et avec l'aide d'autres amis deux conférences ont été organisées à Turin. La première, le 17 avril, tenue par les professeurs Giacinto Auriti (Université de Teramo) et Sergio Luppi (Université catholique de Milan) sur le thème de *La Banque Centrale: d'instrument de la grande usure à une Institution de droit social. Perspectives en vue d'une réforme du système monétaire*. La seconde, le 12 mai, tenue par le journaliste Maurizio Blondet et par l'abbé Nitoglia sur *Oligarchie financière et élites de l'édition: stratégies pour une culture de la dissolution*. Le 29 avril, à Gênes, autre conférence de l'abbé Nitoglia, toujours avec le même journaliste et Pietro Vassallo sur *De l'anarchie de la pensée à la morale anarchique*.

Emission télévisée sur les transplantations d'organes. Le 22 mars, l'abbé Ricossa a participé à l'émission télévisée *Parlato semplice* (Rai 3), dédiée au problème des transplantations d'organes. Notre revue a déjà expliqué pourquoi ces transplantations sont en contradiction avec la morale catholique (cf. *Sodalitium* n° 12, pp. 18 à 23, éd. italienne) et c'est cette position que l'abbé Ricossa a défendue durant l'émission, citant l'enseignement de Pie XII selon lequel on doit présumer que le malade est encore en vie jusqu'à l'arrêt des trois fonctions vitales, nerveuse, respiratoire et cardiaque, et ce, même si ces fonctions sont maintenues uniquement par des moyens artificiels. Evidemment l'émission était toute orientée en faveur de ces transplantations.

DÉBATS. Le Père Bonaventura de Gangi, religieux franciscain, a envoyé à Pucci Cipriani, directeur de *Controrivoluzione* (Piazza Martiti 10, Borgo San Lorenzo, Florence), une réponse à l'article de l'abbé Ricossa sur le magistère ecclésiastique et le Concile Vatican II, article auquel nous avons fait allusion dans le précédent bulletin. Le prochain numéro de *Controrivoluzione* publiera à la fois les critiques du Père Bonaventura et la réponse de l'abbé Ricossa.

La Contre-Réforme Catholique de l'abbé de Nantes a consacré un nouveau numéro (le 310, février-mars 1995, pp. 1 à 26, 31-32) à *Sodalitium* et à l'Institut *Mater Boni Consilii*. Cette revue publie l'éditorial du n° 38 de *Sodalitium*, la seconde partie de l'article intitulé 1994: *Année de la famille et de l'Androgyne primitif*, le dossier sur et de l'abbé Berger, et les parties de la Vie de l'Institut dédiées au débat avec la CRC, avec une réponse de

l'abbé de Nantes en personne. Que dire de ce nouveau dossier (cf. *Sodalitium* n° 38, pp. 79 à 82)? A notre avis, il convient d'abord et avant tout, de dépersonnaliser le débat. Par exemple un lecteur (que nous remercions) nous a écrit: "Dans le dernier numéro de la *Contre-Réforme Catholique*, j'ai lu avec intérêt votre correspondance avec le Père de Nantes. Ce débat m'a paru néanmoins décalé avec la triste et dure épreuve qui agite la CRC depuis plusieurs mois...". En effet nous ne sommes pas sans ignorer les vicissitudes auxquelles fait allusion le lecteur. Lorsqu'il publie dans la CRC (n° 310, p. 2) l'article de *Sodalitium* sur la théorie wojtylienne de l'"Androgyne primitif", l'abbé de Nantes écrit: "Cette morale conjugale [exposée par *Sodalitium*] est la nôtre, et c'est à sa lumière que s'expliquent nos propres vues sur la *Circumincessante charité*, résolument antifreudienne, qu'on se fourvoierait grandement à rapprocher de l'Androgyne à laquelle elles s'opposent absolument". En vérité (pour nous limiter à l'aspect doctrinal), en lisant auparavant les théories de la CRC à ce propos, nous avons cru nous aussi qu'elles concordent en substance avec celles de Wojtyła, d'autant plus que l'abbé de Nantes et Jean-Paul II semblent avoir la même estime pour **Soloviev** (cf. CRC, nn° 131-133, de juillet à septembre 1978). *Sodalitium* tient donc à préciser qu'il ne veut pas se mêler des problèmes de la CRC. Ce n'est que secondairement qu'il s'agit d'un débat entre deux revues, deux associations, ou plusieurs prêtres; la question débattue est objective et susceptible d'intéresser tous les catholiques, même ceux qui ne sont pas d'accord avec nous ou avec l'abbé de Nantes. Précisons les limites de la question: comment d'une part comprendre une vérité de foi définie, celle de l'infailibilité du magistère ordinaire universel [MOU] (Concile Vatican I, Denz. B. 1792) et, comment comprendre d'autre part, une conclusion théologique proche de la définition, l'infailibilité du magistère ordinaire du Pape. Etant donné que *Sodalitium* publiera prochainement un article de l'abbé Murro sur le magistère de l'Eglise auquel nous vous invitons à vous référer, voyons d'abord en quoi la CRC et nous-mêmes sommes d'accord. Il n'y a pas de dispute sur l'objet de l'infailibilité: tout ce qui a été révélé par Dieu, directement ou **indirectement** (c'est-à-dire les vérités naturelles connexes avec le révélé parce que nécessaires pour le dé-

fendre). Il n'y a pas de dispute sur l'infailibilité du magistère dans sa modalité solennelle, que ce soit celui du Pape ou celui du Concile. Il y a dispute sur l'infailibilité du magistère ordinaire, tant sur le magistère universel (du Pape avec les Evêques) que sur celui du Pape seul. Il y a dispute aussi sur l'obéissance due au magistère purement authentique. Nous nous limitons à l'infailibilité du magistère ordinaire universel. L'abbé de Nantes (et finalement, après l'avoir longtemps nié, également la Fraternité Saint-Pie X) admet l'infailibilité du magistère ordinaire universel; naturellement, puisque c'est une vérité de foi catholique définie par le Concile Vatican I. Seulement, il donne une interprétation erronée des critères permettant de discerner quand l'Eglise a fait usage de l'infailibilité de son magistère ordinaire. Son interprétation (qui n'est pas étayée à notre avis par l'article de DTC qu'il cite à la page 32, annexe II) concorde substantiellement avec celle de la Fraternité Saint-Pie X. Pour être infailible le magistère ordinaire de l'Eglise ne devrait pas être seulement universel dans l'espace (c'est-à-dire enseigné "partout" par le Pape et par les Evêques en communion avec lui) mais aussi dans le temps (crué "toujours" dans le passé par "tous"). Il le dit clairement dans la première annexe de la p. 32: "L'infailibilité diffuse du Magistère ordinaire ne couvre que les enseignements dont il n'est discuté par personne qu'ils ont été et sont ceux de toute l'Eglise enseignante, **toujours et partout**, reçus comme tels par le peuple fidèle, selon son 'sens de la foi', sans contestation ni violence". Il est clair que, avec une pareille conception du "magistère ordinaire universel", l'abbé de Nantes ne risque pas de voir l'utilité et les avantages pratiques de ce mode d'enseignement, pour qui, à son avis, "la seule infailibilité claire, décisive, indiscutable, est celle des définitions dogmatiques accompagnées d'anathèmes, promulguées par le Magistère extraordinaire ou solennel" (*ibidem*)! Cela voudrait dire que l'Eglise aurait solennellement défini l'infailibilité d'un magistère obscur, non décisif et discutable.... Un courant de pensée volontariste explique comment de nombreux théologiens (pas tous heureusement!) ont parfois les idées confuses en la matière. En tout cas, même sans le citer, l'abbé de Nantes voit dans le célèbre canon de St Vincent de Lérins le critère pour discerner l'infailibilité du Magistère ordinaire uni-

versel: "il faut tenir ce qui a été cru partout, toujours et par tous". Ce fut la Fraternité Saint-Pie X, à la suite de M. Martin-G. Salet (cf. encore récemment, l'article de l'abbé Laroche sur *Le sel de la terre*, n° 8, printemps 1994, pp. 65-66), qui soutint que le critère de l'infailibilité du MOU serait le canon de St Vincent: si le magistère ordinaire répète la tradition, ce que déjà tous admettent depuis toujours, il est infailible; s'il enseigne des choses discutées, il peut se tromper, et doit recourir, pour être garanti par l'infailibilité, aux définitions solennelles. Il s'agit d'une erreur déjà amplement réfutée, non seulement dans le livre susmentionné de l'abbé Lucien sur le MOU, mais aussi dans différents articles des *Cahiers de Cassiciacum*, auxquels je renvoie le lecteur (*passim*, mais surtout le n° 6). On se rend facilement compte que l'interprétation que la CRC et la Fraternité donnent du MOU nie pratiquement, en la vidant de toute sa valeur, son infailibilité (qui au contraire est une vérité de foi) en la réduisant à une simple inerrance de fait. Voilà pourquoi, pour la CRC, l'infailibilité du MOU est peu claire. En effet, c'est vrai que ce qui a été cru "partout, toujours et par tous" ne peut être erroné; mais il n'y a pas un grand besoin de l'assistance spéciale du Saint-Esprit accordée à l'Eglise enseignante pour répéter ce qui est déjà admis par tous pacifiquement. Bref, cette interprétation erronée ajoute abusivement une condition à l'infailibilité du magistère ordinaire de l'Eglise. En réalité ce magistère est infailible si une doctrine est enseignée **partout** comme révélée même si elle ne l'a pas été **toujours et par tous** de façon explicite. En effet l'Eglise entière ne peut errer, en faisant passer pour révélé ou connexe avec le révélé ce qui ne l'est pas. Autrement les portes de l'enfer auraient prévalu et elle ne serait pas indéfectible, ce qu'elle est. Un exemple éclairera la question: Pie IX consulta tous les évêques sur la doctrine de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie (et Pie XII sur celle de son Assomption au Ciel), et il les a trouvés moralement d'accord sur cette vérité. A cette occasion, on eut la certitude que l'Immaculée Conception (ou l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie) était déjà, avant toute définition solennelle, enseignée infailiblement par le magistère ordinaire de l'Eglise. Et, pourtant, ces doctrines, même contenues dans le dépôt révélé, n'ont pas été considérées **toujours** explicitement comme

révélées partout et par tous, comme ne l'ignore pas quiconque a étudié l'histoire des dogmes! Cela dit, nous n'affirmons évidemment pas que le magistère ordinaire puisse être infailliblement vrai, et en même temps puisse contredire l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Si cette contradiction se vérifiait, l'unique explication plausible serait la suivante: celui qui a prétendu utiliser la forme ordinaire (ou solennelle) du magistère ecclésiastique, n'était qu'apparemment le sujet de l'infaillibilité, c'est-à-dire n'était pas formellement et en acte l'Autorité. C'est ce qui est exactement arrivé, à notre avis, avec Vatican II.

Italie-Belgique. Dans la cour de Verrua on voit de plus en plus de plaques minéralogiques rouges et blanches des voitures belges! Signe de la collaboration toujours plus étroite entre l'Institut et les fidèles de ce pays. Outre les deux séminaristes qui vivent et étudient régulièrement chez nous, quatre équipes en provenance des Flandres nous ont sympathiquement "envahis" sous la forme d'expéditions de secours et des personnes volontaires et travailleuses nous ont aidés de mille façons dans la gestion de la maison. En échange, si l'on peut dire, l'un de nos séminaristes (un mexicain) s'est rendu à Bruxelles durant la Semaine Sainte, puis l'abbé Nitoglia s'y est rendu à son tour au mois de mai pour prêcher une retraite avant de partir ensuite pour l'Espagne.

Premières communions. A Verrua le 19 mai, plusieurs enfants italiens ont fait leur première communion: Maria Bichiri, Maria-Vittoria Bichiri, Alessandro Coppelloti, Francesco Lorenzi et Carlo Portaluri. Le lendemain, à Turin, plus discrète mais non moins émouvante, avait lieu la première communion d'un adulte: Dieu soit béni!

Mariage Le 27 mai, à la chapelle de la ferme du Colombaio à Loro Ciuffenna (Arezzo), l'abbé Ricossa a béni le mariage de son frère Luca avec Mademoiselle Nadia Adami. Tous nos vœux aux nouveaux époux de la part de l'Institut *Mater Boni Consilii*: que le Seigneur bénisse leur union et maintienne toujours unie dans la foi et dans la charité cette nouvelle famille catholique.

Visite épiscopale. Mgr Dolan est attendu en France pour donner le sacrement de Confirmation, à Raveau le samedi 3 juin et le lendemain, dimanche de la Pentecôte à Tours, dans la chapelle du R. P. Barbara. Il se rendra ensuite en Italie pour conférer les Ordres mi-

neurs le samedi suivant et le dimanche 11, en la fête de la Sainte Trinité, il bénira la nouvelle chapelle que nous avons aménagée à Turin, après plusieurs années de recherches. (Lorsque vous lirez ce numéro, ces événements auront déjà eu lieu).

Défunts. Le 9 mars à Valmadrera (Lecco), le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de Marzia Aldeghi veuve Arrigoni. Presque tous les membres de l'Institut étaient présents aux funérailles célébrées le lendemain par l'abbé Nitoglia. La cérémonie a édifié de nombreuses personnes de l'assistance et n'est pas passée inaperçue dans la commune lombarde autrefois très catholique; un compte-rendu en a été donné par le quotidien local *La Provincia* (qui nous a pris pour des "lefebvristes"). Marzia Aldeghi avait apporté aide et contribution généreuse à la vie paroissiale de Valmadrera; cette femme qui aimait la prière et dont le style de vie était pauvre et simple se trouva mal à son aise dans le climat postconciliaire; aussi, avec d'autres personnes, se rapprocha-t-elle de la Fraternité d'abord puis dès sa fondation de l'Institut. Si nous avons perdu une fidèle et une bienfaitrice sur cette terre, nous sommes convaincus d'avoir gagné une protectrice de plus au ciel.

L'éloignement, parfois, nous empêche d'être auprès de nombreux amis à leurs derniers moments. La famille nous a informé de la mort édifiante de notre fidèle lecteur, Giuseppe Di Natale de Ravanusa (Sicile). Monsieur Jean-Charles Ceruti nous a fait savoir le décès de sa mère, Madame Raymonde Ceruti, le 3 mars dernier, à l'âge de 93 ans, depuis toujours proche de Mgr Guérard des Lauriers. Tous deux, affrontaient de grands sacrifices pour assister à sa Messe à Raveau (ils faisaient un voyage de plus de trois heures). *Sodalitium* présente aux familles dans la peine ses condoléances et les assure des prières de l'Institut pour le repos de l'âme de leurs défunts.



Faute de place, les études sur la Thèse de Cassiciacum annoncées dans le numéro précédent, sont reportées aux prochains numéros.

FINS DU MARIAGE... TOUJOURS DANS LE MEME SENS...

Nous avons pris connaissance de l'article de Francisco Gil Hellin, du Conseil Pontifical pour la famille, intitulé "Del amor conyugal a la paternidad responsable" et publié par la revue de la faculté de Théologie de l'Université de Navarre (Opus Dei), "Scripta Theologica" (vol .XXVI, fasc. 3, sept.-déc. 1994, pp. 1039-1055). Il s'agit d'une confirmation de ce qui a été exposé par notre revue dans le numéro 38 (pp. 42-47 et 68). L'auteur, après avoir rappelé la position de Doms, condamnée par le Saint-Office, en la définissant comme "une intuition sur l'importance réelle de l'amour conjugal" (p. 1040), écrit:

"Il est clair que l'amour conjugal, comme cela a été exposé dans l'article cité de la Constitution pastorale [*Gaudium et spes* nn° 48 et 50] n'est pas réductible à la didactique précédente, qui l'assimilait à la fin secondaire du mariage. **La valeur qui lui est reconnue, dépasse toute possibilité de laisser les choses comme elles étaient avant le Concile. Une réflexion théologico-pastorale a fait tant est si bien qu'on a abandonné le schéma qui présentait l'amour conjugal comme une fin subordonnée à la fin primaire de la procréation.** La raison en est que l'amour conjugal n'est pas une fin secondaire. Mais, bien plus, n'est pas même une fin. (...) L'amour conjugal n'est pas une fin du mariage, ni secondaire ni primaire. Quelle est, donc, son importance? Nous pouvons dire que le mariage est amour, amour conjugal" (pp. 1042-1043).

Gil Hellin essaye d'échapper, comme Wojtyla dans "Amour et responsabilité", à la condamnation subie par Doms, en disant que "l'amour conjugal" ne passe pas avant la procréation dans la hiérarchie des fins parce que... il n'est pas une fin, mais l'essence du mariage (un mariage sans amour donc, serait non seulement pas beau, mais serait aussi invalide!). Ainsi faisant, ils n'améliorent pas leur position: non seulement ils changent les finalités du mariage, mais même sa nature et sa définition.



DISPONIBLE AUPRES DE NOTRE REDACTION



Le livre de l'abbé ANTHONY CEKADA

**"On ne prie plus comme autrefois...
Les prières de la Nouvelle Messe.
Les problèmes qu'elles posent aux catholiques"**

Édité par notre Coopérative d'Édition.
(64 pages). Prix: 50 F + port.

Pour le commander, écrire ou téléphoner à:

Cooperativa Editrice Sodalitium

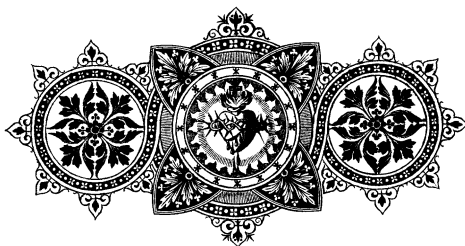
Loc. Carbignano 36

10020 Verrua Savoia (TO)

Italie

Tel. (de France): 19. 39. 161. 83.93.35

Fax: (de France): 19. 39. 161. 83.93.34



EXERCICES SPIRITUELS A RAVEAU:

“Que sert à l’homme de gagner le monde entier, s’il perd son âme? Ou qu’est-ce que l’homme donnera en échange de son âme?” (Matth. XVI, 26)
“Si les hommes passent par les Exercices et les font bien, le monde est sauvé” (Père Vallet, C.P.C.R.).

Dames et jeunes-filles:

du lundi 31 juillet à 12 h au samedi 5 août à 12h.

Hommes et jeunes-gens:

du lundi 7 août à 12 h au samedi 12 août à 12h.

CROISADE EUCHARISTIQUE

CAMP POUR GARÇONS A RAVEAU

**Enfants de 8 ans accomplis à 13 ans: du lundi 10 juillet à 12 h
 au mardi 25 juillet à 12 h.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT S'ADRESSER A
 L'INSTITUT MATER BONI CONSILII :**

Tél. (de France): 19. 39. 161. 83.93.35

Fax (de France): 19. 39. 161. 83.93.34

Ou bien écrire:

**CROISADE EUCHARISTIQUE DE
 L'INSTITUT MATER BONI CONSILII
 LOC. CARBIGNANO, 36
 10020 VERRUA SAVOIA (TO)
 ITALIE**

**INSTITUT MATER BONI CONSILII
 “MOUCHY” - RAVEAU
 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
 FRANCE**



CENTRES DE MESSES

FRANCE

Annecy: 11, avenue de la Mavéria. Tél. 50.57.88.25

Ste Messe le 2ème et le 4ème dimanche du mois à 10 h. Confessions à 9 h

Lyon: 6, rue Franklin (69002). Tél. 78.42.14.79

Ste Messe le 2ème et le 4ème dimanche du mois, à 17h. Confessions à partir de 16h30

ITALIE

Verrua Savoia (TO): Istituto Mater Boni Consilii - Località Carbignano, 36

Tél. de l'Italie: (0161) 83.93.35 - Ste Messe: en semaine à 7 h 30

Salut du Saint-Sacrement: tous les vendredis à 21 h

Heure Sainte: le premier vendredi du mois à 21 h

Turin: Oratoire du Sacré-Cœur, via Saluzzo, 9 D

Dimanches: Confessions à 8 h 30. Messe chantée à 9 h. Messe basse à 11h 15

Tous les jeudis et les premiers vendredis du mois:

Messe basse à 18 h 15. Confessions à 17 h 30

Valmadrera (Como): via Concordia, 21. Tél. de l'Italie (0341) 58.04.86

Ste Messe le 1er et le 3ème dimanche du mois à 10 h. Confessions à 9 h 30

Marano Vicentino (Thiene-Vicenza): via Vittorio Veneto, 48 chez M. Parolin

Ste Messe le 2ème et le 4ème dimanche du mois.

Pour toute information, s'adresser à Verrua Savoia

Maranello (Modena): Villa Senni. Strada per Fogliano.

Tél. de l'Italie: (0536) 94.12.52

Ste Messe tous les dimanches à 11 h, sauf le 3ème dimanche à 9 h

Bologne: Ste Messe le 3ème dimanche du mois.

Pour toute information, téléphoner à Verrua Savoia

Ferrare: Ste Messe le 4ème dimanche du mois.

Pour toute information, téléphoner à Verrua Savoia

Florence: via Ciuto Brandini 30, chez Mlle Liliana Balotta

Tél. de l'Italie: (055) 68.59.51

Ste Messe le 1er et le 3ème dimanche du mois à 18 h 15

Confessions à 17 h 30

Rome: Ste Messe le 1er et le 3ème dimanche du mois, à 11 h.

Pour toute information, téléphoner à Verrua Savoia

ESPAGNE

Arenas de Iguña: 37450 Carreteria general, n. 90, chez Mmes Maria et Pilar Alejos.

Tel.: 942.82.66.57

COMMENT NOUS AIDER

- Il n'y a pas d'abonnement à "Sodalitium". Ce périodique est envoyé gratuitement à tous ceux qui désirent le recevoir. Nous demandons aux personnes qui pour un motif quelconque, ne désirent pas le recevoir, de nous le faire savoir.

- L'Institut Mater Boni Consilii et son périodique "Sodalitium" n'ont pas d'autres ressources que vos offrandes sans lesquelles ils ne peuvent vivre.

Pour vos dons, libeller:

• ASSOCIATION MATER BONI CONSILII - Mouchy - Raveau

58400 - LA CHARITE SUR LOIRE

CCP n° 2670 37 W DIJON

• ASSOCIATION MATER BONI CONSILII - Mouchy - Raveau

58400 - LA CHARITE SUR LOIRE

Compte CREDIT LYONNAIS n° 790 74 U - Rib 78 - code bancaire 30002



